UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 01429949 9

990

47

LA

RÉFORME AU XVIe SIÈCLE

L'auteur et les éditeurs déclarent réserver leurs droits de traduction et de reproduction à l'étranger.

Cet ouvrage a été déposé au ministère de l'intérieur (section de la librairie) en mars 1881.

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR :

Science et philosophie, 1 volume in-18.
Les Problèmes, 1 volume in-8.
La Voix, l'oreille et la musique, 1 volume in-18.
L'Optique et les arts, 1 volume in-18.
Les États-Unis pendant la guerre 1861-1865, 1 volume in-18.
L'Angleterre politique et sociale, 1 volume in-18.
La France politique et sociale, 1 volume in-8.
Italie, Sicile, Bohême. — Notes de voyage, 1 volume in-18.
Grandes Figures historiques, 1 volume in-18.
Lord Palmerston et lord Russel, 1 volume in-18.

PARIS. — TYPOGRAPHIE E. PLON ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 8.

LA

RÉFORME AU XVIe SIÈCLE

ÉTUDES ET PORTRAITS

PAR

AUGUSTE LAUGEL

PARIS
E. PLON ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
10, RUE GARANCIÈRE

1881

Tous droits réservés

DC
111
L38

768194

LA

RÉFORME AU SEIZIÈME SIÈCLE

ÉTUDES ET PORTRAITS

ÉLÉONORE DE ROYE

PRINCESSE DE CONDÉ

I

Les doctrines de la Réforme gagnèrent d'abord en France les personnes de la plus haute naissance. Que les grands lettrés s'y fussent laissé entraîner, on le comprend aisément; on s'explique moins bien que les plus grandes dames aient quitté l'ancienne religion où elles avaient été nourries : si les plus vertueuses furent parmi les mieux disposées à écouter les austères leçons de Calvin, c'est qu'elles y voyaient sans doute une défense contre la corruption d'un temps impudique et cruel. L'esprit d'opposition du seizième siècle était à la fois aristocratique et religieux, et par là s'explique la

trempe admirable de ces natures chez lesquelles la primauté que donne le sang, la primauté matérielle, était accompagnée de la primauté morale, de celle que conquièrent les âmes qui veulent se vaincre, se réformer, se posséder pleinement, et qui tendent toujours, à travers les accidents de la vie humaine, à la conquête d'un bien éternel.

Nous trouvons parmi les premières femmes qui furent troublées et séduites par la nouvelle foi des princesses du sang, Marguerite de Valois, reine de Navarre, Renée de France, duchesse de Ferrare, noms bien connus de tous ceux qui aiment les lettres françaises. *Non inferiora secutus* était la devise de Marguerite de Valois. L'histoire de la duchesse de Ferrare sera prochainement, nous l'espérons, racontée avec de grands détails. Le comte Jules Delaborde a tracé avec une sorte de piété le portrait d'une autre princesse protestante, d'Éléonore de Roye, la première femme du prince de Condé. Déjà M. le duc d'Aumale, dans son *Histoire des princes de Condé*, avait raconté cette vie si courte et si traversée d'épreuves; mais dans cette *Histoire* la princesse ne figure en quelque sorte qu'au second plan : elle sert de satellite à la figure vivante, animée et parfois héroïque de celui qui le premier porta le nom de prince de Condé. Dans l'ouvrage du comte Delaborde, tous les rayons de l'histoire sont projetés sur Éléonore de Roye; l'écrivain protestant s'est épris de cette faible et tendre fleur du parterre du seizième siècle, sitôt tranchée dans la racine. Son style est monté sur le ton de l'hagiologie; bien qu'il

s'agisse d'une huguenote, son récit a la ferveur de la *Vie des Saints*. Son héroïne lui sert, si l'on m'accorde un mot employé par les peintres, de repoussoir contre toutes les impuretés, les vices et les horreurs d'un temps lamentable. Éléonore de Roye mérite assurément tous les éloges; pourtant on voudrait trouver dans le portrait qui nous en est donné quelque chose d'un peu plus humain et plus terrestre. Il y a forcément quelque faiblesse dans les plus grands cœurs : le temps en efface sans doute la trace; il ne laisse subsister que les actes, les lignes monumentales du caractère. L'historien moraliste doit s'efforcer pourtant, s'il veut rendre la vie à la poussière, de ne pas oublier la complexité de la nature humaine, et de chercher à travers et sous les plus grandes actions ce qui les rend encore plus méritoires, ce je ne sais pas quoi que nous charrions dans notre sang et qui appartient toujours au vieil homme, lors même que nos yeux ont aperçu la vérité et que nos cœurs ont été touchés de la grâce ineffable.

Il n'est peut-être pas généreux de chercher curieusement ce qui a pu faire défaut à ceux que le malheur a trop éprouvés, et Éléonore de Roye est de ce nombre. Nous aurons peu de chose à dire de son enfance. Sa grand'mère était Louise de Montmorency, la sœur du connétable Anne; son grand-père, Ferry de Mailly. Louise de Montmorency avait épousé en seconde noces le maréchal de Coligny, père du fameux amiral. Une des filles qu'elle avait eues de son premier mariage, Madeleine de Mailly, fut mariée en 1512 à Charles de

Roye [1]. Eléonore vint au monde le 24 février 1535, au château de Châtillon-sur-Loing, où demeurait sa grand'-mère. Elle eut deux marraines : Éléonore, la seconde femme de François Ier, et Marguerite, la sœur du roi. Ses deux parrains furent le dauphin François et l'évêque de Béziers. La maréchale mourut (22 juin 1545) quand sa petite-fille n'avait encore que dix ans, confessant sur son lit de mort son attachement aux idées nouvelles. La comtesse de Roye, qui s'y sentait déjà portée, les adopta désormais comme un héritage et y éleva ses deux filles, Éléonore et Charlotte, plus jeune que son aînée de deux ans.

Éléonore fut mariée à l'âge de quinze ans. Coligny était devenu le conseil de la comtesse de Roye; il la décida à donner sa fille à Louis de Bourbon, songeant ainsi à rattacher en faisceau les maisons de Montmorency, de Roye, de Châtillon et de Bourbon, pour les opposer à l'ambitieuse maison des Guise. Qu'était alors Louis de Bourbon? Un cadet assez obscur; il figure sur l'état de la maison de Henri II, en 1549, sous le nom de « Louis, M. de Vendôme, gentilhomme de la chambre du roi, aux gages de 1,200 livres [2] ». Voici comment le peint le duc d'Aumale : « Perdu dans la foule des courtisans, ce jeune homme de dix-neuf ans ne se distinguait même pas par la haute et imposante stature qu'on remarquait chez ses ancêtres. Il était de très-petite taille et sans doute un peu voûté, car certains recueils d'anecdotes le

[1] Seigneur de Roye, de Muret, de Buzancy, de Nisy-le-Comte, d'Aulnay, de Pierrepont et de Coulommiers.

[2] P. Anselme.

représentant comme bossu et contrefait; mais cette tradition, dont il serait difficile d'indiquer la source, s'accorde mal avec la chanson bien connue qui fut faite sur lui :

Ce petit homme tant joly,
Qui tousjours cause et tousjours ry,
Et tousjours baisse sa mignonne!
Dieu gard' de mal le petit homme!

« D'ailleurs il n'avait rien de chétif; leste, vigoureux, il excellait à tous les exercices du corps; nul dans un jeu de paume ne servait mieux la balle; nul ne maniait mieux ses armes dans un carrousel et ne faisait parader avec plus de grâce un cheval difficile. D'après des portraits authentiques, ses yeux étaient vifs et perçants; sa figure, agréable sans être régulière, s'encadra plus tard dans une de ces barbes fortes, d'un blond ardent, que reproduisent si souvent les maîtres du seizième siècle. Son esprit était brillant et assez cultivé; sa parole, facile, entraînante, avec une pointe de raillerie que sa bonne humeur faisait oublier; rien de puritain assurément, beaucoup de gaieté et d'ardeur, le désir et le don de plaire, le caractère résolu, l'âme fière, le cœur grand et généreux. »

On possède à la Bibliothèque nationale un portrait d'Éléonore de Roye; ce portrait du temps, à la sanguine et au crayon, fait partie de la riche collection Gaignières. Éléonore n'était point jolie, elle avait le visage trop large, le front semble aussi beaucoup trop grand; mais la mode était alors d'épiler les cheveux au haut du visage, de même que les sourcils. Les cheveux blonds sont relevés et portent le petit bonnet qui revient en

pointe aiguë sur le haut du front. Les yeux bruns ont quelque chose de pur et de riant. La bouche est fine, et les lèvres minces sont plissées, comme dans presque tous les portraits de l'époque. Car il y a dans tous les portraits du même âge comme un air de famille, qui tient en partie à la mode, en partie à la manière de *voir* des artistes, qui se modifie de siècle en siècle. Le nez est grand et un peu épais, le menton court et trop fuyant. La figure en son ensemble a quelque chose de très-juvénile; on n'y lirait point les fortes qualités qui devaient illustrer la princesse de Condé. A voir le corsage très-étroit sous l'énorme fraise qui porte la tête, on devine une petite stature. Le seul caractère qui rappelle et retienne l'attention est le regard, qui est scrutateur et d'une malice mystérieuse.

Le cardinal de Bourbon, évêque de Laon, oncle et tuteur de Louis de Bourbon, demanda et obtint l'agrément du roi Henri II, et célébra le mariage, le 22 juin 1551, au château de Plessis-lez-Roye, de la demoiselle de Roye et de son neveu, qui n'avait encore que vingt et un ans. Les jeunes époux étaient pauvres : on assigna à Éléonore 12,000 livres de rente. Louis de Bourbon ne possédait que quelques chétives seigneuries; il n'avait aucun héritage à espérer, sa fortune était à faire. Un prince de son nom ne pouvait la faire qu'à l'armée : aussi le voyons-nous, à peine marié, partir pour les Pays-Bas; pendant cinq ans, il ne cessa guère de servir : en Italie, dans la campagne qui donna à la France les Trois-Évêchés; à Metz, en Picardie, en Hainaut, en Piémont. Sa jeune femme cherchait une

consolation contre son isolement dans l'amitié de sa belle-sœur Marguerite, duchesse de Nevers, et de Jeanne d'Albret, la femme de son beau-frère Antoine de Bourbon; elle était devenue mère pour la première fois à la Ferté-sous-Jouarre, où elle donna le jour à un fils qui fut nommé Henri de Bourbon (29 décembre 1552). Elle eut, deux ans après, au château de Roucy, une fille qui ne vécut pas longtemps. Jeanne d'Albret la quitta l'année suivante pour aller régner en Navarre.

Condé (c'est vers cette époque qu'il commença à être appelé communément prince de Condé) avait montré beaucoup de valeur dans les armées; il avait vingt-cinq ans et était toujours aussi pauvre. Son frère, en partant pour la Navarre, aurait désiré lui laisser le gouvernement de la Picardie; mais Henri II préféra confier à Coligny le gouvernement d'une province dont la garde était si importante! La princesse de Condé venait de lui donner une seconde fille. La trêve de Vaucelles avait mis fin à la guerre, et Condé n'avait encore aucune dignité importante. Coligny inaugura son gouvernement de Picardie en rompant imprudemment la trêve, et Condé ne resta pas longtemps inactif : il dut quitter sa femme au moment où elle sortait d'une maladie qui avait mis ses jours en péril. « Je m'en vais visitant cette frontière, écrivait Coligny, le 25 avril 1557, à sa tante, de place en place... Je ne sçay si vous avez rien sceu de l'extrême maladie qu'à eue madame la princesse de Condé; mais on l'a tenue pour plus morte que vifve. M. le cardinal de Chastillon

y estoit, quy m'a mandé qu'il n'est possible à une personne se resouldre plus chrestiennement qu'avoit fait ceste-là. » A peu de temps de là, la princesse de Condé eut la joie de voir sa sœur unie au comte de la Rochefoucauld; mais celui-ci, comme Condé, ne put longtemps goûter le bonheur domestique. Les Espagnols étaient entrés en Picardie, et la bataille de Saint-Quentin mit la France à deux doigts de sa perte. Les deux jeunes femmes apprirent que le connétable de Montmorency était prisonnier, comme la Rochefoucauld, Gaspard de Coligny, d'Andelot; que le duc d'Enghien, frère de Condé, avait été tué. Pour Condé lui-même, il se retira avec Nevers et continua à tenir la campagne pendant l'automne de 1557, l'hiver et le printemps suivant. Sa femme avait eu un second fils, Charles de Bourbon, le 3 novembre 1557, moins de trois mois après la funeste bataille.

Condé, irrité de n'avoir obtenu, après ses bons services, que le titre inutile de colonel général de l'infanterie par delà les monts, tomba malade, et sa femme, malgré une grossesse avancée, le conduisit au château de la Fère en Tardenois, qui était au connétable. Condé s'y rétablit et se rendit à la Ferté-sous-Jouarre : la princesse faillit y mourir des suites d'un accouchement prématuré; elle donna le jour à François de Bourbon, qui était son cinquième enfant, n'ayant elle-même encore que vingt-trois ans. M. le comte Delaborde fixe vers cette époque le moment où la princesse de Condé commença à faire ouvertement profession de la religion nouvelle. Il faut bien le remarquer, on

n'allait pas de la messe au prêche, comme on retourna plus tard du prêche à la messe. Les premiers religionnaires prenaient à la lettre le mot de réforme; ils auraient préféré la réforme de l'Église antique à l'établissement de nouvelles Églises. Les deux religions n'avaient pas encore lutté les armes à la main. On attendait, on hésitait, avant de déchirer tous les liens du passé. Éléonore de Roye fut décidée par les exemples de Coligny, de son oncle d'Andelot, revenu de captivité, de sa propre mère, de quelques dames de ses amies. C'est en 1558 que Condé écrivit aux réformés de Genève pour leur demander un prédicateur pour sa famille. « Madame de Roye, écrivait le 11 septembre 1559 à Calvin Fr. de Morel, une de ses compatriotes, est une véritable héroïne. Comme elle s'apitoyait sur notre sort devant la reine mère, et qu'elle rappelait la mort étrange qui a frappé le roi (Henri II), au moment où il nous persécutait le plus cruellement, la reine s'écria : « Comment! j'entends dire qu'il « n'existe aucune race plus haïssable. » Madame de Roye répondit « qu'il est facile de nous imputer n'importe « quoi, puisque personne ne peut nous défendre ». Madame de Roye obtint que la reine verrait secrètement Laroche-Chaudieu, un ministre de l'Église de Paris; mais Chaudieu ne put jamais obtenir son audience, bien qu'il se rendît près de Reims pendant les fêtes du sacre de François II. » Cette anecdote a un double intérêt : elle montre comment la princesse de Condé fut conduite à l'Évangile par son amour filial; elle fait voir aussi que les premiers protestants espéraient très-naïvement

convertir la monarchie; ils ne prévoyaient pas les grands déchirements qui allaient ensanglanter la France. Ils glissaient dans la guerre civile : les meilleurs ne songeaient qu'aux choses du ciel; les femmes surtout étaient de ce nombre. Leur délicatesse était offensée des désordres de la vie monacale, des complaisances des évêques pour une cour corrompue : leurs âmes vierges étaient pareilles aux châteaux où elles passaient le meilleur de la vie, gardés par des tours, des ponts-levis et des herses : elles rêvaient une religion solitaire qui ne mît rien entre l'homme et Dieu, une foi personnelle, directement inspirée du livre divin. On ne désespérait pas encore d'amener la nation entière au pur Évangile, de lui consacrer les vieux temples, les cathédrales. On se disputait non-seulement la monarchie, mais le clergé, les églises, les peuples des villes et des campagnes.

La France avait été sauvée par Guise : aussi, quand la mort de Henri II laissa le trône à un enfant, les Guise parurent les vrais souverains de la France. Condé n'avait point la foi ardente et naïve de sa femme : il renonça sans doute à la messe moins par amour du prêche que pour devenir, en sa qualité de prince du sang, le chef du parti opposé à la maison de Lorraine. Condé n'était que le second prince du sang, mais il connaissait mieux que personne la faiblesse et la versatilité de son frère; il était pressé d'agir et de faire une prise d'armes. Faut-il le dire? il était dans la gêne, et le besoin d'argent pousse les hommes aux résolutions désespérées. Éléonore de Roye avait donné en gage à des marchands, pour une somme de 20,000 livres, des bijoux et des objets pré-

cieux qui en valaient 100,000. Elle avait accouché en juillet 1660 d'une nouvelle fille qu'elle nomma Madeleine en souvenir de sa mère, et elle priait à cette époque le connétable d'acheter la terre de Germiny. Anne de Montmorency refusa et lui fit seulement une avance de 1,500 écus.

Les Guise, pour se débarrasser de Condé, l'avaient envoyé d'abord en ambassade au roi d'Espagne, à Gand; il avait engagé ses terres pour soutenir l'éclat de son rang, et comme pour faire insulte à sa pauvreté, le cardinal de Lorraine ne lui avait donné qu'une ordonnance de 1,000 écus. On sait l'histoire du « tumulte d'Amboise », et les massacres qui punirent la conspiration des huguenots; on tomba sur les petits partis qui arrivèrent un à un à Amboise, de diverses parties de la France. « La plupart des soldats obscurs du complot, dit le duc d'Aumale, avaient été passés par les armes, noyés ou pendus sans procès; le massacre fut effroyable. » On disait qu'il y avait une tête à la conspiration, un « capitaine muet ». Condé, soupçonné par les Guise, s'était présenté audacieusement à la cour; il tint le langage le plus fier devant le roi. Parlant de ses ennemis, il osa dire : « Je veux leur faire confesser, à la pointe de l'épée, qu'ils sont poltrons et canailles, cherchant eux-mêmes la subversion de l'État et de la couronne, dont je dois procurer l'entretenement à meilleur titre que mes accusateurs. »

Quelles ne devaient pas être pendant ce temps les angoisses de la princesse, qui savait que son mari était bien réellement du complot! Elle ne fut rassurée que

quand il quitta la cour et se rendit auprès de son frère à Nérac. Tout le royaume était en émoi; de grands mouvements se faisaient dans le Midi. Convoqués aux conférences de Fontainebleau, où se rendirent les notables du royaume, Condé et le roi de Navarre craignirent de s'y montrer. Condé envoya à sa femme, retirée à Anisy, un gentilhomme béarnais nommé La Sague, qui porta aussi des lettres à madame de Roye, au connétable à Écouen, et qui vit à Paris le vidame de Chartres et d'autres seigneurs de Paris. La Sague se rendit à Fontainebleau; il livra ses secrets à un officier, qui le trahit; il fut arrêté et « fut tant tiré sur la gehenne qu'il déclara tout ce qu'il savait et davantage [1] ». Les Guise triomphaient : ils persuadèrent au jeune roi que les deux princes retirés à Nérac en voulaient à sa vie. On fit écrire à François des lettres pour inviter le roi de Navarre à amener lui-même son frère à la cour. Madame de Roye, la princesse de Condé, étaient averties que, si Condé se livrait aux Guise, il était perdu. Catherine de Médicis elle-même voulait le sauver. « La reyne mère, dit Tavannes, escrivit au roy de Navarre qu'il vînt, y estant à demi forcé pour plaire à MM. de Guise, et, craignant d'estre découverte, sans escuse, faisant entendre secrètement à la princesse de Condé que c'estoit la mort de son mari s'il venoit à la cour. Le roy de Navarre et le prince de Condé adjoustent foy aux escrits de la main de la reyne, non aux advertissements secrets qu'elle donnoit au contraire. » Malgré les adjurations

[1] R. de La Planche, p. 504.

de sa femme et de Jeanne d'Albret, Condé se mit en route avec le roi de Navarre. A Limoges, il recevait une lettre de la princesse; elle l'avertissait que les Guise voulaient le faire mourir : « Que si elle estoit homme et en son lieu, elle aimeroit mieux mourir en combattant l'épée au poing pour une juste querelle, que de monter sur un éschaffaut, pour tendre le col à un bourreau sans l'avoir mérité, comme il en estoit menacé [1]. » Les gentilshommes venaient de toutes parts s'offrir à Condé pour lui faire escorte. Condé les renvoyait, confiant dans la parole du roi. La princesse vint enfin elle-même et tenta de l'arrêter. Il la quitta éplorée; il était poussé par le destin. Trompé par les émissaires de la cour, il continua sa route avec un petit train et à petites journées. Les deux frères arrivèrent enfin à Orléans, où devaient se tenir les états, la veille de la Toussaint.

« Dès lors, écrit l'historien des princes de Condé, on jette le masque. Pas un des officiers de la couronne ne vint recevoir les princes; aucun honneur ne leur est rendu; les rues sont désertes, silencieuses et gardées militairement. Conformément à l'usage, Navarre se présenta à cheval devant la grande porte du logis royal : elle resta fermée. Il fallut subir l'insulte et passer à pied par le guichet, entre une double haie de gentilshommes à l'attitude insolente. » Rien ne se peut imaginer de plus dramatique que ce qui suivit : l'arrestation de Condé, obligé de rendre son épée sous les yeux mêmes du roi, sa prison, son procès, l'inébranlable fermeté du prince, sa condamnation à mort.

[1] R. de La Planche, p. 608-609.

Éléonore de Roye était accourue; ses pressentiments ne l'avaient pas trompée. Quelques heures après l'arrestation de Condé, on avait arrêté la comtesse de Roye dans son château d'Anisy, en Picardie. La princesse avait appris à la Ferté-sous-Jouarre cette double arrestation. Elle part aussitôt pour Orléans; on veut l'empêcher d'abord d'y entrer; la reine mère l'autorise pourtant à venir, mais elle ne peut visiter le prince dans sa prison, ni lui écrire. Elle cherche des appuis, implore la reine de France, la duchesse de Ferrare, qui venait de faire une grande entrée à Orléans et qui était belle-mère du duc de Guise, l'électeur palatin, la reine d'Angleterre. Elle confère avec les commissaires instructeurs, avec les défenseurs. La condamnation prononcée, on refuse encore de lui laisser voir son époux. « Elle s'enhardit un jour d'entrer à la salle du roy, devant la majesté duquel elle se jeta à genoux, le suppliant très-ardemment, avec des larmes et soupirs incroyables, que tant seulement on lui montrât une fois son seigneur et mary; et sur cela, comme elle entrait en défenses et ne se lassoit d'importuner le roy, le cardinal (de Lorraine), qui de sa part craignoit que Sa Majesté ne fust esmeue à pitié et compassion, voulant aussi montrer son animosité, chassa cette princesse fort rudement, l'appelant importune et fascheuse, et disant que, qui luy feroit droit, on la mettrait en un cul de fosse elle-même [1]. »

L'exécution devait avoir lieu le 10 décembre, devant le logis du roi, comme pour fêter l'ouverture des états

[1] R. de La Planche, p. 698-699.

généraux. Coligny était arrivé, pressentant les dangers qui le menaçaient lui-même; il offrait ses consolations vaines à la princesse; on commençait à dresser l'échafaud où devait rouler la tête d'un Bourbon. Éléonore de Roye passait ses jours et ses nuits dans la prière. « Condé, toujours calme, écrit le duc d'Aumale, attendait patiemment son sort. Il jouait avec des officiers de garde auprès de lui, lorsqu'un de ses serviteurs, auquel on avait permis de le rejoindre, feignant de s'approcher pour ramasser une carte, lui dit dans l'oreille : « Notre « homme est croqué! » Maîtrisant son émotion, le prince acheva sa partie; il trouva ensuite moyen d'être un moment seul avec ce serviteur, et il apprit de lui que François II était mort. » La mort avait sa victime, et Condé était libre.

II

Condé, en sortant de prison, partit avec sa femme pour la Fère. La princesse était malade : elle avait pris à Orléans le germe de la maladie qui devait l'emporter plus tard. A peine reposée, elle partit pour Fontainebleau, où était la cour; son mari l'y rejoignit, et bientôt son innocence fut proclamée par arrêt du conseil du roi et par arrêt du Parlement. Condé était sorti de prison plus huguenot qu'il n'y était entré : il voulut avoir le prêche dans les appartements du château. La reine mère n'osa refuser, et le nouveau culte fut célébré à la cour

même pour le prince, la princesse, la duchesse de Ferrare, madame de Roye, Coligny et sa femme, Jeanne d'Albret; Théodore de Bèze prêchait chez Condé. « J'ai eu aujourd'hui, écrivait-il à Calvin, une réunion à la maison du prince; il y avait tant de monde qu'on y étouffait presque. » A Saint-Germain, où se porta la cour, et pendant tout le colloque de Poissy, la tolérance régna de même. M. le comte Delaborde cite un extrait d'une relation faite par les théologiens palatins et wurtembergeois, qui n'arrivèrent qu'après le colloque : « Nous fûmes reçus par la princesse de Condé; son accueil fut des plus aimables. Elle nous fit part de ses vives préoccupations et de ses vœux ardens pour l'extension de la piété chrétienne dans les âmes. »

La reine mère accordait le prêche aux princes huguenots, pour se défendre contre les Guise : elle comptait bien reprendre d'une main ce qu'elle donnait de l'autre. Elle avait déjà dégoûté Antoine de Bourbon de l'austérité des ministres; le roi de Navarre s'était retourné avec violence contre les protestants; Jeanne d'Albret, indignée contre son époux, avait repris avec son jeune fils le chemin du Béarn. La régente n'avait pas encore essayé de corrompre Condé; elle feignait de n'avoir confiance qu'en lui. « Il est devenu, écrit l'historien des princes de Condé, le plus intime conseiller de cette princesse ; il est sans cesse auprès d'elle. S'il quitte un moment la cour, c'est pour paraître dans les rues de Paris avec cinq ou six cents cavaliers, le pistolet au poing, escortant lui-même un ministre qui se rend au prêche, car il faut cet attirail de guerre pour protéger

les réunions protestantes. » L'édit de tolérance de janvier 1562, le premier des édits qui accordait aux huguenots une existence légale, était partout violé; enfin le « massacre de Vassy » donna le signal de la guerre civile. Le duc de Guise entra en triomphateur dans Paris aux acclamations de la populace, et Condé dut lui céder la place. Il résolut d'abord « d'aller en sa maison de la Ferté-sous-Jouarre pour y joindre la princesse sa femme, qui estoit prête d'accoucher, ayant toutefois adverti l'amiral et Andelot qu'il prendroit son chemin par la ville de Meaux, afin d'aviser ensemble ce qu'ils auroient à faire [1] ». De Bèze et la Noue les accompagnaient. Coligny vint les joindre. En quelques jours, la petite troupe devint une armée, qui par Chartres et Angerville tira vers Orléans. On avait résolu de s'en emparer « pour là dresser une grosse teste », comme dit la Noue, et ce projet fut mis à exécution.

La princesse s'était séparée de son mari à Meaux, et était partie pour son château de Muret avec le marquis de Conty, son fils aîné, alors âgé de huit ans, et quelques femmes. « Ainsi que la princesse s'acheminoit, passant par un village nommé Vaudevay, près Lizy-sur-Ours, une fourmière de païsans qui estoient en procession luy courut sus, et à monsieur le marquis de Conty, à coups de pierres et de baston de croix et de bannière, sans aucune occasion, sinon que ceste troupe fut suscitée et barée par un prestre malin, en haine de la

[1] Théodore de Bèze, *Histoire ecclésiastique*, t. II, p. 5.

religion. Or les feux des troubles commençoient à s'allumer, et de toutes parts on en voyoit jà des estincelles! Ceste fureur et rage populaire esmeut cette bonne dame de telle façon, qu'estant sur la fin du huitième mois, elle accoucha, le jour mesme, de deux fils, par frayeur et avant terme, au village de Gandelu, sans qu'elle eust le loisir de pouvoir gaigner aucune de ses maisons. Et peu de jours après, comme elle estoit courageuse et active de son naturel, elle se mit en chemin pour aller à Orléans vers monseigneur son mari, où elle parvint à grandes et difficiles journées : car vous pouvez penser que les passages étoient jà occupés, et qu'il falloit user de ruse et s'exposer en dangers pour faire ce hasardeux voyage [1]. »

Orléans, le « nombril » de la France, était devenue la capitale protestante. Si les triumvirs avaient pu enlever à Fontainebleau et amener à Paris le jeune roi et la régente, Condé s'était fortement établi sur la Loire. La princesse trouva à Orléans, auprès de son mari, Coligny, Charlotte de Laval et leurs enfans, le comte de la Rochefoucauld, le prince de Portien, Teligny, la Noue, Soubise, Rohan, toute la grande noblesse protestante. Trois mois s'usèrent en vaines négociations : la princesse y fut quelquefois mêlée. Elle alla une fois elle-même trouver à Artenay Catherine de Médicis, mais on ne sait pas exactement ce qui se passa dans cette entrevue.

La guerre commença. D'Andelot était allé chercher

[1] Théodore de Bèze, 12 avril 1562. (*Beza ad Turicences et Bernates.*)

des secours en Allemagne. Les protestants se virent contraints de faire avec l'Angleterre le traité de Hampton-Court, qui livrait le Havre aux Anglais jusqu'à la restitution de Calais. L'historien des princes de Condé n'hésite pas à qualifier ce traité de honteux marché. « Condé, dit-il, et Coligny essayèrent plus tard d'effacer la trace que ce traité inflige à leur mémoire; ils prétendirent n'avoir pas connu la portée des engagements pris en leur nom envers Élisabeth, et accusèrent le vidame de Chartres d'avoir outre-passé leurs intentions. » Orléans se préparant à un siége, Condé avait envoyé ses enfants en Allemagne; ils y furent conduits par leur grand'mère, madame de Roye, qui prit le chemin de Strasbourg. La princesse, inquiète de leur sort, se félicita bientôt de les avoir fait partir : une peste affreuse éclata à Orléans, et le jeune fils de Coligny, Gaspard, du même âge que le marquis de Conty, en fut une des premières victimes. Pendant quatre mois et demi, la princesse de Condé, l'amiral et leurs amis prodiguèrent leurs soins aux malades. On allait des hôpitaux aux remparts, où les dames et demoiselles de la ville portaient la hotte comme les hommes. En peu de semaines, il mourut à Orléans plus de dix mille personnes, dont un grand nombre étaient des fugitifs de Paris, de Blois, de Tours, de Gien.

Madame de Roye était arrivée à Strasbourg dans un véritable dénûment avec le jeune François de Bourbon, âgé de sept ans, les deux jumeaux nés à Gandelu et mademoiselle de Bourbon. « Dieu, Madame, lui écrivit Calvin peu après, a honoré vos petits-enfants en les fai-

sant pèlerins en terre estrange. » Elle avait secondé les démarches de son frère d'Andelot. Celui-ci réussit à faire des levées. Les catholiques avaient pris Bourges et Rouen; il ne leur restait plus qu'à prendre Orléans; d'Andelot, qu'on y attendait comme un sauveur, parut enfin vers le commencement de novembre. Il tomba malade à Orléans, et, tandis que la princesse de Condé le soignait, l'armée protestante, prenant l'offensive, marcha droit sur Paris. La princesse de Condé n'apprit qu'à ce moment que son beau-frère Antoine de Bourbon avait été tué au siége de Rouen. Elle n'accorda sans doute pas beaucoup de larmes à ce prince, mais elle envoya un gentilhomme en Béarn pour offrir ses condoléances à Jeanne d'Albret, qu'elle aimait comme une sœur. D'Andelot, quoique mal rétabli, la quitta et alla joindre l'armée. Condé, qui avait fait jonction avec les reîtres, fut gêné dans sa marche sur Paris; il ne réussit pas à surprendre la capitale. Il fallut bientôt se retirer du côté de la Normandie pour donner la main aux Anglais. Près de Dreux, l'armée royale arrêta les protestants, et Condé fut forcé de livrer une sanglante bataille. Il faut en lire le détail émouvant dans l'*Histoire des princes de Condé*. On en connaît l'issue. Condé, qui avait déployé une vaillance qui avait ému jusqu'aux vieux reîtres, était, le soir du 17 septembre, le prisonnier de Guise, son mortel ennemi. Le connétable, général en chef des catholiques, en revanche, était le prisonnier des protestants, qui l'envoyèrent à Orléans.

On peut se figurer les tourments de la princesse de Condé, enfermée dans Orléans; depuis des mois entiers,

cette ville avait été non-seulement décimée par la peste, mais, en proie à cette fièvre étrange qui s'empare des villes assiégées, saisie de colères folles qui s'étaient parfois traduites par d'injustes exécutions. Quelques fuyards apportèrent les premières nouvelles de la bataille; le lendemain du jour où elle s'était livrée, on apprit que le connétable était prisonnier : il arriva dans la soirée même. « Il avoit été mené en si grande diligence, blessé et vieil comme il estoit, qu'il porta presque le premier les nouvelles où on lui bailla pour hostesse la princesse de Condé, sa fille[1]. » Éléonore demanda à son oncle des nouvelles du prince; mais le connétable ne savait point ce que celui-ci était devenu. Deux jours après seulement, ils apprirent tous deux, par un message de Coligny, que Condé était prisonnier. Le connétable envoya à la reine mère une lettre citée par M. le duc d'Aumale pour lui recommander le prince de Condé, à la prière de la princesse. « Je suis, disait-il, prisonnier en sa maison, là où elle me faict si bon traitement que je tiens ma vie du soin qu'il luy a plu me faire. Par quoi je vous supplie très-humblement de vostre bonté accoutumée avoir extrêmement recommandé mondit seigneur le prince, comme je sçay qu'il vous a pleu luy porter toujours fort bonne grande affection, et que Notre-Seigneur a voulu que les charges de cette bataille soient passées, en sorte que j'espère il en réussira une bonne paix. » Le connétable, blessé d'une arquebuse à la mâchoire et d'un coup de pistolet, confia cette lettre à

[1] *Mémoires de Castelnau.*

Antoine Caraccioli, prince de Melphe, qui avait été évêque de Troyes et avait abjuré après le colloque de Poissy. Caraccioli avait promis à la princesse de travailler à lui faire obtenir la permission de voir le prince captif; mais de Bèze raconte « qu'arrivé vers la reine, il ne s'occupa que de ses propres affaires; il obtint la permission de se retirer dans sa demeure de Chasteauneuf, à la condition de porter des paroles à quelques seigneurs protestants, de qui il fut très-mal reçu ». La princesse elle-même le chassa de sa présence.

La captivité de Condé était extrêmement étroite; Éléonore de Roye ne pouvait avoir aucune lettre de lui, et ses lettres au prince ne lui parvenaient point. En vain implorait-elle la reine : « Quand vous entendrez, par le sieur de Rostain, fidèlement ce qu'il a veu au traitement de M. le connétable et la familière communication qu'il a avec un chacun, encore que l'égalité de l'un à l'autre soit par trop inégale, si m'oseray-je bien tant promettre de votre bonté, que ce quy m'a été jusques icy interdit, de ce que plus je désire me sera plus volontiers alors permis et concédé [1]. » Catherine de Médicis n'était pas émue de ces appels répétés; elle traînait le prince de prison en prison, pour le tenir d'aussi près que possible; il fut transféré au château de Leneville, près Chartres, puis à l'abbaye de Saint-Pierre à Chartres, à Blois, et enfin au château d'Onzain, près d'Amboise.

La princesse écrivait lettres sur lettres à la reine mère,

[1] 30 décembre, manuscrit de la Bibliothèque nationale.

à la reine d'Angleterre : elle obtint enfin la faveur de correspondre avec son mari; Condé était un otage important, et pouvait devenir un instrument de paix. « Mon oncle, disait Éléonore de Roye à son oncle le connétable, qui était l'otage des protestants, vous connaissez mal nos ennemis; ils veulent faire de vous et de mon mari ce que les Parisiens font des châsses de saint Marceau et de sainte Geneviève, lesquelles ils ne permettent jamais approcher trop près l'une de l'autre, de peur que le parentage les fasse s'embrasser tellement qu'on ne les puisse ensuite séparer [1]. »

Les Guise, tout-puissants depuis la bataille de Dreux, ne voulaient point la paix. Coligny était devenu le général en chef des protestants. Il avait confié à la princesse de Condé et à d'Andelot la garde du connétable et s'était jeté en Normandie. Du fond de sa prison, Condé, qui n'était jamais si hautain que dans l'adversité, poussait encore les siens à la lutte. « Il semble, écrivait l'ambassadeur d'Espagne, Perrenot de Chantonnay, que le prince de Condé n'est prisonnier, puisqu'il tient les autres en captivité [2]. » Condé tenta de s'évader, mais n'y put réussir. Le duc de Guise marchait sur Orléans; il écrivait de son camp à la reine mère, qui rattachait sans cesse le fil de négociations sans cesse rompues, qu'il « la priait ne trouver mauvais s'il tuait tout dans Orléans, jusqu'aux chiens et aux rats, et s'il faisait détruire la ville jusqu'à y semer du sel [3] ». Le canon

[1] La Popelinière.
[2] *Mémoires de Condé.*
[3] De Bèze.

tonnait déjà dans la ville, qu'Éléonore de Roye envoyait encore des messagers à la reine mère. M. Delaborde cite cinq lettres écrites coup sur coup à ce moment par la princesse à la reine. Celle-ci attendait les événements avec le même calme qu'elle avait montré pendant la bataille de Dreux, prête à faire la paix et à savourer la colère des Guise, jouissant de la « belle peur » des gens d'Orléans, et résignée à tout ce qui arriverait, si le duc de Guise prenait la ville.

Déjà le duc annonçait à Catherine la prise d'Orléans dans les vingt-quatre heures, « la suppliant luy pardonner si, contre son naturel, qui n'estoit d'user de cruauté, comme elle avoit du cognoistre en la reddition de Bourges et en la prinse de Rouen, il ne pardonnoit dans Orléans ni à sexe ni âge, et mettoit la ville en telle ruine qu'il en feroit perdre la mémoire, après y avoir fait toutesfois son caresme prenant [1] ». Le 18 février 1563, le duc de Guise était mortellement blessé par Poltrot; tout prenait une face nouvelle. L'étoile des Guise s'éteignait après avoir jeté son plus brillant éclat; et, par une sorte d'ironie, le destin choisissait pour arbitres du sort de la France les deux prisonniers de Dreux, le connétable et Condé. Les conférences qui s'ouvrirent dans une île de la Loire, près d'Orléans, furent promptement suivies de l'édit et de la paix d'Amboise.

Cette paix, qui était l'œuvre de Condé, n'était [illegible] faite pourtant pour satisfaire entièrement sa femme.

[1] De Bèze.

Elle venait de traverser les épreuves de la guerre auprès de Théodore de Bèze : la paix avait été « bâclée ». Le roi n'accordait le libre exercice de la religion « qu'en les maisons de tous les seigneurs tenant fief de haubert et de tous les gentilshommes tenant fief ». Les religionnaires n'obtenaient qu'une chapelle dans les faubourgs des villes, et une seulement par bailliage. On avait bien appelé Coligny, qui tenait la Normandie, mais tout avait été signé avant son arrivée, et il ne dissimula pas son mécontentement en apprenant les termes de l'édit. « Les ministres, écrit l'historien des princes de Condé, connaissant les faiblesses et « l'amoureuse complexion » de Condé, l'accusaient d'avoir cédé aux séductions de la cour de Catherine et d'avoir « haléné » (d'Aubigné) ses filles d'honneur. » Il y eut une discussion fort vive entre Coligny et le prince. « On a fait plus de tort aux églises, dit l'amiral, par un coup de plume, que les ennemis n'en eussent pu faire en dix ans de guerre; les villes ont été sacrifiées aux nobles, et cependant ce sont les pauvres qui ont montré le chemin aux riches; ceux-ci ne songeaient qu'à piller et à s'enrichir, et ne parlaient que de s'en retourner quand les choses ne tournaient pas à leur fantaisie [1]. »

Le 28 mars, les huguenots célébrèrent une cène générale à Orléans, et Théodore de Bèze leur rappela qu'un an avant la plupart d'entre eux avaient reçu le sacrement à Meaux, quand on s'assemblait pour la défense de la religion. Le même soir, la princesse de

[1] De Bèze.

Condé recevait chez elle Coligny, d'Andelot, la Rochefoucauld et l'ambassadeur d'Angleterre, qui ne parut préoccupé que du sort ultérieur du Havre et de Calais. La reine mère fit son entrée solennelle à Orléans, le 1er avril, avec le prince de Condé, le connétable, Coligny, le duc de Montpensier. Elle avait très-habilement flatté Condé pendant les négociations; elle avait caressé son ambition, son patriotisme, son impatience des ministres. Pendant que Coligny quittait Orléans et reprenait le chemin de Châtillon avec sa famille, Condé restait à la cour; il siégeait au conseil, il aspirait à diriger, sous le nom de la reine mère, toutes les affaires du royaume. On ne voit point que Condé ait trahi, dans la plus petite mesure, les intérêts de ses coreligionnaires, et les soupçons dont il était devenu l'objet parmi les plus fanatiques paraissent complétement injustes. Calvin lui-même lui écrivait : « Monseigneur, touchant les conditions de la paix, je sais bien qu'il ne vous estoit pas facile de les obtenir telles que vous eussiez voulu. Parquoy, si beaucoup de gens les souhaitent meilleures, je vous prie ne le trouver estrange, veu qu'en cela ils s'accordent avec vous. » Il l'exhorte à tenir la main à la fidèle exécution de l'édit. C'est ce qu'il fit en toute circonstance : il usa à la cour, à Amboise et à Saint-Germain, du droit de faire célébrer le culte nouveau dans sa maison et prit en main, comme la princesse, la cause des petites Églises contrariées dans l'exercice de leur foi.

En quittant Saint-Germain, la cour se porta à Vincennes. Le 9 juin, le roi se rendit à Paris pour une pro-

cession. Condé l'accompagna jusqu'à la porte de la cathédrale. Le roi revint le soir à Vincennes avec sa mère et Condé. On trouva à la porte Saint-Martin six cents cavaliers, qui n'osèrent attaquer la voiture royale; Éléonore de Roye suivait en litière, avec quelques gentilshommes d'escortes. On se jeta sur elle; elle fut sauvée par l'adresse de son cocher et le courage de son escorte. Le capitaine fut tué, et cinq de ses gentilshommes furent retenus prisonniers.

Condé menaça de partir, avec sa femme, pour la Ferté-sous-Jouarre, s'il n'obtenait justice. Catherine lui fit de belles promesses, mais les coupables restèrent impunis. La princesse de Condé eut peu après la joie de voir revenir d'Allemagne sa mère, la comtesse de Roye, qui lui ramenait ses enfants. Catherine de Médicis fit très-bon accueil à madame de Roye, qui entretenait des rapports intimes avec les princes allemands [1] et qu'elle avait déjà commencé d'employer dans les pourparlers relatifs au mariage qu'elle projetait entre Charles IX et la fille aînée du roi Maximilien. « La belle-mère du prince de Condé, écrit Smith, l'ambassadeur d'Angleterre, à Cecil, est arrivée à la cour. La reine mère l'a recueillie avec les plus grands égards et lui a donné le pas sur la duchesse de Guise. »

Catherine avait habilement choisi les points où l'âme de Condé était le plus chatouilleuse et le plus vulné-

[1] On conserve aux archives de Stuttgart une note qui rend compte des tentatives faites par madame de Roye pour établir un concert entre le prince de Condé et « messieurs les princes du saint-empire », en vue des affaires de la religion et aussi afin d'obtenir l'abandon du Havre par la reine Élisabeth d'Angleterre.

rable. Elle l'avait intéressé, et avait intéressé sa belle-mère et sa femme à la reprise du Havre, espérant ainsi obtenir un double avantage : reconquérir une ville importante pour son fils, brouiller Condé et les huguenots avec la reine d'Angleterre. Quand le tentateur veut corrompre une grande âme, il ne parle pas seulement aux passions ignobles, il flatte en même temps quelque passion élevée. Il glisse la faute au fond d'une ivresse généreuse. Il n'y avait pas de plus sûr moyen de gagner Condé que de lui donner une tâche guerrière et patriotique. Nous ne raconterons pas ici l'histoire de la reprise du Havre. Le détail des négociations relatives à cette place se trouve tout au long dans l'*Histoire des princes de Condé* et dans les curieuses dépêches que M. le duc d'Aumale a retrouvées dans les archives anglaises. Condé eut quelque peine à se dégager des liens où voulait le tenir Élisabeth; il songea même à faire épouser la reine d'Angleterre par le Roi Très-Chrétien, qui avait, disait-il à Smith, « plus d'inclination à l'Évangile qu'on ne pense ». Coligny, plus engagé que Condé, fut aussi rebelle que lui aux exigences d'Élisabeth. Il fallut enfin en venir à l'argument des armes. Huguenots et catholiques versèrent ensemble leur sang dans la tranchée du Havre, qui capitula le 28 juillet 1563.

III

Éléonore de Roye, qui avait été si forte contre les grands coups du destin, qui avait traversé avec un calme et une douceur héroïques les plus terribles dangers et les plus tragiques événements, se trouva faible devant des souffrances purement domestiques. Condé, prisonnier des Guise, condamné à mort, de nouveau prisonnier après Dreux, était son héros en même temps que son mari; elle s'inclinait devant les décrets de la Providence, qui le jetait dans les périls et ne l'arrachait à la mort que pour le lui offrir de nouveau ; épuisée par ses continuelles grossesses, elle était heureuse de porter dans ses flancs débiles les rejetons de celui qui n'était pas seulement pour elle un prince du plus noble sang, mais le défenseur d'une foi sacrée; qu'allait-elle devenir quand Condé, comme avait fait son frère Antoine, tomba dans les piéges que lui tendit Catherine, et quand le bruit de ses infidélités remplit la cour et les églises ? La peste d'Orléans, les poignards fanatiques de Paris, l'avaient épargnée, comme par miracle; elle ne put échapper aux coups que lui porta la main qui n'était faite que pour la soutenir et la protéger.

« Jeune encore, écrit l'historien des princes de Condé, presque aussi sévère en cette occasion que le comte Delaborde, sevré depuis trois ans de toute distraction, exposé, après deux captivités, après tant d'épreuves, à toutes les séductions de la cour la plus

corrompue, il se livrait sans frein à tous les entraînements de sa nature ardente... Comment croire qu'il pût s'occuper sérieusement des intérêts de la religion, alors qu'il était sans cesse à la chasse, au jeu de paume, y mettant une telle ardeur que sa santé en fut souvent compromise? Comment croire à la fermeté de sa foi, déjà et non sans raison réputée assez vacillante, quand on le voyait mêlé à toutes ces fêtes profanes, bals, tournois, spectacles, courses de bagues et de barrières, brillant entre tous par sa dextérité d'écuyer, ses grâces mondaines, son bel air, son *bel gigneto,* entouré de « l'escadron » perfide des filles d'honneur de la reine mère, oubliant sa noble et fidèle épouse dans les bras de ces faciles beautés? » Le bruit des désordres de Condé était arrivé à Genève; Jean Calvin et Théodore de Bèze lui écrivirent une lettre pleine de conseils graves et affectueux : « Mais quand on nous a dit que vous faites l'amour aux dames, cela est pour déroger beaucoup à vostre austorité et réputation. Les bonnes gens en seront offensés; les malins en feront leur risée. Il y a là une distraction qui vous empesche et retarde à vaquer à vostre debvoir; mesmes il ne se peult faire qu'il n'y ait de la vanité mondaine, et il fault surtout donner garde que la clarté que Dieu a mise en vous ne s'estouffe et ne s'amortisse. » (12 septembre 1563.)

Quand Calvin et Bèze donnaient cet avertissement à Condé, celui-ci avait déjà quitté la cour et était parti pour la Normandie pour se rendre à l'armée. Sa femme s'était rendue à Gaillon avec la comtesse de Roye; elle y faillit mourir de la petite vérole. La comtesse de Roye

tomba malade à son tour, et la princesse de Condé, encore mal rétablie, acheva de s'épuiser en soignant sa mère. Elles quittèrent enfin toutes deux Gaillon, pour se rendre à Muret. Pendant ce temps, Condé était à l'armée : il parut un moment à Muret, après la prise du Havre, avec la Rochefoucauld et le prince de Portien. La mort donnait à Condé des avertissements plus éloquents que ceux de Calvin et de Bèze : elle lui prit deux enfants, Madeleine et Louis de Bourbon, qui moururent à peu de jours de distance, à Muret, Madeleine à l'âge de trois ans, Louis à l'âge de dix-huit mois. On peut imaginer l'état de la princesse en deuil, usée et minée par la maladie, séparée de son mari, qui était retenu à la cour, quand elle apprit qu'une des femmes de Catherine de Médicis, Isabelle de Limeuil, avait accouché à Dijon, pendant un voyage du roi, dans la chambre même de la reine, d'un fils dont le père, elle le disait hautement, était Condé. La reine mère déploya en cette circonstance une grande sévérité : bien qu'Isabelle de Limeuil fût un peu sa parente, elle la fit arrêter, et l'on commença contre elle une « information ». Les détails en ont été donnés par M. le duc d'Aumale dans un livre publié par la Société anglaise des *Philobiblon*. On voulait compromettre Condé et « élever la faute de la Limeuil jusqu'à la hauteur d'un crime d'État ». Deux évêques, celui de Limoges et celui d'Orléans, furent chargés de l'information. Ils entendirent Charles de la Marck, comte de Maulevrier : celui-ci accusa la Limeuil d'avoir tramé la mort d'un prince du sang, de Charles de Bourbon, prince de la Roche-sur-Yon, frère cadet

du duc de Montmorency, « adjoustant ladite Limeuil ce propos, qu'advenant la mort de monseigneur le connétable », M. le prince de Condé serait connétable. Limeuil fut emmenée à Auxonne et enfermée dans un couvent, où elle subit un interrogatoire.

Condé lui écrivait des lettres fort tendres dans sa prison : il prenait soin de son fils. « Je me contenteré de vous dire que j'é *notre fils* antre mes mains, sint et galliar, et bien pour vivre, lequel vous et moy ne soryons, cant nous voudryons, désavoué, se que ne voudré fère [1]. » On avait cherché à lui donner des soupçons contre Isabelle. « Il ne fault point cantryés au sermant aveque moy pour me fère croire quy lèt myen, votre filz, car je n'an né non plus doute que seus de ma feme. Mais faistes que d'ostre n'an puys antrer en doute et pancés que si le voiés, qui diryés bien aveque rayson yt lèt mon fils et le vostre, car à son visage les deux nostres se reconnesse. » Ainsi la pensée d'une infidélité de sa Limeuil lui était plus odieuse que celle de sa propre infidélité envers une femme admirable dont il ne craignait point de parler dans ses lettres à la prisonnière. L'amour coupable fait tout oublier, et mène les plus fiers à la trahison et à la pusillanimité ; n'est-ce pas le cas de dire avec Sénèque : *Nullum intra se manet vitium?*

Condé n'était pas même fidèle dans l'infidélité. Pendant qu'Isabelle était tenue en prison, conduite d'Auxonne à Mâcon, puis à Vienne en Dauphiné, il

[1] *Information contre Isabelle de Limeuil*, p. 66.

permettait à la maréchale de Saint-André d'afficher pour lui une passion d'autant plus étrange, que le marquis de Conty, le fils aîné du prince, était fiancé à mademoiselle de Saint-André. Du moins ce projet de mariage put lui servir d'excuse, quand il accepta de la maréchale le don de la terre et du château de Valery, dans l'Yonne. Mademoiselle de Saint-André mourut empoisonnée, dit-on, par sa propre mère, qui comptait les jours de la malheureuse Éléonore de Roye et qui méditait, croyait-on, de devenir la femme de Condé. « En étalant publiquement l'irrégularité de ses mœurs, dit le duc d'Aumale, Condé ne violait pas seulement ces règles éternelles dont personne n'a le droit de s'affranchir, et dont la licence même des temps ne saurait faire excuser l'oubli; il se montra ingrat. Il devait au moins du respect et des égards à la femme dont le dévouement ne lui avait jamais fait défaut au milieu des circonstances les plus périlleuses. Éléonore de Roye était sortie épuisée d'Orléans; sa santé, soutenue jusqu'alors par son courage, mais minée par tant d'émotions et de fatigues, ne put résister au chagrin que lui causait la conduite de son époux. »

Le 4 juillet 1564, le cardinal de Châtillon écrivait à l'évêque d'Aqs [1] : « Je vous dirai aussi, quant à la disposition de madame la princesse, qu'elle va diminuant de forces à veu d'œil, qui me garde de partir encore d'icy (de Condé), ne faisant qu'attendre l'heure bien souvent que Dieu la veuille appeler à soy, pour les

[1] *Pièces et documents*, p. 549.

grandes et estranges douleurs qu'elle souffre, qui la rend et ceux qui l'aiment si affligés que vous pouvez penser. »

La princesse s'était opposée de toutes ses forces au projet de mariage entre son fils aîné et la fille de son indigne rivale, la maréchale de Saint-André. Ce projet déjoué par la résistance inattendue de la reine mère et par la mort de mademoiselle de Saint-André, elle avait paru un moment à la cour de Fontainebleau, cherchant peut-être à obliger son mari par sa présence à une conduite plus digne de lui; elle y avait trouvé son amie, la duchesse de Ferrare : elle s'était retirée comme elle, parce que la reine leur avait signifié qu'où se trouvait le roi l'exercice du culte réformé ne pouvait plus être toléré. Elle se rendit de Fontainebleau à Condé en Brie, qu'elle ne devait plus guère quitter. Elle y vivait avec les quatre enfants qui lui restaient, Henri, Marguerite, François et Charles. Elle alla un moment à Troyes soigner son mari, qui, après un exercice très-violent, avait été « l'espace de huit jours travaillé d'un cothaire qui luy tomba sur le bras et luy a durant ce temps-là faict avoir bien aspres fièvre [1] ». Elle écouta à Troyes les plaintes des religionnaires et intervint en leur faveur auprès de Catherine de Médicis. Le ministre Perussel, qui avait assisté Condé pendant sa captivité et qui était devenu son chapelain, ne la quittait plus. Elle ne vivait déjà plus que pour Dieu.

Retournée à Condé, elle tomba si gravement malade,

[1] Lettre de la princesse au prince de Portien.

que Condé dut quitter la cour pour venir auprès d'elle. La princesse, épuisée par l'hémorrhagie, pâle de la mort future, comme dit le poëte latin, l'esprit déjà plein de visions célestes, pouvait pardonner à l'homme faible, que le devoir et non l'amour ramenait à ses pieds. Pouvait-elle encore l'aimer? Il est, hélas! des choses irréparables, il est des pages que le destin tourne de son doigt de fer et qui ne peuvent plus se retourner. Condé était de ces natures violentes qui ne peuvent supporter la solitude, les longues heures passées au chevet d'un malade, les journées languissantes. A peine sa femme semble-t-elle avoir repris quelques forces, il écrit à Portien pour le prier de « venir veoir et consoller vostre bon parent et ami qui est fort ennuyé de l'extrême maladie qu'à eu sa femme, avec vos lévriers et aussy vos chevaulz et armes ». Éléonore écrit au maréchal de Montmorency, le 25 mai 1564 : « Mon flux de sang s'est cessé, mais non pas que nous soions bien asseurés qu'il soit du tout arresté et ne me reprenne plus. Ainsi me voilà toujours aux escoutes, attendant à ce qu'il plaira à Dieu m'envoyer et en déterminer. » Elle était si faible, qu'elle avait des hallucinations : elle entendait des voix; une nuit, la voix lui dit intelligiblement qu'elle mourrait dans peu de jours et qu'elle s'y préparât. « Et tant s'en falloit que cela l'eût attristée, que toujours depuis elle avoit désiré le poinct de cette saincte séparation. » On la portait d'un lit sur un autre; elle cachait ses souffrances autant qu'elle le pouvait devant son mari. Elle se plaisait à lire les lettres que lui écrivait Pierre Viret. La fin de cette triste vie a été racontée

jour par jour, dans une *Épistre d'une demoiselle françoise à une sienne amie dame étrangère, sur la mort d'excellente et vertueuse dame Léonor de Roye, princesse de Condé,* 1564. On ne peut analyser de telles pages; il y a des livres qu'on lit moins pour y apprendre quelque chose que pour y trouver ou le souvenir d'une douleur passée ou la vision d'une douleur prévue. Mais figurons-nous un moment cette frêle jeune femme, à la figure encore presque enfantine, si pudique qu'avec peine elle permettait qu'on la pansât, sans cesse défaillante et ne revenant à soi que pour consoler ceux qui l'entouraient ou pour se répandre en ces prières que la bouche retrouve en quelque sorte toute seule, prières où rayonnaient les dernières lueurs de son esprit et se répandaient les dernières ardeurs de son âme : « Seigneur tout-puissant, puisqu'en tous les endroits de ce terrestre manoir, quoiqu'il soit grand et spacieux, et dont tu es créateur, je ne puis trouver par toutes mes diligences si petite place que ce soit propre à repos et vide de pointure, pour librement annoncer, comme je sentais, tes bontés et ta miséricorde, j'en quitte la demeure, le louage et le séjour pour retourner, s'il te plaît, en ce prochain terme, en l'acquit que tu m'as fait par la mort et la passion de ton Fils bien-aimé. Rends, mon Dieu et père, par ce moïen, mon esprit et mon corps tous deux contents et en paix : l'un, libre et manumis, allant à toi, que je vois desjà me tendre les bras; l'autre, restant insensible çà bas jusques à ce que tu le réanimes, au son de ton avénement. »

La princesse fit son testament et prit congé de ses

enfants; elle adressa les conseils les plus touchants à son fils aîné, le marquis de Conty, qui était déjà âgé de douze ans et capable de la comprendre. Le 23 juillet 1564, « la princesse appela une de ses femmes de chambre, qu'elle aimoit bien fort, et lui dict qu'elle lui estendît les jambes, que la rigueur du froid mortel avoit jà retirées, et soudain elle prononça ces derniers mots : « Entre tes mains, Seigneur, je recommande mon « âme. » Puis commença d'entrer aux traicts de la mort, où elle demeura beaucoup moins que demi-quart d'heure. » On alla chercher Condé : il donna des larmes sincères à la sainte compagne qui le quittait, âgée seulement de vingt-huit ans; mais ni son rang ni les mœurs de son temps ne lui permirent un long veuvage. Il se remaria un an après. Même après la mort d'Éléonore de Roye, il n'avait pu s'arracher du cœur le souvenir d'Isabelle de Limeuil. Celle-ci avait été relâchée peu de temps après sa confrontation avec Maulevrier, à Vienne en Dauphiné. On la revit à la cour, et Condé retomba sous son joug. Dans une lettre conservée aux Archives de France [1], on montre Condé « aujourd'hui plus que jamais passionné pour sa Limeuil ». « C'est *Nal* (Catherine de Médicis?) qui avait eu soin de faire conduire la Limeuil à Condé, afin de faire de lui ce qu'elle avait déjà fait de son frère au moyen de la Rouel. » Condé ne justifia pas ces craintes. Il n'avait pas été fidèle à Éléonore de Roye, il resta fidèle jusqu'à la mort à la cause qu'elle avait servie, fidèle à la devise que portaient ses cornettes :

[1] Fonds Simancas.

« Doux le péril pour Christ et la patrie. » A Jarnac, il se fait mettre sur son cheval, ayant un os de la jambe brisé d'une ruade. « Voici, noblesse française, voici le moment désiré! Souvenez-vous en quel état Louis de Bourbon entre au combat pour Christ et la patrie! » Éléonore de Roye eut-elle une de ses pensées quand, seul, au pied d'un arbre, quelques moments après, il attendait la mort? Qui le sait? S'il est vrai que, dans ces périls suprêmes, la pensée plus lucide embrasse tous les contours d'une vie qui va finir, ce lui fut peut-être une douceur, sur ce champ de bataille, et déjà sous la menace des assassins, de songer à la jeune et tendre femme qui avait eu ses premières amours.

LA MÈRE DE HENRI IV

I

Jeanne d'Albret n'eût pas été une femme des plus remarquables, elle mériterait encore d'exciter la curiosité historique comme la mère de Henri IV. On cherche aujourd'hui chez tous les grands hommes les traits de leurs ascendants : on ne les explique pas de cette façon, car le grand homme et l'homme lui-même restent toujours chose inexplicable; du moins on jette des jours sur les côtés mystérieux de l'âme humaine, on illumine ce qui est ténébreux, on met des traits d'union entre ce qui semblait incompatible. Le caractère de Henri IV notamment offre des bizarreries, des contrastes inouïs. Sa figure est si familière que ces contrastes ont cessé de nous choquer; mais, si on voulait l'étudier en quelque sorte comme une figure nouvelle, combien n'aurait-on pas lieu d'être surpris en voyant une légèreté presque coupable avec tant de sérieux et parfois même tant de solennité, une complaisante faiblesse avec un courage

si sain, si robuste, si héroïque, un si singulier mélange d'ingratitude et de fidélité, de hauteur et de trivialité, de ruse et de loyauté! Sans doute il vivait dans des temps difficiles, et plus d'une fois dans sa jeunesse son orgueil fut contraint de couver sous la cendre les humiliations les plus douloureuses : la complexité des temps se reflète dans les caractères, et les bizarreries de la fortune font les hommes bizarres. Pourtant il est permis de chercher aussi le secret de Henri IV dans l'histoire de ses ancêtres. S'il y avait en lui beaucoup de Henri d'Albret, il y avait aussi, heureusement pour sa gloire et pour notre pays, beaucoup de Jeanne d'Albret, la fille de Marguerite d'Angoulême, la nièce de François Ier.

M. Alphonse de Ruble a entrepris de raconter dans les plus petits détails la vie de Jeanne d'Albret : cette tâche n'avait pas encore été remplie avec le soin qu'on apporte de nos jours aux études historiques. M. le marquis de Rochambeau a publié pour la Société de l'histoire de France un recueil de lettres de Jeanne d'Albret; mais la reine de Navarre n'avait pas encore trouvé un bon biographe. M. de Ruble a consciencieusement fouillé les dépôts manuscrits de nos bibliothèques, les archives nationales, les archives de Bruxelles, les archives de Pau, celles de la ville de Dusseldorf, et il a mis au jour un grand nombre de pièces et de lettres encore inédites. Dans le premier volume qu'il a publié, il ne mène Jeanne d'Albret que jusqu'à son mariage avec le duc de Vendôme. Comme il s'écoulera peut-être bien du temps avant que M. de Ruble puisse compléter son ouvrage, nous n'avons pas voulu laisser pas-

ser inaperçu un livre qui, bien qu'il n'embrasse que la jeunesse de la reine de Navarre, jette un jour nouveau sur des épisodes très-importants de notre histoire. Avant d'épouser un prince de la maison de Bourbon, Jeanne d'Albret avait en effet failli épouser le fils de l'empereur Charles-Quint; elle avait épousé le duc de Clèves, et, si les alliances royales et princières ont encore conservé de nos jours une haute importance politique, au seizième siècle elles décidaient du sort des États. L'empereur, les ennemis allemands de l'empereur, le roi de France, voulaient tous disposer, au gré de leurs ambitions et de leurs projets, de la main de la jeune princesse d'Albret.

Le petit royaume, assis sur les Pyrénées, qui se nommait la Navarre n'était plus sous François Ier ce qu'il avait été autrefois. Entré dans la maison royale par le mariage de Jeanne, héritière de la Navarre et de la Champagne, avec Philippe le Bel, il avait été détaché du royaume au commencement du quatorzième siècle, et les mariages l'avaient fait passer successivement dans la maison d'Aragon, de Foix, d'Albret. Ferdinand le Catholique, roi de Castille et d'Aragon, qui poursuivait l'œuvre de l'unité espagnole, enleva en 1512 à Jean d'Albret toute la haute Navarre, c'est-à-dire la partie de la Navarre qui est au sud des plus hautes chaînes pyrénéennes. La maison d'Albret n'eut plus qu'une pensée, qui fut de reprendre la partie espagnole de son ancien domaine. Les rois de France, au contraire, voyant la haute Navarre aux mains de l'Espagne, devaient naturellement songer à réunir à la France la Navarre

française. Ce petit coin de notre territoire devint ainsi un des centres, un des nœuds de la politique européenne : les plus grandes affaires s'y rattachèrent, comme elles se rattachaient à la Savoie, où se trouvait aussi une maison ambitieuse assise sur les montagnes et toujours prête à changer ses alliances au gré de ses ambitions.

Jeanne d'Albret est née le 7 janvier 1523, au château de Pau. Sa mère, Marguerite, sœur de François Ier, est une des princesses les plus célèbres de la maison de France. Qui ne connaît les *Marguerites de la marguerite des princesses, très-illustre royne de Navarre,* et l'*Heptameron des nouvelles de très-haute et très-illustre princesse Marguerite d'Angoulême, reine de Navarre?* La Société de l'histoire de France a publié les lettres de cette princesse. Henri d'Albret, roi de Navarre, est resté dans la pénombre historique. Son père, Jean d'Albret, avait été un bon allié de la France. Sa fidélité lui avait coûté cher, car, ayant refusé le passage de ses États au duc d'Albe pendant la querelle entre Louis XII et Jules II, il s'était vu contraint d'abandonner la province de Pampelune : le duc d'Albe s'en était saisi, et le roi d'Espagne avait déclaré qu'il la garderait « tout le temps que nous le jugerons convenable au succès de notre sainte entreprise, nous réservant exclusivement de décider à quelle époque et de quelle manière nous devrons plus tard faire la restitution dudit royaume à ses premiers maîtres ».

Il n'est pas étonnant que Henri d'Albret, fils d'un prince spolié par l'Espagne, suivît François Ier dans la

guerre d'Italie : il fut, comme le roi de France, fait prisonnier à Pavie et tenu avec d'autant plus de rigueur que Charles-Quint espérait obtenir de lui une renonciation à ses droits sur la Navarre. L'empereur était en effet tourmenté entre son ambition et sa conscience : il avait l'âme timorée, et il voulait se mettre en règle avec Henri d'Albret. Celui-ci, avec le secours d'une dame et d'un gentilhomme béarnais, François d'Arros, réussit à descendre d'une tour du château de Pavie sur une échelle de corde; il trouva des relais préparés et arriva heureusement à Lyon, sans qu'on eût pu l'atteindre dans sa fuite.

François Ier, quand il signa le traité de Madrid, n'en dut pas moins abandonner son allié et s'engager « à ne luy bailler, directement ou indirectement, aide, faveur ou assistance contre ledit seigneur empereur ». Il n'était pas libre quand il faisait ces promesses, et il témoigna son amitié à Henri d'Albret en lui accordant la main de sa sœur Marguerite. Il était toutefois plus soucieux des intérêts de son royaume que de ceux de son beau-frère et ne regardait pas sans envie le Béarn. L'héritière d'Albret devenait à son insu un instrument de politique. Charles-Quint avait les yeux sur elle ainsi que François Ier. Marguerite rêvait de la marier au dauphin de France, mais celui-ci mourut le 12 avril 1536. Son frère, qui devait devenir Henri II, avait épousé en 1533 Catherine de Médicis; restait un troisième prince, nommé le duc d'Orléans, que François Ier voulait marier à une fille du roi d'Angleterre ou à une fille de Charles-Quint, qui aurait apporté le Milanais en dot. Le roi de

France n'offrait à sa sœur pour gendre qu'Antoine de Bourbon, un cadet pauvre et qui semblait sans avenir. Henri d'Albret commençait à ouvrir l'oreille à des propositions plus flatteuses de Charles-Quint; François Ier en fut informé, et il n'hésita pas à s'emparer de sa nièce. Il la retira du château d'Alençon et l'emprisonna, on peut bien se servir de ce mot, dans le triste donjon de Plessis-lez-Tours, où Louis XI avait caché ses terreurs et ses remords. Il est permis de croire que ce séjour, en jetant son ombre sur l'enfance de Jeanne d'Albret, ne contribua pas peu à donner à ses pensées le tour sérieux qu'elles gardèrent toute sa vie. Sa santé, d'ailleurs, était débile et causait de fréquentes inquiétudes à ses parents.

François Ier et Charles-Quint étaient alors en paix : une trêve de dix ans avait été signée à Nice, et l'empereur, désireux d'aller punir les révoltés de Gand, n'hésita pas à demander au roi de France à traverser ses États. Toutes les étapes de son voyage sont connues; François Ier fit parade de magnificence et de prodigalité : il semblait qu'il voulût accabler son rival de sa générosité. L'empereur fut reçu à la frontière par le duc d'Orléans, et près de Bayonne par le Dauphin ; on le mena à Bordeaux, à Poitiers; le roi l'attendait à Loches, avec la reine, Henri d'Albret et la reine de Navarre, la dauphine Catherine de Médicis et la duchesse d'Étampes. Les fêtes se succédèrent à Chenonceaux, à Amboise, à Blois, à Chambord, à Orléans, à Fontainebleau. Paris vit enfin le grand ennemi de la France; l'empereur y resta une semaine; il passa aussi quelques

jours à Chantilly chez le connétable. Le roi de France ne prit congé de lui qu'à Saint-Quentin.

L'orgueil des compagnons de Charles-Quint, vêtus de couleurs sombres et montés sur des chevaux rustiques, avait souffert de toutes les splendeurs qu'on avait étalées devant eux. L'empereur s'était trouvé un moment à court d'argent; on l'avait vu souvent malade, toujours grave et préoccupé. Il avait fait des réponses évasives à toutes les ouvertures que ses hôtes lui avaient faites relativement au Milanais; réservé avec tout le monde, il n'avait eu de caresses que pour Henri d'Albret. Arrivé à Bruxelles, l'empereur, délivré de l'hospitalité française, dit à son frère Ferdinand, roi des Romains, et à sa sœur Marie d'Autriche, reine de Hongrie, qu'il n'avait pas promis le Milanais à François Ier, qu'il avait seulement offert de donner sa fille avec un apanage au duc d'Orléans. Il demandait en retour la main de Jeanne d'Albret pour son fils. Il chargea son ambassadeur, François de Bonvalot, d'ouvrir une négociation à ce sujet. François Ier se crut joué et ne cacha pas sa colère; mais Henri d'Albret et Marguerite témoignèrent d'une joie imprudente.

La rancune de François Ier trouva des satisfactions immédiates; il chercha parmi les ennemis allemands de l'empereur et découvrit un prétendant à la main de Jeanne d'Albret : c'était le duc de Clèves, prince âgé de vingt-quatre ans, dont la sœur allait épouser Henri VIII d'Angleterre, héritier de Charles d'Egmont, dont Charles-Quint n'avait jamais, en vertu des constitutions impériales, voulu reconnaître les titres à la possession

du duché de Gueldre. Pendant que Charles-Quint était en route pour Gand, ce jeune prince, inquiet et désireux de plaire à François Ier, avait demandé secrètement la main de Jeanne d'Albret. Il alla pourtant trouver l'empereur à Gand et en fut très-mal reçu ; Charles-Quint lui reprocha de s'être mis en possession de ses États sans attendre l'investiture impériale. Le duc de Clèves envoya ses agents en France et en Béarn, et François Ier pesa de toutes ses forces sur le roi de Navarre pour le déterminer à accepter un gendre allemand. Il promit d'attaquer l'empereur en Biscaye et en Roussillon en même temps qu'en Italie. On signa à Arras un traité où le roi de France et le duc de Clèves s'engageaient à former une alliance *salvo semper jure sacri imperii* (les Allemands avaient exigé cette réserve). Le même jour fut signé le contrat de mariage de la jeune princesse Jeanne avec le duc. Ce contrat était un vrai traité, car le duc de Clèves et sa femme future s'engageaient à « ne traiter de la querelle du royaume de Navarre sans l'exprès vouloir et consentement du Roy Très-Chrétien et de ses successeurs ». François Ier prenait ainsi ses précautions contre une réconciliation du duc de Clèves et de l'empereur.

Ce coup de politique était hardi : il engageait dans les liens de la France un prince à qui sa naissance faisait une place des plus importantes dans ces régions du Nord, où nous avions toujours besoin de secours contre l'Empire, et à qui son mariage donnait une province sans cesse convoitée par l'Espagne. Albret et Clèves étaient comme deux pôles du royaume de France, ou

plutôt comme deux épées dirigées vers le formidable ennemi qui nous menaçait au nord comme au sud. Il faut bien le reconnaître, la politique française avait été trop occupée de l'Italie; les Valois se sentaient comme entraînés vers les pays du soleil, ils convoitaient le Milanais, le Béarn, bien plus vivement que les électorats ou les Flandres. Le plus noble sang de la France coula en vain en Italie; pour le Béarn, il devait fatalement tomber un jour dans le cercle de l'attraction française : c'était un fruit qu'on pouvait laisser mûrir. Sur la frontière du nord, au contraire, la France trouvait des résistances presque invincibles : c'est là que devait se porter son principal effort; aussi n'est-il pas étonnant que le mariage de Clèves séduisît l'esprit un peu fantasque, mais toujours lucide et patriotique, de François Ier. Henri d'Albret était contraint de dissimuler; il était entré dans la ligue que François Ier préparait contre l'empereur, avec l'électeur de Saxe, parent du duc de Clèves, avec le landgrave de Hesse et le roi de Danemark; il n'en continuait pas moins des négociations secrètes au sujet du mariage de sa fille avec l'Espagne. Il se servait dans cette négociation d'un Navarrais, don Juan Martinez Descurra. Il eut lui-même une entrevue secrète avec Bonvalot le 9 avril 1540, en pleine campagne, près de Watteville. Le Béarnais se plaignit du roi de France, dit qu'il n'avait signé qu'à regret les accords avec le duc de Clèves, que, pour sa fille, on pouvait l'enlever, la soustraire au roi de France; il demanda que le secret le plus absolu fût gardé à l'endroit de sa femme, la reine de Navarre.

On possède toutes les lettres que Bonvalot écrivit à l'empereur pour rendre compte de cette curieuse négociation. Le Béarnais spécifiait pour lui-même la restitution de la Navarre espagnole. Jeanne d'Albret était en ce moment près d'Abbeville avec sa mère ; on devait la mettre à cheval et la mener en Flandre. Charles-Quint hésitait et ne prenait point de parti. « Le génie de Charles-Quint, dit M. de Ruble, se mouvait mal à l'aise au milieu des affaires qui exigeaient une prompte solution. Ce grand homme, opiniâtre dans ses desseins, doué d'une fermeté qui lassait ses ennemis, poussait jusqu'au défaut la lenteur et la circonspection naturelle à la race flamande. A la guerre, en Italie et en Allemagne et deux fois en Provence, il avait échoué par une prudence exagérée. Toujours tiraillé entre sa pénétration et ses larges vues, il était si frappé des arguments pour et contre qu'il ne pouvait se résoudre; il perdait le temps à discuter avec lui-même. Aussi, quand il avait tout prévu, tout combiné, quand il s'était tout dit, l'heure d'agir était souvent passée. » Charles-Quint envoya le traité préparé par Descurra au conseil d'État d'Espagne. Le conseil, n'approuvant pas la restitution de la Navarre, chercha toutes sortes de raisons pour rejeter le traité : l'enlèvement de la princesse était une mesure violente et difficile; les propositions de Descurra n'étaient-elles pas des piéges? pouvait-on compter sur la discrétion de Henri d'Albret vis-à-vis de sa femme et du roi de France? Bref, toute résolution fut ajournée, et, sans décourager entièrement Descurra, on le promena dans un dédale de lenteurs et de délais. Charles-

Quint ne trouva pas sans doute qu'il fût digne de lui de dérober l'héritière de Navarre à la France. Il se préparait à une grande lutte. Soliman allait envahir la Hongrie, les princes de l'Empire étaient divisés, catholiques et protestants étaient prêts à se déchirer. L'empereur était troublé, mais son esprit sérieux répugnait à des moyens peu avouables. Il s'inquiétait des déchirements de la chrétienté, et convoqua la diète de Worms pour tenter, dans une sorte de concile princier, de soutenir l'unité dogmatique chancelante. Cette conférence était en même temps une haute cour de justice impériale et devait trancher notamment l'affaire du duché de Gueldre. On comprend que le duc de Clèves n'y apporta pas les mêmes préoccupations que les docteurs comme Mélanchthon et Jean Eckius, appelés par les princes. Il montrait aux docteurs des lettres mystiques de la reine Marguerite, mais il travaillait surtout à ameuter les princes contre l'empereur. Charles-Quint ordonna à la diète de Worms de se dissoudre; il convoqua une nouvelle diète à Ratisbonne pour le printemps suivant. Il envoya au duc de Clèves une citation où il lui intimait l'ordre de comparaître devant sa personne avant quarante jours, pour lui rendre compte des « inexcusables moyens » par lesquels il occupait et détenait contre les constitutions, droits et lois du saint empire, le duché de Gueldre. Le duc de Clèves dut prendre un parti, il laissa croire qu'il irait à la diète de Ratisbonne et y comparaîtrait en accusé; puis il convoqua inopinément la chambre des états de Dusseldorf, et l'informa qu'il avait signé des conventions matrimo-

niales avec Jeanne d'Albret et sous l'agrément de François Ier. Il prit la poste immédiatement après, déguisé, avec trois amis seulement, et se rendit en France. Il y arriva, sans être arrêté par les officiers de l'Empire, le 20 avril 1551. Le secret du mariage était désormais dévoilé. François Ier et Marguerite de Navarre firent bon accueil au prince Guillaume; mais il était, et à juste titre, inquiet des dispositions du roi de Navarre.

Henri d'Albret était en Béarn; il était parti mécontent de la cour de France et ne cherchait plus qu'à éloigner le mariage avec le duc de Clèves. Il avait trouvé un appui précieux dans les états de Béarn : ceux-ci avaient protesté contre l'alliance avec le prince allemand. Cette curieuse remontrance, conservée aux archives de Pau, est publiée dans les pièces justificatives de l'ouvrage de M. de Ruble. Les états remercient le roi de les consulter, conformément aux anciennes coutumes, sur le mariage de la princesse destinée à porter la couronne de Béarn : « Ledit duc de Clèves est prince de grands biens, ayant en puissance beaucoup d'hommes et sujets de service pour guerre quand besoin serayt, ayant aussi parents et alliés les principaux et les plus grands princes d'Allemagne et électeurs de l'empire. » Les états vont jusqu'à dire qu'au cas de la mort de l'empereur le duc de Clèves, avec l'alliance du roi, aurait quelque chance d'arriver à l'empire; mais ils prévoient que, plus le duc de Clèves serait grand en Allemagne, moins le Béarn aurait chance de voir et conserver sa princesse; les états n'auraient que peu de secours à attendre d'un prince occupé de grands intérêts éloignés, et séparé de la Navarre par

tout le royaume. « Il vaudroit trop mieux, disent-ils à Henri d'Albret, pour la conservation de votre dict État et de vos dicts subjets, que ledit sieur roi (le roi de France) *vous donnast quelqu'ung de son sang que le plus grand prince de la chrétienté.* » Ils lui rappellent qu'il n'a jamais voulu chercher d'autre alliance que celle du roi de France, qu'il a été nourri avec lui, qu'il l'a suivi à Pavie et qu'il y a été pris avec lui : « Vous aviez bien moyen lors de recouvrer votre royaulme par les offres et promesses qui vous feurent faictes dudict empereur. » Les états de Béarn, on le voit dans cette curieuse remontrance, plus français que Henri d'Albret, lui faisaient gloire d'avoir toujours repoussé l'alliance de l'empereur; ils ne donnaient pas seulement une leçon à leur souverain, ils en donnaient une à François Ier en lui montrant ce qu'il devait à la Navarre. S'ils ne voulaient ravoir la Navarre espagnole que de ses mains, ils croyaient avoir le droit de demander un prince de son sang pour perpétuer la lignée souveraine du Béarn.

François Ier, habitué à commander en maître, ne tint aucun compte de cette remontrance : il était plus ardent au mariage du duc de Clèves que le duc lui-même. Il amena le prince au château de Plessis-lez-Tours; la jeune princesse n'avait encore que treize ans, mais elle montra dès cet âge tendre la ténacité de son caractère. Elle ne voulait pas s'exiler dans le Nord; avec l'adresse d'une femme et d'un enfant, elle pria François Ier de ne point la priver du bonheur de rester dans son royaume. Elle fut doucement intraitable. Le roi se fâcha : elle menaça d'entrer au couvent, de se jeter dans un puits;

François Ier tourna sa colère sur madame de Lafayette, gouvernante de la princesse, et sur son gendre, M. de Lavedan; il jura qu'il ferait couper des têtes. Le roi renvoya à la jeune princesse le cardinal de Tournon, le maréchal Annebaut, pour la sermonner. Jeanne savait à demi que son père avait d'autres desseins sur elle; mais elle se sentait délaissée, car Henri d'Albret et la reine Marguerite étaient arrivés et n'avaient pu résister au roi. Chaque jour était une fête nouvelle : le jour même où les fiançailles furent célébrées, Jeanne rédigea une protestation qu'elle fit signer de deux témoins obscurs, familiers de sa maison : « Je désavoue le mariage qu'on veut faire de moy au duc de Clèves... » Le jour du mariage, un peu avant la cérémonie, elle écrivit une nouvelle protestation.

M. de Ruble se demande si ces protestations furent dressées à l'insu de François Ier. « Il y a, dit-il, si peu de franchise dans la politique de ce prince qu'on ne peut percer le mystère. Il est possible qu'elles aient été autorisées par le roi comme un acte de précaution pour le cas où sa politique, qui commandait aujourd'hui l'exécution de ce mariage, commanderait plus tard de le dissoudre. » Les terribles colères du roi contre sa nièce ne prouvent pas grand'chose, car ces éclats s'accordent fort bien avec des desseins secrets. Le roi tenait au consentement de Jeanne; il n'était peut-être pas fâché d'avoir une arme secrète contre le prince allemand. Le mariage ne pouvait être consommé à cause de l'âge de la princesse, et, en deux ou trois ans, tout pouvait changer en Europe.

Le mariage fut un vrai mariage de théâtre ; la sainteté du sacrement fut blessée par des réserves et des dissimulations réciproques. La débile enfant qu'on traînait à l'autel avait une couronne d'or sur la tête et était comme écrasée sous le poids d'un long manteau cramoisi doublé d'hermine et de jupes en toile d'or et d'argent couvertes de pierreries. Elle ne voulut pas marcher à l'autel, et l'on vit alors, sur l'ordre du roi, le grand connétable de Montmorency la saisir et l'y porter. Brantôme raconte que le connétable, honteux du service qu'il venait de rendre, dit en retournant à sa place à ses amis : « C'est fait désormais de ma faveur, adieu lui dis. » La reine Marguerite, qui le détestait, n'avait pu dissimuler sa joie. Tous les ambassadeurs, excepté Bonvalot, assistèrent à cette scène étrange. Après les festins et le bal vint le simulacre du mariage. « Le soir, dit Bordenave, l'historien de Jeanne d'Albret, l'espous fut mené en la chambre et au lict de l'épousée, auquel il mit l'un pié seulement en la présence de l'oncle et des père et mère de la fille et de tous les grands seigneurs et dames de la cour, qui ne bougèrent de là qu'ils n'eurent mis dehors le povre espous pour aller coucher ailleurs; ainsi il n'eut de tout ce mariage que du vent. »

Il restait à conclure des arrangements diplomatiques : le duc de Clèves et sa femme s'engagèrent à ne rien aliéner des États de Navarre, de Béarn, de Bigorre et de Foix, sans l'autorisation du roi de France. Les articles de l'alliance entre François Ier et le duc de Clèves furent l'objet de longs débats : François Ier voulait une alliance

offensive, et les plénipotentiaires du duc, se retranchant derrière les États de Gueldre, de Juliers, de Clèves, cherchaient à la rendre simplement défensive. Le duc repartit pour l'Allemagne sans avoir donné pleine satisfaction au roi et arriva heureusement à Dusseldorf.

II

François Ier travaillait à faire alliance avec Soliman et avec la république de Venise. Antoine Rincon, agent du roi auprès du Grand Turc, était occupé à aller de Turin à Venise pendant les fêtes du mariage de Jeanne d'Albret. Soliman était entré en campagne en Hongrie, et Rincon allait le rejoindre avec un Génois du parti français, César Frégose. Martin du Bellay, seigneur de Langey, qui tenait le Piémont au nom de François Ier, les mit tous deux en garde contre le marquis de Guast, le gouverneur du Milanais. Le bateau qui portait Rincon et Frégose fut attaqué sur le Pò, et les deux agents français furent massacrés.

François Ier demanda justice de cet attentat au droit des gens; Charles-Quint arriva à Milan, et le Pape évoqua l'affaire devant lui en sa qualité de promoteur de la trêve de Nice. L'empereur comparut en personne devant le Pape; il n'avait point ordonné le crime, et promit de faire justice. Il était sur le point de s'embarquer pour Alger. Au moment où les lys s'alliaient au croissant, il se préparait à porter la croix

en Afrique et à délivrer la Méditerranée des pirates qui l'infestaient. On sait l'issue malheureuse de cette noble entreprise; Charles montra après le désastre son intrépidité calme et sa patience ordinaire : la tempête avait détruit presque toute sa flotte et son armée, il revint presque seul à Carthagène, vaincu, non abattu par la fortune. Il lui fallut tout de suite préparer la guerre sur terre, et de tous les côtés à la fois, en Italie, en Roussillon, dans le Luxembourg, dans le Brabant et la Flandre.

Depuis son retour en Allemagne, le duc de Clèves n'avait cessé de réclamer sa femme, il avait monté sa maison. La jeune princesse s'était retirée à Plessis-lez-Tours après la cérémonie. Sa santé était mauvaise, le chagrin lui avait donné la jaunisse : elle eut ensuite des vomissements et des hémorrhagies; sa maigreur était effrayante. Elle essayait de se prendre d'affection pour le mari qu'on lui avait imposé, et lui écrivait quelquefois : « Et pour ce que celuy qui nous garde c'est Dieu, je vous envoye une ensaigne de l'image de celuy où est notre espérance, vous suppliant l'avoir pour agréable; ausy j'envoye deux livres d'heures à ma sœur, mademoiselle de Clèves, que je vous prye luy bailler, atandant que moy-mesme luy en porte. » Nous la voyons déjà dévote et cherchant dans les choses saintes une consolation pour les choses terrestres. Elle vivait isolée, loin des intrigues des cours de France et de Navarre. Son père, reparti pour le Béarn, avait rattaché le fil de ses négociations avec Charles-Quint, il se servait toujours de Descurra et avait fait entrer l'évêque de

Lescar dans des plans qui ne tendaient à rien moins qu'à ouvrir la Guienne aux armées impériales. Le désastre d'Alger vint déranger ces projets : François Ier, qui avait eu vent des intrigues de Henri d'Albret, en profita pour engager entièrement le roi de Navarre dans sa cause; il lui fit les plus belles promesses et envoya le Dauphin, avec une belle armée, dans le Roussillon.

La guerre avait partout recommencé; dans le Nord, le duc de Clèves, après de longues hésitations, avait enfin jeté le gant à l'empereur; le duc d'Orléans et le duc de Guise étaient entrés dans les Flandres; Charles-Quint avait menacé naguère le duc de Clèves « de le rendre le plus pauvre de la chrétienté, disant haut et clair qu'il quitteroit plutôt sa couronne que de luy laisser une poulce de terre ». (*Mémoires* de du Bellay.) Maintenant c'était le duc de Clèves qui, croyant Charles-Quint perdu, disait « qu'il feroit ung trou ès pays de l'empereur dont on parleroit pendant cent ans ».

Les armées alliées du duc d'Orléans et du duc de Clèves vivaient mal ensemble. Les Allemands, campés entre Mézières et Reims, pillaient le pays : on leur avait fait accroire qu'ils marcheraient contre les Turcs; le nom seul de l'empereur valait une armée; ils répugnaient à la pensée qu'il faudrait se battre contre celui qui, dès cette époque, était l'image de la patrie germanique. Les Français eurent des succès si faciles qu'ils ne gardèrent pas bien leurs conquêtes; Antoine de Bourbon prit les places de Flandre sans trouver presque d'obstacle; le duc d'Orléans s'empara de Luxembourg, prit Arlon,

Montmédy, et ne trouva de résistance que devant Thionville. Trompé par de faux rapports qui l'informaient que Charles-Quint allait chercher François Ier dans le midi de la France, il quitta sa conquête et partit en poste pour le Roussillon pour se trouver aux côtés de son père.

De ce moment, tout alla mal dans le Nord. Les mercenaires du duc de Clèves demandaient sans cesse de l'argent ; le duc lui-même ne songeait qu'à se justifier de sa révolte devant les états d'Allemagne. Charles-Quint le ménageait encore, dans l'espoir que Henri VIII, après le supplice de Catherine Howard, pourrait reprendre Anne de Clèves; mais au début de l'année 1543, il se trouva plus libre, quand le roi d'Angleterre signa avec lui un traité d'alliance offensive et défensive contre la France. Granvelle annonça à la Diète que l'empereur allait combattre lui-même contre les Turcs : il demandait seulement quelques semaines, avant de se mettre au service de la chrétienté, pour punir un vassal coupable. Les mombreux amis du duc de Clèves réussirent pour un temps à retenir la colère impériale : on fit une trêve qui fut mal observée, et l'armée du duc de Clèves remporta deux victoires, l'une sur le duc d'Arschot, dans le duché de Juliers, une autre sur le duc de Nassau. François Ier, entré avec trente-cinq mille hommes dans le Hainaut, s'empara de Landrecies. Il prétendait conduire Jeanne d'Albret dans ses États de Clèves au milieu de son armée triomphante. Mais Charles-Quint était arrivé, après avoir traversé l'Italie. Le 22 août, il parut avec une armée formidable pour le temps devant

Dueren, la principale place du duché de Juliers. Les Espagnols (il y en avait dix mille dans son armée) entrèrent par la brèche dans la ville, sous le feu des compagnies hollandaises. La ville fut mise au pillage; l'empereur avait ordonné qu'on respectât les églises, mais le feu qui prit aux maisons mit tout en cendres.

Cet exemple jeta la terreur dans tout le pays : Juliers se rendit, toutes les villes firent leur soumission. Venloo voulait résister, et le siége allait commencer quand arrivèrent au camp impérial le duc de Brunswick et le coadjuteur de l'archevêque de Cologne pour offrir leur médiation entre Charles-Quint et son vassal. François Ier approchait : l'empereur consentit à pardonner au duc de Clèves et à le recevoir. Celui-ci se présenta le lendemain et resta longtemps à genoux devant l'empereur. Charles-Quint le renvoya à Granvelle, qui signa avec le duc le traité de Venloo; le prince rebelle était contraint de livrer deux places en garantie, d'abandonner l'alliance française, de joindre ses troupes à celles de l'empereur, de remettre tous ses États à l'empereur, qui les lui rendait en partie comme fiefs.

Le duc écrivit à François Ier pour lui annoncer les termes du traité : il ajoutait que, renonçant à l'alliance de la France, il revendiquait pourtant sa femme française. François Ier entra dans une grande colère en recevant ces nouvelles; Marguerite, sa sœur, ne dissimula pas sa joie : il lui sembla que sa fille était délivrée. Jeanne d'Albret écrivit elle-même à l'envoyé du prince : elle lui rappela les rigueurs dont on avait usé envers

elle pour lui arracher un consentement à une union contraire à sa volonté. « Je me délibéray prendre mon seul recours à Dieu, lequel m'a faict cette grâce que le seigneur de Clèves a fait contre luy-même chose qui tient le roy et mon père quiètes et deschargés de la volonté et de la promesse qu'ils luy pouvaient sur ce avoir faicte. Ne reste plus que à vous respondre de madicte volonté de laquelle je crois que, qui en demanderoit à monseigneur de Clèves, il sauroit bien que en dire. » Le duc de Clèves n'avait réclamé sa femme que pour la forme, car pendant les événements qui suivirent sa défaite nous le voyons occupé de nouvelles négociations matrimoniales. Pourtant François Ier prétendait le tenir pour engagé à son alliance et se servait de la princesse de Béarn comme d'une arme contre lui. Dans le traité de Crespy (17 et 18 septembre 1544), il fut spécifié que le roi de France ferait délivrer à l'empereur les deux protestations faites par Jeanne d'Albret au moment même de son mariage. Granvelle reçut ces protestations : il n'en fut pas satisfait et demanda une nouvelle déclaration faite devant notaire. La princesse la donna à Alençon : « N'ay voulu ny entendu prendre pour mary ledit duc de Clèves, comme aussi je ne le veulx ni entends prendre pour mary, et ce que j'ai dit de bouche a esté par force et contrainte, tout ainsi qu'il est contenu ausdites protestations, et encore je y persiste. »

L'empereur était à la fois inflexible et timoré; il ne se décidait que lentement et voulait toujours avoir l'excès du droit de son côté. Il exigea que le duc de

Clèves s'adressât au Pape pour faire annuler le mariage religieux. Il fallut aussi que Jeanne renouvelât ses déclarations devant l'autorité ecclésiastique. Elle le fit le jour de Pâques, le 5 avril 1545, avec la plus grande solennité, devant le cardinal de Tournon, l'archevêque de Vienne, les évêques de Coutances, d'Angoulême, de Mâcon, l'ambassadeur de l'empereur, Jehan de Saint-Mauris; la main sur l'Évangile, elle jura qu'elle persévérait dans les sentiments contenus dans ses protestations et déclarations antérieures.

L'empereur et le duc de Clèves entamèrent une négociation avec Rome; on fit confidentiellement valoir auprès du Saint-Père l'intérêt qu'il y avait à donner contentement au duc de Clèves pour le retenir dans la religion catholique, qu'il faisait parfois mine de vouloir quitter. Le 12 octobre, Paul III signa le bref : « Nous dissolvons et séparons toi et Jeanne, nous vous délivrons des liens mutuels du mariage, et nous t'accordons à toi avec une autre femme, à elle avec un autre homme, la licence et faculté de contracter un autre mariage légitime. » Le duc de Clèves demanda immédiatement la main d'une nièce de Charles-Quint. On lui accorda Marie d'Autriche, fille de l'empereur Ferdinand, qu'il épousa le 26 juillet 1546 à Ratisbonne.

Jeanne d'Albret était libre : qui pouvait désormais aspirer à sa main? Son père n'avait jamais renoncé à l'alliance avec Charles-Quint, il caressait toujours le rêve d'une union qui lui rendrait la Navarre espagnole. Quand parut le bref de Paul III, Henri d'Albret fit de nouvelles ouvertures à Saint-Maurice, l'ambassadeur

d'Espagne; elles furent assez froidement reçues. La reine Marguerite entrait dans les projets de son mari, elle faisait assidûment sa cour à la reine, sœur de Charles-Quint. Elle essaya même d'emmener sa fille en Béarn, prétendant que les scandales de la cour de France lui seraient d'un fâcheux exemple. François Ier décida que Jeanne resterait à Plessis-lez-Tours quand sa mère serait en Béarn. Henri d'Albret et Marguerite retournèrent dans leurs États, laissant la princesse de Navarre sous la garde du roi de France.

Les seuls princes français qui pouvaient épouser Jeanne d'Albret étaient le duc d'Orléans, le fils préféré du roi, le duc de Vendôme et le comte d'Aumale, qui devint duc de Guise. François Ier avait de grandes ambitions pour le duc d'Orléans, dont Brantôme dit « qu'il était prompt, bouillant et aimant a faire toujours quelque petit mal..., tout bouillant de guerre, bravant, piaffant, orgueilleux, trop esveillé ». Le duc d'Orléans avait fait une brillante campagne dans le Luxembourg en 1543, mais il s'y était conduit de la façon la plus étrange. A peine maître de Luxembourg, il était entré pour son propre compte en négociation avec les princes allemands et avait protesté de son grand désir de voir « le saint Évangile presché par tout le royaume de France ». Il demandait à entrer dans la confédération germanique. Charles-Quint et François avaient tous deux soufflé sur ces chimères; le premier avait rétabli son autorité dans les duchés de Clèves et de Juliers; le second avait pris lui-même le titre de duc de Luxembourg. Le roi destinait son fils à une fille de l'empereur,

et se promettait le Milanais de cette union; mais le jeune prince, âgé seulement de vingt-trois ans, tomba malade à l'abbaye de Forestmoutiers, près d'Abbeville, et mourut au bout de sept jours de fièvre. François Ier était inconsolable : « Lors il joignit les mains contre le ciel, y adonnant aussi son regard, et dit avec bien grande exclamation : « Mon Dieu, que t'ay-je fait, en quoy t'ai-« je despleu de m'avoir osté celluy par lequel la chrétienté « pouvoit demeurer en perpétuel repos et quiétude, celluy « qui eust nourri la paix et tranquillité entre les princes? » (Lettre de l'ambassadeur d'Espagne.) Charles-Quint écrivit à François Ier une lettre de condoléance, et François Ier lui répondit en « priant Dieu vous donner grâce de n'avoir jamès besoin d'être consolé en tel endroict ny de sentir quelle douleur cest de la perte d'un fils ».

Il y avait toute chance pour que Jeanne d'Albret, qui avait dix années de moins que le duc d'Orléans, épousât ce prince s'il avait vécu, car jamais Charles-Quint n'eût consenti à donner le Milanais en dot à une princesse de sa maison. Restaient le duc de Vendôme et le comte d'Aumale. Le premier, Antoine de Bourbon, gouverneur de Picardie, s'était bien comporté dans la campagne de 1543; mais le comte d'Aumale, son lieutenant, l'avait éclipsé et avait déployé ces qualités qui devaient plus tard l'illustrer comme duc de Guise. Il courtisait la mort, se montrait dans les tranchées vêtu de blanc, avançait jusque sous les murs des villes assiégées : il avait été blessé au siége de Luxembourg.

François Ier n'eut pas le temps de chercher lui-même

un époux pour Jeanne d'Albret. Ses derniers jours furent affligés par la mort accidentelle du comte d'Enghien, le jeune vainqueur de Cérisoles, par les froideurs du Dauphin, dont la maîtresse, Diane de Poitiers, était l'ennemie de la duchesse d'Étampes. Le roi mourut sans faire ses adieux à sa sœur Marguerite, qui était dans le Béarn et qu'il avait toujours aimée d'une affection tyrannique, mais sincère. Henri II, monté sur le trône, dut s'occuper de chercher un mari pour Jeanne d'Albret : rien n'attirait plus la reine de Navarre à la cour de France; le connétable, son ennemi, avait repris le pouvoir avec cette sorte d'âpreté qui succède aux longues disgrâces : Henri II envoya en Béarn le cardinal d'Armagnac, qu'il savait aimé de la maison d'Albret. Le cardinal était chargé de demander la main de Jeanne pour Antoine de Bourbon, mais le comte d'Aumale s'était déja mis sur les rangs. Les deux maisons de Bourbon et de Lorraine se disputèrent la Navarre avant de se disputer la France.

Henri d'Albret alla au sacre du roi avec sa fille, qu'il avait prise en passant à Plessis-lez-Tours : la reine Marguerite, malade, était restée en Poitou. Henri II hésitait; le duc de Vendôme était de plus grande maison, mais Diane de Poitiers travaillait pour la Lorraine. Il consulta Jeanne elle-même : la princesse savait, comme tout le monde, que le frère cadet de François de Lorraine, Claude, marquis de Mayenne, allait épouser Louise de Brézé, fille de Diane de Poitiers; mise en demeure de choisir par le roi entre le prince de Bourbon et le prince de Lorraine, elle se contenta de lui dire :

« Voudriez-vous, monseigneur, que celle qui me doit porter la queue fût ma belle-sœur, et que la fille de madame de Valentinois vînt à me côtoyer? » La leçon était sévère dans la bouche d'une jeune femme, et adressée à celui qui affichait hautement ses amours avec madame de Valentinois. Henri II la prit en bonne part et donna son assentiment au mariage avec le prince de Bourbon. Il y avait une difficulté : le roi de Navarre ne voulait ni de Lorraine ni de Bourbon; il demanda un délai de quelques mois; il vint, quoique travaillé de la goutte, assister au sacre de Henri II et parla d'emmener sa fille. Le roi n'y voulut pas consentir.

Henri d'Albret songeait toujours à une alliance avec Charles-Quint. Il envoya divers agents en Espagne pour sonder le terrain. A défaut d'un prince de la maison d'Autriche, il eût encore préféré le prince de Piémont à un prince français. Charles-Quint appréciait les qualités de la jeune princesse de Navarre; dans un testament qu'il fit le 18 janvier 1540, il en parle à son fils comme d'une épouse « d'un extérieur agréable, vertueuse et parfaitement élevée ». Il lui dit que, s'il ne peut épouser la sœur du roi de France, « il faudrait à mon avis tourner vos regards sur la princesse de Navarre, pourvu que l'on obtînt une renonciation à toutes prétentions sur le royaume de Navarre, et qu'on pût faire sortir de France la princesse ».

Quand le roi de France, revenu d'un voyage en Piémont, fit son entrée solennelle à Lyon, parmi les princesses du cortége, un témoin cite Marguerite de Navarre et sa fille, dans une litière couverte de velours

noir. Antoine de Vendôme se tenait à cheval à la portière. Henri II décida à Lyon que le mariage ne devait plus être retardé. Il écrivit à ce sujet une lettre au connétable, qui était à ce moment à Bordeaux, et qui peut-être l'informait des projets de Henri d'Albret. Il dit au connétable que l'ambassadeur de l'empereur était venu voir la reine de Navarre et le chancelier pour les persuader de rompre le mariage de M. de Vendôme. « Je feré ce que je pouré, afin de fayre les noces ou pour le moyns les fyansailles à Moulins, et vous assure quy les fera ou par amour ou par forse, et si ne le fayt, souvené-vous de ce que je vous dys. »

Moulins était la ville principale du duché de Bourbon; au quinzième siècle, on y avait élevé un grand château; la couronne l'avait confisqué après la condamnation du connétable. C'est là que Henri II avait donné rendez-vous au roi de Navarre. Celui-ci était arrivé en maugréant, voyageant à petites journées. Sa résistance était à bout : sans doute il avait perdu toute espérance du côté de Charles-Quint. Le roi de France lui offrit de l'argent, une rente sur les recettes de Gascogne. Le Béarnais était besoigneux; il sermonna Antoine de Bourbon sur son luxe et ses folies, et il lui recommanda d'adopter les habitudes économes de la cour de Navarre. Le mariage fut célébré le 20 octobre 1548; la jeune princesse ne fut pas cette fois traînée à l'autel. « Vous asure, écrivait Henri II, que je ne say jamais maryé plus joyeuse que sete-sy, et ne fyt jamais que ryre. » Antoine de Bourbon était beau, brave, séduisant; Jeanne d'Albret ne connaissait pas encore

ses défauts. Les longs ennuis de Plessis-lez-Tours allaient finir pour elle, comme les incertitudes qui tourmentaient et fatiguaient son âme délicate. Elle fit certainement bon visage à Pierre de Ronsard, qui lui offrit un épithalame :

Quand mon prince épousa
Jeanne, divine race
Que le ciel composa
Plus belle qu'une Grâce,
Les princesses de France,
Ceintes de lauriers verts,
Toutes d'une cadence
Lui chantèrent ces vers :
O hymen, hyménée,
Hymen, ô hyménée, etc.

Les jeunes époux partirent pour Vendôme; ils y restèrent quelques semaines avant d'aller en Béarn. La reine Marguerite ne jouit qu'un an du bonheur de sa fille : elle mourut le 21 décembre 1549. Elle avait presque regardé comme une mésalliance le mariage de sa fille avec un « sire des fleurs de lys » ; mais elle aimait sa fille d'une affection tendre et la voyait heureuse. Le prince lorrain que Jeanne avait dédaigné allait devenir un des arbitres et maîtres de France; mais la reine de Navarre allait bientôt donner elle-même le jour à celui qui devait triompher des Guise et s'appeler Henri IV.

LOUISE DE COLIGNY

Parmi les grandes dames protestantes qui vécurent pendant les temps les plus troublés de la Réforme, il n'en est pas que l'histoire doive regarder d'un œil plus compatissant que Louise de Coligny, la fille de M. l'amiral, la veuve de M. de Téligny, la veuve de Guillaume le Taciturne. Les nobles figures du seizième siècle sont restées longtemps comme effacées dans le rayonnement du grand siècle qui l'a suivi, et l'école philosophique du siècle suivant, qui n'éprouvait pas de vives sympathies pour les huguenots, n'a pas tenté de les remettre dans le grand jour. L'histoire de la Réforme française, si riche en tragiques souvenirs et en grands caractères, n'a encore été écrite que par fragments, et elle l'a été rarement avec une véritable impartialité.

La femme dont nous avons trouvé dans nos riches archives nationales une correspondance appartient à tous les titres à cette histoire négligée. Pendant bien longtemps, elle n'a été connue que par une biographie de quelques pages, insérée dans les excellents *Mémoires pour servir à l'histoire de la république des Provinces-Unies et des Pays-Bas;* on l'y trouve comme

perdue parmi les biographies des princes d'Orange, de Barneveld, d'Aersens, ambassadeur des Pays-Bas à la cour de France, et de Grotius. Le Père d'Aubry du Maurier, l'auteur de ces Mémoires, avait longtemps représenté la France à la Haye, et avait eu les plus affectueux rapports avec la princesse d'Orange. Ces mémoires naïfs ne sont qu'un souvenir des conversations d'un père avec son fils. Nous retrouvons assez fréquemment le nom de la princesse d'Orange dans les Mémoires et les lettres de Duplessis-Mornay, dans quelques livres du même temps; mais la science historique n'a été mise que très-récemment en possession de documents originaux relatifs à la fille de Coligny. M. Paul Marchegay a publié en 1872, dans le *Bulletin de la Société du protestantisme français,* soixante-huit lettres de cette princesse, qui sont à Thouars, dans le riche chartrier de M. le duc de la Trémoille. Le *Bulletin* donna en 1873 deux lettres adressées par elle aux « illustres et magnifiques seigneurs de Berne ». Nos archives nationales possèdent une partie des lettres, très-longues et très-intéressantes, qu'elle a adressées à Henri de la Tour, vicomte de Turenne, qui devint duc de Bouillon. Ces lettres nous seront d'un précieux secours dans la tâche que nous avons entreprise de rejeter comme un pâle rayon sur une Française du seizième siècle.

I

Il n'est pas étonnant de trouver chez les religionnaires du seizième siècle des familles assez nombreuses pour qu'on puisse les nommer bibliques. Gaspard de Coligny, universellement connu sous le nom de *l'amiral,* eut de sa première femme Charlotte de Laval huit enfants. On avait alors, et l'on a conservé dans tous les pays protestants, l'habitude d'inscrire dans les livres de piété les naissances et les morts. On garde en Hollande un précieux livre d'Heures, imprimé en 1500 [1], qui des mains de Louise de Montmorency était passé dans celles de son second mari, le père de l'amiral, et qui fut depuis continué par l'amiral lui-même. Il y mentionne les dates de son mariage avec Charlotte de Laval et de la naissance de tous ses enfants. Louise vint au monde à Châtillon-sur-Loing, le 28 septembre 1555.

Charlotte de Laval mourut en 1568, quand Louise de Coligny n'avait encore que treize ans; elle avait atteint seize ans quand l'amiral se remaria à la Rochelle avec Jaqueline d'Entremonts, veuve de Claude de Bastarny du Bouchage, baron d'Anthon en Dauphiné, qui avait péri dans l'armée catholique à la bataille de Saint-Denis.

[1] En voici le titre : *Les présentes Heures à l'usage de Paris* furent achevées le XXe jour de juin de l'année mil CCCCC par THIELMAN KERVER pour Guillaume Eustace.

Le second mariage de l'amiral avec une jeune veuve de trente ans n'était sans doute pas de nature à plaire à Louise. Jacqueline d'Entremonts était une riche héritière; elle possédait de nombreux fiefs dans la Bresse, le Dauphiné et la Savoie. Le duc de Savoie était son suzerain : il l'avait vue à regret épouser un seigneur dauphinois; il s'opposa formellement à son mariage avec le puissant amiral. Coligny cherchait-il à se créer un abri sur les frontières de Savoie? La volonté de l'homme le plus énergique ne peut-elle résister aux professions d'amour d'une femme? Coligny fut-il surtout touché du désir de la ramener à la cause protestante, ou ne sut-il pas résister à ces flatteries que la jeunesse repousse avec bien moins d'efforts qu'une vieillesse rude et austère? « Jacquette d'Antremon, courageuse dame, écrit d'Aubigné, prit un tel désir de l'épouser sur sa réputation, que contre les défenses et prescriptions de son duc elle s'en vint à la Rochelle pour être appelée avant de mourir, ainsi qu'elle le disait, la Martia de ce Caton. »

Louise de Coligny ne vit sans doute pas arriver sans quelque effroi une belle-mère enthousiaste, qui s'était échappée sur un petit bateau du Rhône pour épouser le Caton huguenot. L'amiral comprit qu'il devait chercher aussitôt un mari pour sa fille; il « l'aimait tendrement, dit du Maurier, et souhaitait passionnément de la bien placer ». Son choix, on le sait, tomba sur Téligny, qu'il avait élevé et qu'il aimait comme son fils [1].

[1] M. le comte Jules Delaborde a publié d'intéressants détails sur Téligny et sa famille dans le *Bulletin du protestantisme français* (1874).

Les Téligny étaient alliés aux maisons de Montmorency, de Châtillon, de Condé et de la Rochefoucauld. Louis de Téligny, le père de celui qui devait épouser la fille de l'amiral, avait mal mené ses affaires. « Ce fort honnête gentilhomme, dit Brantôme, imita le père en valeur et sagesse, et pour estre tel, il fut en ses jeunes ans guidon de feu monseigneur d'Orléans; dont il s'acquitta si dignement que, pour se faire paraître en cette charge, s'enfonça si fort en de grandes debtes, comme sont coutumiers les jeunes gens, que, ses créditeurs le poursuivant estrangement, fut contraint d'abandonner la France et se retirer à Venise où, de mon temps, je l'ai vu; et si monctroit encore, en sa misère et pauvreté, un courage bon et point encore ravallé. Il y est mort pourtout en cet estat. » L'amiral avait été un second père pour le jeune fils de son ami ruiné, et Charlotte de Laval avait eu pour lui la tendresse d'une mère. Tous les écrivains du temps représentent Charles de Téligny comme un gentilhomme accompli, beau, de douce nature. Il alla voir son père à Venise en 1561 et s'arrêta quelque temps à la cour du duc de Savoie, Philibert-Emmanuel; Coligny le fit nommer en 1562 gentilhomme de sa chambre et lui donna la lieutenance d'une compagnie. La guerre civile éclata la même année, et le prince de Condé dépêcha Téligny au duc de Savoie. Le jeune ambassadeur revint à temps pour prendre part à la bataille de Dreux, et Coligny peu après l'envoya en Angleterre avec des lettres pour la reine Élisabeth et pour Cecil. Quand le prince de Condé eut signé la paix d'Amboise, Coligny retourna

assez mécontent à Châtillon, où Téligny alla le rejoindre.

Pendant la paix de quatre années qui suivit, Téligny fut chargé par Coligny d'une mission dont l'objet est aujourd'hui mystérieux. Il fut dépêché à Constantinople en l'an 1566, avec une suite de seigneurs huguenots, Ville-Conin, Genissac, Longua. « C'est un grand cas, dit Brantôme en parlant à Coligny, qu'un simple seigneur et point souverain, mais pourtant d'un très-haut et ancien lignage, ayt fait trembler tout la chrestienté et remplir de son nom et de sa renommée, tellement qu'alors de l'admiral de France en estoit-il plus parlé que du roy de France. Et si son nom étoit connu parmi les chrestiens, il est allé jusques au Turcz; de telle façon, et il n'y a rien si vray que le grand sultan Soliman, l'un des grandz personnages et capitaines qui régna despuis les Ottomans, un an avant qu'il mourut, l'envoya rechercher d'amitié et accointance, et lui demanda advis comme d'un oracle d'Apolo; et, comme je tiens de bon lieu, ilz avoient quelque intelligence pour faire quelque haute entreprise, que je n'ai jamais pu tirer n'y sçavoir de M. de Téligny, mon grand ami et frère d'alliance, qui fut despesché de M. l'amiral et le seigneur de Ville-Conin à Constantinople, là où ils ne le trouvoient point, car il estoit desjà parti pour son voyage de Siguet (Szygeth), où il mourut. »

Téligny revint sans avoir pu remplir sa mission, ayant eu la douleur de perdre en route son ami Ville-Conin. La Bibliothèque nationale conserve le manuscrit d'une complainte touchante qui fut adressée à ce sujet

à Téligny [1]. Nous n'en citerons que les deux premiers vers :

> O seigneur Téligny, seigneur plein de sagesse,
> De bonté, de vertu et de grande proësse!

Sage, bon, vertueux, ces mots reviennent toujours sur les lèvres de ceux qui parlent de lui. Il était également discret, car le secret de la négociation de Constantinople mourut avec lui. Charles IX demandait un jour à l'amiral, dans un de ces moments où il jouait l'abandon, si Téligny avait cherché à nouer des trames avec le grand sultan pour aider le parti huguenot. L'amiral protesta contre cette accusation et se contenta de dire « que son intervention dans cette affaire n'avait rien eu que de légitime ». (Dépêche de sir Henry Norris à Cecil, 6 avril 1567.) Quelques mois après cet entretien, la guerre civile recommença par l'entreprise faite par les huguenots sur Meaux pour enlever la personne du roi; après la bataille de Saint-Denis, la lutte continue dans les provinces : on se bat et l'on traite en même temps. Ces négociateurs sont : « Telligni, fort agréable à la cour pour ses gentillesses [2] », et le cardinal de Chastillon. Après la bataille de Jarnac et la mort de Condé, l'amiral, chargé d'une responsabilité plus terrible, a sans cesse besoin de Téligny. Trois mois après cette bataille, il écrivait son testament (15 juin 1569), et, comme il prévoyait une fin prochaine, il faisait connaître les desseins qu'il formait sur son élève favori. « Suivant les propos que j'ai tenus à ma fille

[1] Bibliothèque nationale, mss. français, vol. 22561, fol. 32 et suiv.
[2] D'Aubigné, *Histoire universelle*, t. I, p. 227.

aînée, je lui conseille, pour les raisons que je lui ai dites à elle-même, d'épouser M. de Téligny, pour les bonnes et rares parties que je connais en lui. Et, si elle le fait, je ne veux ni user d'autorité ni de commandement de père, seulement je l'avertis que, l'aimant comme elle a peu connaître que je l'aime, je lui donne ce conseil pour ce que je pense que ce sera son bien et contentement; ce que l'on doit plutôt chercher en toutes choses que les grands biens et richesses [1]. »

Louise de Coligny aimait le jeune Téligny; ils s'étaient connus enfants dans la solennelle douceur de Châtillon. Depuis qu'il était sorti de l'adolescence, elle ne le voyait plus qu'entre deux batailles, et les dangers qu'il courait avaient sans doute contribué à imprégner de passion la tendresse un peu tranquille qui naît d'une vie commune. A Moncontour, le régiment de Téligny avait soutenu celui de la Noue, devenu le mari de la jeune Marguerite de Téligny. Il était toujours employé aux négociations qui suivaient les combats, et Biron l'emmena avec lui quand il alla traiter avec le roi et la reine mère.

Un moment on put croire à une paix durable : l'amiral, « pensant avoir trouvé après tant de travaux que repos, prit dessein de se remarier [2] ». Il épousa à la Rochelle Jacqueline d'Entremonts, et peu après, le 26 mai 1571, on célébra dans la même ville les noces de Téligny et de Louise de Coligny, devant Jeanne

[1] *Preuves de l'histoire de l'illustre maison de Coligny*, p. 550, par Du Bouchet. Paris, 1662.

[2] *Mémoires de l'amiral de Chastillon*, p. 119. Paris, 1665.

d'Albret, son fils le roi de Navarre, le prince de Condé, le comte de la Rochefoucauld, le prince de Marcillac, la Noue, le prince Louis de Nassau [1].

L'année suivante, le roi écrivit à l'amiral des lettres caressantes, le conviant à venir à Blois et le priant de s'entremettre pour le mariage de la princesse Marguerite, sa sœur, avec le roi de Navarre; ce mariage était le meilleur moyen d'affermir la paix et la concorde publique. L'amiral se rendit à Blois, mais ce qu'on lui rapporta des menées des Guise le mit en méfiance, et il retourna à Châtillon. Il fit prier le roi par son gendre Téligny de lui permettre d'y retenir quelques soldats pour sa garde. Soit que le bonheur amollît son âme, soit que, malgré son expérience diplomatique, Téligny n'eût point perdu cette fleur de candeur qui convient à la jeunesse, il se faisait sans cesse auprès de l'amiral et des gentilshommes huguenots le garant de la bonne foi royale [2]. Il entretenait son beau-père de grands desseins bien capables de l'émouvoir. Le roi voulait faire la guerre à l'Espagnol; déjà l'on avait fait des ouvertures à Louis de Nassau, qui traitait au nom du prince

[1] Coligny donna pour dot à sa fille cinquante mille livres tournois; attendant le payement de cette somme, il lui constituait une rente de trois mille livres; Téligny lui donnait un douaire de trois mille livres assigné sur sa terre de Lierville en Beauce. Voir : Contrat de mariage de monsieur et madame de Théligny dans *Preuves de l'histoire de la maison de Coligny*, p. 577, par Du Bouchet. Paris, 1662.

[2] Le *Bulletin* a donné une lettre de Coligny au roi, qui finit ainsi : « Sire, pour n'ennuyer point Votre Majesté, j'ai prié M. de Théligny, mon fils, luy dire de bouche ce que je craindrois luy être ennuyeux par une trop longue lettre et pour ce que je sçay aussy qu'il a nécessairement affaire chez soy comme ung nouveau mesnager, qu'il plaise à Votre Majesté luy donner bientôt congé. » (De Chastillon, XIIIe de décembre 1571.)

d'Orange. Les villes des Flandres étaient lasses de l'avarice et de la cruauté de leurs maîtres étrangers; le roi devait mettre Coligny à la tête d'une grande armée. Si la guerre avait une heureuse issue, la France garderait tout le pays entre la Picardie et Anvers; la Hollande, la Zélande et la Frise resteraient au prince d'Orange. Huguenots et catholiques confondraient encore une fois leur sang au service de la France, comme ils l'avaient fait au siége du Havre.

Ces nobles pensées remplissaient Coligny quand il se rendit à Paris pour assister aux noces du roi de Navarre et de Marguerite de Valois. Téligny était heureux de montrer sa jeune femme à la cour; au milieu des danses, des tournois, des fêtes, le roi Charles IX les accablait des témoignages de sa dangereuse affection. Le voile ne tomba pas des yeux de Téligny le jour où l'amiral fut blessé en trois endroits d'une arquebusade tirée par une fenêtre. Le roi feignit une grande colère, et alla voir Coligny, accompagné de la reine mère, de ses frères et d'une suite nombreuse. « Le roi, lit-on dans les *Mémoires de Coligny* [1], à l'abord demanda qu'on fît sortir de la chambre tous les gens de l'amiral, hors Téligny et sa femme. » Le roi et la reine mère voulurent voir et toucher la balle de cuivre qu'on avait extraite d'une des blessures; le roi demanda à l'amiral s'il avait beaucoup souffert quand on lui avait coupé le doigt. L'entretien fut long, affectueux, par moments solennel, quand l'amiral fit allusion à l'affaire de Flandres. Le roi

[1] *Mémoires de l'amiral de Chastillon*, p. 125.

insista pour que l'amiral se fît porter au Louvre. Les huguenots, le roi de Navarre, le prince de Condé, voulaient emmener l'amiral hors de Paris, malgré la gravité de son état; Téligny se fâcha contre eux : « c'était faire injure au roi de révoquer en doute sa parole et sa sincérité [1] ». Quelques gentilshommes demandèrent à passer la nuit pour garder l'amiral. Il rentra lui-même un peu avant minuit avec sa femme en son logis, qui joignait celui de l'amiral.

Louise de Coligny ne devait plus revoir son père : la cloche de Saint-Germain-l'Auxerrois donna, peu d'instants après qu'elle l'eut quitté, le signal de l'horrible massacre. On connaît tous les détails de la fin de l'amiral; on sait moins comment périt Téligny. Jean de la Pise, qui raconte dans son *Histoire d'Orange* l'assassinat de Guillaume le Taciturne, dit en parlant de sa femme : « Quasi mourante en l'excès de sa douleur, elle invoque Dieu qui la fortifie, adresse sa prière au Tout-Puissant, et à voix gémissante, à cœur ardent, les yeux et les mains élevés au ciel : « Mon Dieu, dit-elle, « donne-moi le don de la patience, et de souffrir selon ta « volonté la mort de mon père et de mes deux maris, « tous trois assassinés devant mes yeux. » Ne faut-il voir dans ces lignes qu'un mouvement d'éloquence d'un historien, très-exact pourtant et très-digne de foi, ou la malheureuse jeune femme vit-elle réellement de quelque fenêtre, à la lueur des torches, tuer et son père et son mari? Nous l'ignorons. « On ne connaît même pas

[1] *Mémoires de Coligny*, p. 150.

exactement les détails de la mort de Téligny, — écrit l'auteur du *Tocsain des massacreurs*, la relation la plus détaillée de la Saint-Barthélemy, lequel, pour sa beauté, bonne grâce et savoir, fut espargné de plusieurs qui néanmoins avoient charge de le tuer; mais enfin, s'étant retiré en son grenier, fut meurtri avec aucuns gentilshommes qu'y étoient sauvés [1]. »

Au moment du massacre, la nouvelle femme de l'amiral était à Châtillon; sa grossesse avancée ne lui avait point permis de suivre son mari à Paris. Madame de Téligny alla la rejoindre, et quelques jours après les deux veuves allèrent chercher un asile en Suisse, où elles n'arrivèrent pas sans courir de grands périls.

L'amirale demanda au duc de Savoie la permission de retourner dans ses États. Philibert-Emmanuel refusa d'abord de la recevoir; puis, sur les instances de la comtesse d'Entremonts, mère de l'amirale, il lui permit d'aller habiter son château de Saint-André de Briord. Madame de Téligny fut rejointe à Berne par MM. de Châtillon et d'Andelot. Elle alla ensuite avec ses frères retrouver à Bâle son cousin, M. de Laval, et sa famille. Dans une lettre du 25 avril 1573, elle remercie en noble langage les « puissants et magnifiques seigneurs » de Berne pour l'accueil bienveillant qu'elle a reçu en Suisse avec ses frères après la Saint-Barthélemy.

Deux mois après, le 10 juin 1573, elle leur écrit une nouvelle lettre pour intercéder en faveur de l'amirale,

[1] *Le Tocsain des massacreurs*, p. 77. Reims, 1677.

devenue la prisonnière de Philibert-Emmanuel. On peut trouver étrange que madame de Téligny, qui n'avait encore que dix-huit ans, ait dû étendre sa protection sur sa belle-mère; elle parle modestement à ces messieurs de Berne au nom d'une « famille qui a été nourrie en une affection régulière au bien et au service de leur Estat ». Qu'était-il donc arrivé à l'amirale? Le duc Philibert-Emmanuel, qui la considérait toujours comme sa sujette, l'avait mise sous la garde de la comtesse d'Entremonts; mais, à peine arrivée au château qui devait lui servir de demeure, elle quitte sa mère, et se dirige vers le mont Cenis pour franchir les Alpes et aller à Turin. Elle est arrêtée au pied du col, on lui enlève son enfant et elle est emprisonnée dans le château de Nice. Les seigneurs de Berne et de Bâle intercédèrent en vain en sa faveur; ainsi firent le duc de Saxe et le comte palatin. Le duc de Savoie fit mine d'attribuer la détention de l'amirale à des menées politiques sur lesquelles il ne donna aucune explication [1].

Qu'allait devenir Louise de Coligny? Elle était pour tous un objet de pitié : elle devint bientôt un objet d'admiration. « Cas étrange, dit Brantôme, en ce pays barbare et rude, elle prit telle grâce et telle habitude si vertueuse qu'étant en France de retour, elle se rendit admirable par ses vertus et bonnes grâces, et donna au monde occasion de s'ébahir et de dire, pour l'amour

[1] *La Veuve de l'amiral Coligny*. Paris, 1875. — Rapport présenté à la Société de l'histoire du protestantisme français et approuvé par elle, sur la vie et les mœurs de Madame l'amirale née Jacqueline, comtesse d'Entremonts et de Montbel.

d'elle que les pays durs, agrestes et barbares rendent quelquefois les dames aussi accomplies et gentilles que les autres pays doux, courtois et bons. » Madame de Téligny ne rentra en France qu'après la promulgation de l'édit accordé par Henri III aux réformés en 1577. Elle ne se montra à la cour que pour demander la cassation de l'arrêté rendu contre son père par le parlement de Paris après la Saint-Barthélemy. Elle était pauvre, n'ayant reçu en dot que 3,000 livres de rente, représentées en partie par un petit domaine dans le Gâtinais. Téligny lui avait donné un douaire égal, assigné sur la terre de Lierville en Beauce. Sa petite seigneurie du Gâtinais était voisine de Châtillon, où son frère aîné était rentré.

Les hommes de fer du seizième siècle ne connaissaient guère les longs veuvages. Coligny avait pris une seconde femme; Guillaume d'Orange, après la mort de Charlotte de Bourbon, sa troisième femme, rechercha madame de Téligny et « l'épousa l'an 1583, dit du Maurier, sur la réputation de sa vertu ». Elle n'avait pas eu d'enfant de Téligny; elle venait d'atteindre sa vingt-huitième année. Bien qu'il eût été marié trois fois, Guillaume d'Orange, toujours exposé au poignard des assassins, n'avait auprès de lui qu'un fils, le prince Maurice; l'aîné, enlevé en 1568 par le duc d'Albe, était toujours prisonnier en Espagne. Les trois filles qu'il avait de ses deux premiers mariages, les six filles que lui avait données Charlotte de Bourbon, ne pouvaient continuer son œuvre. Il n'est pas étonnant que, n'ayant encore que cinquante ans, il espérât avoir d'autres

héritiers. Son cœur était tout français : il avait tendrement aimé Charlotte de Bourbon; il voulut reprendre une femme française, bien qu'on essayât de l'en détourner.

Henri III avait trop d'esprit politique pour ne pas appuyer la demande de Guillaume d'Orange, qui enchantait les huguenots et qui pouvait servir les intérêts de la maison de Bourbon. Louise fut conduite par mer à Flessingue, et le mariage fut célébré à Anvers le 12 avril 1583 [1]. Le rôle de la princesse était difficile : la défiance contre la France n'était nulle part aussi vive qu'à Anvers; il n'était sans doute pas aisé de charmer la vie d'un homme qui avait reçu le surnom de Taciturne; enfin dix enfants de trois lits différents composaient une famille où une jeune belle-mère ne pouvait pas établir sans peine son légitime empire. Le prince ne voulut pas exposer longtemps sa femme aux grossièretés des Anversois et l'emmena à Delft en Hollande, où elle fut très-bien accueillie. « Elle a conté naïvement, dit du Maurier, à mon père qu'elle fut fort surprise, arrivant en Hollande, de la différente et rude manière de vivre de ce pays-là à celle de France, et qu'au lieu qu'elle avait coutume d'aller dans un carrosse suspendu à la française, on la mit dans un de ces chariots découverts de Hollande, conduits par un *vourman,* où on la fit asseoir sur une belle planche. »

[1] On trouvera le texte du contrat de mariage dans les *Preuves de l'histoire de l'illustre maison de Coligny,* p. 582. Le prince donnait à sa femme en douaire huit mille livres, « admettant que ladite dame survivra ledit sieur Prince, le château et maison de la ville de Grave, et une autre maison qui lui sera assignée au pays et comté de Hollande ».

La princesse mit au monde, le 28 février 1584, un fils qui reçut les noms de Henri, roi de Navarre, et de Frédéric, roi de Danemark. Au mois de mai arriva à la cour du prince à Delft un jeune Bourguignon de vingt-six ans, nommé Balthazar Gérard, qui prenait le nom de François Guyon et se disait natif de Besançon; il racontait que son père avait été mis à mort comme huguenot et témoignait d'un grand zèle pour la religion réformée. Il se lia avec les domestiques du prince, se trouva aux prêches et aux prières du soir, et se proposa comme messager. « Il s'accosta au prince le 10 de juillet à l'heure du dîner, lui demanda un passe-port d'une voix tremblante et mal assurée, comme remarqua fort bien la princesse, là présente, laquelle demanda au prince qui il était, parce qu'il avait mauvaise mine et contenance; sur quoi le prince lui dit qu'il demandait son passe-port, lequel on lui dépeschait. Durant le dîner, on le vit se promener près de l'écurie, derrière le logis, tirant vers les remparts de la ville : comme le prince, après le repas, voulut sortir, le meurtrier se tenait près de la porte de la salle, lequel, en faisant semblant de lui demander son passe-port, deschargea sur lui l'une des pistoles, chargée de trois balles. Le prince, sentant qu'il était blessé, ne dit autre chose, sinon : Mon Dieu, ayez pitié de mon âme et de ce pauvre peuple [1]. » Peu après, il rendit l'âme en présence de sa sœur, la comtesse de Swartzenberg, et de sa femme.

[1] *Les Lauriers de Nassau*, p. 36, Leyde.

II

La princesse d'Orange était veuve pour la seconde fois. Guillaume le Taciturne avait mis en faisceau les Pays-Bas néerlandais; il avait durant sa vie fait plus de bruit que tous les rois et défié la puissance espagnole. On put croire un moment que son œuvre finirait avec lui : son fils Maurice n'avait encore que dix-sept ans. Il parut que rien ne pourrait résister au duc de Parme, qui d'abord emporta Bruges, Gand, Nimègue, Anvers et quantité d'autres places. L'alliance d'Élisabeth d'Angleterre était presque aussi dangereuse que son amitié. Hohenlohe, qui avait épousé la fille que Guillaume le Taciturne avait eue de sa première femme, Anne d'Egmont, soutint les premiers chocs en attendant que Maurice d'Orange fût en état de venger son père et de faire violence à la fortune. Louise de Coligny était attachée désormais aux Pays-Bas par des liens indissolubles, par le souvenir du Taciturne, par son enfant, par la mémoire de son père et de son premier époux; car la cause réformée ne pouvait triompher en France, si elle était perdue en Hollande. Rien pourtant ne pouvait vaincre sa tendresse pour son pays natal, et il est naturel que, parmi les enfants nombreux de son second mari, son cœur se soit attaché de préférence à ceux qu'il avait eus d'une autre femme française, de « la féconde abbesse », de Charlotte de Bourbon.

On a des lettres écrites, peu après l'assassinat de Guillaume, par sa veuve à Jean de Nassau, un frère du Taciturne, qui avait quitté les Pays-Bas pour vivre dans les terres allemandes de la maison de Nassau [1]. La malheureuse femme demande appui à son beau-frère. Les états généraux, dans leur terreur, avaient élevé Maurice de Nassau à toutes les dignités de son père; mais ils se montraient plus que parcimonieux pour ses autres enfants. « Combien, lui écrit-elle (28 octobre 1584), que j'aie sollicité de tout mon pouvoir ceux qui ont été ordonnés pour la conduite des affaires de la maison, si est-ce que jusques à présent n'en ai pu obtenir aucune réponse. Je fais ce que je puis pour me maintenir avec la dignité de la maison en laquelle j'ai eu cet honneur d'être alliée, et je le ferai encore tant qu'il sera en ma puissance, tant pour mon regard que des petits enfants que j'ai retirés près de moi. Suivant quoi, combien que c'est avec grands frais, même pour la longueur du chemin, j'ai retiré de France quelques moyens sans lesquels il m'eût été du tout impossible de soutenir une telle dépense que celle qu'il me faut faire. » Dans une autre lettre (19 décembre 1584), elle lui écrit qu'elle s'est installée à Leyde avec le petit-neveu et les nièces de Jean de Nassau pour « s'oster du lieu où elle a reçu sa perte ». De là, elle se rendit à Middelbourg en Zélande. « Vos petites-nièces et mon fils, votre petit-neveu, se portent bien... J'espère que Dieu me conservera ce gage, que j'ai si cher, de monseigneur son père;

[1] *Archives et Correspondance de la maison d'Orange-Nassau.*

c'est toute ma consolation et mon unique plaisir... Cette maison est réduite maintenant à un tel point que je ne sais plus comment les enfants et moi avons moyen de nous entretenir selon l'honneur de la maison. » (28 avril 1589.)

Jean de Nassau n'avait sans doute conservé que peu de crédit dans les Pays-Bas; pendant cinq ans, la princesse dut vivre avec ses propres ressources. On différait toujours de payer son douaire (son contrat de mariage lui assignait une rente de 8,000 livres, la jouissance des châteaux de Berg-op-Zoom et de Grave) et les pensions allouées aux enfants de Guillaume.

Faisons connaître les enfants de Charlotte de Bourbon, que la princesse avait adoptés et élevait avec son fils : au moment où Guillaume fut assassiné, l'aînée, Louise-Julienne, n'avait encore que huit ans; Louise de Coligny ne conserva pas auprès d'elle les six filles de Charlotte de Laval. Son mari, toujours préparé à la mort, avait d'avance recommandé la seconde et la sixième à leurs marraines et à leurs parentes. La reine Élisabeth, aussitôt après le crime, écrivit au duc de Montpensier, le grand-père des jeunes orphelins. Elle lui conseilla de confier l'aînée à la fille de Jeanne d'Albret, Catherine de Bourbon, et demanda qu'on lui envoyât la seconde, sa filleule; elle recommandait d'en donner une à la duchesse de Bouillon, une à l'électrice palatine, une à la comtesse de Schwartzbourg. Une d'elles, Flandrine, était déjà auprès de sa tante, Jeanne de Bourbon, abbesse du Paraclet.

Ces prescriptions ne furent pas exactement suivies :

la princesse d'Orange conserva auprès d'elle quatre filles, Louise-Julienne, Élisabeth, Charlotte-Brabantine et la plus jeune, Amélie, qui n'avait, au moment de la mort de son père, que trois ans. Catherine fut donnée à sa marraine, Madame de Schwartzbourg. Ce fut sans doute une douceur pour la pauvre veuve, assiégée de tant de souvenirs affreux, d'être entourée d'un petit peuple d'enfants, de les élever, de parler de la France aux filles d'une princesse de Bourbon. La solitude de Middelbourg eût été trop triste pour la princesse d'Orange, si des devoirs incessants n'avaient rempli sa vie et ne l'avaient arrachée à sa douleur.

Les lettres inédites de Louise de Coligny que l'on conserve dans nos archives nationales ont été écrites dans cette ville : les événements qui y sont mentionnés ne laissent point de doute sur leur date. La princesse d'Orange eut en 1590 et en 1591 une correspondance assez active avec Henri de la Tour, qu'on nommait alors le vicomte de Turenne et qui devait être si connu plus tard sous le nom de duc de Bouillon. Henri de la Tour était de la maison des anciens comtes d'Auvergne : son père était mort à la bataille de Saint-Quentin quand il n'avait encore que trois ans. Il fut élevé à Chantilly auprès de ses grands parents, Anne de Montmorency, connétable de France, et Madeleine de Savoie. Dès dix ans, il fut mené à la cour de Charles IX encore mineur, et devint le compagnon de jeux du roi, du duc d'Anjou et du duc d'Alençon. Il prit part à douze ans à la fameuse retraite de Meaux quand le connétable dut protéger la personne du roi avec les nouvelles levées suisses

contre la cavalerie huguenote. « Je fis comme les autres, écrit-il dans ses Mémoires, me tenant le plus près du roi que je pouvais, mon épée à la main. » Le connétable mourut peu après à la bataille de Saint-Denis, et Henri de la Tour resta auprès de sa grand'mère. Il avait dix-huit ans au moment de la Saint-Barthélemy, et, dit-il, « cet acte inhumain me fit aimer et les personnes et la cause de ceux de la religion, encore que je n'eusse aucune connaissance de leur créance ». Il assista pourtant au siége de la Rochelle et prit sa part de tous les périls et de toutes les occasions. Pendant les lenteurs du siége, il se laissa séduire par le duc d'Alençon, qui, bien que servant dans l'armée royale, méditait de venger la Saint-Barthélemy et avait noué des intelligences avec la Noue qui était dans la place [1]. « Monsieur le duc doncques, le roy de Navarre, monsieur le prince et monsieur la Noue et moi se trouvèrent ensemble et se promirent les princes grande amitié. » Cette conspiration militaire n'eut toutefois pas le temps d'éclater; la paix fut signée, et le camp fut licencié.

Le vicomte de Turenne était pourtant devenu suspect à la cour; il se laissa tomber volontairement dans la disgrâce. Il refusa de s'allier aux Lorrains et d'épouser mademoiselle de Vaudemont, qui depuis fut reine de France. Toutes ses inclinations étaient déjà du côté des huguenots.

Après la nouvelle prise d'armes, il se déclara ouvertement, fit quelque temps la guerre pour son compte

[1] *Mémoires de M. le duc de Bouillon*, p. 21. Paris, 1656.

dans le Quercy, puis alla rejoindre à Moutiers l'armée commandée par Condé et par Monsieur, et les reîtres allemands amenés par le duc Jean Casimir. Il avait arboré l'enseigne blanche des huguenots, malgré les exhortations de Monsieur. Mécontent de Monsieur, il quitta brusquement l'armée pendant les négociations qui s'ouvrirent dès que l'armée rebelle approcha de Paris. Retourné à Turenne, il fit tout à fait profession de la religion comme le roi de Navarre, avec qui il commença à se lier fortement.

Quand le duc de Parme assiégea Cambrai, Monsieur réunit des troupes de secours sur la frontière de Picardie; le vicomte de Turenne quitta l'Auvergne et alla s'offrir à Monsieur « avec 50 gentilshommes de très-bonne qualité, qui ne dédaignaient pas de porter ses casaques orangées de velours, avec force passements d'argent, et les armes dorées par bandes[1] ». Il fut accablé dans une escarmouche et resta trois ans durant le prisonnier du duc de Parme. Le roi fit dire qu'il lui payerait volontiers sa rançon, s'il s'engageait à ne jamais prendre les armes pour ceux de la religion. Il refusa d'abandonner « les Églises persécutées »; les Montmorency lui prêtèrent 53,000 écus pour payer sa rançon; il revint juste en France un jour avant la mort de Monsieur; il alla faire sa cour au roi et au roi de Navarre. « J'étais demeuré près de lui, écrit-il, qui durant les chemins me reprit à diverses fois pour discourir de la grandeur des affaires qui lui allaient tomber sur les bras, de

[1] *Mémoires de Bouillon*, p. 308.

la faiblesse du roy, qui voyait en la puissance de la Ligue la puissance qu'ils pourraient avoir de Rome et d'Espagne, tant d'argent que d'hommes, qu'il était mal assuré de M. de Montmorency, le Dauphiné fort divisé et M. de Lesdiguières ne s'animant jamais en toutes choses avec les résolutions communes, nos places mal garnies et aussi peu fortifiées, qu'on visait à lui pour le rejeter de la succession[1]. »

Ils font ainsi plusieurs lieues, toujours discourant, concluant « que la cause est fondée en la justice humaine, que Dieu la maintiendrait, qu'il fallait quitter tout plaisir ». On se promit un appui éternel. Le roi de Navarre fut sans doute plus entraînant encore que de coutume pour gagner tout à fait un homme dont il connaissait la vaillance, et qui avait, si jeune encore, le corps déjà couturé de blessures. Désormais, le vicomte de Turenne lui appartient. On arrive ainsi à Nérac, et l'on y célèbre ensemble le jeûne « avec une très-grande dévotion ».

A Coutras, Turenne fit l'office de sergent de bataille sous l'œil du roi de Navarre, puis se mit à la tête des cavaliers gascons. Le roi lui rendit avec respect, le soir même de la victoire, le corps de Joyeuse, qui était son proche parent. Les affaires de Henri IV semblèrent presques perdues, quand le duc de Parme le contraignit à lever le siége de Paris. Pendant le siége était arrivé auprès de lui Horace Pallavacini, réfugié pour la religion en Angleterre, et qui avait été dépêché en Alle-

[1] *Mémoires de Bouillon*, p. 323.

magne par la reine Élisabeth pour faire contribuer les princes protestants à une armée pour le roi de France. Il avait mission de proposer à Henri IV d'envoyer une personne de qualité à ces princes pour traiter de cette levée; il nomma du Plessis, de la Noue, ou M. de Châtillon, le fils de l'amiral. Henri IV confia la mission au vicomte de Turenne, bien que celui-ci souffrît beaucoup des suites d'une blessure qu'il avait reçue dans la campagne de 1587, devant le fort Nicole, près d'Aiguillon. Cette négociation, qui fut l'origine de la fortune de Turenne, en ouvrant les voies à son premier mariage avec l'héritière de Henri de la Mark, duc de Bouillon, a une véritable importance historique, et mit au service de la cause royale une armée conduite par Christian, prince d'Anhalt. Louise de Coligny était en mesure de rendre de grands services à Turenne, par ses alliances, sa connaissance des cours et son crédit auprès de tous les princes protestants. Elle se chargea de faire passer à Henri IV, par voie de mer, en Normandie, des nouvelles de son ambassadeur.

Turenne était parti d'abord pour l'Angleterre, accompagné de Pallavicini et de Paul Choars de Buzenval, que Henri IV y envoyait comme ambassadeur ordinaire. La reine Élisabeth avait déjà vu le vicomte quand il avait accompagné le maréchal de Montmorency en Angleterre; elle le reçut avec la plus grande distinction : il était beau, il avait des manières insinuantes, il parlait non-seulement au nom du roi, mais de tous les calvinistes, dont il se regardait comme le représentant. Il s'insinua complétement dans la confiance de la reine,

et flatta ses passions secrètes en n'allant pas remettre au roi Jacques d'Écosse sa lettre de créance pour ce prince, et en se contentant de la lui envoyer, sous le prétexte de ne point retarder son voyage en Allemagne.

Pendant que Turenne était en Angleterre, il reçut plusieurs lettres de la princesse d'Orange; il lui avait fait espérer son arrivée en Hollande, et elle le presse vivement de venir. « Les états, lui écrit-elle le 12 novembre 1590, le défrayeront de toutes ses dépenses tant qu'il sera sur leurs terres; il trouvera des bateaux prêts partout. Je viens à cest heure à l'utilité que vote passage pour icy aportera au service du roy, c'est sans doute qu'il sera très-grand, car si Sa Majesté a envye d'entretenir ces gens icy que je scay qu'ils feront pour vous ce qu'ils ne feront pour nul autre; ils sont un peu ambitieus et veulent que l'on fasse quas d'eux. Je sais par quelques-uns d'eux-mêmes qui me l'ont dit que sy le roi envoyait vers eus quelque seigneur d'otorité qu'ils accorderoyent beaucoup, et si la royne d'ou vous estes à cest heure n'eust été si ombrageuse et que M. de Beauvoyr y eust pu faire un tour, comme souvent je luy ay mandé, je suis asseurée qu'il eussent fait tout jusqu'icy, que si le sieur de Buzenval y viens, il y sera longtemps et il n'y fera guère et une heure de vous fera plus qu'un an de luy. Laissez les donc dire ce qu'ils voudront et passez en ces isles, puisque le service du roy vous y appelle, je m'assure que vous le ferez bien trouver bon à la royne. »

Venant à son particulier, elle insiste pour sa venue : « Voudriez vous montrer si peu d'amytié à une cousine

que vous n'avez vue il y a neuf ou dix ans, et que peut être vous ne verrez jamais de passer si près d'elle sans la voyr; le devoir de bon parent vous y oblyge; depuis que je suis en ces pays, je n'en ay veu nul et puis dire avec vérité que cela m'a fait beaucoup de tort, car il semble à ces gens icy, veu le peu de cas que mes parents et mes amys ont fait de moi depuis mon affliction, que je soye tombée des nues, et cela m'a tellement rendue méprisable parmy eux que vous seriez étonné du peu qu'ils ont fait pour moy; mes frères m'ont manqué et ne se montrent tels qu'ils devroyent en mon endroist, que mon cousin le principal honneur et la gloyre de ma race n'en face de mesme et donnes par votre présence contentement à ceste pauvre cousine que je vous jure, depuis la perte du bien dont la privation me rendra à jamais mysérable, n'avoir senty son cœur emeu de nule joye que par l'espérance que me donnes de votre vue. »

Rarement, je pense, appel plus éloquent ne fut fait à un parent. La princesse est si désireuse de voir un des siens, qu'elle le grandit : elle rehausse ses proportions, elle lui parle de sa gloire; elle l'aime à la fois et l'admire. Il résume en ce moment la France, le bonheur perdu, toutes ses espérances. Le prince Maurice l'effrayait; les mœurs de ses nouveaux parents hollandais ou allemands n'étaient pas faites pour lui plaire beaucoup. On le comprendra bien, si l'on lit ce passage de du Maurier : « M. le prince Maurice a conté à mon père qu'un jour d'hiver, à la Haye, y ayant quantité de princes et de grands seigneurs d'Allemagne de

sa parenté, un jour, ils s'assemblèrent en la principale auberge de la Haye pour s'y divertir; qu'après avoir fait la débauche jusqu'à ne plus voir goutte, un de la compagnie proposa d'éteindre les lumières et de s'entrebattre toute la nuit à coups d'escabelles. Ce qu'ayant exécuté, l'un de ces souverains se trouva un bras rompu, l'autre une jambe cassée, un autre le crâne enfoncé, et que les moins offensés en furent quittes pour avoir d'horribles contusions et les yeux pochés au beurre noir. Après cela, il fallut se mettre tous au lit et se faire panser, ce que le prince sut de maître Luc, son chirurgien, qui était Français et bien expert dans sa profession, et qui fut appelé pour les traiter et leur remettre leurs membres disloqués. Sur cela, M. le prince Maurice disait à mon père, en s'éclatant de rire : Après ce beau et agréable divertissement, messieurs mes parents pouvaient se vanter d'avoir merveilleusement passé leur temps. »

Turenne s'embarqua pour la Hollande avec Pallavicini et Buzenval, et là eut de longues conférences avec le prince Maurice et avec les députés des états. Il demanda à contracter pour le roi un emprunt de trente mille écus d'or pour faire la levée des troupes en Allemagne. Les états offrirent des troupes et se firent prier pour l'argent. Turenne renvoya Buzenval en Angleterre pour rendre compte de ce qu'il avait fait à Élisabeth, et s'embarqua pour Hambourg afin d'aller achever sa mission chez l'électeur de Saxe et chez l'électeur palatin.

Le 29 février 1591, la princesse d'Orange écrit à

Turenne une longue lettre pour lui demander des nouvelles. Elle se plaint de n'avoir rien reçu de lui depuis qu'il avait passé à Utrecht. Un paquet qu'il avait fait passer pour la France s'était perdu ; un autre avait été confié à un bateau marchand qui allait à Dieppe, mais qui s'échoua par le brouillard dans la rivière de Somme. « Mon beau-fils (le prince Maurice) me vient de mander qu'il a nouvelles que vous estes arivé à Dresden. J'en loue Dieu de tout mon cœur et le suplye de bénir tellement vos peynes et votre labeur que bientôt il en puisse revenir le bien que tous les gens de bien en espèrent. »

Le 15 mars, elle n'avait pas encore reçu de nouvelles de son cousin le vicomte de Turenne; elle est occupée de rechercher les moyens de faire toucher pour lui de l'argent. Elle lui donne des nouvelles du roi : « Vous verrez par une lettre que je vous envoye comme notre roy se hasarde toujours. Dieu le nous préserve et tous ses bons sentiments. Je viens de recevoir une lettre de M. le prince Dombes, qui me mande que les affayres du roy commancent à prospérer plus qu'ils n'ont fait en Bretagne. »

Louise de Coligny aimait sa retraite de Middelbourg : on peut deviner à certaines confidences de du Maurier que si le prince Maurice lui rendait les respects qu'il lui devait, il était économe de son affection. Maurice ne voyait dans le fils de la princesse d'Orange qu'un héritier du Taciturne; cet enfant pouvait être appelé à prendre sa place, si lui-même tombait sous une balle ou sous le poignard. On parlait sans cesse de le prendre à

sa mère : celle-ci gagnait du temps, elle ne voulait pas le mener en Hollande ; il lui semblait que son fils était plus à elle dans la petite presqu'île de Zélande. Elle confiait ainsi ses alarmes à son parent :

« Mon frère par la commodité de M. de La Tour, il faut que je vous découvre mes peynes comme à celui seul du conseil de qui je veux dépendre; cette lettre sera donc pour moy, vous ayant envoyé hyer par la voye de Coulongne (Cologne) tout ce que nous sçavons icy de France ; or je vous diray donc que vous sçaves la promesse qui nous a esté fayte pour regard de mon fils, cependant je découvre que l'on a eu égard seulement à ne rien refuser au roy ny à vous, et à me donner aussy quelque contentement pour me fayre toujours couler le temps, et se promet que ne réussira rien de cela, parce que l'on dit que ceste promesse vous a esté conditionnée lorsque la France serait en repos, et, ne voyant pas d'apparence à cela, ils sont à me persuader que cela ne me doit empescher d'aler en Holande, et me pressent et solicitent fort, et j'ay sçeu par ung qui le sçait très-bien, de qui je l'ay tiré par artifice, que, lorsque je seré en Holande, il ne faut pas que je face estat d'en partir, et que l'on fera nestre toujours quelque occasion (avec ce qu'il y a apparence que nos misères de France en produiront assez) pour s'excuzer au roy de leser aler mon fils; je suis à cest heure à combattre donc pour n'aler point là, bien que leur dye (dise) tousjours que j'yré, mais il me survient tousjours quelque difficulté ; enfin ils découvriront bien que c'est que je n'en ay pas envye, s'ils ne vous plaist m'y aider par ce moyen, m'escrivant

une lettre que je pense montrer, par laquelle, disant que vous avez entendu par le sieur de la Tour que je veux aler en Holande, vous me pries de suspendre cette résolution jusqu'à ce que vous soyez de retour, parce que vous avez fait entendre au roy que j'estois icy en quelque chose utile pour son service, mesmement durant vostre négociation pour recevoir icy, et vous envoyer les comandemens qu'il luy playra vous faire. »

Son projet était de se retirer à Orange avec son jeune fils, et l'on ne peut s'étonner qu'il ne pût convenir au prince Maurice ni aux états de donner à la France un gage aussi précieux qu'un prince d'Orange et de le livrer entièrement aux influences françaises. Les Espagnols qui étaient en Provence avaient été presque tous défaits, et la principauté d'Orange était aux Nassau; mais elle était bien loin de la Hollande, et la France était profondément troublée. Louise supplie le vicomte de Turenne de revenir en France par les Pays-Bas; elle ira le voir au lieu où il voudra. « Votre beau jugement, écrit-elle, résoudra, s'il lui plait, les troubles de mon esprit pour prendre la résolution que me conseilleres soit pour demeurer en ces pays, soit pour me retirer ailleurs. »

Peu après avoir écrit cette lettre, Louise de Coligny eut la visite de sa cousine d'Andelot, « qui est certes une des plus honneste et sage fille du monde », qui lui servit de prétexte pour différer d'aller en Hollande. On lui assigna toutefois le mois de mai pour aller à la Haye « avizer aux affayres de cette mayson, invention que seulement on a trouvée pour m'y activer, car je sais

qu'en ce temps icy, on n'y pense donner aucun ordre ». (Lettre du 29 mars.) J'extrais ce passage d'un post-scriptum à la lettre précédente, qui avait été retournée à Middelbourg à cause du départ d'un messager : « Nous n'avons point sceu des nouvelles de France depuis le passage de M. de la Tour, sinon de la prise de Fecan (Fécamp), de quoy M. de Hollat a pensé enrager, car on l'avoit fait venir avec un très-beau secours, et cependant on fit la composition peu devant sa venue, à ce qu'aucuns disent assez mal à propos. Le bruit vient de tous côtés que Chartres est au roy, mais à cause du vent contrayre, on n'en peut encore bien sçavoir la vérité; le duc de Parme est encore à Bruxelles et se haste assez lentement pour aller en France, mais tousjours ses forces s'aprestent et beaucoup ont opinion qui (qu'il) regarde ce que vous ferez et le chemin que prendres à votre retour pour empescher s'il peut vostre passage; mais je sais que le sieur Buzenval vous avertit plus particulièrement de telles affayres et du bon chemin où sont celles pour lesquelles l'avez layssé. Ces gens ici feront pour vous plus qu'ils ne feroyent pour personne du monde pour la bonne odeur qu'ils ont prise de vous à votre passage. »

La nouvelle de la prise de Chartres était fausse, car le 19 avril elle écrit à Turenne : « Je vous diray que de Dyepe (Dieppe) on m'escrit du 16 de ce mois que ceux qui venoyent de Chartres assuroyent avoir veu les otages que ceus de dedans avoyent envoyes au roy, avec promesse de lui rendre la ville s'y dans le dit jour du 16 ils n'avoyent secours : mon beau-fils est party aujour-

d'hui dicy en intention d'estre bien tost aux champs et faire parler de luy cest été. Je ne vous puis dyr combien il se sent heureus et honoré de vous avoir veu de l'assurance que luy aves donnée que vous l'aymes; il m'a parlé du fait de son petit frère (le jeune fils de Louise de Coligny) et m'a promis qu'il ne manqueroit point à la promesse qu'il vous a fayte, de quoy j'ay tiré une lettre de luy qu'il a escrite au roy pour responce à celle dont Sa Majesté l'a honoré. » Sous cette garantie, la princesse annonce à Turenne qu'elle a promis au prince Maurice d'aller en Hollande suivant ses désirs. La promesse dont il est ici question est révélée dans les lignes suivantes : « Je luy disois (au prince Maurice) que je ne pensois pas que le roy mandast son frère jusqu'à ce que soyes auprès de lui. » Ainsi Henri IV demandait qu'on lui envoyât le jeune fils de Guillaume le Taciturne, et le prince Maurice semblait résigné à cette séparation.

A ce moment, la princesse dit qu'elle n'a encore reçu qu'une lettre de Turenne, depuis que celui-ci a quitté Utrecht; elle ne sait qu'indirectement qu'il était arrivé à Francfort en bonne santé. Elle avait promis à Turenne de lui écrire toutes les semaines; malheureusement toutes ses lettres n'ont pas été conservées. A la fin de mai, elle lui donne des nouvelles de M. du Plessis, qui était à la Rochelle et qui s'apprêtait à rejoindre le roi. Son beau-fils, le prince Maurice, était parti de la Haye pour se mettre en campagne avec de belles troupes; le duc de Parme ne remuait point encore.

« Ma cousine d'Andelot est partie depuis quatre jours, sa présence m'a fait couler icy deux mois beaucoup plus

doucement que je ne l'eusse fait, mais à cest heure je racheteré, s'ay-je peur, d'une longue pénitence la joie et le contentement de deux mois d'une cousine et de huit jours d'un cousin, c'est le seul auquel depuis sept ans j'ay participé. Je crains bien que ne sois pas pres de les revoir, cependant vives assuré, je vous suplye, que rien est sous le ciel si religieusement gardé que l'affection et parfayte amitié de votre misérable cousine, laquelle ne finira qu'avec sa vie. Je vous bayse légions de fois les mains. »

Quelles tristes langueurs laissent deviner ces effusions d'une âme émue, pour ainsi dire prisonnière, exilée, sans confident! Les affaires publiques l'occupent, la passionnent, mais ne suffisent pas à la remplir. « Tout bruit de votre belle armée, dit-elle pourtant, et ce dit que commencerés à marcher cette semayne... O Dieu, qui me tarde que je voye cette nouvelle certene! » Elle s'accroche toujours à l'espérance de revoir un moment son cousin. Elle lui donne sans cesse des nouvelles des affaires d'argent, dont le soin avait été laissé à M. de Buzenval. Chaque État avait une part à payer; elle s'occupe particulièrement de la contribution de la Zélande. Elle lui parle des desseins du duc de Parme, « qui sont encore sy secrets que l'on ne peut asseoir nul jugement de ce qu'il veult fayre; car une fois y fait des préparatifs pour assiéger une ville et puis tout s'évanouit; un autre on dit que c'est pour donner en une des îles de Zélande, de quoi souvent je suys en alarme; à cet instant (30 mai) on a nouvelles icy qu'il est parti de Bruxelles avec quinze cents chevaux et quatre mille hommes de pied, et qu'il tient le chemin de Gueldres

pour traverser les entreprinses de mon beau fils. Ceux du conseil dicy viennent aussy de recevoir lettres de Calais par lesquelles on leur mande que le commandeur de la Fère a esté tué d'un coup de hallebarde par le curé de la ville, et que depuis le duc de Meyne a mis la ville entre les mains du duc de Parme, qui y a fait entrer garnison espagnole, de quoi tous les catholiques de ces contrées-là murmurent extrêmement. » Elle se dépite à l'idée que Turenne, à ce qu'on l'assure, ne pourra marcher avant le commencement d'août. « Si j'étois homme, pour certain j'eusse déjà présenté mille combats. » Elle pense toujours à aller à Orange, apprenant que M. de Lesdiguières fait heureusement la guerre dans ce quartier; mais elle ne veut rien décider avant que Turenne ne soit retourné auprès de Henri IV. « Je ne me veux résoudre à chose du monde, ni employer personne pour mon fils ni pour moy jusqu'ici que Dieu vous ait rendu auprès du roy, car je ne veus pas que nous tenions et soyons obligés à autre que de vous. » (31 mai.)

Turenne avait rencontré toute sorte de difficultés dans sa mission; le 17 juin 1591, il demandait au comte Jean de Nassau de nouveaux secours pécuniaires pour conduire les troupes allemandes en France. Il le priait d'user de son autorité dans ce but auprès de Églises de Cologue, d'Aix, de Francfort, de faire des arrangements avec les évêques de Paderborn et d'Osnabruck. « J'espère, disait-il, dans trois ou cinq semaines avoir une belle armée sur pied [1]. » Turenne et Anhalt se mirent

[1] Archives de Nassau, t. I, p. 167.

enfin en route et amenèrent à Henri IV cinq mille cinq cents chevaux et onze mille hommes de pied. Le roi, qui venait de prendre Noyon, vint au-devant de Turenne et passa la revue des nouvelles levées dans la plaine de Vandy (28 septembre 1591).

Nous n'avons pas à raconter la fin de la guerre civile. Le roi récompensa les services de Turenne en facilitant son mariage avec l'héritière de Henri, duc de Bouillon, et souverain de Sedan; celle-ci était cousine germaine de mademoiselle de Nassau. Henri de la Tour prit désormais le nom de duc de Bouillon. La princesse d'Orange profita de la paix pour venir en France : son jeune fils avait été confié à Scaliger et faisait ses études à Leyde. Henri IV traita la princesse avec les plus grands égards; elle amenait ses deux belles-filles, devenues pour ainsi dire ses filles, Charlotte et Élisabeth, heureuse d'échanger l'ennui de Middelbourg contre les plaisirs de la première cour du monde. Leur sœur aînée, Louise-Julienne, épousa en 1593 l'électeur palatin. On a une lettre du 5 octobre 1594 adressée par le prince de Condé au comte Maurice, et dans laquelle il recommande le mariage du duc de Bouillon, devenu veuf, avec la comtesse Élisabeth. Louise de Coligny fit sans doute tout ce qui était en son pouvoir pour amener ce mariage. La princesse d'Orange dut retourner en Hollande avec les deux jeunes princesses, et peu après Henri IV fit demander la main d'Élisabeth pour le duc de Bouillon. Le mariage fut célébré le 15 avril 1595 à la Haye.

Devenue Française par son mariage, la jeune duchesse de Bouillon travailla avec la princesse d'Orange à faire

faire à sa sœur un mariage français. Cette sœur, aimable, si charmante que le sévère prince Maurice ne l'appelait que « ma belle Brabant » (elle se nommait Charlotte-Brabantine), fixa son choix sur un cousin germain du duc de Bouillon, comme lui protestant, oncle du prince de Condé, Claude de la Trémoille. Le duc de Bouillon demanda pour lui la main de la comtesse Charlotte au comte Jean, le chef de la maison de Nassau [1]. Henri IV eut lieu d'être mécontent que cette demande de mariage fût faite directement; le duc de Bouillon semblait traiter avec le comte Jean de Nassau comme un prince souverain avec un autre prince souverain. Il parlait, au nom des Églises protestantes de France, à un des chefs du parti protestant allemand. Henri IV ne crut pas toutefois devoir faire obstacle au mariage.

La princesse d'Orange saisit avec empressement une nouvelle occasion de retourner en France : cette fois elle amena son fils Henri, âgé alors de quatorze ans. Elle débarqua à Dieppe, le mariage se fit à Châtellerault, où était à ce moment l'assemblée des Églises réformées; puis la princesse d'Orange se rendit à Thouars avec les nouveaux époux. Elle alla saluer le roi à Nantes et y resta avec la duchesse de Bouillon et la duchesse de la Trémoille pendant toute la durée des négociations, qui se terminèrent par le fameux édit. La princesse ne se fixa auprès d'aucune de ses filles, mais elle ne cessa de s'occuper d'elles avec un soin tout maternel. Sa correspondance avec la duchesse de la Trémoille montre une

[1] Lettre du 21 juillet 1597. Archives de la maison de Nassau.

vraie « grand'maman », qui se complaît aux détails des grossesses, des accouchements, des nourrices, comme la plus simple bourgeoise, gaie par moments et gaillarde, comme dans cette lettre qu'elle écrit de Paris à la duchesse de la Trémoille qui vient d'avoir son premier enfant : « Ma fille, un fils, j'en pleure de joie. Enfin je n'ai point de parole pour vous représenter mon contentement... Vraiment vous avez bien de l'avantage sur toutes vos sœurs d'avoir si bien commencé et si promptement. Quoi! dix jours après être mariée! Pour certain, je crois que c'est du jour où nous déjeunâmes si bien sur votre lit. »

III

Louise de Coligny resta en France depuis 1598 jusqu'en 1603; la douceur de ces cinq années, que peuvent comprendre seulement ceux qui ont vécu longtemps hors de leur pays, ne fut pas sans quelque amertume. En premier lieu, elle ne put garder auprès d'elle son fils Henri. Elle s'était flattée d'obtenir pour lui, par la faveur de Henri IV, un grand établissement en France : elle le produisait à la cour. « J'ai dit à M. de Domarville (le gouverneur du jeune prince) qu'il vous mande le ballet dont votre petit frère a été et où il a triomphé. » (Lettre du 15 décembre 1598.) Messieurs des états ne se souciaient point que le neveu du comte Maurice devînt un

courtisan français; ils le rappelèrent pour qu'il prît part aux opérations militaires de 1599. « Je suis si interdite, écrit la pauvre mère, du partement de votre frère que je ne sais ce que fais. » Elle est embarrassée d'argent, et ne sait comment l'équiper. « Je ne pense plus qu'au moyen de le faire retourner avec quelque lustre et moyen de servir sa patrie, de façon que je ne parle à cette heure qu'hommes, armes et chevaux; et pour ce faire, je vous laisse à penser s'il me faut trouver de l'argent, à quoi me fait un extrême besoin celui que me doit votre bon mari... il y va de l'honneur et de la réputation de votre cher frère, car messieurs des états me prient instamment qu'il leur amène une bonne troupe. » Elle dit adieu à son fils à Vigny, château situé près de Pontoise, qui était alors aux Montmorency.

Séparée de son fils, Louise de Coligny ne trouva pas toujours des consolations dans les familles auxquelles s'étaient alliées ses filles. Le duc de Bouillon, celui qui avait un moment ravi son enthousiasme, avait beaucoup d'esprit, sa correspondance en fait foi; mais il avait l'humeur inquiète, changeante, tournée à l'intrigue : il était peu sûr. La gloire de Henri IV l'aveuglait et par moments l'offusquait; il ne se croyait jamais assez payé de ses services. Il avait pris un empire souverain sur sa femme et sur les la Trémoille. Il chercha à persuader aux deux sœurs que la princesse d'Orange, aveuglée par son amour maternel et trop désireuse de plaire à Henri IV, avait trop d'humilité en face de la maîtresse du roi; qu'elle faisait aussi à la cour trop bon marché de sa qualité de princesse d'Orange-Nassau. Louise de

Coligny se défendit avec autant de bonté que de dignité. Elle avait de grandes obligations à Henri IV, qui l'avait aidée à faire casser l'infâme arrêt rendu par le Parlement contre Coligny, qui caressait de grands desseins pour le neveu du prince Maurice, qui appuyait les démarches qu'elle faisait pour obtenir la mise en liberté de Jacqueline d'Entremonts, la victime du duc de Savoie. Si la reine faisait, comme on disait alors, bonne chère à la marquise de Verneuil, la favorite du jour, il n'appartenait point à la princesse d'Orange de se montrer plus sévère. Celle-ci était sans cesse conviée à la cour par les commandements du roi et de la reine. Sa place ne laissait pas d'y être difficile, mais son esprit se tenait au-dessus de méchantes questions d'étiquette. « Je n'ai garde, écrivait-elle, d'en faire de grands cancans, car ce serait cela qui serait bien préjudiciable, sachant bien qu'il y a ces quatre maisons (Longueville, Lorraine, Montpensier, Nemours) qui tiennent rang en France, qui sont si proches au roi qu'il ne donnera jamais d'avis à leur désavantage. » Elle évitait donc, surtout ne devant pas rester toujours à la cour de France, toutes les occasions qui pouvaient donner lieu à des luttes de préséance. Elle feignait de ne pas apercevoir les petites usurpations de mademoiselle de Guise, la fille du Balafré. « Ma fille, écrivait-elle à la duchesse de la Trémoille, je me souviendrai toujours fort bien de qui j'ai eu l'honneur d'avoir été femme et fille. » Elle avait connu d'autres angoisses que celles des places à la table de la reine et des passages des portes. Elle aimait la compagnie du roi qui trouvait moyen de réjouir sa tris-

tesse, et Henri IV était heureux de la voir auprès de sa nouvelle épouse. Dans les lettres où elle raconte sa vie à la cour, on sent bien qu'elle se défend moins contre ses filles que contre le duc de Bouillon : elle ne le nomme point, mais elle sait qui cherche à lui nuire dans l'esprit de ses enfants. Elle n'use jamais de représailles et ne parle point des hommages presque amoureux que le duc de Bouillon rend à la marquise de Verneuil, bien qu'elle sache que la duchesse de Bouillon s'en inquiète. Elle est pour ses deux filles une mère toujours tendre, sensée, pleine d'indulgence; mais on devine que de nouveaux sentiments ont pris la place de ceux que le vicomte de Turenne lui avait autrefois inspirés.

Le duc de Bouillon apportait dans la politique le même esprit tracassier que dans sa famille. Il est rare que l'on juge bien ses contemporains, surtout ceux qu'on a connus pauvres, désespérés, à qui l'on a prêté un secours qu'on a cru nécessaire. Bouillon ne voyait dans le Béarnais qu'un apostat et un ingrat; il semble étrange pourtant qu'il n'ait pas été entraîné par la grandeur familière de ce roi dont les paroles émeuvent encore aujourd'hui tout cœur français. « Il ne faut plus faire de distinction de catholiques et huguenots, mais il faut que tous soient bons Français. » Cette politique n'était pas comprise de Bouillon, et pendant la fin de son séjour en France la princesse d'Orange eut le chagrin de le voir mêlé plus qu'il ne fallait aux intrigues de Biron. Elle quitta la France à la fin de 1602 pour retourner à la Haye. Après l'exécution de Biron, le roi,

persuadé que Bouillon était d'intelligence avec lui, lui commanda de venir le trouver; Bouillon fut alarmé : il alla se présenter à Castres, devant la cour de justice destinée à ceux de la religion, et prit acte de sa comparution. Le roi entra dans une grande colère : il fit venir Duplessis-Mornay, qui le calma. Pouvait-on croire que Bouillon, qui avait peu d'années auparavant négocié en Angleterre et en Hollande un traité de ligue offensive et défensive contre l'Espagne, fût maintenant en alliance avec les ennemis de la religion? Le prince Maurice, en apprenant l'accusation portée contre Bouillon, s'exprimait avec la plus grande énergie sur la « queue » de la conspiration de Biron. « Il déplore infiniment, écrivait M. de Buzenval, l'ambassadeur de France, à M. de Villeroy, le malheur de ce sien allié, encore qu'il se soit rendu incapable d'être plaint et à plus forte raison d'être aydé et assisté des siens. » Bouillon s'était décidé à sortir de France : il passa par Genève et se retira à Heidelberg, chez son beau-frère, l'électeur palatin. M. de Buzenval écrivait à M. de Villeroy : « Je vous avois dit dans ma dernière qu'il n'y avoit pour lors aucunes nouvelles ny lettres de M. de Bouillon depuis son arrivée à Heidelberg; mais trois jours après on a receu du 8e de ce mois, non M. le prince Maurice ny MM. les États, mais seulement madame la princesse d'Orange qui me les a communiquées. C'est une lettre de compliments, par le style de laquelle il est aisé à juger qu'il ne luy escrit pas confidemment comme il a fait autrefois. Il dit que c'est la première princesse étrangère à laquelle il ait rendu ce devoir depuis sa disgrâce, comme n'ayant eu

d'autre but que de faire paraître son innocence par le peu de recherche de ses amis et d'ayde foraine, et n'y préparant autres armes que celles de la justice [1]. » Bouillon trouva les états et le prince Maurice peu sensibles à son infortune; il essaya vainement de remuer le roi Jacques d'Angleterre en sa faveur. Dans un moment de tristesse, il écrivait en Hollande : « Au moins, si mon sort me porte par-delà, j'espère qu'on ne me refusera pas une picque en quelque régiment. » Son beau-frère la Trémoille lui resta complétement fidèle. Il intercéda fortement auprès du prince Maurice en sa faveur. Il était si convaincu de l'innocence de Bouillon qu'il ne voulut plus reparaître devant le roi.

Sully vint le visiter à Thouars, lui parla des desseins du roi sur les Pays-Bas, couvrant les menaces sous les caresses. La Trémoille tomba malade; il mourut en chrétien au mois d'octobre 1604. « Sa tête, dit brièvement Sully, ôta une tête aux séditieux. » (*Mémoires de Sully.*) Ces paroles sont trop sévères. Il est bien vrai qu'un peu avant sa mort la Trémoille écrivait au comte Jean de Nassau pour lui affirmer l'innocence du duc de Bouillon : « Les vraies causes de sa défaveur étant l'honneur et la gloire de Dieu, j'estime que vous serez d'autant plus affectionné d'agréer son bon droit, qui a besoin de *remèdes forts,* car les moindres ne sont suffisants [2] ». Jean de Nassau et six princes allemands intercédèrent en effet collectivement auprès de Henri IV en faveur de Bouillon, qui lui-même envoya, peu après la mort de la

[1] *Correspondance de M. de Buzenval,* p. 387.
[2] Archives de Nassau, lettre de juillet 1613.

Trémoille, un mémoire justificatif au roi, où il traitait les accusations portées contre lui d'ordures, d'horreurs, d'énormités. Il prenait à témoin le « scrutateur des cœurs », il se défendait d'avoir voulu faire des levées, armer ceux de la religion, ni traiter avec le duc de Savoie et le roi d'Espagne [1].

Le roi fut sans doute ému de pitié par la mort de la Trémoille, par la désolation de la « belle Brabant », qui restait veuve avec six enfants; il ne voulait que disloquer les grandes familles huguenotes, la mort s'en chargeait pour lui. Pour la princesse d'Orange, elle ne cessait de donner les meilleurs conseils à la duchesse de la Trémoille. « Le meilleur remède est le temps, la patience et l'humilité de M. de Bouillon. Mon opinion et celle de tous ceux de deçà est telle, et que s'il en recherche d'autres, il ruinera plus ses affaires qu'il ne les avancera. » (Lettre du 5 mars 1603, de la Haye.) Le roi finit par pardonner à Bouillon; il avait une respectueuse tendresse pour la princesse d'Orange; il voulait ménager les princes allemands; il attachait un grand prix à l'amitié des Nassau; il savait être sévère, il savait aussi être généreux.

Les douleurs de la duchesse de la Trémoille, les inquiétudes des Bouillon n'étaient pas les seuls ennuis de la princesse d'Orange; ce fils qu'elle avait élevé avec tant de soins, pour qui elle cherchait une femme française, lui échappait de plus en plus. Dès son enfance, elle s'étonnait de ses « opiniâtretés de Nassau »; le Nas-

[1] Archives de Nassau, lettre de décembre 1604.

sau était devenu complet. « Mon fils ne danse plus que des allemandes, vous n'avez jamais rien vu tant sur la gravité ; je pense qu'il a appris cela en la Germanie. » Elle était seule ; le prince Maurice, plus taciturne que son père, ne mêlait aucune tendresse au respect qu'il lui portait. Peut-être ne lui pardonnait-il pas d'avoir peu encouragé le projet qu'il avait eu de mettre la couronne sur sa tête. Maurice, quand il n'était pas à la guerre ou ne jouait pas aux échecs, allait voir « sa dame », qui vivait paisiblement avec ses deux petits enfants.

Un moment, la princesse s'amusa de la folie du comte d'Egmont, qui osa lui parler d'un troisième mariage. C'était le fils de l'illustre victime des Espagnols. « Il est plus fou que jamais. Il s'est proposé un voyage aux Indes, là où il dit qu'il sera receu roi, a fait déjà toutes les lois de son royaume, donné toutes les charges et offices. Il ne lui manque qu'une femme. Sans vanité, si j'y voulois entendre, je crois bien que je serois la première refusant ce beau royaume imaginaire. » Louise de Coligny n'avait jamais été régulièrement belle, mais elle avait le plus grand air. Un portrait peint par Miereveld la montre avec un bonnet de veuve à la Marie Stuart, un col montant, les cheveux relevés et crêpés; l'œil est cerné, timide et un peu défiant; le nez long, et nettement tracé, rappelle M. l'amiral; la bouche fine, sinueuse, ébauche un sourire; au menton délicat, on devine l'absence de grande force; les lignes du visage sont onduleuses; l'ensemble produit une impression presque douloureuse. La figure est belle en son

ensemble, mais la destinée l'a, pour ainsi dire, trop modelée; elle y a mis trop souvent sa marque et son irréparable trace. Pourtant animez cet œil doux et fin par la vie, ouvrez ces lèvres pour le discours, éclairez d'un rayon ce costume sévère, et vous aurez une femme qui avait encore de quoi plaire et même de quoi séduire.

La princesse d'Orange était retournée à Paris en 1605 : sa belle-fille, la duchesse de la Trémoille, venait de faire un riche héritage par la mort du comte de Laval, Guy de Coligny, mort célibataire. La princesse écrit à sa fille : « Il est besoin que vous donniez ordre de bonne heure à recueillir cette belle et grande succession; et je crois que la première chose que vous devez faire, c'est d'écrire au roi, pour le supplier de vous commander comment il plaît à Sa Majesté que vous vous gouverniez en cette affaire. » Tous les protestants se réjouirent de voir les la Trémoille entrer dans de grands biens. Henri IV avait toujours eu du goût pour la duchesse; « c'est une bonne femme, disait-il à M. de Loménie, je voudrais bien que madame de Bouillon lui ressemblât, elle disposerait son mari à faire ce qu'il doit plus qu'il ne fait ». La duchesse de la Trémoille avait donné une de ses filles à sa belle-mère, et la princesse prenait plaisir à élever cette enfant. Elle l'emmena à la Haye au commencement de 1606, où on lui donna un maître pour apprendre le flamand. « Croyez, écrit-elle, que je ne la gâte point, car je la fais bien fouetter quand elle le mérite. » La petite Charlotte ne prenait pas tout son temps : elle cherchait toujours une femme pour

son fils; elle avait pensé un moment à mademoiselle de Montmorency, qui avait épousé M. le Prince; puis elle avait jeté les yeux sur Anne de Rohan, qui était du même âge que son fils Henri : « Il faut qu'ils se voient, car il n'y a point moyen de l'obliger... j'y apporterai tout ce que je pourrai, comme n'y ayant chose au monde que je désire tant; car alors je serais contente de mourir. » (1er février 1609. La Haye.) La princesse éprouva un grand déplaisir quand le prince de Condé vint avec sa femme chercher un asile à Bruxelles. « L'éloignement de France de M. le Prince nous fâche fort ici et surtout le lieu où il est, où on tâchera par toutes sortes d'artifices de le détourner de son devoir; mais je veux toujours espérer qu'il sera plus sage. » (14 janvier 1610.) « Pour moi, dit-elle encore, je crois que M. le Prince a perdu l'esprit... le cœur m'en crève d'en voir un qui porte le nom de Bourbon parmi ces gens-là. Je me trompe bien, ou il sera bientôt las d'eux et eux de lui; ils le déprisent déjà bien fort à ce que j'entends. J'ai pitié de le voir courir comme cela à sa ruine et cette pauvre princesse renfermée à cette heure comme dans une prison. Elle eût été bien plus heureuse d'épouser un simple gentilhomme. » (25 février 1610.) La princesse était restée une amie passionnée de Henri IV; on ne trouve jamais dans sa correspondance un mot de reproche, de critique contre le roi. Hors de France, elle était devenue plus royaliste. Elle connaissait assurément quelque chose du grand dessein de Henri IV et du prince Maurice, mais elle ne touche jamais, que pour ainsi dire en passant, aux grandes affaires de

Clèves, de Juliers. Elle affecte de n'être pas en état d'en juger; elle a de grandes agitations d'esprit, mais ses principes droits et fermes ne la trompent guère; elle tient pour le roi de France, pour ses parents de Nassau, les alliés du roi; elle met sa foi dans la Providence.

La mort de Henri IV fut certainement un coup terrible pour Louise de Coligny. Elle se préparait, au printemps de 1610, à se rendre en France, après les fêtes de Pâques; nous savons par une lettre insérée dans la correspondance de la Force qu'elle était à Paris le 26 juin. Tout était changé en France : tout ce qu'aimait la fille de Coligny semblait perdu, tout ce qu'elle méprisait ou détestait remplissait la vue de l'Europe. Cette alliance intime entre les Pays-Bas et la France, sur laquelle Henri IV avait bâti ses projets et qui doublait en quelque sorte le patriotisme de la princesse d'Orange, n'était plus qu'une chimère : l'esprit dur et froid de Maurice se tournait vers les ennemis acharnés de la France; la princesse d'Orange se sentait désormais une étrangère partout, qu'elle fût en France [1] ou qu'elle fût à la Haye. En vain écrivait-elle à sa fille : « Je ne suis point femme d'État », tout en elle devait souffrir pendant ces honteuses années qui suivirent la mort de Henri IV; elle n'avait pas seulement perdu un ami, le protecteur de ses enfants, le protecteur de sa foi, elle avait perdu la vision d'une France glorieuse, généreuse, intelligente; elle vivait sur les ruines d'un temple écroulé.

[1] Elle habitait d'ordinaire en Beauce, dans sa terre de Lierville.

Ces retours de la fortune sont plus affreux quand ils coïncident avec le déclin de la vie et quand l'ombre du malheur national ne se projette plus que sur d'autres ombres. On est frappé pourtant de ne trouver aucune trace d'amertume dans la correspondance des dernières années de la princesse; de temps à autre un mot échappe : « Tout ce que j'ouïs, et par paroles et par écrit, ne chante que présage de malheur en ma pauvre patrie »; mais elle revient vite aux détails familiers, à la bonhomie, à la simplicité. De Bouillon, il est rarement question; son nom ne revient plus souvent parmi les noms aimés. Les amitiés offensées n'ont d'autre refuge que le silence. L'occasion était belle pourtant pour Bouillon, s'il avait eu les vertus que la princesse d'Orange avait cru trouver autrefois chez lui, s'il avait été aussi grand citoyen que vaillant soldat et habile diplomate. On l'avait vu, après la mort de Henri IV, comme Épernon, Guise, Lorraine, parcourir les rues de Paris avec une suite insolente de gentilshommes armés. Il était animé d'une haine violente contre Sully; il alla dans le conseil jusqu'à lui montrer le poing, et, si la reine n'eût été présente, il se fût emporté jusqu'à frapper le vieux ministre [1]. Maréchal de France, prince souverain de Sedan, il avait cru qu'on lui confierait le commandement de l'expédition projetée par Henri IV. Dès qu'il apprit que la reine ne voulait pas le mettre à la tête de l'armée, il s'était brouillé avec la cour. Au mois de mai 1613, la princesse d'Orange fut heureuse

[1] Aerssens à Barneveld, 8 août 1610.

de voir arriver comme ambassadeur à la Haye un ancien serviteur du duc de Bouillon, Aubry du Maurier, fils d'un petit seigneur huguenot, huguenot lui-même, et qui jouissait pourtant de toute la confiance de Villeroy. Du Maurier avait eu à se plaindre de Bouillon, et celui-ci le dénonça à la Haye comme un agent de l'Espagne : Aubry du Maurier était un honnête homme et un bon Français. La princesse d'Orange le traita avec bonté et dirigea ses premiers pas à la Haye. « J'avois besoin, écrivait le bon du Maurier, comme de la vie, qu'elle me prît en sa protection et qu'elle me daignât recommander : ce qu'elle fit avec un tel excès de bons témoignages où il a été besoin, qu'elle a voulu par cette libéralité suppléer à la multitude de mes défauts, et, de plus, anéantir et détruire une infinité de calomnies que la haine en quelques-uns et l'envie et la douleur en quelques autres excitèrent contre moi de toutes parts. » (*Mémoires de du Maurier.*)

La guerre civile avait éclaté en France. Condé, Bouillon, s'étaient emparés de Mézières, et Condé avait adressé un manifeste à la reine mère pour demander la convocation des états généraux et la rupture du mariage projeté entre le jeune roi et une infante espagnole. La cour et les princes recherchaient l'alliance des États. Maurice était un ennemi déclaré de l'Espagne, mais il avait au plus haut degré ce qu'on nommerait aujourd'hui l'esprit de gouvernement. Il était fidèle observateur des règles du droit des gens, et derrière Concini il voyait la reine de France. Condé, disait il, avait la tête remplie de prédictions d'almanachs

(dépêche de du Maurier). Si Mézières eût été à lui, la tête du commandant qui avait livré cette place n'eût pas été longue à tomber. Il y avait à ce moment une petite armée française en Flandre, en exécution des derniers engagements pris par Henri IV. Maurice défendit sous peine de mort à aucun soldat ou officier de cette armée de rentrer en France pour servir les rebelles, et il mit toutes les forces françaises, placées momentanément sous ses ordres, à la disposition de la reine. Un soldat qui tenta de déserter fut pendu; trois autres reçurent sur la joue, au fer rouge, la marque d'une potence. La première révolte des princes ne fut pas de longue durée, et, le 15 mai 1614, on signa la paix de Sainte-Menehould, qui fut, suivant l'expression de Motley, la caricature d'un traité, comme la rébellion avait été la parodie de la guerre. La princesse d'Orange avait eu une attitude aussi correcte que le prince, et elle y avait plus de mérite; mais elle aussi avait appris à se défier du langage spécieux et des grâces de Bouillon. Elle assistait avec tristesse à l'éclipse de la grandeur française : Henri IV n'était plus, Richelieu était dans l'ombre, un vil favori disputait à des princes avides la fortune de la France.

Quand la cour se rendit à Bayonne pour y chercher l'infant d'Espagne, Condé fit une seconde prise d'armes. Bouillon écrivit au comte Jean de Nassau : « Nous avons été contraints de prendre les armes pour garantir la France de la sujétion étrangère à quoi on la veut porter par la ruyne de la maison royale... Il faut arrêter le cours de la puissance espagnole. » (Lettre écrite

au camp de Pimpré, près Soissons, le 25 septembre 1615. — Archives de Hollande.) Cette fois, Maurice fut ébranlé, car le gouvernement français l'avait abandonné quand Spinola avait pris Aix-la-Chapelle et Wesel. Pourtant sa rancune ne l'aveuglait point sur les motifs des princes; quand il parlait de ceux qui prétendaient venger Henri IV, il ne cessait de répéter : « Il n'est pas nécessaire de ruiner le fils pour venger la mort du père. C'est l'ouvrage du fils qui seul a l'autorité légitime. »

Le traité de Loudun montra bien que les princes ne travaillaient que pour eux. La princesse d'Orange fait peu d'allusions dans ses lettres à ces tristes luttes; le nom de Bouillon ne se retrouve plus sous sa plume, toute sa tendresse est pour les la Trémoille. La désillusion était venue avec la vieillesse : les âmes trop éprouvées finissent par s'enfoncer dans une sorte de solitude. La princesse voyait la mort frapper autour d'elle; en 1618, elle écrit à la duchesse de la Trémoille : « Il a plu à Dieu d'appeler à soi M. le prince d'Orange, votre frère (celui qui avait été si longtemps le prisonnier de l'Espagne). » Onze mois après, elle perd Éléonore de Bourbon-Condé, que ce prince avait épousée; la même année, Barneveld, qui avait été son fidèle ami, fut exécuté à la Haye sans qu'elle ait pu obtenir son pardon. Elle avait toujours gardé l'attitude la plus noble pendant les sanglantes controverses des Pays-Bas. Elle n'avait jamais eu la rage théologique, bien que Henri IV, on ne sait trop pourquoi, l'eût mêlée au grand duel qui eut lieu à Fontainebleau entre Duplessis-Mornay et Duperron.

Elle s'enferme dans le silence, ose à peine faire allusion à la détention de Condé. « Beaucoup espèrent sa prompte liberté : j'en prie Dieu de tout mon cœur. » (Avril 1619.) Elle ne voit presque plus son fils; elle sent le vide se faire autour d'elle. On est frappé de l'insignifiance de ses dernières lettres, soit que son âme fût déjà usée, soit qu'elle fermât volontairement les yeux sur des tableaux trop affligeants. La France, qu'elle avait connue si glorieuse, était devenue le jouet de l'Espagne; la Hollande, dont elle avait voulu, comme Henri IV, faire le bras droit de la France, était désormais isolée, et l'œil profond de Maurice ne voyait plus que dans l'Angleterre une alliée fidèle contre l'Espagne. La fille de Coligny avait tout pardonné à son pays, et la mort de son père et la mort de son époux; elle avait peut-être plus de peine à lui pardonner une sorte d'imbécillité qui l'aveuglait sur ses propres destinées. Elle n'avait pas la sombre passion du fanatique, et sans doute son patriotisme souffrait encore bien plus vivement que sa foi. On peut deviner les tristesses qui remplirent ses dernières années; elle mourut dans son pays natal au milieu du mois de novembre 1620, âgée seulement de soixante-cinq ans. Anne de Rohan composa sur sa mort des *Regrets,* qu'elle envoya à la duchesse de la Trémoille et qui malheureusement n'ont pas été conservés. Cette mort fut à peine remarquée. La guerre de Trente ans commençait : l'électeur palatin, le neveu de Maurice de Nassau, venait d'être nommé empereur d'Allemagne; la guerre religieuse renaissait non-seulement en France, mais dans l'Europe entière. Louise de

Coligny laissait tous les royaumes de la terre dans l'émoi, et pouvait sans regret dire à Dieu, en mourant, ces mots, qui lui servaient de devise : *Ad regnum tuum veni.*

LETTRES

TIRÉES DES ARCHIVES NATIONALES.

Je ne coumanseray Monsieur, par nule ceremonye car je suis sy transportée dayse de lesperance que me donnes de vous voyr quil faut que des le cuomancement de ma lettre jentre sur ce subjet, car cest locasion aussi pourquoy je vous envoye ce laques, ayant entendu par le segretayre de Monsr de la Noue qui ma aporté vos lettres quil est bien vray que vous aves envye de passer par icy mais que les autres de votre compagnye nont pas ce mesme désir et a ce que jentens chacun pour son particulyer, car de dyre que vous alongies votre voyage, je ne le pense pas, ny tous ceux a qui jen parle icy or premierement je vous prye resouldre votre esprit que le s^r^ Palvoysin[1] desire vous faire embarquer la parce que c'est sa conmodité et qu'il passe par ses terres et demandes a Monsr de Beauvoyr combien lannée passée il demeura la avec Monsr du Fresne pour attendre le vant, quand a Monsr de Buzanval sans doute il ne desire pas que vous venies ici parce votre presance auterait le lustre de son ambasade de vous represanter linconmo-

[1] Horace Pallavicini.

dité dembarquer et de desembarquer et la depence que cela aporte je vous respons premierement que cela ne vous coutera rien et que les estas ne vous layseront pas payer un lyart tant que seres sur leurs terres et frontieres vos bateaus prets partout et de Hollande mon beau fils vous fera mettre en deus jours a Embourg je viens a cest heure a l'utilité que votre passage par icy aportera au service du roy cest sans doute quil sera tres-grand car sy sa Majesté a envye dentretenir ces gens icy et den tirer du secours il ne peust le fayre sy bien par personne du monde que par vous votre reputation estant telle icy que je scay quils feront pour vous ce quils ne feront pour nul autre, il sont un peu ambitieus et veulent que lon fasse quas deus, je scay par quelques uns deus mesmes qui me lont dit que sy le Roi envoyait vers eus quelque seygneur dotorité quils acorderoyent beaucoup et que sy la Rayne don vous estes a cest heure neust esté sy ombrageuse et que Monsr de Beauvoyr y eust peu fayre un tour come souvant je luy ay mande, je suis asseurée quils eussent fait tout autre chose quils nont fait jusquicy que sy le sieur de Buzenval y vient il y sera longtemps et il n'y fera guere et une heure de vous fera plus qun an de luy. Laysses les donc dyre ce quils voudront, et passes en ces Isles, puisque le service du Roy vous y appelle je masure que vous le feres trouver bon à la Rayne; il y a un autre point que je ne veus oublyer cest que je vous diray quils trouvent icy fort mauvays que les six vaysseaus quils avoyent acordes pour trois mois au roy pour aller a la coste de Bretagne empescher la descente des Espa-

gnols sont neanmoins tousjours demeures auprès de Dyepe cependant les Espagnols sont decendus et ils disent qu'ils voyent bien que cest Monsr de Saldagne qui a voulu s'en servir pour favoriser les marchans de Dyeppe et de Rouan et non pour autre chose quon les a trompes et croy quils se repentent a demy de les avoirs envoyer jentens par celuy qui m'a aporté vos lettres que le roy avait envoyé le s^r de Fouqueroles pour les mener à la Rochelle ils ne feront jamais cela sans le comandement de leurs maitres et ne demeureront pas une heure plus que trois mois au service du Roy sans nouveau comandement pour obtenir cela ils sont sy offances (par ce quils disent avoir esté trompes que je ne pense pas quautre que vous puisse avoir ce pouvoir, croyes quils sont puissans pour ayder a sa majesté mais ils ne veulent nullement estre mesprise enfin je suis seure que votre passage icy fera un bon service au roi je laysseray a cest heure le general, je viendré a mon particulyer. Voudries vous montrer s'y peu damytié a une cousine que vous n'aves veue il y a neuf ans ou dis ans et que peust estre vous ne verres jamais de passer sy pres delle sans la voyr le devoir de bon parent vous y oblyge depuis que je suis en ces pays je n'en ay veu nul et puis dyre avec verité que cela ma fait beaucoup de tort car il semble a ces gens icy veu le peu de cas que mes parens et mes amys ont fait de moy depuis mon affliction que je soye tombée des nues et cela ma tellement rendue meprisable parmy eus, que vous serie estonne du peu quils ont fait pour moy mes freres mont manque et ne se montrent tels quils devroyent en mon

endroit que mon cousin le principal honneur et la gloyre de ma race nen face de mesme et donnes par votre presance contentemant a ceste pauvre cousine que je vous jure depuis la perte du bien dont la privation me rendra a jamais mysérable navoir senty son cœur emeu de nule joye que par lesperance que me donnes de votre veue, faytes je vous suplye quelle ne soit point vayne et oposes vous Monsr de Beauvoyr et Monsr de Salygnac mes raysons a celles que l'on vous alegue au contrayre et je masure que les mienes demeureront les plus pesantes len seray en continue les prieres jusqu'au retour de ce jaques que sy vous prenes resolution a mon contentement je vous pries me le renvoyer incontinent et me mandes vos voulontes afin que je face donner ordre que vous trouvies prest tout ce que vous desireres car je suis assurée Mess^ss les Estas et M^r le conte mon beau fils seront estremement ayse de vous voyr et ne manqueront en chose du monde pour acconmoder votre passage, il reste que le brave Monsr de Turenne prenne une brave resolution et croyes que Dieu benira beaucoup plus votre voyage passant par icy que sy vous prenes autre chemin car je m'assure qu'il exaucera les justes prieres que je luy en fays, et votre petit cousin qui meurt de vous voyr et non da cest heure quil vous scait pres ca cela est de tout temps dans son petit esprit quil vous ayme estremement, venes mon cher frere, et croyes que vous trouveres une cousine autant affectionnée et humble a vous fayre service que jamais.

LOUYSE DE COLLIGNY.

Pardonnes a ceste barbouillée et confuse lettre jay tant de peur que lon vous face prendre autre chemin je vous fays cette despeche avec estreme precipitation.

A Midelbourg, ce 12 de novembre (1690).

[En marge de la 1re page :] Jay une particulyere rayson pour le service du roy que je ne puis n'y ose fyer au papier qui est la principale pourquoy je desire que passies par icy et que je puisse parler à vous.

[Au dos :] *A Monsieur Monsieur de Turenne.*

Madame la princesse d'Orange 12 novembre.

MONSIEUR,

Soudain que jeus receu vos lettres par mon laquais, je les conmuniqué icy a ceus que je recongnois estre serviteurs du roy, lesquels feurent (davis que ne pouvant comme particulyers) respondre pour la généralité que jenvoyasse vos dites lettres à Monsr le comte de Nassau mon beau fils pour les montrer à Messieurs de Hollande, (qui sont la grosse cloche) afin quensemble ils prissent resolution de ce quils vous devoyent respondre, ce que jay fait et espere dans peu de jours den avoir responce car en votre nom je presse fort mon beau fils luy remontrant combien la diligence est requise

(en vostre voyage) pour lutilité du service du roy, cependant je nay voulu faillir de vous fayre entendre combien le bruit et lesperance de votre passage icy y aporte dallegresse et combien y a dapparance que votre presance y servira aus affrayres du Roy voyre plus que nul seygneur et personnage de quelque qualité qui soit qui y passera jamais j'en ay discouru avec Monsr de St Aldegonde, qui est du tout serviteur de Sa Mté et avec le pauvre Monsr de Villyers [1] peu devant sa mort qui estoyt de semblable avys que devies a quelque pris que ce feust passer icy, mais le pauvre homme na pas eu le temps de le vous temoygner car le mesme jour que je receus vos premières lettres il tomba malade et est mort le lendemain que mon laquais retourna devers vous le roy a perdu en luy un tres-utile serviteur en ces provinces, mais y lui reste Monsr de St de Aldegonde qui na moins de capacité ny moins de voulonté a son service, je lay prié de vous escrire bien particulyerement son opinion sur les affaires qui ce présentent, je ne vous diray point quel est et combien doit estre estimé son jugement car vous laves ouy reconmander a de meilleurs que le mien mais bien vous suplyray-je de bien considerer tout ce qu'il vous escrit et croyre que sy vous le pouves ouyr et toutes ces raysons qui ne peust bien vous represanter sur le papier crainte de la fortune que courent les lettres qui vous contentera infiniment, sonme je ne pense pas que vous puissies de nu autre mieus que luy congnoistre les humeurs dEspagne

[1] Pierre l'Oyseleur, seigneur de Villiers, prédicateur de cour de Guillaume

du duc de Parme, dEngleterre de ces pays et dAllemagne et certes je donnerois de bon cœur de mon sang et que vous pussies parler a luy, et sy cestoit chose que vous desirassies le mener avec vous en votre voyage, il est tout serviteur du Roy et tant desireux de voyr avancer la goylre de Dieu, que bien que ce luy feust grande incommodité mesmement pour sa santé qui est mauvayse a cest heure sy croyge que vous estant icy nous luy pourions persuader mais sy vous plaist tenes cecy a vous et ne le conmuniques point ou vous estes car peus estre ny seroit il pas aprouvé et l'y pouroit fayre tort encore quil ne men oit ny moy a luy jamais parlé : mais je vous diray bien que ce quil vous mande avoir apris de quelques particulyers touchant le service que pouriez fayre icy au roy que je lay apris aussy de mon costé conme avoit fait aussy feu Monsr de Villyers du sien, mais parce que sont personnes particulyers (bien qu'ils soyent du cors de lestat) nous ne voulons ny ne pouvons vous en donner assurance mais seulement vous dire que sil y a temps propre pour obtenir quelque chose de ces gens icy cest à cest heure et sil y a personne propre pour le pouvoir obtenir c'est vous vous y penseres sil vous plaist, je vous envoye le chemin que de Hollande vous pouries tenir par terre et partout seres tres bien accompagné, mesmes vous verres par la lettre que vous escrit Semelyer les offres que vous fait le conte de Holo [1], et verres parce que vous en escrit Monsr de St Aldegonde que vous seres aussy tost en

[1] Philippe, comte de Hohenlohe, général des États.

Allemagne que le seygneur Pavoysin et les autres qui voudront prendre le chemin de la grand mer, lequel tous ceus qui vous aymeront ne vous conseyleront pas de prendre, puisque vous pouves autrement pour la crainte avoit qu'il yque tel voyage naportast préjudice a votre santé : Je vous ay escrit par deux foys depuis ma premiere despesche mais le vant a tousjours esté contrayre et nay peu plutost qua cest heure vous renvoyer ec vion, lamiral de Nassau nestant point encore icy de retour pour mettre lordre qu'il a mis depuis que toutes les trois semaynes il va un bateau de guerre a diepe il partoit une troupe de plus de trente dicy je mis votre dit paquet dans un des meilleurs et le donnaye a un marchant qui avoit force marchandise dans ledit bateau qui me promit de les rendre suivant luy mesme au gouverneur de diepe car il n'y avoit nule aparance de péril en ladite compagne sy un grand brouillas qui les prist estant en mer ne les eust separés et fist que deus diceus de celuy cy feust lun tomberent en la ryvyere de Somme ou ils furent pris. Je ne scay encore si ledit marchant se sera souvenn de jetter ledit paquet en la mer comme je luy avois dit en cas que tel inconvenient arivast mais toujours luy est pris je lay mandé a Monsr de Revol et a celuy qui fait vos affaires à la court et des deus autres aussy que Monsr de Buzenval me mand qui ont estée perdu afin que le roy scache que ce n'est pas vostre faute si souvant il na de vos nouvelles, il y a plus de quinze jours quil y a un bateau de guerre a diepe qui atent le retour du laques que vous depeschates de Hollande ou dautres paquets pour vous mais le 20

de ce mois il ny..... encore rien et croy que cest le longuement du roy qui en est cause..... que sur la mer il n'arrivera plus faute de vos paquets lordre y estant..... qui ny ara (*sic*) point de faute a la promesse que lon vous a fayte a quoy..... [ti]ens bien la main et nos bateaus de guerre quoy qui arive ne craig[ent..... d'estre pris mais pour celuy la certes je ne men pren laquais que je fays partir soudin que le vant a favorisé mon désir de fason que je ne puis escrire a autre qua vous suplyant den fayre mes escuses a Messieurs de Beauvoyr de Salygnac et de Buzanval, avec lequel vous maves mis en querelle mais pourveu quil vous ameyne icy je me fays fort qui nest sy courroucé quaysement nous ne facions apointement je vous bayse les mains humblement et vous suplye de croyre qui ny a rien au monde de quoy vous devies fayre sy certain et assuré état que de lamytié de votre humble et obeissante cousine.

LOUYSE DE COLLIGNY.

A Midelbourg, ce dernier de novembre.

[Au dos :] *A Monsieur Monsieur de Turenne.*

Madame la princesse d'Orange ce dernier de novembre (1690).

MONSIEUR,

Je matendois de recevoir de vos lettres par le retour de la compagnie qui vous estoit allé conduire, mais jay esté trompée en mon esperance depuis le Sr de Buzenval mandé en avoir receu une par laquelle luy mandiés

mavoir escrit et envoyé un paquet pour la court qui dit avoir esté perdu aussy may je rien receu de vous depuis votre partement dutrec, jay a vous demander pardon dun austre qui a esté perdu par le plus grand malheur du monde c'est celuy que menvoiates d'Utrec pour Belvion, lamiral de Nassau nestant point encore icy de retour pour mettre lorre qu'il a mis depuis que toutes les trois semaynes il va un bateau de guerre a diepe il partoit une troupe de plus de trente dicy je mis votre dit paquet dans un des meilleurs et le donnaye a un marchant qui avoit force marchaniises dans ledit bateau qui me promit de les rendre suivant luy mesme au gouverneur de diepe car il n'y avoit nule aparance de peril en ladite compagnie sy un grand brouillas qui les prist estant en mer ne les eust separés et fist que deus diceus de celuy cy feust lun tomberent en la ryvyere de Somme ou ils furent pris. Je ne scay encore si ledit marchant se sera souvenu de jetter ledit paquet en la mer comme je luy avois dit en cas que tel inconvénient arivast mais toujours luy est pris je lay mandé a Mon^r de Revol et a celuy qui fait vos affaires à la court et des deus autres aussy que Monsr de Buzenval me mande qui ont esté perdus afin que le roy scache que ce nest pas votre faute si souvant il na de vos nouvelles, il y a plus de quinze jours quil y a un bateau de guerre a diepe qui atent le retour du laques que vous depeschates de Hollande ou dautres paquets pour vous mais le 20 de ce mois il ny..... encore rien et croy que cest le longuement du roy qui en est cause..... que sur la mer il n'arrivera plus faute de vos paquets lordre y estant.....

qui ny ara (*sic*) point de faute a la promesse que lon vous a fayte a quoy..... [ti]ens bien la main et nos bateaus de guerre quoy qui arrive ne craig[ent..... d'estre pris mais pour celuy la certes je ne men pren qua mon malheur et en porte un regret estreme qui me sera adoucy lorsque je scavé que vous Monsr sachant qu'il ne a point de ma faute (car certes si jeusse voulu et le plus avizé marchant dicy envoyer cent mile seus ou les eust tins seurs en ce voyage) ne men vouldres point de mal, or ce malheur la me feust suyvy dun autre car le mesme jour que je le sceus, je receus lettres de Monsr de la Noue qui me mandoit la faute trop signalée qua fait un de mes proche que nous scaviés bien et me dites quelque mot qui me la foisait craindre mais je ne pouvois croire qu'il se peust tant oublyer; Je vous promets que cela touche tellement le plus vif de mom ame que si je ne my puis résouldre en toutes mes autres afflictions je trouve de la rayson pour me consoler, mais en ceste cy je nen trouve point car mestant si proche il me semble que cest une partie de moy qui a failly en son honneur et en toute chose qui mest sy sensible quil nest pas possible de plus et vous jure qu'après dieu je nay rien qui me la fasse suporter avec patiance que quant je mets on poys de ceste perte et de deplaysir la et le gain et le playsir que je resoys en une autre aquisition que j'ay fayte, qui seule maporte remède a cest heure a tous mes maux je vous ay dit que cest Monsieur je masure que vous juges bien combien je me dois playre en telle position non rien ne me fait vivre que cela mais pardonne a ma douleur sy je

vous entretiens de mes miseres cest le propre des afliges de chercher remede en ce playgnant a ses amis : mon beau fils me vient de mander quil a nouvelles que vous estes arivé a Dresdem jen loue dieu de tout mon cœur et le suplye de benir tellement vos paynes et votre labeur que bientost il en puisse revenir le bien que tous les gens de bien en esperent. Je vous ay mandé par mes dernières lettres que le sieur de la Tour estoit arivé en Engleterre, il y est encore et croy quil natend que le vent. Je vous envoye les dernières nouvelles que nous avons icy que Monsr le président de Can ma mandées madame de Can vostre tante me prie fort de ly mander de vos nouvelles et dit quelle desire fort votre retour ainsy font bien d'autres je vous asure on me presse et solicite fort daler en Hollande mais je dilaye et dilayeré jusqua ce que je scache quelle esperance il y aura de v[otre] [re]tour et de votre passage car sy vous aprochies plus pres de ces quartiers... que dicy et quil y eust aparance de vous pouvoir voyre je my trou[ver]é en ce temps la, je vous suplye donc Monsieur que scache de v[os n]ouvelles et me conseilles puisque vous estes mon premier et seul cons[eiller] que je doys fayre votre petit cousin est fort bien gueri dieu merci de sa petite verole et ne lui en paroit point Les marchands dicy nont encore nules nouvelles de pas un lieu que leurs lettres de change pour vous ayent esté aceptées de quoy ils sont estonnés je suis après Monsr de Saldagne qui est a Dyepe quil fait escrire aus marchans de la a ceus dicy quil vous facent recevoir quelque somme jatens sa responce.

A Dieu Monsieur Je vous bayse bien humblement les mains et vous suplye me garder toujours la part en votre bonne grace quaves promis a

Votre humble et obéissante Cousine.

LOUYSE DE COLLIGNY.

A Midelbourg, ce dernier de février.

[Au dos :] *A Monsieur Monsieur de Turenne. Madame la princesse d'Orange, ce dernier de febvrier, receu le XXIX mars.*

MONSIEUR,

Je scay que le plus gran[d] contentement que pouves recevoir cest dentendre des nouv[elles] du Roy cest pourquoy un des plus grands que jaye... est de vous en mander, je vous envoye donc tout... nous en avons icy que je viens de recevoir presantem[ent]... Monsr de Beauvoyr, qui mescrit de vous envoyer sy..... quelque depesche dautant quil craint que celles qui vous fait et mesmes par Monsr de la Tour ne soyent sy tost a vous. Mondit s^r de Beauvoyr me fait un grand discours de plaintes de Monsr de Buzenval avec protestation de ne lavoir jamais offancé et vous en apelle a tesmoing, il fait ses plaintes au conseil du Roy de ce questant en la qualité qu'il est en Engleterre il sadresse a autre qua lui pour fayre entendre ce qui est pour le service du Roy voylà monsieur de la Tour qui arive auquel incontinent je donne du papier et une plume pour vous

escrire Monsr de Cholligny qui ariva hyer vous escrit, aussy fait Monsieur de St Aldegonde de fason que vous faire longue lettre parmy tous..... ceus la seroit vous fayre longue importunité seulement[j]e vous dyray Monsieur que je me plains à vous de vous mesmes qui mavies tant promis de prend[re]..... [d]e mescrire quelquefoys et depuis que vous..... Utrec je nay receu un seul mot de vous il..... Coulongne qui vous fait tenir mes lettres et escrit icy..... avoit receu des votres de Dresden et que vous desiries sc[avoir]..... navoit point advys pour vous fayre toucher des deniers mais ceux dicy refusent de luy en donner jusqu'à ce quils en ayent eu que leurs lettres de change ayent esté acceptees ce quils nont point encore aussy le vent a il presque tousjours esté contrere de fason quil nen est point venu de bateaus, je fais tout ce que je peus néanmoins pour faire quilz vous en facent souvenir mais jusqua lors il n'y a nul moyen, je vous suplye et adjure Monsieur par tout ce que vous aves de plus cher de nous faire scavoir de vos nouvelles car croyes que ce nest pas vivre den demeurer prives mesmement estant en lieu ou on craint infiniment que vostre santé namende pas toutefois jespere que dieu vous gardera et benira pour fayre les bons services et sa gloire, et au salut de la France qui sont esperes de vous cest de quoy je le suplye de font mon cœur vous verres par une lettre que je vous envoye comme notre Roy se hasarde tousjours dieu le nous preserve et tous ses bons sentiments Je viens de recevoir une lettre de Monsieur le prince dombes qui me mande que les affayres du Roy commancent a pros-

perer plus qu'ils n'ont faiten bretagne. A Dieu, Monsieur, aymes tousjours votre humble et obéissante cousine :

LOUISE DE COLIGNY.

A Midelbourg, ce 15 de mars.

[En tête :] Je vous envoye un paquet que lon ma dit estre de Madame de Lardin.

[Au dos :] *A Monsieur Monsieur le vicomte de Turenne. Madame la princesse d'Orange du* 15 *mars receu le XXIX mars* (1691).

Mon frere par la commodité de Monsieur de la Tour, il faut que je vous decouvre mes peynes comme a celuy seul du conseil de qui je veux dependre, ceste lettre sera donc toute pour moy vous ayent envoyé hyer par la voye de Conlongne tout ce que nous scavons icy de France or je vous diray donc que vous scaves la promesse qui vous a esté fayte pour le regard de mon fils, cependant je découvre que lon a eu egard seulement a ne refuser rien au Roy ny a vous et a me donner aussy quelque contentement pour me faire tousjours couler le temps et cependant on se promet qui ne réussira rien de cela parce que lon dit que ceste promesse vous a esté conditionnée lorsque la France seroit en repos et ne voyant pas daparance a cela ils sont a cest heure a me persuader que cela ne me doit empescher daler en Holande et men pressent et solicitent fort et jay sceu par ung qui le scait tres bien de qui je lay tiré par

artifice que lors que je sceré en Hollande il ne faut pas que je face estat den partir et que lon fera nestre tousjours quelque occasion (avec ce quil y a aparance que nos miseres de France en produiroit asses) pour sescuzer au Roy de leser aler mon fils je suis a cest heure a combatre donc pour naler point la, bien que je leur dye toujours que j'yré mais il me survient toujours quelque difficulté, en fin ils decouvriront bien que cest que je n'en ay pas envye s'il ne vous plaist my aider par ce moyen, mescrivant une lettre que je pense montrer par laquelle disant que vous aves entendu par le sieur de la Tour que veux aler en Hollande vous me pries de suspendre ceste resolution jusqua ce que soyes de retour parce que vous aves fait entendre au Roy que j'estois icy en quelque chose utile pour son service mesmement durant vostre negociation pour recevoir icy et nous envoyer les commandemens qu'il luy playra vous fayre en fin ce que vous jugeres mieus que moy qui ara aparance de rayson pour leur fayre cognoytre que ce ne sera point chose fayte a desseing et vous suplye me lenvoyer le plus tost que vous pourres car vous ne croiries pas combien ils taschent de my atirer me proposent force commodités et de beaus moyens sy j'y voys, mais je ne me veus point obliger jusqua ce que je seache ce que je doy devenir, car j'ay tousjours le cœur a me retirer a Orange puis principalement que je voy que vous laprouves j'en viens encore a cest instant den recevoir des nouvelles ils my desirent plus que jamais et ne craygnent sinon que je change de voulonté leurs divisions particulyeres y acroissent journellement

mais lestat du pays y est fort paysible et dysent que tous les Espagnols qui estoient en Provence sont presques tous deffaits. Je solicite fort le sieur de Serres de venyr et me gouverneray en son endroit selon votre advys jay tant de peur que prenies un autre chemin que par ces contrées, mais sy vous y passes je vous prye advertises moy de bonne heure en quel lyeu je vous pourois voyr et lors votre beau jugement resouldra sy luy plait tous les troubles de mon esprit pour prendre la resolution que me conseilleres soit pour demeurer en ces pays soit pour me retirer ailleurs et vous suplye nayes nul egard a me conseiller selon ma voulonte mais selon que vous jugeres le mieus a cest heure je resoy lettres de mon frere, du 4 de ce mois du camp devant Chartres il me mande quil esperoit qui ne tiendroient plus gueres il est playsant y dit quil fait fortifier sa mayson de Chastillon et qui la rendra sy forte que ceste seule place dans ce pays la seroit suffisante a le tenir en lobéissance du roy sa fame son fils et sa belle seur y sont Mon frere tenes tousjours en votre bonne grace votre seur et croyes que la grandeur de son affection est telle quelle ne peust estre egallee de nul autre et ne peust apartenir qua votre merite, je ne fais nul doute que dieu ne benisse votre voyage mais je desire fort savoir quelle esperance vous en prenez car vous naves jamais tent dheur de grandeur et de contentement que vous en desire.

Votre humble et obeissante cousine,

LOUISE DE COLIGNY.

A Midelbourg, ce 16 de mars.

Ceste lettre ma esté rapportée Mr de la Tour estant desja parti de Hollande lors quelle y est arivée depuis jay receu de vos lettres par Monsr de Buzenval et Monsr de la Fontene que je leur ay envoyees et point pour moy mais ledit s^r de Buzenval me fait voir la syene qui ma fort resjouye pour la peyne ou jestais de navoyr point de vos nouvelles elle estait du 18 de fevrier Jésus que je crains les longueurs veu que vous navies encore en ce temps veu le duc de Saxce il faut que je vous face part du contentement que je possede depuis quinse jours ayant avec moy ma cousine d'Andelot qui est certes une des plus honneste et sage fille du monde la vérité me contraint de luy donner ceste louange encore quelle me soit proche mais je ne jouyré guere de ce bonheur car elle veut bien tost sen aler a Caen et de la a Vitré ou est sa belle seur estant contrainte dy aller pour donner ordre à ses affayres cependant elle me sert dexcuse tant quelle est icy pour naller point en Hollande mais je sceré bien en payne sy je nay de vos lettres dans le premier jour de may, car on ma assigné ce jour pour me trouver a La Haye pour avizer aus affayres de ceste mayson invention que seulement on a trouvée pour my activer car je scay quen ce temps icy on ny pense donner nul ordre : il me fasche de vous rompre la teste de moy parmy vos grandes affayres mais prenes vous en a vous mesme : nous navons point sceu de nouvelles de France depuis le passage de Monsr de la Tour sinon de la prise de Fecan de quoy Monsr de Hallot a pensé enrager par on lavait fait venir avec un tres beau secours et cependant on fit la composition peu devant

sa venue a ce quaucuns disent asses mal a propos le bruit vient de tous costés que Chartres est au Roy mais a cause du vent contrayre on n'en peust encore bien scavoir la verité, le duc de Parme et encore a Bruzelles et se haste asses lentement pour aler en France mais tousjours ses forces saprestant et beaucoup ont opinion qui regarde ce que vous feres et le chemin que prendres a votre retour pour empescher sil peust votre passage mais je scay que le s^r de Buzenval vous avertit plus particulierement de telles affayres et du bon chemin ou sont celles pour lesquelles laves laysse ces gens icy feront pour vous plus quils ne feroyent pour personne du monde pour la bonne odeur quils ont prise de vous a votre passage : Je croy que le laques quavies envoyé au Roy est a cest heure bien pres de vous il menvoya a son passage les lettres du Roy qui sont certes et celles de mon beau-fils toutes telles que je les pouvois desirer, et paroist bien que vous les avies bien recommandées je ne vous en puis rendre dasses dignes remercimens ny vous dire Monsieur de combien de sorte je me sens vous estre oblygée mais ce nest rien davoir bien commencé il faut que vous contynues a mayder a me tirer et mon fils dicy car je voy bien que si ce nest pas votre moyen je nen sortiré jamais les marchans nont encore nules lettres pour vous fayre donner de largent ny nul avys que les leur ayent esté aceptées a Bourdeaux ny ailleurs.

C'est le 29 de mars.

[Au dos :] *A Monsieur Monsieur le vicomte de Turenne.*

Madame la princesse d'Orange le 29 *mars.*

Monsieur,

Cest seul votre bel èsprit et non ce papier qui vous peut represanter le contentement que jay receu voyant de vos lettres et les bonnes esperances que prenne dun bon suces en votre negociation, jespère que dieu qui la des le commencement favorisée continura a y estandre sa benediction, et queu bref les fruits de vos travaux paroitront pour le service de dieu et de notre Roy et du salut de la France, je nentreprendré pas de vous mander des nouvelles puisque Monsr de Buzenval est icy qui vous ecrit seulement je vous diray que de dyepe on mescrit du 16 de ce mois que ceux qui venoyent de Chartres assuroyent avoir veu les ostages que ceus de dedans avoyent envoyes au Roy avec promesse de luy randre la ville sy dans le dit jour de 16 ils navoyent secours : mon beau fils est party aujourdhuy dicy en intention destre bientost aus camps et fayre parler de luy cest esté, je ne vous puis dyre combien il se sent heureus et honoré de vous avoir veu et de lasurance que luy aves donnée que vous laymes. Il ma parle du fait de son petit frere et ma promis quil ne manqueroit point a la promesse quil vous a fayte de quoy jay tire une lettre de luy quil a escrite au Roy pour responce a celle dont sa majesté la honore et sur ce sujet, il en a donne tant dassurance de sa bonne volonté que sous sa promesse je luy en ay faict un autre qui est daler a ce mois de

juin en Hollande chose qui ma montré desirer tant que je ne luy ay peu refuser et aussy que luy ayant découvert les doutes que javois en ce voyage il ma fort protesté et promis que les ne vincroyent point et que quoy quon ly puisse persuader il se fera recongnoistre véritable au Roy et a vous, mais que puisque je lui disois que je ne pensois pas que le Roy mandast son frère jusqua ce que soyes aupres de luy quil desire quatendant ce temps je soye en lyeu ou il me pusse voyr plus souvant quicy. Je vous importune de mon particulier parce que vous maves assurée quen premier soing je vous envoye un paquet de Monsr de Beauvoyr et ay envoyé les vostres en France et en Engleterre par bateaus espres de fason que jespère qui nen arivera point de faute sil y a des lettres pour vous ils les aporteront; Monsr de Lafontene masure que vous aves a cest heure touché de l'argent les marchans dicy ont eu responce de leurs lettres de change, mais on ne leur mande de nul lyeu quils vous faient fournir de largent. Je suis en payne sy vous aves receu force lettres que je vous ay escrites avec force paquets que je vous ay envoyés de Monsr de Beauvoyr et sont par la voye de Conlongne selon l'adresse que maves layssée. La lettre que maves escrite pour le cappitene Blaye est la seule que jaye eue de vous depuis votre partement d'Utrech. Je suis estremement ayse de ce que dites que naves point ben (*sic*) Jestois en toutes les aprehensions du monde de cela on mavoit dit ces jours icy questies malade mais hyer il y eust un marchant, qui receust lettres que vous esties arivé a Francfort en bonne santé, dieu vous y maintiene

avec autant dheur et de contentement quen merités et que je souhayte.

Votre obeissante Cousine a vous fayre service :

LOUYSE DE COLLIGNY.

A Midelbourg, ce 19 davril.

[Au dos :] *A Monsieur Monsieur le vicomte de Turenne. Madame la princesse d'Orange,* 19 *avril.*

MONSIEUR,

Ce nest que pour vous rendre le tribut que je vous paye toutes les semaynes, (dune lettre) que je vous escris ceste cy. Car je ne scay rien qui vous puisse contenter estant toujours atendant la rescription du receveur général des Estats que Monsr de Buzenval nous doit envoyer de la Haye pour recevoir icy la part de Zelande qui est preste il y a trois semaines, je scay que ledit sieur de Buzenval uze de toutes les diligences quil est possible et il y a plus de huit jours qu'il ma mandé quil me lenvoiait dans deus jours je luy viens encore de fayre une despesche pour scavoir ce qui le retarde vous supliant de croire que nous noublions rien de tout ce qui peut avancer cest affayre et pour moy je desespere et languis de voir ces longueurs mais en matière d'argent il y en a tousjours, je croy que vous aves receu plusieurs de mes lettres et entrautre une despesche que je vous ay envoyée par homme espres

depuis je nay rien receu de France ny de Monsr de Beauvoir, jay receu seulement des lettres de Monsr du Plessis par un gentilhomme de Poitou qui vient de la Rochelle où il a layssé ledit sieur du Plessis depuis un mois qui mescrit quil sera a la St Jan auprès du Roy Monsr de la Trimouille estoit encore en sa mayson a cause de sa blesure mais on esperoit qui seroit bien tost guery, ce gentilhomme massure que madame devoit ariver bien tost en France et que Monsr du Plesis luy a dit pour me dire que Monsr de Penias lestoit alé querir je me resjouis fort de son contentement, car je massure que ce luy en est un tres grand daprocher du Roy : mon beau fils est party de La Haye pour se mettre en campagne avec de belles troupes jespère que dans peu vous en oyres pairler le duc de Parme ne remue point encore sinon quil asemble ces gens mais on ne scait point encore ce qu'il fera tout bruit de votre belle armée et ce dit que conmanceres a marcher ceste semayne, o dieu qui me tarde que je voye ceste nouvelle certene jamais rien ne me tarda tant, et je scay combien ces jours vous durent qui fait que ce temps mennuye encore davantage, car outre le bien public que je desire je desire aussy votre contentement que je scay ne pouvoir estre quen rendant ce bon service a la France et a votre Roy or dieu vous face la grace que ce soit bien tost et vous donne toute la prosperité et le parfait bonheur que vous souhayte votre humble et obéissante cousine.

LOUYSE DE COLLIGNY.

[A la marge :] Ma cousine d'Andelot est partie depuis

quatre jours sa presence ma fait couler icy deus mois beocoup plus doucement que je ne leusse fait, mais a cest heure je racheteré say ge peur d'une longue penitence la joie et le contentement de deus mois d'une cousine et de huit jours dun cousin, cest le seul auquel depuis set ans jay participé. Je crains bien que je ne soye pas pres le ny les revoir, cependant vives assuré je vous suplye que rien ne vous est sous le ciel sy religieusement gardé que laffection et parfaite amytié de votre miserable cousine laquelle ne finira quavec sa vie, je vous bayse legions de fois les mains, jatens de vos nouvelles pour partir de Midelbourg, ce 24 de may, et dylaye tousjours quelque presse que lon me fasse.

[Au dos :] *A Monsieur Monsieur le vicomte de Turenne.*
Madame la princesse d'Orange, 24 may.

Monsieur,

Je croy que vous scaves desja comme Monsr de Buzenval en fin a mis une fin a votre principal affayre de desa, et quil a donne ordre que votre argent nous sera baillé à Conlongne, je vous respons pour la part de Zellande quelle a esté conté en ceste ville a moucheron marchand qui est celuy qui a acordé avec mon dit sieur de Buzenval Monsr de St Aldegonde resevra une partie de ce que luy aves ordonné sur ceste part icy et lautre quen tout cera receu, cela luy viendra bien a propos

pour donner a des hommes qu'il a eu main pour luy fayre scavoir de bons et certains advertissemens des desseins du duc de Parme, qui sont encore sy segrets que lon ne peut asseoir nul jugement de ce quil veult fayre car une fois y fait des préparatifs pour assiéger une ville et puis cela sevanouit une autre on dit que cest pour donner en une des isles de Zelande de quoy souvant je suis en alarme; a cest instant on a nouvelles icy quil est party de Bruzelles avec quinze cens chevaus et quatre mil hommes de pied et quil tient le chemin de Gueldres pour traverser les entreprinses de mon beau fils ceus du conseil dicy viennent aussy de recevoir lettres de Calais du 2 [7] de ce mois par lesquelles on leur mande que le gouverneur de la Fere a esté tué dun coup de hallebarde par le curé de la ville et que depuis le duc de meyne a mys la ville entre les m[ains] du duc de parme qui y a fait entrer sa garnison espagnole de quoy tous les catholiques de ces cartiers la murmurent estremement, jay receu nouvelles dorange par lesquelles japrends que Monsr des diguieres fait tousjours heureusement la guerre en ces quartiers la comme vous verres par lestrait que je vous en envoye, tout est tousjours brouillé en ceste ville la yl doit bien tost ariver icy de leurs deputes de quoy le s^r de serres est un je my gouverneré comme vous maves conseille car vous scavez bien que vous aves voulu estre mon premier conseiller aussy vous gardes ge tellement ceste place que je ne puis donner lyeu aucun advys qui me soit donné et ne me veus resouldre a chose du monde ny employer personne pour mon fils ny pour moy

jusqua ce que Dieu vous ait rendu aupres du Roy car je ne veus pas que nous tenions et soyons oblyges a autre que de vous a qui je bayse cent millions de fois les mains c'est

Votre humble et obeissante cousine.

LOUYSE DE COLLIGNY.

[A la marge :] Que lon me fait de depit quand on me dit que vous ne pouves marcher devant le commancement doust sy jestois homme pour certin jusse desja presenté mille combats la dessus, japprehente tant lennuy que vous aporte ceste longueur que sy le resentiment dautruy pouvoit diminuer votre payne croyes quelle seroit beaucoup diminuée par les myens je conte sy bien les jours que vous ne me reprocheres pas comme vous quil fait que je ne date jamais mes lettres car je vous asseure que lon ne me peust prendre sans scavoir a c'est heure combien nous avons du mois, cest aujourd'huy le dernier de may il y a quatre moys que vous estiés en Hollande et que vous limities ce temps pour votre sejour en Alemagne dieu veuille que vous aies cest prosperité.

LE DUC DE BOUILLON

I

SA JEUNESSE. — SES RAPPORTS AVEC HENRI IV.

Nous avons essayé récemment de remettre en lumière la figure de Louise de Coligny, à propos de quelques lettres, que possèdent nos Archives nationales. Ces lettres étaient adressées à Henri de la Tour, vicomte de Turenne, qui devint duc de Bouillon. Notre curiosité s'est ainsi attachée à ce personnage, et nous avons été assez heureux pour recevoir communication dans nos archives de lettres assez nombreuses adressées au duc de Bouillon ou écrites par lui.

L'histoire a été sévère, trop sévère peut-être pour Bouillon; ne doit-elle pas pardonner beaucoup à celui qui fut le père du grand Turenne? Si les péchés des pères sont punis sur les enfants jusqu'à la septième génération, un rayon de la gloire des enfants ne doit-il pas remonter jusqu'à la mémoire des pères? Sans traiter

la filiation des grands hommes suivant la méthode darwinienne, on ne peut pas ne point apercevoir les traits, les chaînes matérielles en même temps qu'idéales, qui relient fortement les représentants d'une même race. Le duc de Bouillon, qui va nous occuper, se dédoubla, pour ainsi dire, dans ses fils, laissant surtout à l'aîné son goût de l'intrigue, ses penchants de rebelle, au second ses grandes qualités militaires. Turenne, le grand Turenne, fut aussi un rebelle à un certain moment de sa vie; mais il comprit de bonne heure ce que son père n'avait compris qu'imparfaitement et trop tard, la nécessité de faire plier les intérêts particuliers devant l'intérêt royal, qui était alors le symbole vivant de l'intérêt national.

Ne jugeons point nos aïeux du seizième siècle avec nos idées modernes; dans les nombreux documents de cette époque, nous ne rencontrons jamais le mot de patrie : la fidélité passionnée à cette chose éternelle, visible et invisible à la fois, que nous appelons la France, est un sentiment qui ne trouva son expression définitive que dans le dix-septième siècle. Les grands huguenots, Coligny, Bouillon, Rohan, Turenne, Condé, forment comme la transition entre deux mondes. Devons-nous tout condamner et tout maudire dans le monde troublé auquel devait succéder l'ère du grand roi? Ne pouvons-nous regretter que la royauté ait fait trop de ruines avant d'établir son triomphe définitif? Les rebelles ne sont-ils pas devenus trop vite des courtisans? La liberté remuante et altière, qui s'agitait dans les places de sûreté, dans les synodes protestants, qui soufflait aux

grandes familles une audace sans pareille, ne réussit malheureusement à rien fonder. L'aristocratie française n'eut pas le même sort que l'aristocratie anglaise : de son humiliation sortit la grandeur nationale; or, à prendre les événements dans leur mouvement séculaire, on ne peut s'empêcher de donner raison à ceux qui triomphent. C'est ce qui explique l'oubli dans lequel la conscience populaire a laissé par degrés tomber ceux qui, les derniers, tinrent tête à la royauté. L'histoire en retient en quelque sorte que ce qui lui est utile; elle repousse l'ivraie des souvenirs gênants et des mémoires incommodes, elle supprime ce qu'elle condamne.

Notre temps s'est amusé à refaire ce qu'on nomme la couleur locale du passé, mais il ne s'est guère appliqué qu'aux côtés matériels de ce passé. Nous sommes d'admirables restaurateurs des édifices, des églises, de ce qui est en pierre, en marbre ou en bois. Savons-nous restaurer les idées, les passions? Connaissons-nous bien nos aïeux? Comprenons-nous de quelles angoisses a été accompagné le grand, le long enfantement de notre chère patrie? Il faut être, dirai-je, plus qu'un historien des dates et des faits, il faut être un moraliste pour plonger dans ces âmes noires du seizième siècle, où fermente encore l'énergie féodale, où l'orgueil, la haine, la vengeance, l'ambition, sont sans cesse au travail. Ces cœurs, à la fois corrompus et vierges, se montrent à nu dans tous les documents du temps, au style outré, excessif, déréglé, plein de flammes et de scories : la langue n'est pas encore plus fixée que la destinée, elle

est personnelle, dramatique; elle reluit comme un arme, elle glisse comme un serpent, elle est frémissante, agitée, pleine d'hyperboles; à la fois sincère et menteuse, faite pour tromper plutôt que pour charmer. Ces grandes lettres jaunies, qui conservent encore leurs plis, leurs cachets de cire, leurs fils de soie, sont des reliques d'un passé que nous ne comprenons presque plus : les plumes qui traçaient ces caractères hardis et pressés étaient tenues par des mains familières avec l'épée. Chaque vie était un roman de guerre, d'amour, traversé de conjurations, de retours inouïs de fortune. Un orgueil intense, impitoyable, roidissait les persécutés et les persécuteurs; le temps n'était pas venu où l'on devait tout demander à la faveur d'un maître : chacun se croyait capable de conquérir et de défendre lui-même quelque bien précieux. Le huguenot protégeait la liberté de conscience par des citadelles; le seigneur voulait des gouvernements, des établissements solides. Il avait à se défendre non-seulement contre le caprice royal, mais contre la haine et la jalousie des favoris du hasard. Les grandes maisons qui étaient encore debout en France étaient bien autrement glorieuses, puissantes, riches, que les petites maisons qu'elles voyaient travailler de l'autre côté du Rhin, dans les électorats, dans les Pays-Bas, à se guinder et se hisser vers la souveraineté. Les anciens palatins, les Nassau, les Brandeburg, étaient d'assez médiocres personnages auprès des Guise et des Montmorency.

II

Nous possédons des *Mémoires de Henry de la Tour d'Auvergne, souverain duc de Bouillon, adressés à son fils le prince de Sedan* [1]. Ces mémoires n'embrassent malheureusement que la jeunesse du duc de Bouillon. Il n'est guère douteux qu'il ait écrit sa vie presque entière, mais tous les manuscrits qu'on possède de ces mémoires s'arrêtent au même endroit. On n'a jamais réussi à recouvrer les parties qui font défaut. Henry de la Tour naquit le 28 septembre 1555 au château de Joze en Auvergne; son père était François, troisième vicomte de Turenne; sa mère, Éléonore de Montmorency, fille aînée du connétable Anne. Il perdit sa mère quand il n'avait encore qu'un an; il en avait trois quand son père mourut de blessures reçues à la bataille de Saint-Quentin. Il fut élevé à Chantilly chez ses parents. « Madame la connétable, dit-il, une des superstitieuses de son temps, prit fantaisie que les sciences me feroient estre de la religion en laquelle Dieu m'a appelé en son temps, qui fut cause à mon grand mal de me faire oster mon précepteur, et par là le moyen d'apprendre les langues et la philosophie, qui m'a esté un grand défaut pour les charges que j'ai eues. » A dix ans, on regarda son éducation comme terminée, et on le mena à la cour de Charles IX. Il se mit à suivre

[1] Paris, 1666.

M. d'Alençon, dont l'âge approchait du sien. On lui donna un gouverneur, un écuyer, deux pages, un fourrier, un cuisinier, un sommelier, un argentier et deux laquais : douze mille francs suffisaient à sa dépense.

Il se trouvait avec la cour à Meaux quand les huguenots tentèrent d'enlever le roi, et fit la fameuse retraite de Meaux, sur Paris, l'épée à la main, à côté du roi et du connétable. Le connétable mourut des blessures qu'il reçut à la bataille de Saint-Denis, et Turenne demeura à Paris avec sa grand'mère. « L'on avoit de ce temps-là une coutume, qu'il estoit messéant aux jeunes gens de bonne maison, s'ils n'avoient une maîtresse, laquelle ne se choisissoit par eux et moins par leur affection, mais ou elles étoient données par quelques parents ou supérieurs, ou elles-mêmes choisissoient ceux de qui elles vouloient être servies. » Le maréchal d'Anville lui choisit mademoiselle de Châteauneuf. Elle lui donna l'air de la cour; il la servit, comme on disait alors, jusques à la Saint-Barthélemy. « Je ne saurois désapprouver cette coutume, d'autant qu'il ne s'y voyoit, oyoit ni faisoit que choses honnêtes. »

Le duc d'Alençon, le second frère du roi, n'avait que six mois de plus que Turenne; le rapprochement des âges les lia. Il restait encore quelque chose du vieil esprit féodal : on *était* à quelqu'un. A quinze ans, Turenne s'engagea donc avec le duc d'Alençon, il devint le confident de ses plaisirs, de ses espérances audacieuses. Son gouverneur, M. de la Boissière, lui donnait encore le fouet, qu'il nourrissait déjà pour son prince et

pour lui-même des ambitions sans bornes. Il jurait parce que « le roi jurait », et « jurer était une marque de courage à un jeune homme ». Il était effronté, querelleur, et se livrait à tous les vices de la cour des Valois.

M. de Montmorency, qui depuis la mort du connétable était devenu une sorte de tuteur pour Turenne, l'emmena en Angleterre quand il alla traiter avec la reine Élisabeth au sujet des affaires des Pays-Bas. Il cherchait à le séparer du duc d'Alençon et voulait l'initier aux grandes affaires. Turenne, qui était beau, flatteur, insinuant, réussit à gagner et conserva toujours les bonnes grâces de la « reine vierge ». Revenu en France, il s'établit avec Montmorency à l'Isle-Adam; mais il ne réussit pas à se détacher du duc d'Alençon, bien que ses inclinations commençassent à le porter du côté du vainqueur de Jarnac et de Moncontour. Les deux frères se le disputaient; il ne pouvait ni les servir tous deux, ni se détacher des Montmorency; il tâtait encore la destinée.

La Saint-Barthélemy le jeta dans le parti hugnenot. « Le dimanche vingt-quatrième jour d'août (1572) s'exécuta à Paris cette tant détestable et horrible journée du massacre fait sur ceux de la religion, où Dieu me conduisit par la main, en telle sorte que je ne fus ni massacré ni massacreur, pour le premier ayant couru fortune sur la délibération qu'on prit de tuer tous ceux de la maison de Montmorency, ce qui se seroit exécuté sans que M. de Montmorency n'estoit à Paris, mais en sa maison de l'Isle-Adam. Ceux qui vouloient pro-

fiter des biens de cette maison concluoient à ma mort, pour être sorti de sa fille aînée, ainsi que Monsieur[1] me dit quelques jours après, y ayant, ce me disoit-il, porté tout empêchement. »

La guerre civile recommença, et, bien que Turenne eût déjà embrassé dans son cœur la cause opprimée, il ne résista pas à l'envie de gagner ses éperons et obtint de ses oncles de Montmorency de se rendre, malgré une fièvre qui le minait, au siége de la Rochelle. Il s'y rétablit, fit preuve d'une vaillance encore toute juvénile et téméraire, et ne sut pas se défendre contre l'esprit d'intrigue que le duc d'Alençon portait jusque dans les camps. Le duc méditait une prise d'armes et une alliance avec les assiégés. Son frère d'Anjou surveillait ses menées : un jour Turenne portait dans sa manche, entre la chair et la chemise, une déclaration préparée par Alençon qu'il devait faire voir à la Noue[2]. Il s'en alla au quartier du duc d'Anjou ; « il commença à se jouer avec nous et prend mon bras, où j'avois ce papier ; soudain il le sentit et me dit que c'étoit un poulet qui estoit venu de la cour, et s'efforçant, me déboutonne ma manche et lève ledit papier ; mon danger me fit perdre tout respect, je lui sautai aux mains et lui ostay, en lui faisant croire que c'étoit une lettre de femme, que pour rien au monde je ne voudrois qu'il en eût veu l'escriture ».

Les conjurés songèrent un moment à fuir sur les vais-

[1] Le duc d'Alençon.

[2] La Noue essayait très-loyalement de jouer le rôle de conciliateur entre les Rochellois et l'armée royale.

seaux anglais et à chercher un asile auprès d'Élisabeth : la Noue les fit renoncer à ce projet. On traita heureusement avec la Rochelle, et les mauvais desseins s'en allèrent en fumée. Les négociations avaient été hâtées par les nouvelles de Pologne, où le duc d'Anjou avait été élu roi. Avant de se résoudre à partir, celui-ci fit tout ce qu'il put pour gagner Turenne; il le pria vainement de l'accompagner en Pologne; à Nancy, il lui proposa la main de mademoiselle de Vaudemont, qu'il devait épouser lui-même plus tard. Il avait pénétré Turenne, il voulait le brouiller avec son frère Alençon et avec les Montmorency, l'attacher aux Guise, qu'il ne détestait pas encore. Turenne refusa toutes ses offres.

La Rochelle n'était pas bien apaisée; elle redoutait, non sans cause, d'être enlevée par surprise; aussi, à peu de temps de là, la Noue offrait encore au duc d'Alençon de se mettre à la tête des protestants. Sa lettre tomba entre les mains de la reine mère; Turenne, qui l'apprit à temps, dicta promptement au duc d'Alençon une lettre dans laquelle ce dernier repoussait les offres de la Noue. Le duc d'Alençon alla montrer cette réponse à la reine et feignit l'étonnement en ne trouvant point dans ses habits la lettre de la Noue. Ce stratagème ne trompa peut-être pas la reine, mais elle simula de croire ce qu'on lui disait.

On discuta pourtant, dans la petite cour d'Alençon, les offres de la Noue. Turenne aboucha le prince avec le maréchal de Montmorency. Tous deux lui conseillèrent de ne pas se livrer aux protestants, d'attendre la

mort du roi, d'empêcher le retour de son frère : il valait mieux être roi de France que chef de rebelles, si puissants qu'ils pussent être. Le maréchal demanda au roi la lieutenance générale du royaume pour le duc d'Alençon; Charles IX, qui se voyait mourir, consentit à tout. Ces projets furent traversés par la reine mère, et le duc d'Alençon, irrité, ourdit une véritable conspiration avec la Noue, avec tous les ennemis des Guise, avec le roi de Navarre, avec Turenne, avec Thoré et Damville, les frères du maréchal de Montmorency : celui-ci, vrai *politique*, refusa d'y entrer, ne voulant rien entreprendre contre l'autorité royale. Un des conjurés, Guitry, prit les armes dix jours trop tôt. Le roi de Navarre, rencontrant le vicomte de Turenne au palais, lui dit tout bas : « Notre homme dit tout.» Notre homme n'était autre que le duc d'Alençon. Il ne trahit pourtant pas Turenne. « Ainsi que j'entrai, dit celui-ci dans ses *Mémoires*, je le void (le duc d'Alençon) parlant à madame de Sauve, riant comme s'il n'y eût eu rien; il la quitta et me dit : — Je n'ai rien dit de vous, sinon qu'en général vous m'aviez promis de faire tout ce que je vous dirois. » Turenne trouva moyen d'être envoyé avec Torcy vers Guitry pour obtenir que celui-ci mît bas les armes : il lui apporta des sauf-conduits et l'amena à la cour. En route, on convint de ce que Guitry devait dire.

Turenne, devenu plus prudent, refusa de renouer les fils de la conspiration un moment brisés. Peu après, la Môle et de Coconnas eurent la tête tranchée, les maréchaux de Montmorency et de Cossé furent arrêtés;

Turenne apprit qu'il était lui-même surveillé; il prit la fuite et se rendit en Auvergne par des chemins détournés et à travers de grands périls, car tous les gouverneurs des villes avaient reçu l'ordre de l'arrêter.

La découverte de la conspiration n'empêcha pas une prise d'armes. La Noue souleva le Poitou; Damville, irrité de l'arrestation de son frère le maréchal de Montmorency et à peu près indépendant dans son gouvernement du Languedoc, s'unit aux huguenots. Le vicomte son neveu appela autour de lui à Turenne la noblesse du pays. C'est là qu'il apprit la mort du roi Charles (30 mai 1574) et la régence de la reine mère.

L'empereur et les princes d'Italie conseillèrent au nouveau roi de donner la liberté de conscience à ses sujets. Le duc de Savoie offrit même à Damville de l'accommoder avec Henri III et le fit venir à Turin. On ne put s'entendre; le roi, arrivé à Lyon, fit une déclaration qui remit les armes aux mains de ceux de la religion. Turenne demanda en vain au roi la permission de se rendre auprès de lui : il fut rejeté en quelque sorte de force dans la ligue que Damville venait de faire de tous les mécontents. On lui donna la lieutenance générale de la Guienne, et il alla tout de suite au secours de Montauban, bloqué par les troupes royales. Il continua de faire la guerre dans le Quercy et y fut atteint d'une fièvre continue dont il pensa mourir. Pendant sa maladie, il prit le projet de changer de religion : « Mes péchés et mes transgressions paraissoient devant moy, mes œuvres sans mérite, quoiqu'on m'eût dit qu'il y en avoit qui aidoient à sauver; de sorte que ma condition

estoit fort misérable, et la perturbation de mon âme, qui augmentoit celle du corps; Dieu eut pitié de moy en faisant servir cette maladie pour me le faire connaître. »

Nous sommes portés à croire à la sincérité de ce changement. Les historiens ont presque tous supposé que la religion n'avait été pour Turenne qu'un instrument de fortune et d'ambition. Tout cependant l'attachait à la puissante famille des Montmorency, et les chefs de cette maison, vrais politiques, ne voulurent jamais renoncer à l'ancienne religion. Turenne ne fut jamais un fanatique, mais il ne sauta pas « le fossé » avec Henri IV; il n'aimait guère les prêcheurs et les ministres; cependant, à travers toutes les contradictions de sa vie, on retrouve toujours chez lui je ne sais quelle note frondeuse, le ton dur et hautain, ce je ne sais quoi qui faisait le huguenot du seizième siècle.

Le duc d'Alençon se sauva de la cour et donna une grande force aux rebelles en se mettant à leur tête. Turenne se réjouit d'abord de pouvoir servir celui que depuis l'enfance il avait en quelque sorte choisi pour suzerain; mais il avait quitté la messe, et le duc d'Alençon voulait lui faire abandonner la religion, le menaçant, s'il ne le faisait, de lui retirer ses bonnes grâces. Turenne tint bon, et ce fut le commencement de leur brouille. Monsieur ne fut pas long à traiter, et, quand les négociations s'entamèrent, Turenne demanda le gouvernement de l'Anjou et du Berry. Monsieur lui fit froide figure, et Turenne prit le parti de quitter l'armée. Il songea dès lors à se lier au roi de Navarre : celui-ci avait quitté la cour et abjuré la religion romaine, qu'on

lui avait fait prendre de force. Turenne alla le trouver à Périgueux avec toute sa noblesse et en reçut de grands honneurs. Catherine de Navarre chercha aussi à attacher Turenne à son frère. « Madame et moy parlions souvent ensemble, de façon qu'elle commença à prendre de la confiance en moy, qui l'honorois fort, ayant cette princesse de fort belles qualités, estant jeune et agréable, chantant des mieux, jouant fort joliement du luth, faisant quelques rimes. »

L'intimité de Turenne avec Catherine de Navarre dura l'espace de quatre ou cinq ans. « Le roy son frère ne désagréoit pas cela, n'y voyant rien de malséant et jugeant que ce m'estoit un moyen de me retenir davantage à lui que la conversation honneste et vertueuse de sa sœur avec moy. » Turenne suivit le roi de Navarre à Agen avec la Noue : les états de Blois, animés de l'esprit de la Ligue, se déclarèrent contre les huguenots, et Henri III signa lui-même l'acte d'union. La guerre civile recommença immédiatement. Turenne s'empara de toutes les villes du bas Limousin et entra en Guienne, où il commanda sous le roi de Navarre. Il fut dangereusement blessé, et le roi le fit transporter à Agen, où il resta longtemps malade et en grand danger. Il ne recouvra la santé qu'après la paix de Bergerac (17 septembre 1577). Cette paix fut très-favorable aux calvinistes; elle leur donna des gouvernements et des charges, des places de sûreté et des chambres mi-parties.

Turenne avait alors vingt-trois ans; le roi de Navarre, qui prisait ses qualités, lui fit donner la présidence du synode national convoqué à Sainte-Foy en Agenois. Ce

synode avait pour mission de chercher une confession de foi qui pût être commune aux protestants de France, des Pays-Bas, d'Allemagne. Turenne et quatre ministres furent désignés pour se rendre à l'assemblée luthérienne de Francfort. Bossuet, dans son *Histoire des variations,* écrit à ce sujet : « Le vicomte de Turenne, jeune alors, mais plein d'esprit et de valeur, que le malheur des temps avait entraîné dans le parti depuis deux ou trois ans seulement, qui s'y était donné d'abord beaucoup d'autorité, moins encore par son illustre naissance, qui le liait aux plus grandes maisons du royaume, que par sa haute capacité et sa valeur, était déjà lieutenant du roi de Navarre, depuis Henri IV. Un homme de ce génie entra aisément dans le dessein de réunir tous les protestants, mais Dieu ne permit pas qu'il en vînt à bout. »

Il est assurément singulier de voir à quelque temps de là le roi de Navarre consulter Turenne au sujet de sa femme Marguerite, qu'il avait répudiée de fait. Henri III le pressait de la reprendre, Turenne lui donna le même conseil; il ne pouvait guère faire autrement, ayant été honoré avec bien d'autres, il est vrai, des faveurs de la reine de Navarre; mais *Margot* avait eu pour lui une passion plus sérieuse que de coutume. La reine mère vint avec sa fille à la Réole; elle vit Turenne et chercha en vain à le faire retourner à la messe. La scène suivante peint on ne peut mieux les mœurs du temps. On devait s'aboucher à Auch pour négocier la réconciliation complète des deux partis. « Nous arrivâmes à Auch sur le midy où nous ne trouvâmes la reine, estant

allée à une tente de palombes, le mareschal Biron et autres personnes de qualité estant avec elle; nous trouvâmes la reine Marguerite et les filles; le roy de Navarre et ladite reine se saluèrent et se témoignèrent plus de préparation à un accommodement qu'ils n'avoient fait les autres fois qu'ils s'étoient vus; les violons vinrent, nous commençâmes tous à danser. — La danse continuant, le jeune Armagnac arrive, estant parti de Nérac, dépesché vers le roy de Navarre pour l'avertir que la nuit précédente la Réole, qui estoit une des villes de seureté, avoit été surprise par le Chasteau. Il fit son message à l'oreille du roy, qui soudain m'appela; le premier mouvement fut si nous estions assez forts pour nous saisir de la ville; il fut jugé que non; soudain je dis qu'il nous falloit sortir, et qu'avec justice nous pourrions nous saisir du mareschal de Biron et autres principaux qui estoient avec la reine, pour r'avoir la Réole; nous prenons congé de la compagnie... » (*Mémoires de Bouillon.*)

On n'arrêta pas le maréchal, mais on surprit Fleurance, qui fut échangé contre la Réole. Pendant qu'on discutait les articles de la conférence dite de Nérac, Turenne eut une querelle avec les Duras. On résolut de se battre sur le *gravier* d'Agen : un des Duras contre Turenne, l'autre contre un baron de Salagnia, dont Turenne, suivant la mode du temps, demanda l'assistance. Pendant la bataille, arrivèrent neuf ou dix hommes de Duras, qui commencèrent à charger Turenne de tous côtés : « Ils me donnèrent vingt-huit coups, puis il y en avait vingt-deux qui me tiraient du sang et les autres dans mon habillement, je ne tombe ni mes armes; pen-

sant m'avoir donné assez de coups, ils me laissent. » Turenne fut promptement guéri à Nérac; mais le guet-apens des Duras ne fut point puni.

De nouveaux remuements se préparaient : on rompit quelques écus, dont les moitiés restèrent entre les mains du roi de Navarre, de M. le Prince et des principaux du parti. M. le Prince partit avec quelques hommes de Saint-Jean, barbe et cheveux teints, défiguré, et alla dans le Nord surprendre la Fère. Ce fut le signal d'une nouvelle prise d'armes. Turenne reçut le commandement du haut Languedoc : il n'était pas fâché de sortir de Guienne pour avoir une charge où il fût seul, et aussi, dit-il, « pour m'éloigner des passions qui tuent nos âmes et nos corps, après ce qui ne leur porte que honte et dommage ».

Le roi, d'ailleurs, avait écrit au roi de Navarre qu'il savait de science certaine que la reine de Navarre avait une intrigue avec Turenne. Il l'en avait avisé dans une lettre qu'il lui fit remettre par Strozzi, parent de la reine mère du côté des Médicis. Le roi de Navarre, assez indifférent à la conduite de sa femme, feignit l'incrédulité : il montra à sa femme et à Turenne la lettre du roi. Turenne n'en fut pas moins bien aise sans doute de se soustraire aux soupçons de son maître, peut-être à l'amour de Marguerite.

Le roi lui avait écrit lui-même après les conférences de Nérac pour lui demander ses bons offices pour l'exécution de l'édit de pacification [1]; mais Turenne conçut

[1] « Mon cousin, j'ai bien voulu vous témoigner par la présente le conten-

une grande colère de la dénonciation qui avait suivi, et ne fut pas fâché de recommencer la guerre. Toutefois il reçut bien les premières avances que le duc d'Anjou lui fit faire pour la paix. Condé s'y montrant très-contraire, Turenne lui fut envoyé pour l'y réconcilier. Il se trouva dans cette circonstance en lutte avec la Huguerie, un secrétaire du prince, « homme très-meschant, qui avoit des pensées à la ruine de l'État », et dont la Société de l'histoire de France publie actuellement les curieux mémoires.

Monsieur, toujours en quête d'aventures nouvelles, médita après la paix de secourir Cambrai, que le duc de Parme venait assiéger. Turenne alla prendre part à l'expédition en volontaire, avec cinquante gentilshommes « qui ne dédaignoient pas de porter mes casaques orangées de velours, avec force parements d'argent, et les armes dorées par bandes ». Monsieur avait avec lui jusqu'à trois mille gentilshommes français. Le roi, qui n'était pas en guerre avec l'Espagne, faisait surveiller l'armée de Monsieur par une seconde armée, mais il avait secrètement donné ordre à Puy-Gaillard,

tement que j'ay receu de la résolution qui a esté prise en la conférence, ayant esté arresté que l'on procéderoit par effet à l'exécution de mon édit de pacification, qui est la chose de ce monde que je désire le plus, affin de voir mes sujects unis en repos par le bénéfice d'icelui. Mon cousin, je sçay que vous me pouvez beaucoup servir en cette occasion; partant, je vous prie me faire connoître par effet l'affection que vous portés à mon contentement et à la tranquillité de mon royaume, et croire que je recognoistray le devoir que vous y ferés, comme vous fera entendre de ma part le sieur d'Arques en vous délivrant ou en voyant la présente; priant Dieu qu'il vous aye, mon cousin, en sa sainte garde. Écrit à Paris, ce 16 mars 1579.

« HENRY. »

(Au dos :) « *A mon cousin le vicomte de Turenne.* »

qui la commandait, si les Espagnols et les Français en venaient aux mains, de paraître « et de faire le holà en notre faveur », — bien qu'au fond du cœur on ne peut douter qu'il désirât la perte de son frère.

Dans une occasion, Turenne fut porté par terre d'un coup de lance et fait prisonnier. Il fut amené devant le duc de Parme, qui voulut garder ses belles armes, le reçut très-courtoisement et le fit conduire à Hesdin [1]. Sa prison dura deux ans dix mois, et au bout de ce temps il fut mis en liberté contre une rançon de cinquante-cinq mille écus, avancés par M. de Montmorency, deux jours avant la mort du duc d'Anjou, qui, après avoir échoué dans son expédition des Pays-Bas, n'avait plus fait que languir et avait fini à Château-Thierry sa vie trop agitée (1584). Nous avons retrouvé une lettre écrite par le vicomte pendant sa captivité à madame de Bouré. Pour la comprendre, il faut savoir que le duc de Parme avait demandé à Turenne s'il voulait être son propre prisonnier ou celui du marquis de Roubais, général de la cavalerie d'Espagne. Turenne avait opté pour ce dernier, parce qu'il le savait besoigneux et craignait qu'en se déclarant prisonnier de Parme, il ne pût obtenir sa liberté que par l'ordre du roi de France. Celui-ci offrit à Turenne de payer sa rançon s'il voulait ne plus porter les armes pour les calvinistes : le duc d'Anjou l'en pressa également, mais il ne voulut point manquer à ce qu'il devait à la religion qu'il avait choisie.

[1] Nous avons une lettre écrite d'Hesdin le 29 octobre 1581, relative à des hardes laissées à Paris.

Rendu à la liberté, Turenne alla voir sa grand'mère à Chantilly; ensuite il alla faire sa cour au roi, qui le reçut avec de grandes caresses, puis au roi de Navarre à Nérac. Il trouva ce dernier dans de grandes perplexités, plein de méfiance contre la reine Marguerite et inquiet des pratiques de la Ligue. La guerre civile était imminente : Turenne se donna tout entier au roi de Navarre; ils faisaient ensemble des lieues à cheval en discourant par les chemins sur les dangers de l'avenir; un jour « nous concluons, dit-il, que la cause était fondée en la justice divine et humaine, que Dieu la maintiendroit, qu'il falloit quitter tout plaisir pour penser à notre défense... que Dieu le maintindroit en son droit, si la nature lui en ouvroit l'occasion. Sur cela, il me dit avec ferveur : C'est de là que j'attends mon secours, et sous cette enseigne je combattray nos ennemis; m'abandonnerez-vous pas, ainsi que vous l'avez déjà fait? »

La guerre décidée, Turenne alla faire des régiments vers la Dordogne, et réunit en cinq semaines cinq à six mille hommes de pied et cinq cents à six cents chevaux : ici finissent les mémoires personnels de Turenne, et l'on ne peut que le regretter infiniment. C'est dans la grande *Histoire* de de Thou [1] qu'il faut chercher des détails sur les années qui suivirent. Turenne s'y montre toujours le même, ambitieux, audacieux, plein de soupçons, riche en expédients. Son orgueil est sans bornes. La reine mère alla conférer à Saint-Bris, près de Cognac,

[1] Cette *Histoire* a servi de texte à l'*Histoire du duc de Bouillon* par le père Marsollier, livre au reste très-estimbale.

avec le roi de Navarre, Condé et Turenne. Les conférences rompues, elle se retira à Niort et à Fontenay. Le roi, essayant encore de renouer, envoya Turenne à Fontenay. Celui-ci tint à la reine mère un langage qu'elle n'avait jamais entendu, dénonça les Guise, ces étrangers prêts à saisir la couronne, courtisans de la plus basse populace. La reine se fâcha. « Le roi, dit-elle, était résolu à ne plus souffrir qu'une religion dans le royaume. — Nous le voulons bien, madame, dit le vicomte, pourvu que ce soit la nôtre. Autrement l'on peut s'attendre que nous nous battrons bien et qu'il en coûtera bien du sang. » Cela dit, il fit la révérence et s'en alla. Il faut se le figurer, beau comme il était alors, de figure pâle, longue, maigre, osseuse, cheveux drus et courts sur un front très-haut, bouche au sourire amer, moustache retroussée, la tête encore allongée par une barbe pointue. Il n'avait du *mignon* que l'extrême élégance et la téméraire bravoure. Il était dévoré d'ambition, mais il n'attendait pas tout de la faveur, et il rêvait des grandeurs supérieures à celles du courtisan.

III

La guerre s'alluma dans tout le royaume. Turenne resta en Guienne; il emporta d'escalade Castillon, une place dont Mayenne avait mis deux mois à faire le siége. « Le vicomte, dit-on après cette surprise, fait avec un denier ce qui coûte à la Ligue un écu. » Il prit ensuite

Meillan; au siége du fort Nicolle, il reçut un coup d'arquebuse dont il fut plusieurs années à guérir complétement. A peine fut-il un peu remis, le roi de Navarre lui demanda des troupes; il les amena lui-même sur la Loire, passa le fleuve avec sept cents chevaux, attaqua le duc de Mercœur et lui prit tous ses bagages.

On attendait l'armée des reîtres allemands, qui était entrée en France. Turenne opina pour qu'on ne passât pas la Loire pour aller les joindre; les difficultés étaient trop grandes : il pensa qu'il valait mieux remonter au-dessus de la rivière de Loire en traversant des provinces affectionnées aux huguenots. Le roi de Navarre suivit ce sentiment : le duc de Joyeuse, qui devait empêcher la jonction entre l'armée de Jean Casimir et le roi, rencontra ce dernier à Coutras. Dans la fameuse bataille qui a gardé ce nom, Turenne fit l'office de sergent de bataille. Le vicomte de Turenne, raconte le duc d'Aumale dans l'*Histoire des princes de Condé,* remplissant son office, forma les troupes protestantes en ordre de bataille. Le roi rectifia les positions qu'il avait choisies et en prit de plus avantageuses. Turenne commandait en personne la cavalerie gasconne. Les lances de Montigny mirent ses hommes en grand désordre, et il dut rejoindre avec quelques gentishommes l'escadron de Condé, où il combattit avec valeur. Henri IV répara le mal; il mit en pièces la brillante cavalerie de Joyeuse et remporta une victoire complète. Le soir venu, il donna à Turenne les corps de Joyeuse et de Saint-Sauveur, son frère, qui furent envoyés à Paris dans des cercueils de plomb.

Pour la première fois, la fortune souriait aux protestants; mais le roi de Navarre ne profita pas, autant qu'il aurait pu faire, de ses avantages. Il se plaignit plus tard à Sully que Turenne, après Coutras, eût arrêté son élan : le vicomte avait représenté combien il était difficile de joindre les Allemands; pendant que le roi allait en Béarn retrouver la comtesse de Grammont, Turenne lui débaucha un tiers de son armée; il resta dans le Périgord, où il ne réussit pas à prendre une bicoque. Sully l'accusa toujours de n'avoir pensé qu'à ses propres intérêts et le soupçonna d'avoir voulu se rendre indépendant dans sa vicomté de Turenne et dans les pays voisins. Turenne, après avoir levé le siége de Sarlat, alla rejoindre avec trois mille hommes le prince de Condé dans l'Angoumois. L'armée allemande, on le sait, fut détruite et dispersée par le duc de Guise; le duc de Bouillon, qui l'accompagnait, alla mourir de douleur à Genève, laissant ses grands biens à Charlotte de la Marck. Peu après, le duc de Montpensier mourait aussi, sans doute empoisonné, à la Rochelle. La mort frappait les chefs du parti protestant, et Turenne pouvait aspirer à en devenir la tête.

Si son ambition personnelle pouvait s'ouvrir de plus vastes horizons, la cause protestante n'avait jamais semblé, malgré Coutras, plus près de la ruine. Turenne s'attacha à rallier Montmorency; excitant sa jalousie contre les Guise, il lui représenta qu'il ne s'agissait plus de la religion catholique, mais de la couronne elle-même. Montmorency aimait ce que nous appelons aujourd'hui l'État; il avait une grande affection pour Turenne, il se décida

à rompre avec la Ligue, quand celle-ci triomphante dans Paris tenait Henri III à sa discrétion.

L'assassinat du duc de Guise à Blois changea la face des choses. Le roi de Navarre se sentit enfin délivré : il déploya cette fois une prodigieuse activité; il conquit en peu de temps des provinces entières et offrit son appui à Henri III. Le légataire et l'héritier de la couronne de France se rencontrèrent à Plessis-lez-Tours. Il fut décidé qu'on marcherait sur Paris et qu'on châtierait la ville des barricades. Henri III, on le sait, tomba à Saint-Cloud sous le poignard d'un fanatique. Le Béarnais était roi de France. Turenne, pendant tout ce temps malade, était resté en Guienne; il apprit avec une joie impatiente que la grande partie était décidément ouverte; il avait bien choisi en se mettant contre les Guise avec Henri IV. De nouvelles luttes étaient nécessaires; mais désormais il se sentait du côté du destin en même temps que du bon droit.

Le vicomte ne fut ni à Arques, ni à Ivry : il était dans ses terres, toujours malade et hors d'état de prendre la campagne. A demi guéri seulement, il amena au roi cinq mille hommes devant Paris. Henri IV le reçut à bras ouverts et l'entretint immédiatement de sa conversion, que les catholiques sollicitaient. Turenne, qui à travers toutes ses variations resta toujours ferme dans sa foi, s'était pourtant déjà convaincu que rien ne pourrait maintenir en France un roi protestant; la difficulté était de persuader tant d'amis fidèles, la Noue, du Plessis, les ministres surtout, qui gouvernaient les Églises. Turenne voyait juste sans doute, mais ses

ennemis estimèrent qu'en ne déconseillant pas la conversion, il songeait surtout à lui-même, et qu'il se voyait d'avance le chef du parti calviniste.

Quand Parme eut obligé Henri IV à lever le siége de Paris, Turenne fut chargé d'aller demander des secours à l'étranger. Il partit pour l'Angleterre, où il fut très-bien reçu de la reine Élisabeth; il en obtint des promesses de subsides, puis passa en Hollande pour conférer avec le prince Maurice et se rendit à Dresde chez Christian, l'électeur de Saxe; il faut lire dans de Thou et dans du Plessis le détail de ces négociations. Turenne y montre toutes les qualités d'un diplomate; il flatte l'amour-propre de l'électeur de Saxe; à Berlin, avisé que l'électeur de Brandebourg hésitait à traiter Henri IV en roi de France, il s'emporta à froid contre l'empereur, qui refusait de reconnaître Henri IV, et flatta ainsi la passion jalouse de l'électeur. A Heidelberg, il calma les susceptibilités de Jean Casimir, étonné qu'on ne fût pas d'abord venu à lui; il gagna tous les princes et fit choisir pour être mis à la tête de l'armée un jeune homme, le prince d'Anhalt, dont personne n'avait peur; il amena enfin avec Anhalt en Champagne une armée de cinq mille cinq cents chevaux, et de onze mille hommes de pied. Henri IV devait une récompense à l'heureux négociateur; il avait songé autrefois à lui donner la main de sa propre sœur; il lui avait parlé plus tard de Charlotte de la Marck, l'héritière de Bouillon et de Sedan [1]. En vertu

[1] « Je vous ay souvent écris du mariage de mademoiselle Bouillon, lequel Sa Majesté a proposé et acheminé pour vous et fera plus ardemment si Elle voit qu'i ayés affection : vous ne nous en avés point fait de réponse, la chose le mérite; et est recherchée de plusieurs endroits, même par menaces.

du testament du dernier Bouillon, Charlotte ne pouvait épouser qu'un prince protestant et avec l'agrément du roi de France. Turenne avait d'abord refusé l'offre, cette fois il accepta. Si l'on pouvait en croire Sully, toujours bien suspect quand il s'agit de Bouillon, Henri IV aurait voulu tirer son protégé de ses grandes terres du Midi, de l'Auvergne, de Quercy, du Limousin, l'éloigner des Églises fanatiques du Midi, le *transporter* du côté du Nord. Turenne se laissa faire; il se promettait sans doute de conserver son influence dans le Midi tout en s'établissant dans le Nord. Ennemi du duc de Lorraine, il avait dans Sedan une base d'opérations toute prête; le jour même de ses noces, il surprit Stenay et donna cette place au roi. Sedan servait d'ailleurs au nouveau duc de Bouillon de cordon ombilical avec les princes allemands, qu'il venait tous de voir et dont il se promettait de ménager l'amitié.

Nommé peu après maréchal de France, — il était le premier calviniste revêtu de cette dignité, — il se rendit au camp devant Rouen. Quand le siége fut levé, il fut chargé de reconduire les Allemands à la frontière; il surprit en passant Beaumont en Argonne sur le duc de Lorraine. D'Amblize, le général du duc, ayant voulu reprendre Beaumont par un siége, Bouillon le mit en déroute, lui enleva son canon, ses cornettes, ses enseignes; il se battit comme un simple soldat, reçut deux blessures et n'en demeura pas moins sur le champ de bataille. Il

Vous seul en ce royaume pouvés maintenir au party des places desquelles vous connaissés l'importance. On y pense d'ailleurs pour le petit électeur Palatin. (*Lettre de M. de Plessis à M. de Turenne,* 2 avril 1588 » Arch. nat.)

ravagea tout le pays de Verdun; il s'apprêtait à poursuivre ses avantages quand Henri IV le rappela à la cour, au moment critique de la conversion. La duchesse de Bouillon mourut bientôt, en accouchant d'un enfant mort-né; son mari restait prince souverain de Sedan et de Bouillon. Il chercha tout de suite une nouvelle femme, et, sollicité par Louise de Coligny, qui s'était éprise de sa gloire, désireux de s'unir par des liens plus intimes aux Pays-Bas protestants, il demanda au chef de la maison de Nassau la main d'Élisabeth de Nassau, fille de Guillaume d'Orange et de Charlotte de Bourbon, demi-sœur par conséquent du prince Maurice.

Peu après, en pleine paix, les Espagnols surprirent la Chapelle. Henri IV fut extrêmement irrité de la reddition de cette place et en regarda la prise comme une déclaration de guerre. Bouillon excita ses justes colères : il conseilla fortement la guerre à l'Espagne, montra le duc de Parme mort, les ligueurs obligés de se déclarer pour le roi ou contre la France, la lutte contre l'étranger mettant fin aux discordes civiles. D'autres prêchaient la paix, imploraient pitié pour la France, déjà épuisée par tant de luttes, et faisaient voir combien la puissance espagnole était encore redoutable. Henri suivit l'avis de Bouillon. De Thou attribue du moins à ce dernier le mérite de la déclaration de guerre à l'Espagne; Bouillon travaillait à la fois pour lui-même, espérant arrondir sa principauté du Nord, pour le prince Maurice, devenu son parent, pour les calvinistes, dont, à la faveur d'une lutte nationale, il comptait faire respecter tous les droits.

La guerre fut malheureuse : Bouillon avait été chargé

d'envahir le Luxembourg, et l'on avait ajouté à son armée trois mille hommes commandés par Philippe de Nassau ; mais il fut bientôt obligé de ramener ses soldats en deçà de la Meuse. Tous ses plans avaient été déjoués par Mansfeld ; ses troupes n'étaient pas payées. Nassau le quitta et s'en revint piteusement en Hollande par Dieppe et la mer. Il n'y a qu'un fait d'armes brillant à signaler dans la campagne de 1595 : la reprise de Ham sur les Espagnols. D'Humières y fut tué, ce qui fit dire à Henri IV : « J'ai perdu d'Humières; Ham me coûte trop cher. » Bouillon n'eut pas d'autres succès : il chercha à faire lever aux Espagnols le siége de Dourlens, mais il fut repoussé. La calomnie l'accusa d'avoir battu trop vite en retraite et d'avoir laissé complétement écraser Villars; celui-ci avait méprisé tous les ordres qu'il avait reçus et avait payé sa désobéissance de la vie.

Tout le monde commençait à murmurer contre Henri IV : cette guerre, que Bouillon avait excitée, n'avait amené que des revers; l'Espagnol occupait la Picardie, le Boulonnais. Dourlens avait été pris et sa garnison passée au fil de l'épée. Fuentès tomba sur Cambrai, qui laissa entrer les ennemis. Henri IV ne pouvait plus acheter que par sa conversion la soumission de ses ennemis français. Pour lutter contre l'Espagne, il avait grand besoin d'Élisabeth et des États. Cette fois encore, il confia ses intérêts à Bouillon, heureux peut-être d'écarter des champs de bataille du nord de la France un lieutenant qui était aussi habile négociateur que médiocre général. Bouillon trouva en Angleterre Élisabeth refroidie et irritée contre ce qu'elle appelait

l'apostasie du roi; Essex peu disposé à mettre la flotte anglaise au service de la France; Cecil hautain, insolent, craignant toujours de voir Henri IV faire la paix avec l'Espagne aux dépens des États néerlandais. Élisabeth, qui tenait encore Flessingue et Brille en Hollande comme gage de ses subsides, parla d'échanger une de ces places contre Calais et osa demander que Henri IV engageât ce port. Le roi fut justement indigné : « Mieux vaut, s'écria-t-il, être dépouillé par ses ennemis que par ses amis. » Bouillon se tira d'affaire au milieu de toutes ces difficultés; il tint tête à Cecil, il flatta l'orgueil de la reine; calviniste, il l'assura que la conversion du roi avait été forcée, il lui donna des assurances contre l'Espagne; enfin il obtint dans les conférences de Greenwich un bon traité d'alliance défensive contre l'Espagne, et il se hâta de le porter en Hollande pour faire entrer les États dans l'alliance. L'Angleterre avait obtenu la liberté du commerce dans nos ports et s'était engagée à fournir quatre mille hommes pour faire la guerre en Picardie et en Normandie. Le traité avec l'Angleterre fut ratifié à Melun le 29 août 1596; le traité avec les États le fut à Rouen en janvier 1597.

Pendant ces négociations, Calais avait été pris par l'archiduc Albert, mais Philippe II commençait à se décourager; les ligueurs avaient reconnu enfin le roi de France : on sentait que la paix générale était proche. La prise d'Amiens fut le dernier triomphe de l'Espagne. Henri IV lui reprit cette ville après un siége de cinq mois. On s'étonne de ne pas voir Bouillon assister à ce siége, comme il l'avait d'abord promis; il resta pendant

ce temps en Auvergne et dans le Gévaudan, ou il y avait encore beaucoup de troubles.

C'est certainement à cette époque qu'il faut faire remonter la brouille de Henri IV et de Bouillon. En voici un indice : nous trouvons dans les archives de Hollande une lettre de Bouillon au prince Jean de Nassau, où il lui demande la main de Charlotte-Brabantine de Nassau, la sœur de la duchesse de Bouillon, pour son cousin germain, Claude de La Trémoille (21 juillet 1597). Il y parle au nom des églises protestantes : Henri IV fut justement irrité que Bouillon eût fait cette demande en personne comme prince souverain. La Trémoille, qui avait été un des compagnons les plus fidèles du roi, était irrité de voir celui-ci prodiguer ses faveurs aux anciens ligueurs. Il avait contracté des dettes en levant et entretenant des régiments ; Henri IV avait érigé pour lui le duché de Thouars en pairie, mais La Trémoille, zélé protestant, ne pouvait pardonner au roi sa conversion. Les deux cousins, La Trémoille et Bouillon, mariés à deux filles de Guillaume le Taciturne, devinrent peu à peu et presque à leur insu les chefs des derniers mécontents. Il n'y a pas, pour l'historien moraliste, de spectacle plus triste que celui de ces grandes, longues et périlleuses amitiés qui finissent par porter les fruits amers du doute, de la méfiance, des colères sourdes, et qui enfin se retournent pour ainsi dire en haine. La Trémoille était d'âme simple, Bouillon avait pris sur lui le plus grand empire et le traîna à sa suite dans le dédale où se plaisait son âme noire, féconde en ruses, en plans ambitieux et compliqués. Il lui montrait

d'Épernon, qui avait ouvertement traité avec Philippe II, conservant une sorte de souveraineté, Mayenne recevant le gouvernement de Bourgogne, des places de sûreté, des sommes énormes pour ses dettes. Il était dur pour des hommes comme La Trémoille et Bouillon qui avaient été les premiers à l'honneur, de ne pas être les premiers à la gloire; mais la vraie grandeur consiste à être toujours supérieur à la fortune. Pardonner à ses ennemis est chose bien facile : ce qui est difficile, c'est de pardonner à ses amis.

Les torts les plus graves furent pourtant du côté de Bouillon. Pendant le siége d'Amiens, il empêcha beaucoup de seigneurs calvinistes de joindre l'armée royale. Il s'était fait le meneur des églises; il voulait forcer le roi de donner un état aux deux millions de religionnaires, des places où ils pourraient en sûreté tenir leurs assemblées. Il n'alla ni à celle de Saumur, ni à celle de Loudun, mais il envoya à l'assemblée de Vendôme un long mémoire où il faisait le programme des exigences calvinistes. Il se rendit de sa personne à l'assemblée de Châtellerault, où le roi avait envoyé ses commissaires, de Thou, Schomberg et d'autres. Schomberg lui lut une lettre que le roi lui avait écrite devant Amiens (2 août 1597) :

« Mon cousin le duc de Bouillon n'arrivera jamais si tôt que je le désire, et qu'il m'est nécessaire... Vous savez ce que je vous en dis à votre partement. Je sais aussi ce que ci-devant et depuis je lui en ai mandé. Il me semble que les occasions qui se présentent obligent ses semblables de m'y assister, sans attendre que je leur

en fasse le commandement. Toutefois je l'aime et je l'estime tant, que non-seulement je l'ai bien voulu demander à cette fête, mais aussi lui préparer et retenir une place digne de lui. »

Bouillon plaida sa mauvaise santé, les nécessités des églises qui l'avaient nommé leur député avec La Trémoille, du Plessis-Mornay et le fils de La Noue; bref, il désobéit. Amiens repris, Henri IV alla recevoir en Bretagne la soumission de Mercœur; à Angers, il somma Bouillon et La Trémoille de venir le voir : il fallut obéir; et il ne paraît pas que le roi leur fit voir trop d'humeur. Ils eurent la mortification de voir Mercœur recevoir 4 millions de livres quand le royaume était ruiné. Le roi lui accorda les conditions de paix les plus favorables, grâce aux sollicitations de la duchesse de Beaufort, et exigea seulement la main de l'héritière de Mercœur pour son bâtard de Vendôme. On alla à Nantes, où fut enfin signé le fameux édit, et la paix de Vervins suivit de près ce grand événement : Bouillon y fut compris comme seigneur de Sedan. Pendant les négociations, il avait songé un moment à faire joindre son fief de Sedan à l'empire pour devenir un souverain indépendant; mais Henri IV avait repoussé avec raison cette insolente prétention; Bouillon n'en persista pas moins à se regarder comme à cheval en quelque sorte entre l'empire et la France, comme un feudataire plutôt que comme un sujet du roi de France.

IV

La conspiration de Biron est une des plus odieuses de notre histoire. Biron, catholique, que, pour emprunter ses propres expressions, « le roi de maréchal de camp avait fait maréchal de France, de baron duc, et de simple soldat capitaine », n'eut pas honte d'entrer dans les plus détestables projets avec le duc de Savoie et l'Espagne. Il avait commencé à conspirer pendant le siége d'Amiens, ce qui explique les fautes qu'il commit pendant le siége [1]. Il entra en négociation directe avec le duc de Savoie, Charles-Emmanuel, après la paix de Vervins, quand celui-ci vint à Fontainebleau débattre les articles relatifs à la Bresse et au marquisat de Saluces. On sait comment Biron fut trahi par Lafin, un de ces misérables qui se trouvent souvent auprès des grands et qui nourrissent dans leur cœur les vipères de la haine et de l'envie, comment le roi voulut d'abord pardonner à Biron, comment enfin il dut le livrer à la cour du parlement.

Quel fut au juste le rôle de Bouillon dans la longue conjuration de Biron? C'est un problème historique qui n'est encore qu'imparfaitement résolu. Nous avons montré Bouillon mécontent dès le siége d'Amiens et s'abstenant d'y paraître. Il ne tomba pourtant pas tout de suite

[1] « J'ai vérifié que ledit duc de Biron fit commencer ce traité avec ledit archiduc dès l'année 1595, quand ledit archiduc, qui était encore cardinal, vint d'Espagne en Flandre. » (Lettre de Henri IV à M. de Fresnes, ambassadeur à Venise, 12 juillet 1602.)

en disgrâce ; il prit encore quelque part aux négociations relatives au mariage de Henri IV avec Marie de Médicis, car on a deux lettres du grand-duc qui lui exprime ses remercîments pour ses bons offices. On sait par la correspondance de Louise de Coligny, qui se trouvait à la cour pendant l'année 1601, que Bouillon la tourmentait sur sa grande amitié pour Henri IV et sur la complaisance qu'elle avait à l'égard du roi, en ce qui concernait les préséances. Ce mince détail révèle de la mauvaise humeur chez Bouillon.

Quand le roi conçut les premiers soupçons au sujet de Biron, il se rendit à Blois dans l'intention de visiter la Guienne, le Limousin et le Périgord, où le maréchal avait des partisans. Bouillon fut mandé à Blois ; il trouva le roi changé à son égard, qui lui reprocha de ne pas l'avoir averti des mouvements qui se faisaient. La conversation devint une altercation. Bouillon parla avec un peu trop de liberté. Il suivit pourtant le roi jusqu'à Poitiers ; là encore ils eurent un entretien particulier, d'où ils sortirent tous deux très-mal satisfaits. Henri IV repartit soudain pour Fontainebleau, car Lafin lui avait révélé tous les détails de la conspiration ; Bouillon eut le tort de ne pas accompagner le roi et partit seul pour Turenne, « voyage, dit de Thou, qui le jeta dans des perplexités et dans des embarras si longs et si fâcheux, que, devenu errant et incertain d'une retraite où il pût mettre sa vie en sûreté, il fut sur le point de voir tant de projets qu'il avait formés aboutir pour lui à une fin honteuse et funeste ».

Lafin ne semble pas avoir chargé directement Bouillon ; le comte d'Auvergne, bâtard de Charles IX, qui

était du complot, obtint sa grâce par des révélations. Sa déposition est restée secrète ; on lit cependant dans les histoires que le comte d'Auvergne montra à Henri IV une lettre d'association qu'auraient signée Bouillon, Biron et d'Auvergne, lettre où l'on se promettait de se défendre les uns contre les autres, *nul excepté*. Bouillon avait pour principe de ne pas écrire quand il conspirait. La prétendue lettre d'association ne semble pas avoir convaincu Henri IV de la complicité de Bouillon avec Biron, car il fit écrire à Bouillon par Rosny de venir à la cour, n'écrivant pas lui-même, parce qu'un refus l'eût obligé d'aller droit à lui avec les armes. Il lui envoya, le 24 juin 1602, une sorte de sauf-conduit, qui permettait à Bouillon de se retirer librement où bon lui semblerait, après avoir vu le roi [1].

Le 19 octobre, le roi se décida à écrire lui-même à Bouillon et lui enjoignit de se rendre auprès de lui Bouillon désobéit et partit pour Castres, où il y avait, en vertu de l'édit de Nantes, une chambre mi-partie. Nous allons suivre ses mouvements dans une correspondance, encore inédite, conservée aux Archives nationales. Il quitte Turenne, et il écrit à la duchesse de Bouillon, de Briatexte :

« Mon cœur, je passay la journée d'hier sans vous escrire... A Villemur, le lieutenant général, les deux premiers consuls et M. Béraut me vindrent trouver avec toutes les ofres de la ville que je pouvois espérer; je leur fis antandre l'ocasion de mon voyage, qu'ils trou-

[1] *Économies royales de Sully*, t. II, p. 75.

vèrent sy à propos qu'ils connurent que l'esprit de Dieu me guidoit ; et qu'en ce fet toutes les esglises estoyent plus intéressées que moy, que leur ville y porteroit tout ce quy estoit deus, qu'ils escriroient à ceus de Castres à ce qu'ils ne fissent rien contre les termes de l'esdit, quoy qu'on leur put commander que eus, et s'assuroyent que toutes les esglises se joindroyent en cella ; le conseil de la provinse s'assamble, le sinode provinsial s'assamblera pour desputer vers leurs desputés; anfin, je trouve que mon Dieu se prespare leurs cœurs ainsy qu'il me l'avoit fet espérer. Je m'an vois ce jourd'uy moyenant son aide, consilier à Castres où est M. de Vantadour [1]. »

A Castres, Bouillon présenta une requête à la chambre pour être reçu à se justifier, et demanda en même temps un arrêt qui l'empêchât d'être jugé par contumace. La chambre se déclara incompétente à recevoir les justifications du duc de Bouillon, et le renvoya devant les juges que nommerait le roi ; mais elle lui accorda un arrêt pour sa sûreté, lui donnant acte de s'être présenté devant la cour, qu'il croyait compétente. De Castres, Bouillon se rendit à Montpellier ; il y parla devant les calvinistes et protesta de son innocence. Il pria ses coreligionnaires de ne pas renouveler les guerres civiles, mais d'intercéder pour lui en faveur du roi. Rien cependant ne put le déterminer à se livrer à Henri IV ; avant de quitter la France il écrivit à sa femme :

« Vous aurés maintenant de mes lettres moins souvant, m'eslongnant du corps de vous, mès m'an apros-

[1] Le duc de Ventadour était lieutenant général du Languedoc.

chant de l'esprit, me représantant vos soussis et le mal qu'ils vous peuvent faire. Au mesme temps, je voy les assistances que Dieu continue à m'anvoyer, m'ayant randu jusques issy toutes choses favorables ; ces tesmongnages singulliers de sa faveur vous seront communs, et nous randront nous et nostre famille assurés soubs sa sauvegarde ; que de nouveaus cantiques nous luy debvrons randre ! à quoy je vous exorte, mon cœur, et m'y presparant pour de plus an plus me debvra son servisse. Plusieurs raysons me tirent d'auprès de vous et m'an eslongnent, m'assurant qu'elles vous ayderont à vous resjouir et non vous atrister de nostre absance, quy nous randra ung singulier plésir lorsque Dieu voudra de nouveau nous rassambler ; je le prie que ce soit avec heureus acroissemant de ce que nous désirons et vous et moy. Je trouve beaucoup de bonnes volontés an tous ces cartiers, telles que je les usse sçeu désirer. Je m'an vois au Dauphiné ; de là vous aurés, s'il plaist à Dieu, de mes nouvelles. Je ne suis pas d'avis que vous m'anvoyés aucune lettre après moy, d'autant qu'elles ne me trouveront pas. Remets an Dieu et nous et nos afaires, et à nous an donra issue à sa gloire et à nostre bien. Bon jour, mon cœur.

« A Montpellier, ce 23e decembre. »

Nous le trouvons ensuite à Genève, d'où il écrit à la duchesse de Bouillon :

« Mon cœur, je m'assure que vous serés fort ayse d'avoir de mes lettres d'issy, où je me suis randu le 3e de ce mois avec Valigny, Valens et Bonavanture et

trois d'Orange, où jé sesjourné ung jour, et de là je partis. J'an ay randu grasses à Dieu, ayant fet la cène aujourd'huy an une debvossion extraordinayre; y paroist pour la délivranse très miraculeuse que Dieu leur donna le 24e de l'autre mois, ayant le sieur d'Orbigny, lieutenant général an l'armée de monsieur de Savoye, resconnu ung lieu pour poser une escalade, où il fut dressé trois eschelles l'espasse d'une heure et demie sans qu'il y eut alarme aucune; durant ce temps il n'y monta qu'environ trois cents hommes, le gros de leurs troupes atandant que ceux-ci leur ouvrissent une porte; anfin, l'alarme se prant, peu d'hommes vont où estoit le péril et les ennemis; ce peu de gents font quiter l'escalade et metent an route ceux quy estoient antrés; quelques huns se pressipitent et d'autres furent pris; Dieu y a besongné; par toutes raysons humaynes ils debvoient estre perdus; ma venue leur a esté an consolassion, et y désirent mon séjour, ce que volontiers je leur accorderois, si je voyois qu'ils y ussent de l'utilité, pour sçavoir ce que l'on doit à la sité et au peuple que Dieu y a rescovré. Je m'an vois voir monsieur l'eslecteur; du sesjour que j'y feray je ne le puis juger. »

A Strasbourg, Bouillon vit M. de Nevers; « il s'en retournoit avec quelque crainte, le roy lui ayant aussy mandé qu'il estoit des accusés ».

Il était naturel que Bouillon allât demander l'hospitalité à l'électeur palatin. Celui-ci avait épousé Louise-Julienne, une des filles de Guillaume le Taciturne et de Charlotte de Bourbon, la sœur de la duchesse de Bouillon. L'électrice avait emmené à Heidelberg sa plus jeune

sœur Amélie. Bouillon donne à sa femme des détails minutieux sur le ménage de sa belle-sœur : il la montre « tout à admirer », unie par une tendre affection à l'électeur, avec six enfants, trois fils et trois filles, tous jeunes, les petites princesses « ayant déjà leurs grâces et cérémonies toutes formées ainsi que les plus grandes les savaient avoir » ; il peint mademoiselle d'Orange habillée à la française (madame l'électrice à l'allemande), et la marie en espoir à « ung de nos seigneurs de la religion [1] ».

Arrivant à ses propres affaires, il dit : « La royne d'Angleterre a escrit au roy ainsi que je l'usse sceu désirer, sans qu'elle aye eu de ma part informassion ny pruve de quelque chose. Je croy avoir bientost des nouvelles de Holande. Jé escrit seullement à madame votre belle-mère (Louise de Coligny), n'avant voulu escrire à personne plus que je ne voye quel changement portera la despesche que je fis par Bourron de Genesve. »

La cour d'Heidelberg était grande, on y voyait des princes, des ambassadeurs du roi et de l'empereur ; « de grandes affaires s'y trestent, auquelles je sers, dit Bouillon, pour avancer ce qui est juste et à l'honneur de Dieu ». Cette longue lettre d'Heidelberg, où tous les tons se mêlent, finit ainsi : « Les points d'estat sont aujourd'hui si délicats que j'y n'y puis pesnétrer ; Dieu le sçait et connaît les hommes et a les cœurs des rois dans sa main sous sa sauvegarde. Je vous recommande et le supplie qu'il continue à m'y tenir pour servir à sa gloire, et que nous et notre postérité y soyons tellement con-

[1] Elle devint duchesse de Landsperg.

sacrés que nos jours finissans, nous le glorifions de toutes nos forces. » (Heidelberg, 15 février 1603.)

Catherine Belgique, une autre fille de Charlotte de Bourbon et de Guillaume le Taciturne, avait épousé le comte de Hanau. Le duc de Bouillon alla lui faire visite à Hanau. De cette ville, il annonce à sa femme que « le prince Maurice doit lui envoyer quelqu'un pour lui offrir ses bons offices ». (15 mars.) Il parle de Sedan. « Sedan est bien, je puis y aller et seul et accompagné ; et refuse diverses assistances que la continuation du mauvais traitement me tireroit hors de blasme d'en user. » On le voit pourtant préoccupé du voyage du roi à Metz, où était alors d'Épernon. Le duc de Bouillon envoie lettre sur lettre à sa femme ; il s'y félicite des assistances qui lui viennent de toutes parts. La duchesse avait accouché en son absence d'un enfant qui mourut presque tout de suite. Il la console, la fortifie. « Je ne vous dirai point sy j'ai envie de vous voir, vous en debvés estre toute assurée et vous souvenir que Dieu visite ceux qu'il aime, més qu'il ne les habandonne point. J'ai escrit depuis que je suis sorty de Franse dans plusieurs livres : Dieu esprouve, mais il n'abat pas Henry de la Tour ; mon cœur, cesse les ennuis et oublie notre perte et fortifiez-vous en l'assurance que Dieu ne nous a montré tant de singulières faveurs pour nous desnyer ce qui nous sera expédient pour parachever notre cours en le glorifiant ; notre lignée croîtra quand il en sera temps et le Seigneur demeurera juge équitable, nonobstant les jugemens iniques des hommes. » (29 avril.) Il parle le moment d'après de ses vins de Languais, de ses foins de Turenne, des

pages de sa chambre, qu'il veut qu'on habille et envoie au roi; car, pour lui, il n'a qu'un fort petit train, Sedan l'occupe toujours : « on travaille fort à votre bastion, y fesant cette année plus de dépenses qu'aux autres ». Il presse sans cesse la duchesse dès qu'elle sera rétablie de venir avec la duchesse de la Trémoille à la cour de l'électeur.

Pendant que Henri IV était à Metz, l'électeur lui écrivit pour prendre la défense de Bouillon. Bouillon avait lui-même, en sortant de France, répandu dans les cours une sorte de mémoire justificatif, qui ne manquait ni d'habileté ni d'éloquence. Il ne pouvait pas avoir conspiré en France avec Biron, en Angleterre avec le comte d'Essex, avoir travaillé pour l'Espagne sans se ruiner auprès de la maison de Nassau et de tous les princes protestants, ses alliés ou ses amis; le dessein de s'emparer du Dauphiné, où Lesdiguières était tout-puissant, n'avait aucune vraisemblance. Il se défendait d'avoir manqué de respect au roi et de reconnaissance pour ses bienfaits. Il ne s'était jamais épargné pour le roi; il avait exposé sa vie, sa fortune pour ses intérêts, avant même d'être son sujet.

Henri IV avait été ému de cet écrit : il aimait mieux Bouillon innocent que coupable. Il était disposé à pardonner, mais il voulut faire attendre quelque temps le pardon, courber l'orgueil de Bouillon et le punir d'avoir désobéi à ses commandements. Celui-ci était tout prêt à se rendre auprès du roi, sur les conseils de l'électeur et de l'électrice, quand il apprit la mort de sa plus puissante protectrice, la reine Élisabeth. Il eut peur et con-

jura le roi de le dispenser de venir à la cour. Il ne voulut pas toutefois rester plus longtemps dans une cour allemande et se retira à Sedan; Henri IV perdit enfin patience; il réunit des troupes et se disposa à aller prendre Sedan de force : en attendant, il fit entrer ses officiers dans toutes les places que Bouillon avait dans le Périgord. Celui-ci ne cessait d'écrire au roi des lettres toujours respectueuses; il avait donné l'ordre que toutes ses places fussent ouvertes aux hommes du roi. Vassignac et Reignac, qu'il avait laissés dans Turenne, prirent la fuite, furent condamnés et exécutés en effigie.

Sedan restait toujours fermé : Bouillon remuait ciel et terre; les cantons suisses, les Nassau, les États, la république de Strasbourg, le roi Jacques, les princes allemands, grands et petits. En vain la princesse d'Orange, avec la permission du roi, envoya-t-elle la Force, puis la Noue à Bouillon pour le décider à remettre Sedan dans les mains du roi. (Mémoires de la Force.) Henri IV fit enfin ses préparatifs et se mit en campagne; quand il arriva à Donchery, Bouillon, qui avait reçu secrètement des avis de la reine, offrit de traiter et obtint d'avoir une conférence avec Villeroy. Il céda sur tous les points, consentit, pour obtenir des lettres d'abolition, à livrer Sedan avec le château et à y recevoir une garnison royale pendant quatre ans. Il alla trouver à Donchery le roi, qui le reçut dans son lit de la meilleure humeur, sans faire d'allusions au passé. Henri IV fit son entrée à Sedan; il y resta trois jours et écrivit en partant à Louise de Coligny : « Ma cousine, je dirai comme fit César : *Veni, vidi, vici*, ou comme la chanson :

Trois jours durèrent mes amours,
Et se finirent en trois jours,
Tant j'étais amoureux...

de Sedan. Cependant vous pouvez maintenant dire si je suis véritable ou non, ou si je savais mieux l'état de cette place que ceux qui me voulaient faire croire que je ne la prendrais de trois ans. M. de Bouillon a promis de me bien et fidèlement servir, et moi d'oublier tout le passé. » (2e d'avril 1606, à Donchery.)

Le roi se montra plus généreux que n'avait été Villeroy : au bout d'un mois, il retira la garnison de Sedan, où Bouillon redevint le maître; il ne semble guère douteux que le roi fut surtout porté à se conduire avec cette douceur par la grande amitié qu'il éprouvait pour Louise de Coligny et par le désir de ménager les Nassau et les États de Hollande. Il s'était convaincu que Bouillon était plutôt coupable d'avoir su quelque chose de la conspiration de Biron que d'avoir conspiré lui-même. Il eut pitié d'un ancien frère d'armes. La principauté de Sedan était comme un rideau derrière lequel il comptait un jour masser ses forces contre l'Autriche : il s'en crut assez maître en y laissant Bouillon et voulut sans doute tromper par son apparente indifférence les gouverneurs des Pays-Bas autrichiens en même temps qu'éloigner Bouillon de Turenne et des provinces du Midi, où remuaient les Églises protestantes les plus puissantes et les plus nombreuses. Bouillon à Sedan était plus isolé que dans le Périgord et moins dangereux pour le repos de l'État.

V

Il y a peu de parties de notre histoire aussi confuses que les années qui suivirent la mort de Henri IV et aussi imparfaitement connues. Ces années tristes et honteuses font comme une tache noire entre Henri IV et Richelieu. La Providence ne travaille pas toujours, si l'on me permet le mot, à coups de grands hommes, et les nations sont par moments sans guides. Henri IV disparu, le royaume tomba dans une vraie anarchie; les pensionnaires de l'Espagne s'en arrachèrent les dépouilles. Le *grand dessein* fut oublié.

Nous ne nous occuperons que du rôle de Bouillon pendant cette ère néfaste. On est trop disposé à le juger sur les dénonciations de Sully et de son gendre Henri de Rohan. Bouillon se faisait vieux, il n'avait plus toute l'ardeur de Rohan, qui lui disputait la direction du parti calviniste. Il avait connu les dégoûts de l'exil, pesé à leur vrai poids les amitiés étrangères et les alliances princières. Il était rentré en France blessé par la générosité royale, mécontent, rongeant son frein, mais plus disposé désormais à s'attacher aux intérêts de l'État, moins frondeur, moins ardent à courir les chances de la guerre civile. Les circonstances, après la mort de Henri IV et dans le chaos qui suivit, ne furent malheu-

reusement pas de nature à encourager ces dispositions. Deux fois encore, Bouillon se trouva comme précipité dans la guerre civile; on verra pourtant dans ses lettres qu'il fit de grands efforts pour protéger une régence avilie; sa conduite déconcerta tantôt la cour, tantôt les grands, tantôt les protestants. Les amis de la veille devenaient les ennemis du lendemain. Bouillon n'était pas assez fort pour imposer ses volontés à tous; il usait trop souvent de ruse, mais ses desseins n'avaient rien qui ne fût honorable : il voulait rester fidèle à la politique de Henri IV, donner la tolérance religieuse à la France, sans faire des ministres et des consistoires un État dans l'État. Qu'il mêlât à ces desseins des vues personnelles, qu'il fût jaloux d'autorité, qui pourrait s'en étonner, quand il voyait le pouvoir tomber entre les mains d'un Concini et d'un Luynes?

Aussitôt qu'il apprit le crime de Ravaillac, il quitta Sedan et vint offrir ses services à la reine mère : celle-ci l'avait mis déjà du conseil de régence. Bouillon portait une haine mortelle à Sully, qui l'avait toujours desservi auprès de Henri IV. Aerssens, l'ambassadeur des États, tenta en vain de les réconcilier. Le conseil traita tout de suite la question du secours de Clèves et de Juliers. Villeroy, qui dirigeait les affaires étrangères, reculait devant l'exécution des promesses faites par Henri IV au prince Maurice. Aerssens n'avait confiance qu'en Sully, qui était tombé en disgrâce. « Tous les autres, écrivait-il, sont des saints sans miracles. » (Aerssens à Barneveld, 11 juin 1610.) Bouillon prétendait au commandement de l'armée de secours comme maréchal de France,

prince souverain de Sedan et beau-frère de Maurice. Il voulait cependant que les États prissent les devants; il n'était pas pressé de quitter la cour dans un moment aussi critique. Dans le conseil, Bouillon s'emportait contre Sully; il alla un jour jusqu'à lui montrer le poing, et Aerssens s'aventure à dire que, sans la présence de la reine, il l'eût frappé. (Aerssens à Barneveld, 8 août 1610.) Au dernier moment, quand Bouillon se croyait sûr du triomphe, il apprit que le commandement de l'armée de secours était donné au maréchal de la Châtre. Sa colère fut sans bornes; il se tourna du côté de Condé, l'engagea à retourner au prêche et à se mettre à la tête des calvinistes. Condé rejeta ses offres; la reine mère ne lui avait-elle pas donné l'hôtel de Gondy, 25,000 couronnes pour le meubler, 50,000 couronnes pour payer ses dettes et une pension de 50,000 livres? On vit, spectacle étrange, tous les princes du sang, tous les cousins de Henri IV rangés du côté de l'Espagne, pendant que les Guise et le duc de Mayenne étaient de l'autre côté.

Bouillon, irrité, se tourna du côté de Concini, dont il devinait l'ambition. Concini avait déjà acheté le marquisat d'Ancre, le gouvernement de Péronne, de Montdidier et de Roye. Bouillon lui vendit sa charge de gentilhomme de la chambre du roi et retourna à Sedan. Il ne pensa plus qu'à se venger de Sully. Les protestants allaient tenir leur assemblée générale à Saumur; au lieu de deux députés par province, comme l'autorisait l'édit de Nantes, on en nomma six par assemblée provinciale. On appela des députés du Béarn sans la permission du

roi. On voulait une assemblée nombreuse. La régente, inquiète, pria Bouillon de revenir à Paris, lui demanda de soutenir son autorité dans l'assemblée et lui donna 400,000 francs pour y gagner des voix. Elle chercha à le gagner par la promesse du gouvernement du Poitou ; mais Bouillon n'avait pas besoin de ces offres pour contrecarrer les projets des turbulents de son parti : il suffisait qu'ils fussent soutenus par Rohan ; autant il tenait à la stricte exécution de l'édit de Nantes, autant il supportait impatiemment la tyrannie des ministres et leurs rêves républicains. Il ne s'en cacha pas à Aerssens : il lui déclara qu'il irait à Saumur pour soutenir à la fois l'autorité royale et les droits de ses coreligionnaires : si ceux-ci violaient les édits à leur profit, ils autorisaient la royauté à les violer un jour contre eux.

L'assemblée de Saumur choisit Duplessis-Mornay pour son président; elle était animée de la plus vive colère contre le parti espagnol, exaspérée par l'abandon de la politique de Henri IV : elle sortit des limites de la prudence et de la légalité. Ses cahiers demandaient : que les places de sûreté fussent continuées pour dix ans, — que leurs gouverneurs ne pussent s'en démettre entre les mains du roi que du consentement des Églises, — qu'en cas de mort leurs successeurs fussent nommés par les Églises, — que ces places pussent être fortifiées, — qu'on pût faire des assemblées générales tous les deux ans, — que le roi ne choisît plus deux députés sur les six députés nommés par les Églises, mais que les Églises pussent nommer ces deux députés ; ils réclamaient, outre cent trois places de sûreté que

les protestants avaient déjà, un nombre de places encore plus grand dans tout le royaume.

Bouillon fit un long discours contre ces demandes : il osa dire aux protestants qu'ils n'étaient pas les plus nombreux en France, que leurs prétentions étaient excessives, que leur intérêt bien entendu commandait de ne rien changer aux termes de l'édit de Nantes, fruit de tant de labeurs et héritage du dernier roi, que surtout pendant une minorité il ne fallait point toucher aux lois ni ébranler l'État.

Ce langage si politique était, croyons-nous, parfaitement sincère. Bouillon n'oubliait pas qu'il était prince, et il n'eût pas supporté dans sa principauté qu'un parti religieux entravât l'exercice de ses droits. Le duc d'Estrées dans ses *Mémoires* dit, en parlant de l'assemblée de Saumur, que « le duc de Bouillon y servit très-bien et fidèlement, ainsi qu'il l'avait promis, et que, par son adresse et par son crédit dans la compagnie, il porta les opinions à la tranquillité et au repos, et l'emporta sur les desseins que les ducs de Rohan et de Sully avaient de brouiller les affaires pour leurs propres intérêts et porter toutes choses à la guerre [1] ».

L'assemblée, avant de nommer les députés qui, aux termes de l'édit de Nantes, devaient être les agents des Églises auprès du roi, exigea que la cour répondit à ses cahiers : Bouillon lutta en vain contre cette prétention; il quitta Saumur, dégoûté de l'inutilité de ses efforts. Le chancelier Villeroy et Jeannin allèrent

[1] *Mémoires de la régence de la reine Marie de Médicis*, p 89.

ensemble le remercier, et peu après la reine lui donna l'hôtel de Bouillon. Pour le gouvernement du Poitou, on le laissa attendre, et il devina qu'on n'avait pas envie de le lui donner. Il n'accepta pas moins une ambassade extraordinaire à Londres, pour annoncer au roi Jacques les mariages espagnols, auxquels la reine s'était décidée. Le roi Jacques exhorta Bouillon à se réconcilier avec Rohan, et lui prêcha l'union des protestants français. Le 16 août 1612, Bouillon, Lesdiguières, Rohan, Sully, Soubise, la Force et du Plessis signèrent une sorte d'acte d'alliance, se promirent d'oublier les injures passées et de travailler ensemble au bien commun des Églises. La cour avait jeté le masque, elle avait obligé l'assemblée de Saumur à se séparer sans répondre à ses cahiers. Le roi fit une déclaration qui interdisait de tenir des assemblées sans sa permission expresse, et de s'occuper d'autre chose que de ce qui concernait la doctrine et la discipline des Églises. Concini avait été nommé maréchal de France; il avait quitté le parti des grands, qu'il avait travaillé sans cesse à diviser. Bouillon poussa Condé à la révolte et le fit sortir de la cour; celui-ci surprit Mézières et menaça de recommencer la guerre civile. Bouillon avait seulement voulu montrer sa force; il accepta le rôle de négociateur entre la régente et les grands. Condé et les seigneurs demandaient que les états généraux fussent convoqués, que les mariages espagnols fussent différés, qu'on désarmât les deux parts. La négociation, commencée à Soissons, fut terminée à Sainte-Menehould. Les princes triomphèrent; ils furent tous bien traités.

Bouillon reçut de l'argent, au dire de Rohan; Condé, Nevers, Vendôme, Mayenne, Longueville, obtinrent des gouvernements ou des places.

Les états généraux de 1614, les derniers de la France monarchique, se séparèrent sans avoir rien fait de bon, et Bouillon, toujours mécontent, surtout depuis que la reine avait promis à Rohan, son ennemi, la survivance du gouvernement du Poitou, jeta les yeux sur le parlement de Paris pour en faire, à défaut des états généraux, un instrument d'opposition. Il fut ainsi le précurseur de Retz; il souffla au Parlement une audace nouvelle, l'inquiéta sur ses prérogatives, flatta ses bons et ses mauvais sentiments. Le Parlement osa enfin faire les remontrances les plus vives : il fit alliance avec les princes et les invita à prendre part à ses délibérations; il demanda qu'on reprît les anciennes alliances de la France, censura ainsi indirectement les mariages espagnols, s'éleva contre la mauvaise administration, la dissipation des finances, les charges et gouvernements donnés aux étrangers, demanda le maintien des libertés gallicanes.

Le roi, dont sa mère et Concini dictaient les volontés, supprima par arrêt les remontrances. Condé quitta la cour, et Bouillon partit pour Sedan. L'alliance entre les princes et le Parlement, on le vit dès le début, ne fut jamais sincère. La reine partit pour la frontière espagnole, protégée par l'armée de Bois-Dauphin. A Poitiers, on déclara rebelles Condé, Bouillon, Mayenne, Longueville et les autres seigneurs, et le Parlement dut enregistrer humblement cette déclaration. Téméraires

la veille, les hommes de robe étaient toujours timides le lendemain.

Bouillon se mit en campagne; il détermina l'assemblée des Églises, malgré les efforts de du Plessis et de Lesdiguières, à se déclarer pour Condé, et la transporta de Grenoble à Nîmes; il marcha rapidement sur Paris et jeta une telle épouvante dans l'Ile-de-France que tous les paysans cherchaient déjà asile dans la capitale; puis il fit mine de marcher sur Reims et passa brusquement la Marne : il donna le change à Bois-Dauphin, franchit la Seine et puis la Loire, devant des forces bien supérieures, et avant que la cavalerie de Longueville ait eu le temps de le joindre. Il voulait aller donner la main à Rohan, en Guienne; mais celui-ci n'imita point son audacieuse stratégie, et, avec la Force, il n'avait pu réunir que peu de monde. La cour cependant marchait sur Bordeaux, et la reine mère versa des larmes de joie en y arrivant.

Bois-Dauphin, qui n'avait fait que des fautes, fut remplacé par Guise; la cour arriva enfin à Bayonne, où se fit l'échange des princesses. Le but des seigneurs n'avait pas été atteint : le jeune roi leur avait échappé. Bouillon accepta promptement ce que l'on nommerait aujourd'hui les faits accomplis et ne songea plus qu'à faire la paix. Il mit tout en mouvement pour l'obtenir aussi favorable que possible : il s'assura les bons offices du roi d'Angleterre, il fit traîner les négociations en longueur; la grande difficulté était l'assemblée des Églises, soutenue par Rohan et Sully. Elle exigeait qu'on la laissât réunie pendant six mois encore après la

vérification des édits promis aux protestants. Bouillon ne voulut point soutenir cette prétention ; il s'entendit sur tous les articles avec la cour, et, en échange des avantages qu'il avait obtenus, il promit, avec tous les seigneurs, de faire séparer l'assemblée, *même de force;* Rohan et Sully seuls refusèrent de signer cette promesse. Les Églises n'eurent pas à se plaindre d'ailleurs de la paix de Loudun, qui leur donna beaucoup d'argent et prolongea encore de six années l'occupation des villes de sûreté.

Il faut le dire pourtant, la paix de Loudun fut surtout le triomphe des princes : Condé devint le maître du gouvernement. Villeroy, Jeannin, Sillery, tombèrent en disgrâce. Richelieu, encore obscur, était entré dans le conseil; ce fut lui, dit-on, qui décida la reine et Concini à un acte de vigueur : Condé fut mis à la Bastille. Bouillon et les autres seigneurs, avertis à temps, se sauvèrent de Paris. Il n'est pas douteux que, dès cette époque, les seigneurs étaient décidés à user de violence pour se défaire de Concini; Bouillon, au dire de Rohan, en avait ouvert l'avis : les voies de la justice étaient fermées; Mayenne avait été jusqu'à proposer de chercher querelle au favori et de lui passer son épée au travers du corps. Concini toutefois triomphait : les affaires des princes semblaient perdues; Guise, à qui, en l'absence de Condé, Bouillon avait offert le commandement, avait trahi la cause des seigneurs et s'était accommodé avec la cour. Bouillon avait proposé d'abord d'aller brûler les moulins de Paris et d'y provoquer une sédition ; le peuple avait pillé l'hôtel d'Ancre, et détestait le favori

italien. La défection de Guise ôta une tête aux rebelles. Bouillon se retira à Sedan et fit quelques levées en Allemagne et aux Pays-Bas.

Le jeune roi, secrètement inspiré par Luynes, commençait à hésiter entre sa mère et les seigneurs. Bouillon avait décidé les calvinistes à se ranger du côté des mécontents. Il écrivit au roi et à la reine mère pour se plaindre qu'on augmentât les garnisons des places de Sa Majesté voisines de Sedan : il prétendait servir le roi en travaillant à fortifier et à conserver cette place; il le servait encore en travaillant à l'éloignement du maréchal d'Ancre et de ses créatures. « J'ai le bonheur, Sire, écrit-il au roi (6 janvier 1617), d'être ici votre sujet, et j'espère que Votre Majesté voudra bien me conserver dans la possession des terres que mes ancêtres m'ont laissées en France, et des marques d'honneur et de distinction dont une des plus anciennes maisons du royaume, de laquelle je descends, jouit depuis plusieurs siècles. Ma souveraineté de Sedan est sous la protection de votre couronne, et je ne puis pas me persuader que Votre Majesté ait dessein de la priver de cet avantage. Que si la mauvaise volonté de mes ennemis va jusqu'à me faire perdre l'honneur de vos bonnes grâces et la protection que vous m'avez promise, en ce cas, Sire, je crois que la nature me permet d'opposer à leur injustice le secours de mes sujets, de mes parents et de mes amis, sans qu'on puisse me reprocher que je m'écarte de ce que je dois à Votre Majesté en qualité de sujet et de seigneur d'une souveraineté que les rois vos prédécesseurs ont prise sous la protection de votre couronne. »

On voit ici, sous une forme un peu confuse et embarrassée, la pensée féodale, dont Bouillon fut un des derniers représentants convaincus. Il invoque le droit naturel, il est lié par un *feudum*, mais le suzerain est aussi lié envers lui; il oppose souveraineté à souveraineté. Il ignore l'idée moderne de la patrie; au besoin il cherche contre ses ennemis du secours chez ses parents et ses amis étrangers. Il ne met rien au-dessus de ses droits héréditaires [1]. Il faut entrer dans les replis de ces âmes du seizième siècle, tourmentées entre deux fois religieuses, entre deux conceptions tout à fait dissemblables de l'État. Cet État nouveau, qui menaçait les grandes races, irrésistible sous la figure d'un Henri IV ou d'un Louis XIV, pouvait-il aisément obtenir le respect sous celle d'un Concini ou d'un Luynes? L'assassinat de Concini montre le roi lui-même complice des seigneurs. Bouillon marchait sur Soissons pour en faire lever le siége et était sur le point d'attaquer l'armée royale,

[1] Il est bien intéressant de comparer la façon dont Bouillon parle de sa souveraineté de Sedan et l'opinion qu'il a conçue de la grandeur de sa maison avec ce que dit plus tard Saint-Simon au sujet des prétentions de la maison de Bouillon. Il y a tout un chapitre là-dessus (t. IX, ch. CLXVII, édition de 1822), où Saint-Simon cherche à enfoncer les Bouillon dans le néant, même après le grand Turenne. Henri de la Tour, celui qui nous occupe, est pour Saint-Simon d'assez petite maison; la faveur de Henri IV lui remplit l'esprit de chimères. Ne pouvant les tirer de sa naissance, il essaya de les établir sur sa qualité de prince souverain de Sedan et de Bouillon; mais Sedan était un fief mouvant du domaine de Mouzon, relevant ainsi des archevêques de Reims. Les la Mark usurpèrent quand ils prirent, au lieu du titre de seigneur de Sedan, celui de prince de Sedan. Bouillon était une mouvance des évêques de Liége. A l'assemblée des notables à Rouen, le maréchal de Bouillon ne put s'asseoir au banc des ducs, et se mit parmi les maréchaux. Au baptême de Louis XIII, Bouillon, quoique huguenot, fut nommé pour porter un des honneurs, et mis pour cet honneur au rang de maréchal de France. Il supplia Henri IV de lui permettre de n'en porter aucun. Voilà les raisonnements de Saint-Simon, pour qui il n'y a rien en dehors de la pairie.

quand il apprit la mort du favori. Les seigneurs retournèrent un à un à la cour; pour Bouillon, il rentra à Sedan. Il n'était pas d'humeur, disait-il, « à dépendre éternellement des favoris ou à se commettre avec eux ». Il attendit que le Parlement eût signifié une déclaration qui rétablît les seigneurs dans leurs dignités pour aller faire sa cour au roi. Il s'associa à une démarche faite pour obtenir la mise en liberté de Condé; mais Luynes s'y opposa, et Bouillon s'assura par là que le nouveau favori était et serait un maître aussi dangereux que l'ancien. Il retourna à Sedan, après avoir obtenu du roi la neutralité pour ses villes et terres, au cas où le roi serait obligé de faire la guerre à ses sujets calvinistes.

Dans sa retraite, il songeait à fonder une académie pour attirer la jeune noblesse d'Allemagne, des Pays-Bas et de France. Il aurait voulu faire de Sedan un centre qui rayonnât sur divers pays; il commençait déjà à former la bibliothèque de cette académie; mais toutes sortes d'affaires l'arrachaient sans cesse à son repos. Il fut d'abord occupé de celles de la reine mère exilée à Blois. Un abbé de Rucellai, Florentin, riche et voluptueux, s'avisa de vouloir faire tirer la reine de l'exil, d'émouvoir en faveur de sa bienfaitrice les seigneurs mécontents. Il fit des ouvertures à Bouillon, qui prudemment le renvoya à d'Épernon. Celui-ci écouta favorablement Rucellai, et l'on ébaucha une sorte de traité. Luynes s'émut de ce roman de conspiration; il dicta au roi une lettre où celui-ci demandait à Bouillon des avis sur l'état du royaume. Bouillon s'enveloppa dans un nuage de généralités, et quand Luynes, peu après,

envoya Bassompierre en Champagne, Bouillon le fit sonder par un gentilhomme huguenot; il le trouva intraitable, décidé à rester du côté où se rencontrerait la personne du roi, et comme on disait alors, « le sceau et la cire ». Aussi ne bougea-t-il point de Sedan, et la petite armée de Marie de Médicis fut mise en déroute au pont de Cé.

Il semble que Bouillon n'ait jamais pris au sérieux les tentatives de la reine mère : il resta pourtant en rapport avec Rucellai, comme nous le verrons tout à l'heure. Son esprit était alors entièrement absorbé par les grandes affaires du prince palatin. Après la révolte de la Bohême contre Ferdinand, Bouillon, d'accord avec le prince d'Orange, avait voulu élever sur le trône de ce pays son neveu, un prince calviniste; l'entreprise semblait téméraire : elle offensait la maison d'Autriche, le Pape, le duc de Savoie, tous les princes catholiques; elle réussit pourtant : les évangélistes de Bohême, encore puissants, éblouis par l'alliance du roi d'Angleterre, beau-père du palatin, des calvinistes de France et des Pays-Bas, offrirent la couronne au palatin. Bouillon répondait à quelques amis qu'il avait à la cour et qui se préoccupaient des promotions dans l'ordre du Saint-Esprit : « Vous pensez à faire des chevaliers, nous travaillons à faire des rois. » Mais il n'avait pu que souffler son audace et son ambition au palatin, qui, loin de lui, était comme un corps sans âme. On sait quels malheurs accablèrent le pauvre roi de Bohême. Il avait contre lui la maison d'Autriche, sans avoir pour lui la maison de France, qui ne songeait plus qu'à

diminuer la puissance des calvinistes. En vain Bouillon sollicita le roi de saisir l'occasion pour empêcher l'Autriche d'opprimer l'Empire et l'Europe (lettre dans le *Mercure français*, 1619); le palatin fut mis au ban de l'Empire, et les ducs de Saxe et de Bavière furent chargés de l'*exécution;* chassé de Bohême après la bataille de Prague, dépouillé de sa dignité électorale, il ne trouva un asile qu'à Sedan, auprès du duc de Bouillon.

VI

En France, le roi avait ordonné la réunion du Béarn à la couronne et le rétablissement de la religion catholique dans cette province. L'assemblée de Loudun avait en vain protesté contre ces actes; Louis XIII avait marché sur le Béarn : il avait rendu au clergé catholique ses biens, mis des garnisons dans les places et rétabli le culte catholique. A peine avait-il repassé la Loire, les députés des Églises se réunirent à la Rochelle; le roi, par arrêt du 22 octobre 1620, déclare cette réunion illicite. Bouillon, plus politique que les ministres, s'inquiétait avec raison des mouvements des Églises. On voit dans sa correspondance comment il cherche à s'interposer entre la royauté et les calvinistes, prêchant des deux côtés la modération et le respect des anciennes lois. Le 14 décembre 1620, il écrit à Rucellai, et, par le même courrier, au roi lui-même, et sa lettre mérite d'être reproduite en son entier :

« Sire,

« Je m'estois proposé de demeurer dans le silence, ne recherchant qu'à soulager mon indisposition ordinaire dans la douceur du repos dans ma famille; mais à présent j'ay estimé ne debvoir taire à Vostre Majesté que deppuis peu de jours les dépputés de la province du Hault-Languedoc et Haulte-Guyenne assemblés à Milau ont envoyé vers moi un gentilhomme pour me donner advis des haines et deffiances ès quelles sont vos subjects de la religion de ces quartiers, aussi bien qu'ès autres provinces, à cause des menaces qu'on leur faict tous les jours en tous les endroicts de vostre royaume, qu'on veult rompre les édits, leur oster la liberté de leurs consciences, la seureté de leurs vies et la paisible jouissance de leurs biens et de leurs dignitéz; esmeus, comme ils me disent, de ce qui s'est passé en l'affaire de Béarn, de ce qu'on en a anticipé l'exécution contre l'ordre dont on avoit donné asseurance de la part de Vostre Majesté à la dernière assemblée de vos dicts subjects de la religion tenue à Loudun, sans que de leur part il ait esté interrompu par quelque action contraire à leur debvoir, à quoy ils adjoustent en exécution des choses qui avoyent esté promises la jalousie que leur donnent les garnisons que sans nécessité on a laissées en divers endroicts, les deffences rigoureuses publiées contre l'assemblée de la Rochelle qu'ils tiennent fondée

sur la parole qu'ils croyent aussi avoir esté donnée de la part de Vostre Majesté à ladicte assemblée de Loudun, ainsi que les députéz d'icelle ont rapporté à leurs provinces, et autres diverses occasions qu'ils disent voir naistre tous les jours, et qu'ils estiment deppendre d'un dessein général qu'on a de ruiner la religion et tous ceux qui en font profession en vostre royaume; et sur cela, Sire, protestans qu'ils ne se veulent jamais départir du debvoir et obéissance à quoy leur subjection et leur conscience les oblige vers Vostre Majesté, il me convient de compatir à leur mal, y prendre l'intérêt à quoy m'oblige la profession de religion que j'ay commune avec eux, leur donner mes advis et envoyer quelqu'un de ma part en l'assemblée de la Rochelle pour me joindre aux plaintes et très-humbles qu'elle désire faire à Vostre Majesté, à laquelle j'ay estimé en debvoir donner advis avant que de leur faire responce, et la supplier comme je fais très humblement de me donner ses commandements là-dessus, lesquels attendant par le sieur Justel que j'envoye exprès pour cet effect vers Vostre Majesté, je prendray la hardiesse de vous dire, Sire, avec le très-humble respect que je vous doibs et la liberté que mon aage et quelque expérience du passé me donne, que les remontrances estans le seul et légitime moyen par lequel vos subjects de la religion se doibvent adresser à Vostre Majesté, laquelle par son équité jugera la justice ou injustice d'icelles, elle pourroit recevoir plus de contentement et d'utilité pour son service en les recevant qu'en les rejetant, maintenant principalement que la deffiance est telle parmy eux qu'ils croyent qu'on

a résolu leur ruine, et qu'on les veut porter à extrémité pour les perdre; le remède, Sire ne doibt estre appliqué que par Vostre Majesté mesme, laquelle seule, après Dieu, peut destourner ce mal et le prévenir par sa prudence et par son autorité, en continuant sa royale protection à ses subjects de la religion, sans souffrir que pour avancer la ruine de tant de personnes innocentes qui ne respirent que la prospérité de son règne et une fidèle obéissance à son service, on face violence aux édicts des rois vos prédécesseurs que Vostre Majesté a plusieurs fois confirméz. Je ne peux croire, Sire, qu'on vous donne des conseils si nuisibles et si préjudiciables à vostre Estat, moins encore que Vostre Majesté les voulust practiquer pour rallumer au milieu de son royaulme le feu de la guerre civile, que le feu roi vostre père de très-heureuse mémoire a esteint avec tant de peine et de prudence, cognoissant bien que les consciences ne se doibvent ny peuvent forcer par la puissance du fer et du feu, ny les esprits estre contraints à croire ce qu'ils ne croyent point. Il seroit plustost à craindre que pour une espérance doubteuse et incertaine que la passion des malveillans de vos subjets pourroit donner à Vostre Majesté de réunir avec les armes tous vos subjects en une mesme créance, on n'engageat vostre authorité en des dangereus inconvéniens; et Dieu veuille destourner d'auprès de vostre personne sacrée ceux qui vous voudroyent induire à ceste violence, et avec eux les funestes présages qui se peuvent tirer de leurs conseils; que si, dans ces occurences présentes qui m'ont donné subject d'escrire ceste lettre à Vostre

Majesté, touché du vif ressentiment que j'ay du mal que ces deffiances peuvent apporter, et sur lesquelles j'attens l'honneur de vos commandemens, je suis si heureux que de pouvoir contribuer quelque chose pour ayder à maintenir la paix et tranquillité publicque, j'y porteray tout ce que Vostre Majesté peut attendre de moy et de ma dévotion et fidélité à son service. Je la supplie aussy très-humblement de m'excuser si à cause de l'incommodité de ma goutte, je suis contraint d'emprunter la main de mon fils pour signer la présente, plustost que de manquer à ce que j'ay estimé estre de mon debvoir, et en cet endroit, je supplieray le Créateur, Sire, qu'il continue à estendre sur Vostre Majesté toutes sortes de bénédictions et vous donne en toute prospérité très-longue et très-heureuse vie.

« Votre très-humble, très-fidèle et très-obéissant subject et serviteur,

« Henry de la Tour. »

(2 janvier 1621.)

Pendant deux mois, il envoie lettres sur lettres pour prêcher la modération à ceux de la Rochelle; puis il croit devoir s'adresser encore directement au roi :

« Sire,

« J'escris à Votre Majesté avec crainte que mes lettres ne luy soient agréables, m'ayant semblé par la dernière que j'ai fait à Vostre Majesté du 2e janvier, quoy que pleine d'une obéyssance respectueuse, que la réponce

qu'il luy a pleu m'y faire m'a tesmoigné ne l'avoir agrée; néanmoins, convié par ses sujetz assembléz à la Rochelle de luy faire entendre les desplaisirs qu'ils reçoivent de se voir en sa mauvaise grâce, estans privéz d'avoir ses oreilles portées pour ouïr leurs plaintes, ils ont estimé qu'elle l'auroit plus à gré d'ouyr cela de moy, qu'ils estiment estre autant obligé que nul autre de vostre royaume ne peut estre d'aymer et de maintenir la dignité royale, et qu'ainsy il luy plairoit recevoir en bonne part ce que je luy pourrois dire sur ce subjet auquel je voy Vostre Majesté jusques icy arrestée à se satisfaire expressément au commandement qu'elle leur a fait de se séparer, n'ayant voulu recevoir aucune chose venant de leur part, encore qu'avec le respect que je doibs, je puis dire que Vostre Majesté et les roys ses prédécesseurs ont souvent souffert un délay à l'exécution de leurs commandements, pour ouïr les raisons de ceux qui avoient à obéir pourquoy ils différoient l'obéyssance, demeurant toujours de leur puissance de faire effectuer leurs commandements après les avoir ouys ou bien de recevoir les raisons de ces détails, procédure qui semble en la cause présente plus raisonnable, attendu que la crainte est une passion qui tire bien souvent les espris hors d'eux, n'estans aussi les dits députéz proprement libres de faire ce qu'ils voudroient, ainsi obligéz de suivre les instructions de ceux qui les ont envoyéz, et aussy qu'ils peuvent estimer que leur roy doux et bon aymera mieux les ouïr que de non pas les faire désespérer du tout de sa bonne grâce. Ainsy, Sire, Votre Royale Majesté demeure tousjours puissante

d'agréer ou de refuser ce qu'ils luy représenteront, afin que, dans la justice et débonnaireté de ses réponces, ils soient du tout inexcusables si l'obéissance ne luy est rendue promptement. J'ay, Sire, à mon grand regret, et pour le service que je doibs à Vostre Majesté, et pour le bien que je souhaite au repos de vostre Estat, qu'il se fait des préparations d'armes en divers lieux de vostre royaume, lesquelles, quelque succès qu'elles puissent avoir, feront sentir à tous vos subjets des douleurs très-grièfves, aussy bien aux bons qu'aux mauvais s'il y en a, et l'auront à interpréter à quelques-uns comment il y faudra obéyr, et durant ces contestations, eschaper l'occasion la plus grande, la plus juste et la plus chrestienne que se soit de longtemps offerte pour arrester les maux de l'Europe et l'agrandissement de ceux qui par la prospérité auront peine d'arrester leur ambition, et par la paix de son Estat estre puissant de faire déférer aux conseils qu'il luy plaira tenir, pour restablir une paix en Europe, et rendre vostre règne le plus illustre et glorieux que nul autre qui l'ait précédé. Sire, que Vostre Majesté me pardonne si quelque peu d'expérience que j'ay acquis dans l'aage où je suis me luy fait dire que jamais les armes n'ont esté, pour quelque précaution qu'on y ait portée, qu'il n'y ait eu du hasard aux événements; à ouir vos subjetz, à recevoir ce qui sera juste ou à rejeter ce qui ne le sera point, il ne peut en arriver qu'une recognoissance entière de vostre autorité, et lorsqu'il y en auroit quelques-uns qui contesteroient contre cest office royal, qu'ils ne le fussent si foibles pour pouvoir contester qu'ils serviroient d'exemple à

tous autres désobéyssans. Donc, Sire, par grâce, donnez comme roy et père vostre oreille pour ouyr, et après vostre justice pour loy qu'on debvra entièrement suivre. Je prends ceste hardiesse de parler ainsy à Vostre Majesté par le long temps qu'il y a que j'ai servi honorablement et dignement les roys ses prédécesseurs et particulièrement le feu roy son père de très glorieuse mémoire, qui a souvent receu mes conseils, les recognoissans n'avoir autre but que son service, ainsy que je proteste à Vostre Majesté ceux-ci n'estre régléz que de la passion qu'un fidèle subjet officier de sa couronne, aymant sa personne et son Estat, luy peut donner pour demeurer tout le reste de ses jours,

« Sire, etc. »

(1er mars 1621.)

L'assemblée de la Rochelle avait poussé les choses à bout : elle avait répondu à l'expédition du Béarn par un véritable défit à l'autorité royale. Partageant les sept cent vingt-deux Églises en huit cercles présidés par des gouverneurs assistés d'un conseil représentatif, elle avait ébauché une sorte de fédération. Elle intitulait audacieusement sa déclaration « loy fondamentale de la *république* des Églises réformées de France et de Béarn ». Elle visait ouvertement en France le gouvernement des Pays-Bas avec leurs États et leur stathouders. Rohan se crut le Guillaume de Nassau de son pays; Bouillon, usé par la goutte, refroidi par l'âge, éclairé peut-être par la haine qu'il portait toujours à Rohan, content de rester comme blotti à Sedan entre la France, les Pays-Bas et l'Al-

lemagne, ne partageait pas les illusions dangereuses de l'assemblée de la Rochelle. Il voyait les Églises protestantes disséminées sur tout le royaume, incapables de soumettre le pays tout entier à une organisation qui n'avait aucune racine dans le passé. Plus jeune, il eût peut-être lui-même tenté de mettre les forces protestantes en faisceau : il n'avait plus désormais d'autre ambition que de mettre les églises sous l'abri de la protection et de la parole royale ; il refusa le commandement d'une armée que lui offrirent ceux de la Rochelle. Il s'employa à retarder des luttes qu'il considère comme funestes. Voici ce qu'il écrivait le 15 avril 1621 à Lesdiguières :

« ... Je vous diray seulement que, sachant, comme vous sçavez aussy, les appréhensions et craintes qui sont presque universelle parmi tous ceux de la religion de toutes les provinces qu'on peut rompre les édits et prendre prétexte de l'assemblée de la Rochelle et d'une désobéissance, j'estimerois que le roy aiant intention d'entretenir ses éditz, son autorité se maintiendroit mieux par l'exécution d'iceux et par la douceur que non par les armes qui trouveront de la contestation quand on croira qu'il n'y aura autre remède ; et ce mal se pourroit rendre commun et passer plus avant de province en province selon que l'appréhension et la crainte s'augmenteront ; et tournera en créance qu'on veut la ruine de ceux de la religion, et je m'asseure que, cela représenté par vous à Sa Majesté, elle y feroit grande considération. Lorsqu'il y va de la religion, la force n'est pas un bon moyen pour ramener les subjetz à l'obéyssance, lorsqu'ils croyent qu'on veut leur ruine. »

Nous le voyons en correspondance avec un M. Levasseur, « qui, écrit-il à Rucellai, a un département au régiment des gardes ». Il a été informé, écrit-il à M. Levasseur (25 avril 1621), que M. le comte de Soissons est mécontent et projette de venir à Sedan. Il n'a lui-même aucune nouvelle du comte et ne pourrait fermer les portes d'une de ses places à un prince du sang, sans le commandement exprès du roi. Il se plaint de la manière dont on le traite. « J'ay par cy devant souvent protesté, comme je fay maintenant, n'y avoir nulle chose à mes actions fussent si fortement attachées qu'à servir le roy et la France et à désirer la jouissance de ma religion; ce que je proteste encore de nouveau, le faisant toutefois *avec du dégoût* pour la façon dont on me demande cela, qui me fait voir qu'on me juge subject à corruption, que l'avarice ou l'incommodité de mes affaires, pour l'accommodement qu'on m'y promet, seroit la cause pour laquelle je satisferoy à ces miens devoirs, auxquels la qualité de ma naissance et estre vray Françoiscomme je suis m'y obligent étroitement. »

Les avances de la cour étaient sans doute bien grossières, car il insiste : « Tant qu'on estimera que le plus ou le moyns de bienfaitz me facent advancer ou départir de mon devoir, on se trompera; mon honneur et ma parole devant servir de veuë à quiconque voudra juger de l'advenir de mes actions. Ainsi dites à M. de Seau (?) qu'il peut assurer le roy de mon service entier qui sera rendu agréablement quand je verray qu'on l'estime estre faict par un vray devoir et non par une apparente corruption. » (25 avril 1621.) Quelques mois

après, il écrit encore au roi lui-même, et il faut citer encore cette lettre éloquente et politique :

« Sire,

« J'ay pensé estre obligé de donner advis à Vostre Majesté que depuis la publication de sa déclaration du 27 du mois passé, plusieurs de ses subjetz, faisans profession de la religion, de toutes conditions, se sont retirez en ce lieu avec leurs familles, par la crainte qu'ils ont de ne pouvoir désormais demeurer en seureté en leurs maisons, n'y continuer avec liberté l'exercice de leur religion, dont voici les raisons qu'ils m'en ont représentées ; assavoir que ceux qui ont en haine leur religion et ont conjuré leur ruine se sont servis du mescontentement de Vostre Majesté contre l'assemblée de la Rochelle, pour exciter son indignation, non seulement contre les particuliers députéz en icelle, mais aussy en général contre tous ceux de ladicte religion; ce qui a causé depuis quelque temps les appréhensions et deffiances qui ont esté presque universelles entre vos diz subjetz, jusques à ce que Vostre Majesté, par sa déclaration du 24 avril, fet cognoistre que son intention estoit de maintenir et faire exactement observer ses éditz, pour ceux qui demeureroient en devoir et obéissance sous le bénéfice d'iceux lesquels elle prenoit en sa protection; mais que peine cette déclaration fut publiée que ceux qui ont rendu toute obéissance sous la foy publique d'icelle ont veu des effetz tous contraires par les changemens faictz à Saulmur, Gergeau et Sancerres qui sont places de seureté par le discernement

qui a esté faict par autorité publique en divers endroitz, suivi des sermons de quelques prescheurs passionnéz, lesquels pour animer les peuples contre eux leur ont proposés mesmes en présence de Votre Majesté que c'estoit un moyen d'acquérir le martyre que de courir sus à ceux qu'ils appellent hérétiques; que par là, il estoit aisé de juger qu'on vouloit par degréz advancer leur ruine projectée par un dessein général dont l'assemblée de la Rochelle n'estoit que le prétexte, lequel paroissoit plus clairement par les procédures extraordinaires et sans exemple que tiénent les officiers de Vostre Majesté à l'exécution de ladicte déclaration par lesquelles ilz obligent indifféremment tous ceux de ladicte religion quel qu'obéissance qu'ilz aient rendue, mesmes les femmes et les enfans jusques à l'aage de quinze ans, faire des sermens et protestations qu'on veult par toutes sortes de rigueurs extorquer d'eux contre leur conscience et la liberté des éditz, les retenant par force dans les villes et les empeschant de sortir mesmes du royaume, et de transporter ou de disposer de leurs biens en façon que ce soit, ne restant comme ilz disent, que de leur commander d'aller à la messe et les contraindre par force à croire ce qu'ils ne croyent point, sans leur laisser mesmes l'option et liberté de satisfaire à ce qu'on requiert d'eux ou de se retirer ainsy qu'il s'est toujours pratiqué, et plus grandes rigueurs qu'on a autresfois exercées à l'encontre d'eux ou de leurs pères. Que pour éviter ce danger auquel ilz se voient exposés, paroissant manifestement que c'est par les effects au général de ceux de la religion qu'on en veut,

ilz ont mieux aimé, pour ne défaillir à ce qu'ilz croyent devoir à leur conscience, se retirer quoyqu'avec péril, et abandonner leurs maisons et souffrir en leurs biens la rigueur des peines dont ilz sont menacéz, quoyqu'ils n'estiment pas les avoir méritées, estans jusques à cette heure demeuréz en obéissance et protestans vouloir continuer en la sujection naturelle qu'ilz doivent à Vostre Majesté, comme ses très humbles sujectz, aiant pour cet effect choisi ce lieu plustost qu'aucun autre par ce qu'il est en la protection de Vostre Majesté. En cette occurrence, Sire, voyant arriver tant de personnes misérables, tant de vefves et d'orphelins, dont les plaintes, les larmes et les gémissemens pourroient esmouvoir à pitié et à compassion les plus insensibles, je n'ay pas creu leur devoir fermer mes portes non plus qu'autresfois mes prédécesseurs ont fait en semblables occasions, ny leur dénier la retraite qu'ilz m'ont demandée dans mes terres. Et sur ce suject, Sire, j'oseray dire à Vostre Majesté avec l'humilité et le très humble respect que je lui doibs que cette procédure extraordinaire qui se tient sous vostre nom par vos officiers, et que j'estime aller plus avant que vostre intention, apporte à vostre Estat des inconvéniens beaucoup plus grands que peut être on ne l'a préveu et qu'on ne le représente à Vostre Majesté, laquelle avec le temps pourra recognoistre que la pluspart de ceux qui lui proposent une grande facilité à ruiner et dissiper ses subjetz de ladicte religion par la force de ses armes et autres rigueurs n'en croyent pas pourtant l'exécution si aisée, n'espérant que de les mettre au désespoir, afin

d'aigrir tellement le mal que le remède n'y trouve plus de lieu, et ne veulent qu'oster armes sous ce prétexte, n'en aiant point de plus plausible pour faire valoir leurs intéretz particuliers plus que l'autorité de Vostre Majesté et de son Estat, qui n'en peut enfin ressentir qu'une désolation de calamité déplorable.

« Cela me faict suplier très humblement Vostre Majesté de vouloir donner la paix à son Estat et seureté à ses subjetz de la religion, par l'observation et exécution de ses editz, et de considérer que cette obéissance qu'on leur veult faire rendre par contrainte et par force lui sera moins certaine et asseurée, et lui doibt estre aussi moins agréable que si elle estoit libre et volontaire, et que Votre Majesté recevra beaucoup plus de contentement de faire apporter quelque modération à l'exécution de ladicte déclaration et d'arrester les rigueurs extraordinaires de ses officiers, qu'en les laissant continuer rendre le mal sans remède, et oster tout moyen à ceux qui désirent le bien et repos de vostre Estat d'y contribuer ce qu'ilz doibvent, ainsy que je feray tousjours avec grande affection en ce qui sera de mon pouvoir. Je suplie aussi très humblement Vostre Majesté, ce lieu estant de sa protection, de faire pourvoir par son autorité que ceux qui s'i viennent retirer pour la liberté de leurs consciences n'en soient point empeschés ny en leurs personnes, ny en leurs biens, ny molestez par les chemins, ainsy qu'ilz sont avec toutes sortes de vexations et d'indignitéz. A quoy j'adjousteray que quelques devoirs que j'aye rendus jusques à cette heure et quelque contentement que

Vostre Majesté ait tesmoigné en avoir receu, nonobstant les asseurances qu'il lui a pleu me donner par plusieurs lettres qu'elle m'a faict l'honneur de m'escrire, qu'elle feroit pourvoir au paiement de ce qui m'est deu à cause de la dicte protection, je n'en ay depuis plusieurs années ressenti aucun effect, ainsy que je l'ay ci-devant représenté à Vostre Majesté par mes lettres du 7e avril dernier, sur lesquelles je n'ay eu aucune response, quoy que les armes des voisins m'ayent obligé depuis quelque temps à augmenter ma garnison, pour prendre plus soigneusement garde à la conservation de cette place pour le service de Vostre Majesté et de la France, et d'y faire pour cet effect beaucoup plus de despence que je n'avois accoustumé, laquelle je suis contraint de continuer et porter tout entière, parce que ceux qui ont charge de vos finances n'y apportent aucune considération, soit qu'ilz n'en aient commandement de Vostre Majesté, ou que la haine commune qu'on porte à ceux de la religion s'estende aussi sur moy qui fais mesme profession, et que cela me prive des effectz de la bienveillance de Vostre Majesté, de laquelle attendant les commandemens et les témoignages de sa protection, je demeureray, Sire, vostre, etc.

« De Sedan, le 22 juin 1621. »

On regrette la fin de cette lettre, qui a de si belles parties. Bouillon ne réclamait peut-être que ce qui lui était dû; mais la note du procureur, de l'homme d'affaires, sonne mal après ces grands mots de religion et de patrie. Bouillon pense trop à son Sedan; il s'est

attaché à ce coin de terre, à ces remparts derrière lesquels il se croit en sûreté, entre lesquels il joue le souverain. Ses craintes augmentent quand il apprend le départ de l'armée royale, quand il sait que Lesdiguières consent à servir sous Luynes, nommé connétable.

VII

Bouillon avait vu bien clair dans les affaires de son parti; l'union ne s'y conservait que lorsque les protestants avaient à leur tête un prince du sang. La Trémoille avait, comme lui, refusé de prendre un commandement. Quand Louis XIII entra dans le Poitou, toutes les villes calvinistes se soumirent. Soubise ne put défendre longtemps Saint-Jean-d'Angely. D'Épernon alla bloquer la Rochelle. Les places de la basse Guienne se rendirent les unes après les autres; beaucoup de gouverneurs se livraient pour de l'argent; Luynes alla mettre le siége devant Montauban. Il écrivit de son camp à Bouillon, le 14 septembre 1621 :

« Monsieur,

« Je résisteray à ce coup comme j'ay fait à tous les autres de mesme nature, touchant les calomnies que l'on vous veut imposer; et comme je sais que vous fuirez les occasions de me donner subject d'en doubter par la con-

tinuation de vostre affection pour le roy, l'on tient ici que vous voulez faire des levées et que vous arrestez des gens pour ce subject, et je suis asseuré que sur les asseurances que m'avez données du contraire, et jureray tousjours de vostre fidélité jusques à ce que m'ayez trompé, qui ne peut estre, puisque m'avez promis le contraire. Je vous diray donc mon advis que je n'auray jamais cru une semblable occasion pour faire cognoistre ce que j'ay promis de vous estre véritable que maintenant. Voicy la pierre de touche, cette action seule peut donner de vous ou bonne ou mauvaise impression, et, passée à vostre advantage, l'envie a le col rompu; plus de calomnie, seureté de vos paroles, honneur pour jamais, qui effacera tous les soupçons du passé et mesme les fera trouver faux, jugeant bien que, puisque vous estes contenu dans le devoir en ce temps par le passé, n'en aient jamais eu tant de subject, je veux dire tant de prétexte, que vostre ame a esté toujours bonne, que vos ennemis ont plus valu plustost que la vérité et bref ferez condamner vos accusateurs en vostre justification, et donnerez subject au roy d'avoir soin de vous à l'advenir, d'aymer vostre fils, et d'estre l'un et l'autre dans son cœur comme dans sa protection. Voilà comme je parle à ceux que j'honore et que je désire obliger et servir ceux qu'ont bonne volonté; apprenant ceste franchise, comme les autres y trouvent à redire, je ne doubte point de vostre prudence non-pareille; je croy de mesme que ce conseil sera receu de vous; et que puisque pour la dernière fois, c'est-à-dire la plus asseurée, je vous offre les bonnes grâces du roy, vous les accepterez et en ferez

vostre profict; mandez moy librement et vos intentions et vos nécessitez, je vous promets y faire avoir égard. Je vous dis efficacieusement et sans artifice, si cela n'est, prenez vous en à moy, cette espérance me fait vous asseurer que je suis, Monsieur, etc. »

Le siége durait depuis un mois; Rohan avait tiré des troupes des Cévennes et du Languedoc, et il réussit à jeter un secours dans la ville. Le connétable de Luynes lui demanda une entrevue; elle eut lieu à Riviers, à une lieue de Montauban. Luynes offrit à Rohan de faire sa paix séparée : celui-ci ne voulut traiter que pour les Églises. Le roi fut enfin contraint de lever le siége le 18 novembre 1621.

Pendant tout ce temps, Bouillon n'avait cessé de correspondre avec le roi. On l'accusait d'avoir envoyé des émissaires à la cour d'Angleterre; il se défendait de ce reproche (lettre au roi du 20 septembre 1621), et n'avait envoyé personne non plus en Hollande (lettre au roi du 26 septembre 1621). Quand il écrit directement à Luynes, son ton devient hautain :

« Monsieur,

« Vous me dittes que l'on dit que je lève et retiens des gens; je vous asseureray avec parole véritable que cela ne se trouvera point; et quand je le feray, je ne le céleray pas, puisque tant de nécessités apparentes m'y pourroient convier, lesquelles sont attachées à la conservation de cette place, pour le service du roy, la seureté de son Estat et le repos de ma famille; voyant de

grandes et puissantes armées à ma porte entre les mains de personnes qui n'ayment la France, et auxquelles ladicte place nuit, et n'ont pas croyance que je puisse jamais défaillir à ce qui est de mes debvoirs. Je n'ay d'austre costé nulles paroles ny effects de la volonté du roy à me faire jouir de sa protection. »

Il finit en invitant Luynes à considérer qu'on le tient pour « auteur et conducteur » des maux présents, sinon on croira qu'il cherche plutôt la continuation que l'issue des peines de l'État. Quelque temps après, il répond sur le même ton à des lettres du connétable de Luynes : « Pour maintenir l'autorité du roy, il estoit nécessaire de donner seureté à des subjects de la religion en faisant bien observer les édits de pacification que les rois ses prédécesseurs ont jugé avec grande prudence estre le seul moyen de maintenir la paix en l'Estat, parce qu'ils servent comme de barrière pour arrester la mauvaise volonté des peuples. » Il se plaint de désordres arrivés à Paris, d'émotions excitées en d'autres lieux contre les protestants. Si l'on a pris la résolution de ruiner tous ceux de la religion, ce serait « un conseil que l'expérience du passé a fait reconnaître très-pernicieux, et dont ceux qui l'ont pratiqué et ceux qui les ont suivis ont recogneu des effets tout contraires à ceux qu'ils s'en estoient promis, et veu renaître des cendres et du sang de ceux qu'ils pensoient avoir exterminés pour jamais un plus grand nombre qu'il n'y en avoit auparavant. La religion ny les consciences ne se doibvent ny peuvent forcer, et Dieu détestant telles violences, ny bon chrestien ny vray Français qui aime le roy et l'Estat ne

les approuve jamais. » (Lettre du 2 octobre 1621.)

Luynes, atteint d'une fièvre maligne, mourut à peu de temps de là, quand le roi, dégoûté de son peu de courage et de sa hauteur, commençait à se lasser de lui. Bouillon exprime pourtant ses froides condoléances au roi : « Monsieur le connétable ne peut être moins que heureux, veu le témoignage que Vostre Majesté rend à sa mémoire. » Il profite de l'occasion pour dire à Sa Majesté « qu'elle doibt donner la paix à son royaume et comme père et comme roy ». (11 janvier 1622.) Bouillon n'avait pas voulu s'associer aux entreprises imprudentes des Églises. « On ne peut trop, écrivait-il trois ans avant déjà à M. de Laval, affectionner le bien des Églises, mais la prudence est de le chercher dans le service du roy et le repos de l'Estat. » Il ne variait plus dans ces sentiments, tout en plaidant sans cesse auprès du souverain la cause des rebelles. Aussi, quand Louis XIII quitta Bordeaux pour s'en revenir à Paris, il évita de passer par Castillon, place qui appartenait à Bouillon, bien que Schomberg l'invitât à s'en saisir et à en chasser la garnison du duc. Bouillon ne cessait pas d'écrire au roi en faveur d'un accommodement. La force, il ne se lassait de le répéter, ne pouvait venir à bout des Églises.

« J'ay veu, Sire, durant les règnes des roys Charles IX et Henri III les efforts et violents actes qu'on a faits, qui n'ont servi qu'à faire sentir à tout le royaume de grands maux, lesquels, sans la vertu du feu roy votre père de très-glorieuse mémoire, eussent pu passer si avant que l'Estat eust eu grande peine à se maintenir et encore

plus la royauté. » Les armées seules ne peuvent être arbitres des difficultés religieuses. Il offre toujours ses bons offices et ne fait qu'en passant allusion aux « rudes traitements qu'il y a receus en toutes les affaires qui ont dépendu de ceux qui manient celles du roy ». (Lettres du 1er et du 2 mars 1622.) Le 8 février, il écrit :

« Sire,

« Je continueray à dire à Vostre Majesté que la paix en son Estat est selon mon jugement ce qui donne plus d'estendue et de puissance à vostre authorité, parce qu'elle remet un chacun en l'obéissance de vos commandements ; et doibt est reconservée comme celle qui peut maintenir un chacun dans l'asseurance des loix. Par celle qu'il a pleu à Vostre Majesté de m'escrire du 22 du passé, elle me faict l'honneur de me dire qu'elle ne désire rien plus que de la redonner à ses subjetz qui l'ont perdue, pourveu qu'ils la lui demandent; à quoy j'ay eu advis qu'on a satisfaict, et estime qu'on n'aura rien obmis des humilitéz et debvoirs à quoy sont tenus des subjetz de se soumettre pour s'approcher de vostre personne, et tout ainsy qu'aux choses humaines, aux degréz il n'y en a point de plus éloignéz que ceux des subjétz à leur roy, aussy n'y en a-t-il point auquel on doibve plus adjoindre celui de père à celui de roy pour ne considérer la faute ny de l'enfant ny du subject à leur grandeur, mais la mesurer à ceste considération que de tout ce qu'on départ de bien au subjét, les advantages en arrivent au roy. »

La campagne avait pourtant recommencé : ceux de la Rochelle faisaient la course sur les navires du roi, tout l'ouest était soulevé. L'armée royale défit Soubise dans le Poitou; Négrepelisse, petite ville qui appartenait à Bouillon, s'était soulevée et avait massacré la petite garnison que le roi y avait laissée; cette place fut prise d'assaut et mise à sac; tous les habitants furent passés au fil de l'épée, au grand chagrin de Bouillon. Il chercha dès lors à se réconcilier avec le duc de Rohan pour le déterminer à se soumettre, si les protestants obtenaient des conditions de paix acceptables, ou, dans le cas contraire, pour défendre avec lui une cause qu'il ne voulait pas laisser écraser. Il envoya donc à Rohan un gentilhomme de confiance, l'engageant à traiter de la paix, et, si on la refusait, lui promettant de se déclarer et de commencer la lutte en Champagne. Dans ce dessein, il était disposé à négocier avec Mansfeld; mais il ne voulait traiter avec ce dernier qu'au nom du parti calviniste, et il demandait à ne pas devenir la victime d'une paix séparée. Rohan accepta les offres de son ancien rival [1].

Les affaires des protestants étaient dans le plus déplorable état : les villes, les princes faisaient des paix séparées. Lesdiguières achetait par son abjuration l'épée de connétable, la Force le bâton de maréchal. « On allait, écrit éloquemment Rohan dans ses *Mémoires*, se prostituer pour vendre sa religion et trahir son party. Nos pères eussent écrasé leurs enfants dès le berceau,

[1] *Mémoires de Rohan*, liv. II, p. 129.

s'ils les eussent crûs estre les instruments de la ruyne des Églises, qu'ils avoient plantées à la lumière des bûchers et accrues par les supplices. » Condé ne parlait plus que d'exterminer les rebelles; le petit-fils de Coligny, Châtillon, s'accommodait avec le roi pour de l'argent. Rohan et Bouillon étaient les deux derniers appuis de la cause vaincue; le premier la défendait les armes à la main, se multipliant et relevant partout dans le Midi les courages expirants. Bouillon, encore prudent dans la révolte, faisait mine de négocier au profit tantôt du prince palatin, tantôt du prince d'Orange avec Mansfeld et Christian de Brunswick. Ceux-ci amenèrent bientôt sur les frontières de Champagne leurs bandes farouches; mais le duc de Nevers les amusa par des négociations, les deux aventuriers se querellèrent entre eux, ils craignirent d'être pris entre une armée française et une armée espagnole, que Gonzalès de Cordoue avait amenée dans le Luxembourg. Le roi de France ne s'inquiéta pas outre mesure des Allemands. Il fit mine de prendre Bouillon au mot et de croire que Mansfeld allait au secours des Provinces-Unies. On pria Bouillon de les aider dans cette entreprise. Mansfeld et Brunswick vinrent camper sous le canon de Sedan; Bouillon leur donna des vivres et des munitions, garda leur gros bagage et leur gros canon, et prépara leur marche par le Hainaut. La cause royale était triomphante, et Bouillon ne voulut pas se perdre sans nécessité et sans ressource; il détourna le flot qu'il avait amené et assista de loin à l'agonie de ses coreligionnaires. Le siége fut mis devant Montpellier, et la paix fut enfin

signée le 9 octobre 1622. Cette paix confirmait l'édit de Nantes, mais ne laissait aux protestants que deux places de sûreté, la Rochelle et Montauban.

Bouillon n'avait jamais rompu ouvertement avec le roi. Le 20 juin, il lui écrivait pour exposer toute sorte de plaintes; il priait qu'on ne fît point de levées au nord de la Loire, « où toutes choses devroient être tranquilles. Vos subjects de la religion y sont traités diversement, ainsi qu'il se voit par le meurtre commis à Vitri en la personne de l'un des ministres, et en plusieurs autres endroitz, ils ont des empêchements notables en la jouissance de vos éditz. »

Il supplie qu'on « les laisse vivre en la liberté de conscience ». Il craint qu'on ne veuille entreprendre sur Sedan, sans le consentement du roi, et parle de « la jalousie qu'il a de cette place ». Pour Négrepelisse, il ajoute : « J'avoy aussi par ma précédente dépêche supplié Votre Majesté que je pusse remettre ce misérable lieu entre mes mains, pour lui en rendre toute l'obéissance que je lui doibz, et de me donner quelques hommes pour garder le chasteau, afin qu'il ne defaillît rien aux commandements qu'il plairoit à Vostre Majesté me faire; sur cela, on me fait cognoistre que Vostre Majesté vouloit châtier les habitants de cette terre, lesquels ne voulons excuser, j'oseray pourtant dire à Vostre Majesté qu'il me semble que les grandes rigueurs et cruautéz, lesquelles, comme je croy, ont été exposées sans le sceu de Votre Majesté et contre son intention, par la garnison qui avoit été mise pour son service en ce lieu là, les auroit mis au désespoir et porté à

la dernière action que Vostre Majesté s'est irritée contre eux, et si auparavant il lui pleut de me faire remettre cette place, je lui en eusse rendu meilleur compte que ceux à qui elle fut commise. »

Ses inquiétudes sur Sedan avaient été très-vives : les bandes allemandes l'avaient plutôt effrayé que rassuré. Pendant le siége de Montpellier, il écrivait au roi la lettre suivante, en réponse à des observations qui lui étaient faites sur le gros canon de Mansfeld, laissé à Sedan :

« Sire,

« J'ay receu tout présentement une lettre de Vostre Majesté du camp devant Montpellier du 14 septembre, avec une lettre du comte de Mansfeld, sur laquelle ne me fondant d'autant que ledit comte ne sçauroit faire paroistre qu'il m'aye rien laissé ny de canons ny défenses; néantmoins, sans mettre en avant sa fraude, je n'eusse failly de délivrer et les uns et les autres à un gentilhomme de M. de Nevers, qui m'a baillé les lettres de Vostre Majesté; mais pour le regard des pièces, le roy de Bohême lui fait entendre comme elles n'ont jamais esté au comte de Mansfeld, mais à luy; et son intention de les faire reconduire d'icy en ses païs; et pour les tentes qui se sont trouvées dans un fossé où elles ont esté déschargées sans que j'aye sceu par qui, ny à qui elles appartiennent, je les fay délivrer. Je désirerois qu'il y en eust davantage pour tourner à quelque utilité au service de Vostre Majesté, laquelle

ne m'imputera doncques aucune faute, comme aussy je n'en commettray jamais aucune s'il m'est possible, à toutes les choses auxquelles j'auray pour règle ses volontéz... rien tant, sinon que Vostre Majesté me tiène comme je veux tousjours demeurer, après avoir prié Dieu, Sire, qu'il conserve très-longuement et très-heureusement Vostre Majesté.

« Vostre très-humble, etc.

« De Sedan, ce 26 septembre 1622. »

La paix signée, il s'empressa d'écrire au roi pour le féliciter (9 octobre 1622). Le roi ferma les yeux sur le passé, et reçut, paraît-il, avec bonne grâce les assurances de dévouement de Bouillon, car celui-ci écrivait encore le 3 janvier 1623 pour exprimer le contentement qu'il avait reçu de la lettre royale.

Cette lettre est la dernière en date que nous ayons retrouvée : la guerre civile était finie; le rôle de Bouillon était terminé. Deux fois encore, les protestants devaient plus tard faire des prises d'armes. Rohan leur restait; mais la vanité de ses efforts montre bien que Bouillon avait vu plus clair dès le début, et qu'il avait eu raison de croire que l'autorité royale triompherait des Églises.

Deux mois après environ, le duc de Bouillon mourait à Sedan (25 mars 1623), et si l'on songe aux périls de cette vie si longue et si agitée, qui ne fut pour ainsi dire qu'une longue conspiration, on peut dire que la fortune le combla en lui permettant de mourir tranquillement dans son lit. Le prince palatin l'avait quitté; il venait de partir pour l'Angleterre avec l'espoir futile de tirer

enfin quelque appui du roi Jacques, son beau-père. Bouillon parla longuement à ses deux fils avant de mourir : il dit à l'aîné que, devenant prochainement prince souverain de Sedan et de Bouillon, il n'avait à choisir qu'entre deux politiques : ou bien se soumettre complétement aux volontés royales et ne rien demander qu'à la bonne grâce du souverain, ou faire comme il avait fait lui-même, ce qui était à la fois plus difficile et plus périlleux, entretenir ses alliances en Allemagne et dans les Pays-Bas, obliger ses ennemis à compter avec lui, se tenir en état de défendre ses droits. Bouillon avait toujours été bon mari et bon père; il recommanda fortement au futur duc de Bouillon son cadet, qui devint le grand Turenne, et ses sœurs Marie, Julienne, Élisabeth, Henriette, Catherine et Charlotte.

Bouillon mourait à temps, sur le seuil, pour ainsi dire, d'un monde nouveau. Il appartenait déjà au passé. Il avait connu la cour des derniers Valois, il avait été l'ami plus que le sujet du plus grand des Bourbons, il avait traversé ce qu'on peut nommer l'âge héroïque du protestantisme. Avait-il eu une vision bien claire de ce que l'on nomme et de ce qu'il nommait lui-même quelquefois la liberté de conscience? Il vivait dans un temps où les religions tenaient des épées, et où la maxime universelle était : *Cujus princeps, ejus religio.* Les seigneurs protestants et les seigneurs catholiques se disputaient le gouvernement de la France en se disputant la religion du roi. Bouillon, engagé de bonne heure dans la cause de Henri IV, allié à la famille de Nassau, était trop fier pour retourner à la messe. On ne l'eût peut-être

pas trop étonné en lui prédisant que Turenne y retournerait. Il avait l'âme féodale, c'est-à-dire qu'il y avait en lui du rebelle en même temps que du soldat. Il était venu dans un temps où les amours étaient aussi dangereuses que les haines, où la trahison était partout, où il fallait à tout moment risquer sa vie, sa fortune, où le repos était impossible, où la force décidait de tout. Son ambition ne respectait rien, elle avait les ardeurs de la soif et de la faim; mais elle ne chercha jamais rien de vil; il n'avait rien d'un voluptueux. Il aimait le pouvoir, la puissance, la guerre, les remparts derrière lesquels il pouvait défier tout le monde. Il aimait aussi passionnément les triomphes de l'intelligence, il se plaisait dans les tortueuses négociations, d'où il sortait presque toujours vainqueur; il jouait avec les hommes et leurs passions : d'âme noire, sombre, il jouissait de toute lutte, se repaissait du spectacle toujours divers, toujours nouveau, des volontés humaines en émoi. La figure de Bouillon n'est pas de celles qui puissent inspirer une véritable sympathie : elle étonne, elle inquiète plus qu'elle ne charme. On se demande quel tour eût pris l'histoire de France s'il y avait eu beaucoup de Bouillon, et si la royauté fût arrivée à les assouplir sans les avilir. Saint-Simon peut disserter à l'aise sur les prétentions nobiliaires des Bouillon : le vicomte de Turenne était un véritable *aristocrate*, de ceux qui ne séparent pas la noblesse de l'autorité, et qui veulent la primauté politique. L'ancienne constitution française ne donnait pas de place régulière à la grande aristocratie dans un conseil législatif semblable à la chambre des

lords. L'accord de la robe et de l'épée ne fut jamais sincère dans le Parlement, et Bouillon en fit bien l'expérience, lui qui le premier essaya de convertir le Parlement en une assemblée politique. Quand il disparut, tout se préparait déjà pour un ordre de choses nouveau : l'aristocratie allait faire place à la noblesse ; la défense des Églises allait tomber des mains des hommes d'épée dans celles des théologiens et des ministres. La cuirasse et l'écharpe huguenote couvraient les derniers battements de la liberté féodale. L'Église catholique allait pacifier la France et lui donner un idéal de gouvernement nouveau, que le seizième siècle n'avait point connu.

LES RÉGIMENTS SUISSES

DANS LES GUERRES DE RELIGION DU SEIZIÈME SIÈCLE [1]

M. de Segesser a rendu un véritable service à la science historique en tirant des archives de son pays un grand nombre de documents concernant les régiments suisses qui ont servi en France pendant les guerres de religion du seizième siècle. Ces documents constituent une histoire des trois premières de ces guerres, depuis 1562 jusqu'à 1570, vue, pour ainsi dire, non plus par le côté français, soit catholique, soit protestant, mais par le côté suisse, plus militaire que politique ou même que religieux. Les archives d'État de Lucerne, celles de Fribourg, de Soleure, renferment une abondance de rapports faits par les officiers qui étaient au service du roi de France. On y trouve aussi des journaux militaires, très-précieux, tenus pour ainsi dire jour par jour, et de nombreux mémoires publiés comme pièces à l'appui dans des procès en diffamation. M. de Segesser s'est enfin

[1] *Ludwig Pfyffer und seine Zeit*, par A. Ph. de Segesser; Berne, 1880.

servi du livre de famille des Pfyffer, *Genealogia familiæ Pfyfferorum,* une famille d'épée, illustrée dans les guerres de religion. Il a même donné comme titre à l'ouvrage qu'il vient de publier : *Louis Pfyffer et son temps,* et groupé autour de la figure de ce colonel d'un des régiments suisses toute l'histoire de nos premières luttes religieuses. Louis Pfyffer est devenu en Suisse un personnage presque légendaire : on l'y nomme « le roi des Suisses ». La première partie de sa vie appartient tout entière à la France : il y arriva comme capitaine d'une enseigne d'infanterie; devenu colonel sur le champ de bataille de Dreux, il resta dans notre pays jusqu'après la bataille de Moncontour. Retourné en Suisse, il devint le chef du parti catholique dans les vieux cantons et déploya comme administrateur et comme homme d'État autant de qualités qu'il en avait montré comme militaire. C'est surtout comme soldat au service de la France qu'il nous intéresse. Il a raconté les actions auxquelles il a pris part depuis 1562 jusqu'à 1570 dans un style sobre et dénué de tout ornement. Parfois il lui échappe un mot de tristesse à l'aspect des misères qu'entraîne pour le pauvre peuple la fureur des deux partis; de lui-même il ne parle jamais. « Il n'y a, dit M. de Segesser, rien de plus simple, de plus uni que ces lettres, froides et sensées, dont la plupart sont écrites de sa propre main. Les plus grands événements y sont traités comme des circonstances tout ordinaires. » On n'y voit que le conducteur d'hommes, méthodique, toujours occupé de la santé du soldat, de son bien-être, soigneux des plus menus détails; pour lui, comme pour

ceux qu'il mène à la bataille, la guerre est un métier; il met son honneur à le bien faire, et semble n'avoir d'autre mobile. Il y a sans doute au fond de son cœur une foi sérieuse et sincère, la foi catholique; elle échappe parfois, toute naïve, dans un appel à Jésus, à la sainte vierge Marie; on sent percer aussi çà et là quelque colère, quelque indignation contre les ambitions politiques qui, sous le couvert de la religion, déchirent le beau pays de France et le privent de tout repos. Étranger, il semble parfois plus patriote que ceux qu'il sert ou ceux qu'il combat. Ce qui domine pourtant chez lui, c'est l'orgueil du condottiere, non pas d'un condottiere qui aurait ramassé des mercenaires de tous pays, mais du chef d'armée qui connaît tous ses soldats, qui en est le père, qui se sent attaché à eux par les liens les plus étroits, qui est sûr d'eux comme ils sont sûrs de lui. Les Suisses! il faut qu'à ce mot les peuples sachent qu'ils n'ont à craindre ni désordre, ni pillage; il faut que les ennemis, quels qu'ils soient, soient émus de leur approche, que la plus brave cavalerie du monde tressaille à la vue de leurs piques; il faut que le roi, que la cour, ne se sentent tranquilles et à l'abri de toute surprise que quand leurs enseignes font la garde.

La fidélité des Suisses à la couronne française est un des traits de notre histoire qu'il ne nous est pas permis d'oublier. Elle date de la fameuse « paix perpétuelle », signée, après la bataille de Marignan, en 1516. Les articles de ce traité obligeaient le roi de France à payer aux cantons une pension annuelle et perpétuelle; ils lui permettaient de prendre à sa solde, toutes les fois qu'il

le demanderait, des gens de pied suisses : huit cantons s'obligeaient à fournir des gens de pied contre tous indifféremment; cinq cantons ne s'engageaient à les fournir au roi de France que pour la défense de ses propres États. En 1521, la « paix perpétuelle » fut complétée par un traité dont les articles sont devenus la base de tous les rapports entre la France et les cantons. Ce traité permettait au roi de France, quand il était attaqué par un ennemi quelconque dans son royaume, dans le duché de Milan, dans la principauté de Gênes ou n'importe ailleurs, d'un côté ou de l'autre des Alpes, de lever et prendre à sa solde des hommes de pied dans les cantons, au nombre d'au moins six mille et de seize mille au plus. Ces hommes de pied devaient servir pendant la durée de la guerre ou aussi longtemps qu'il plairait au roi, et ne pouvaient être rappelés par les cantons, à moins que ceux-ci n'eussent eux-mêmes une guerre à soutenir. Si le roi entrait lui-même en campagne, il pouvait lever autant d'hommes qu'il lui plaisait, à la condition de ne choisir les chefs que dans les treize cantons de la ligue et de ne pas séparer les officiers et les soldats du même canton pendant la durée des hostilités (en temps de paix, cette faculté lui était laissée). Les Suisses ne devaient servir que sur terre, le roi ne devait prendre aucun Suisse dans son armée propre, et ne devait faire entrer aucun Français dans les régiments suisses. Les autres articles réglaient les détails de la solde et élevaient d'un tiers la somme que le roi de France payait perpétuellement aux cantons.

Le traité d'alliance fut renouvelé en 1549 avec Henri II; en 1564, avec Charles IX. Dans le dernier traité, il y a un article relatif à la solde de bataille ou solde d'honneur. Il fut entendu qu'il serait payé aux Suisses, après une bataille rangée, un supplément de solde qui fut convenu. Outre ces traités généraux faits avec les lignes, il y eut des conventions particulières, qui portent dans l'histoire diplomatique le nom de capitulations et dont les plus importantes furent signées en 1553, en 1554 et en 1556.

L'alliance militaire contractée par les cantons avec la France n'avait rien qui pût contrarier les sentiments des Suisses : on avait réservé aux régiments des cantons une sorte d'individualité dont ils étaient fort jaloux. Discipline, règlements, hiérarchie, armement, ordre de bataille, tout leur appartenait en propre. Ils constituaient une sorte de petite armée populaire, démocratique, destinée à lutter contre la cavalerie; mais le principe aristocratique dominait toute leur organisation, en ce sens que le commandement y était réservé à des familles pour qui le métier des armes était devenu une tradition et une sorte de noblesse. On retrouve toujours les mêmes noms dans les cadres supérieurs. Sous le règne de Louis XI, six mille Suisses avaient déjà servi en France, et les capitaines des enseignes avaient été désignés par les cantons. A partir de Henri II, les nominations furent faites en apparence par l'ambassadeur de France, mais en réalité celui-ci nommait des bourgeois ou propriétaires choisis par l'autorité nationale. Les commandants des enseignes nommaient

eux-mêmes leur lieutenant et tout le cadre des sous-officiers. L'enseigne, qui devait avoir trois cents combattants, était l'unité tactique en même temps qu'administrative; les capitulations étaient directes entre l'ambassadeur et chacun des commandants des enseignes. Le régiment formait une unité tactique et administrative supérieure : c'étaient les capitaines qui choisissaient eux-mêmes dans leurs rangs le colonel du régiment. Ce choix devait être confirmé par la nomination royale. Les régiments étaient de force bien inégale; ils pouvaient avoir depuis treize jusqu'à trente-trois enseignes. Les Suisses ne dépassaient pas volontiers le chiffre de six mille hommes ou vingt enseignes par régiment, mais les rois de France essayaient toujours de l'augmenter pour diminuer leurs frais, car les dépenses de l'état-major régimentaire étaient toujours les mêmes. Outre son colonel suisse, le régiment avait un colonel français, mais celui-ci ne faisait que servir d'intermédiaire entre les Suisses et le commandement supérieur de l'armée. Tous les détails de l'organisation des régiments suisses tendaient en somme à créer une puissante unité, une solidarité qui se reflétaient bien dans l'ordre de bataille; l'infanterie était déjà plus nombreuse au seizième siècle dans les armées royales que la cavalerie, mais on ne la regardait pas encore comme la reine des batailles. Les gros bataillons serrés et hérissés de piques des Suisses, dédaigneux de couvrir leurs flancs par la cavalerie, faisaient un étrange contraste avec les compagnies d'ordonnance, les hommes d'armes du roi, les francs-archers, les arquebusiers à cheval, les gentilshommes

qui portaient encore la lance comme les anciens chevaliers.

I

Les mouvements causés par la Réforme en France avaient eu comme des remous dans les cantons suisses et avaient jeté quelque trouble dans les relations militaires des deux pays. Les réformés se couvraient du nom du roi, et se croyaient ainsi le droit de faire appel aux confédérés suisses. La Suisse elle-même était divisée : la guerre civile y avait mis aux prises, en 1532, les catholiques et les protestants, et la paix qui l'avait suivie n'avait guère que les caractères d'une trêve; un groupe de cantons s'était formé, qui était désormais uni par la solidarité des intérêts religieux aux princes allemands réformés, à Genève et aux huguenots français. C'est en Suisse que s'était nouée la conjuration de la Renaudie, qui aboutit au massacre d'Amboise. Toutefois l'influence catholique était encore dominante, d'autant plus que les deux grands cantons protestants, Zurich et Berne, étaient divisés d'intérêts, et que la lutte entre la confession d'Augsbourg et la confession de Genève affaiblissait beaucoup le parti protestant. La France travaillait sans cesse à apaiser les querelles intestines des Suisses, parce qu'elle voulait, autant que possible, user à son bénéfice de leurs forces militaires et les empêcher de s'épuiser en luttes sans profit pour elle-même.

Au commencement de l'année 1562, le prince de Condé demanda des levées aux confédérés. Il parlait à ce moment au nom de la reine mère, qui s'appuyait sur lui depuis que le roi de Navarre était devenu l'instrument de la faction des Guise. Les cantons hésitèrent, soulevèrent des difficultés à propos de payements qui étaient en retard (ces payements, au terme des conventions, devaient se faire à Lyon). Condé dut coup sur coup envoyer deux ambassadeurs extraordinaires pour appuyer l'ambassadeur de France, Coignet, suspect de pencher vers les idées nouvelles. Chacun se préparait à la guerre civile en France, et bientôt le massacre de Vassy la fit éclater. On sait comment le roi et sa mère furent enlevés par les triumvirs à Fontainebleau et conduits à Paris, comment Condé s'empara d'Orléans et commença la guerre. Coignet, après avoir d'abord hâté le départ des enseignes suisses, avait ensuite cherché à le retarder, après que Condé eut quitté le parti de la cour. Condé et Coligny écrivirent aux cantons que l'argent qu'on leur avait promis ne partirait point de Lyon. Les cantons demandèrent le rappel de Coignet; ils avaient déjà réuni quinze enseignes, qui partirent pour la France le 22 juin. En allant se ranger sous les drapeaux du roi de France, en dépit des obstacles opposés par l'ambassadeur, malgré les retards de la solde, les cantons catholiques obéissaient à leurs passions religieuses : aussi les cantons protestants n'unirent-ils point leurs enseignes à celles de leurs confédérés; la ville de Lyon s'était insurgée et avait demandé des secours au Valais et à Berne; et l'on vit alors en Suisse un spec-

tacle tout nouveau : des enrôlements faits au nom des deux partis qui se disputaient le gouvernement de la France. Pendant que le régiment catholique, commandé par Fröhlich, prenait le chemin de la Bourgogne, les enseignes bernoises et valaisanes partaient pour Lyon sous le commandement de Diesbach.

Les Suisses ne devaient se rencontrer sur aucun champ de bataille, car la campagne de Diesbach s'acheva en Bourgogne et ne fut marquée par aucune action importante. Le baron des Adrets avait soulevé le Dauphiné et en avait pris possession au nom du prince de Condé. Soubise, qui y avait ensuite pris le commandement, envoya Mirabel au-devant des Suisses et les cantonna à Vimy-sur-Saône. Tavannes, qui commandait en Bourgogne pour le roi, avait pris Châlons; et les Suisses furent occupés à défendre les approches de Mâcon et prirent part à l'expédition de Tournus, d'où l'on chassa la garnison royale; mais pendant que les protestants perdaient le temps aux environs de Tournus, Tavannes fit une marche de nuit et surprit Mâcon le 19 août. Les protestants essayèrent en vain de reprendre cette ville; les Suisses furent entraînés dans leur défaite et perdirent deux canons. L'indiscipline semble s'être mise dans ces enseignes libres, enrôlées au mépris des vieilles conventions, mal approvisionnées et mal payées. Les huit enseignes bernoises et les sept enseignes du Valais furent finalement licenciées.

Revenons aux enseignes catholiques qui avaient pris le chemin de la Bourgogne pour aller prendre le service du roi. Ces quinze enseignes, comptant quatre mille cinq

cents hommes, s'étaient mises en route le 23 juin 1562 (elles furent rejointes pendant l'automne par huit enseignes, qui portèrent à plus de six mille hommes l'effectif du régiment). Le colonel se nommait Fröhlich et servait la couronne de France depuis quarante ans; il était de Soleure, qui avait donné trois enseignes; Lucerne en avait donné trois, Fribourg, deux; le reste venait d'Uri, de Schwyz, d'Unterwalden, de Zug, d'Appenzell, de Saint-Gall et de l'Argovie. Les Suisses passèrent par Pontarlier, Salins, Dôle, Saint-Jean de Lône, où ils arrivèrent à la fin de juin et se formèrent en régiment. Tavannes était en ce moment occupé de son entreprise sur Châlons-sur-Saône et sur Mâcon. Il aurait bien voulu garder les Suisses; mais Fröhlich reçut une lettre du connétable de Montmorency, lui demandant de le rejoindre en toute diligence. Il était déjà parti, quand il reçut de nouveaux ordres qui l'arrêtèrent un peu de temps. Il se remit toutefois en route et se rendit de Dijon à Paris en seize jours. Un rapport écrit de Palaiseau le 24 juillet nous montre ensuite les Suisses sur la route d'Orléans; la marche depuis la Bourgogne s'était faite en bon ordre; partout les populations leur avaient fait bon accueil et leur avaient fourni des vivres en abondance. Fröhlich annonçait que l'armée royale était entrée dans Blois le 4 juillet, que toutes les places entre Paris et Orléans étaient au pouvoir des royaux et qu'on se préparait à assiéger Orléans, qui était la place d'armes du prince de Condé; douze cents cavaliers allemands avaient rejoint l'armée royale, sous le comte de Roggendorf; on attendait sous peu le rhingrave

Philippe de Salm avec un régiment de lansquenets; enfin quatre mille Espagnols étaient partis de la Navarre, et un nombre égal de Gascons devait bientôt renforcer l'armée royale.

Le 26 juillet, les Suisses rencontrèrent, à peu de distance de Chartres, le roi de Navarre, qui allait rejoindre le roi de France dans cette ville : le lendemain, ils joignirent Guise et d'Elbœuf, avec un grand nombre de cavaliers, et ils arrivèrent avec eux à Blois le dernier jour du mois. Ils y furent très-bien reçus par le connétable, que la prise du château de Poitiers avait mis de fort belle humeur, et l'on apprit bientôt que Saint-André et Villars avaient pris la ville même de Poitiers, et s'étaient ainsi assurés de la clef de tout le Midi. Le connétable raconta à Fröhlich les excès commis par les protestants à Blois et ailleurs, le bris des statues et des images, des crucifix, les tombes violées, les squelettes mis en pièces, les ossemens brûlés. Le farouche soldat pleurait en parlant de l'outrage fait aux tombes de ses plus proches parents.

La reine mère et le roi Charles IX arrivèrent au quartier général de Blois le 12 août, avec le cardinal de Bourbon et le légat; le même jour, le rhingrave amena son régiment de lansquenets. Avant d'attaquer Orléans, l'armée royale voulut isoler cette ville au sud et entreprit le siége de Bourges. Six enseignes suisses restèrent à Blois, et le reste du régiment se rendit devant Bourges avec le connétable; le siége fut conduit assez mollement, et les huguenots, commandés par Hangest d'Ivoi, ne durent ouvrir les portes, le 31 août, que parce qu'ils

n'avaient plus de poudre. Ferait-on tout de suite le siége d'Orléans, ou marcherait-on d'abord en Normandie pour séparer les huguenots des secours qu'ils attendaient de l'Angleterre? On se résolut à ce dernier parti, pour des raisons plutôt politiques que militaires. La reine mère cherchait à isoler le prince de Condé; elle aimait mieux l'amener à la paix que l'accabler tout à fait, et redoutait presque autant de le perdre que de le voir triompher.

Le 11 septembre, l'armée royale leva le camp de Bourges; Fröhlich, à son grand regret, fut contraint de laisser six de ses enseignes en détachement à Beaugency; avec le reste de son régiment, il suivit l'armée royale à Montargis, à Étampes, à Houdan et devant Rouen (29 septembre). Après un siége de six jours, le fort Sainte-Catherine fut pris d'assaut par une colonne composée de royaux et de Suisses. Le 10 octobre, les enseignes demeurées à Beaugency rejoignirent le régiment : l'investissement de Rouen devint assez étroit, et l'on mit quarante canons en batterie sur la ville. L'armée de siége comptait environ seize mille hommes : les Suisses étaient établis sur la montagne Sainte-Catherine; ils ne perdirent que fort peu de monde et ne prirent point part à l'assaut final. Pendant la durée de cet assaut, le roi, la reine et le connétable se tenaient près d'eux. Fröhlich raconte qu'après deux heures d'efforts, les assiégeants n'avaient pas encore fait grands progrès. Il était convenu qu'un trompette donnerait le signal de l'effort suprême. Mais un trompette de la ville vint sur les remparts en parlementaire pour essayer des

pourparlers entre les assiégeants et la ville. Les soldats royaux prirent le son de la trompette pour le signal de la grande attaque. Ils se jetèrent sur les remparts, entrèrent dans la ville et la mirent au pillage pendant vingt-quatre heures. C'était le désir de la reine de l'épargner; elle voulait même, suivant Fröhlich, lui accorder une chapelle protestante.

Les Suisses aidèrent, après la prise de Rouen, à la réduction de Dieppe, de Honfleur et de Harfleur, qui se fit sans la moindre difficulté. Le Havre seul restait aux mains des Anglais. Pendant la durée de cette campagne, Fröhlich réclamait toujours le complément de son régiment; on finit par le lui envoyer, et ce complément de huit enseignes était destiné à prendre une part très-active à la guerre. Le chef que les officiers avaient choisi était Louis Pfyffer. Tavannes les avait dirigés, à leur entrée en France, sur le corps du maréchal de Saint-André, qui guettait les renforts allemands amenés par d'Andelot, pour tenter de s'opposer à leur passage. Les Suisses ne furent point tourmentés par les cavaliers allemands qui remplissaient les environs de Langres; ils traversèrent Châtillon, Troyes, Sens, et arrivèrent à Melun le 16 novembre. Il y a lieu de s'étonner que les Suisses ne se soient point heurtés contre les Allemands, que d'Andelot conduisit par la Lorraine et par Langres; la marche de Pfyffer était presque téméraire, car il n'avait aucune cavalerie pour s'éclairer; mais d'Andelot évitait lui-même avec soin toutes les rencontres, pressé qu'il était de conduire ses renforts au secours d'Orléans et de permettre aux huguenots de reprendre l'offensive.

Condé prit une résolution hardie; il marcha sur Paris pour faire le dégât autour de la capitale et y jeter la terreur. Il avait joint les reîtres à Pithiviers. Ayant perdu un peu de temps à prendre les petites villes placées sur sa route, quand il arriva devant Corbeil, il trouva la ville fortement occupée. Tous les ponts étaient coupés entre Paris et Corbeil, et il fallait emporter ce point pour passer sur la rive droite du fleuve. Saint-André s'y était jeté avec sept enseignes de la Picardie, et les huit enseignes suisses de Pfyffer l'y avaient rejoint. Condé rencontra une résistance obstinée et dut lever le siége le 23 novembre. Ce fut la première action où fut engagé Pfyffer; elle eut pour résultat très-important de contraindre Condé à rester sur la rive gauche de la Seine et de l'empêcher d'attaquer Paris par le côté le plus vulnérable. Quelques jours après, toutes les enseignes suisses étaient réunies à Saint-Germain, et le régiment se trouva au grand complet.

Condé avait continué ses opérations sur la rive gauche du fleuve : les huguenots s'étaient un moment avancés à Montrouge, à Arcueil, et menaçaient déjà les faubourgs de la capitale, quand la mort du roi de Navarre vint donner un tour nouveau aux affaires. Condé était désormais le premier prince du sang. La reine mère lui fit de nouvelles ouvertures; mais les conférences n'eurent aucun résultat : Guise voulait seulement gagner du temps pour rallier toutes les forces royales. Condé était obligé de compter avec Coligny et avec les ministres, et la trahison de Genlis, un des siens, qui quitta l'écharpe blanche, lui rendit la modération

plus difficile. Les Parisiens, un moment livrés à la terreur, s'étaient vite habitués au siége, et leur insolence s'amusait déjà aux dépens de Condé : « Il prend Paris pour Corbeil. » Déjà Montpensier avait jeté des troupes gasconnes dans Paris, et Guise s'apprêtait à faire des sorties.

Le 10 décembre au matin, Condé leva le siége et partit à petites journées pour la Beauce. Qu'allait-il faire? L'avis de Coligny était qu'on allât en Normandie et qu'on cherchât à donner la main aux Anglais. Le duc d'Aumale, dans son *Histoire des princes de Condé,* dit que Condé proposa une résolution hardie. Les catholiques étaient sortis de Paris pour poursuivre les protestants. Ils étaient déjà à Étampes quand ceux-ci s'étaient arrêtés un moment à huit lieues de Chartres, à Saint-Arnoult. « Le prince voulait renforcer la garnison de cette place dans l'espoir qu'ils l'assiégeraient et qu'elle les arrêterait quelques jours; en même temps, il aurait marché sur Paris, vide de troupes, avec les siennes, se serait emparé des faubourgs de la rive gauche et s'y serait fortement logé. » Il espérait forcer ainsi l'armée royale à repasser la Seine, et il pensait, à la faveur de la terreur inspirée par son audace, forcer la reine à lui accorder une bonne paix.

Ce projet, qui, suivant le duc d'Aumale, « n'était pas sans quelques chances de succès », fut combattu par l'amiral. Condé consentit à suivre l'avis de Coligny, et l'on poussa rapidement vers la rivière d'Eure. Dans la nuit du 18 décembre, Condé avait son camp sur la rive gauche de cette rivière, à Ormoy; l'amiral était à Néron.

Le connétable de Montmorency n'avait pas deviné d'abord si Condé voulait reprendre le chemin d'Orléans ou s'en aller en Normandie; mais quand le mouvement des protestants se fut dessiné, il se prépara à leur disputer le passage. Les rapports suisses nous montrent le connétable en route le 13 décembre avec le régiment suisse, fort en ce moment de vingt-deux enseignes (environ six mille six cents hommes) et vingt-deux pièces de canon; dès qu'il eut compris les intentions de Condé, il se porta vivement dans la direction de Dreux. Le soir même où Condé mettait son camp sur la rive gauche de l'Eure, l'armée royale occupait les villages de la rive opposée.

Le duc d'Aumale a donné un récit très-complet et très-émouvant de la bataille de Dreux : les documents ne manquent pas sur cette terrible journée, la plus sanglante, la plus acharnée de nos guerres civiles. Les acteurs qu'elle mettait en présence sont d'une telle importance dans l'histoire de France que rien de ce qui les concerne ne saurait nous rester indifférent. Le duc de Guise, resté à la tête de l'armée royale à la fin de la lutte, dicta son « Discours de la bataille de Dreux »; Coligny fit, de son côté, un « Bref Discours de ce qui est advenu en la bataille donnée près la ville de Dreux le samedy 19 de ce mois de décembre 1562 ». On a le récit de Théodore de Bèze et de beaucoup d'autres; mais, après tant de témoignages intéressés et passionnés, l'historien doit lire encore les rapports de Louis Pfyffer et des capitaines suisses qui survécurent au combat. Ces rapports furent écrits trois jours seulement après la bataille.

Pendant la nuit du 18 au 19 décembre, toute l'armée royale passa l'Eure en grand silence sur deux ponts, gravit les pentes crayeuses de la vallée et s'établit sur le grand plateau qui est au sud de Dreux; à onze heures du matin, elle était en ordre de bataille. Les protestants avaient une très-forte cavavalerie, environ 5,000 chevaux, et 8,000 hommes de pied, tant Allemands que Français, en tout 13,000 hommes; le connétable n'avait que 2,500 cavaliers, mais son armée, avec l'infanterie, s'élevait à 18,000 hommes. Des deux parts, les étrangers en majorité; car l'armée royale avait, outre la grosse phalange suisse de 6,000 hommes, 4,000 lansquenets allemands et 2,000 Espagnols (lettre du capitaine Juan de Ayala, écrite du camp de Dreux, le 22 décembre 1562). D'Andelot avait amené à Condé de 4,000 à 5,000 lansquenets et 2,500 reîtres, conduits par le maréchal de Rolthausen. Comme troupes françaises, il n'y avait du côté des catholiques que 36 compagnies d'ordonnance de grosse cavalerie de 50 lances, 22 enseignes d'hommes de pied gascons et 17 enseignes d'infanterie bretonne et picarde; du côté des huguenots, 800 cavaliers, 6 enseignes d'arquebusiers et 14 enseignes d'hommes de pied.

A cette époque, l'ordre de marche et l'ordre de bataille des armées étaient en quelque sorte les mêmes; on ne distinguait que l'avant-garde et la « bataille »; au moment du combat, l'avant-garde formait l'aile droite, la « bataille », ce que l'on nommerait aujourd'hui le centre et l'aile gauche. La grosse phalange des Suisses forma à Dreux le centre de l'armée royale; elle avait à

sa droite une aile très-forte, composée de gendarmes, d'Espagnols, de Gascons, de lansquenets; à gauche, des enseignes picardes et bretonnes; Montmorency se tenait avec ses gendarmes à la gauche des Suisses, entre son centre et son aile gauche.

Vingt enseignes suisses formaient deux rectangles qui avaient chacun quatre-vingts hommes de front et trente-six hommes de profondeur, reliés par les deux autres enseignes. L'armée royale, étant en bataille, marcha contre celle de Condé, qui lui montrait le flanc; et dans ce mouvement général, il arriva que la « bataille » se trouva très en avant de l'aile droite; aussi reçut-elle le premier choc des huguenots. La bataille de l'armée huguenote se composait de 450 hommes de grosse cavalerie, de 6 cornettes de cavaliers allemands, de 6 enseignes allemandes et 12 enseignes françaises. L'avant-garde, commandée par Coligny, comprenait 350 cavaliers français, 4 cornettes de cavalerie allemande, 6 enseignes allemandes et 2 françaises. Pour le combat, on avait séparé l'infanterie huguenote en deux masses, l'une allemande à la gauche, l'autre française à la droite; on avait fait aussi deux grosses masses de cavalerie, l'une au centre, commandée par Condé, l'autre à la droite, commandée par Coligny. Il était une heure quand la bataille s'engagea. Les Suisses, comme de coutume, se mirent à genoux, et les bras étendus, appelèrent à haute voix le secours de Jésus-Christ et de la vierge Marie; leur prière était courte : ils imploraient le ciel « de leur donner la victoire pour conserver les vraies Églises apostoliques et aussi pour que quelque honneur

pût en rejaillir sur leur chère patrie ». A peine relevés, ils avancèrent rapidement contre les hommes de pied allemands; en marchant, ils se trouvèrent la droite en l'air, sans lien avec le reste de l'armée royale. C'est à ce moment qu'ils reçurent l'attaque du prince de Condé, qui se jeta sur l'aile découverte des Suisses : « Mouy et d'Avaray, écrit le duc d'Aumale, les attaquent de front; lui-même les prend à revers. La phalange est traversée, le prince court alors à ses reîtres et les divise en deux corps. Il lance les uns sur une trouée vivante où lui-même vient d'ouvrir une large brèche; les longs pistolets des Allemands achèvent l'œuvre de destruction commencée par la *furia francese*. Il oppose les autres à Damville et à d'Aumale, qui viennent au secours des Suisses. » Peu après la charge de Condé sur les Suisses, Coligny, avec sa grosse cavalerie, chargea les gendarmes du connétable et les sépara de l'aile gauche des Suisses. La Rochefoucauld, avec une petite réserve, attaqua la phalange de front. Les Suisses étaient seuls, les troupes qui devaient les flanquer avaient été rejetées en arrière, la ligne de bataille des royaux était trouée; les huit canons qu'on leur avait donnés pour se couvrir avaient été pris; le connétable avait en vain essayé de rallier ses forces, divisées par la charge de Coligny; tombé de cheval, il avait été forcé de se rendre. La bataille semblait perdue pour les catholiques, et déjà les reîtres commençaient le pillage. Si, à cette heure suprême, les Suisses s'étaient débandés, la cause de Condé triomphait peut-être pour longtemps, peut-être pour toujours. Des étrangers qui ne comprenaient pas

notre langue, de rudes montagnards venus des hautes vallées d'Uri, de Schwyz, d'Unterwalden, de Zug, noms inconnus aux Français, tinrent ce jour-là dans leurs mains le sort de la France, Lucerne combattit pour Paris. Les bannières des cantons devinrent des oriflammes.

Les Suisses s'étaient reformés, resserrés en ordre : quand les hommes de pied allemands voulurent les charger à leur tour, non-seulement ils repoussèrent l'attaque; ils reprirent l'offensive et firent quelques centaines de pas en avant, assez pour reprendre les huit canons qu'on leur avait enlevés. La phalange des Suisses se trouva encore plus isolée après ces avantages obtenus sur les lansquenets, et la cavalerie huguenote qui l'avait d'abord brisée, puis débordée, et qui s'était dispersée assez loin, s'était de nouveau reformée et commençait à attaquer ses derrières. Depuis deux heures, elle portait tout le poids de la bataille : elle avait déjà perdu énormément de monde, quand elle reçut l'ordre de rallier le corps plus rapproché de l'armée royale. A ce moment, Tammann, qui avait le commandement, fut frappé à mort, la phalange se forma presque spontanément en petits carrés qui se défendirent même à coups de pierres contre la cavalerie qui tourbillonnait autour d'eux. Ce moment fut le plus périlleux de la journée pour les Suisses; heureusement que les troupes de l'aile droite, sous le duc de Guise et Saint-André, approchaient et préparaient leur attaque.

L'infanterie française qui formait l'aile gauche de Condé n'avait pas encore donné, mais toutes les autres

troupes de son armée avaient été engagées. Guise, qui avait pris le commandement après la capture de Montmorency, jugea que le moment décisif était venu. Déjà l'on félicitait Condé de sa victoire; il montra l'aile droite catholique : « Vous ne faites donc pas attention à ce gros nuage qui va fondre sur nous? » Le corps tout entier de Guise et de Saint-André s'ébranlait; il changea bientôt la face des affaires et convertit la défaite des catholiques en victoire. Nous ne raconterons pas cette deuxième phase de la bataille, la capture de Condé, la déroute des troupes huguenotes : nous ne dirons rien non plus du troisième acte, qui fut le terrible retour offensif de Coligny; ces rencontres du soir furent les plus acharnées, et la bataille ne s'arrêta qu'à la nuit. Coligny avait rendu à ce qui était devenu la défaite des siens quelque chose des apparences de la victoire, mais aucune des deux armées ne resta sur le champ de bataille. Elles semblaient comme épouvantées de leurs sanglants efforts, ainsi que des résultats de la lutte. Chacune avait perdu son chef : le commandement restait des deux parts à ceux qui personnifiaient le plus vivement les passions qui avaient poussé tant de mains vaillantes, à Coligny et à Guise. Stratégiquement, la bataille de Dreux était certainement un avantage pour les catholiques, car elle empêcha leurs adversaires d'exécuter leur dessein de marcher sur la basse Seine; on peut même soutenir qu'elle fut pour eux une victoire tactique, car, dit la Noue, « celui qui gaigne le camp du combat, qui prend l'artillerie et les enseignes d'infanterie, a assez de marques de sa victoire ».

La Noue, parlant de cette bataille, vante beaucoup la conduite des Suisses : « La seconde chose très remarquable fut la générosité des Suisses, qu'on peut dire qu'ils firent une digne épreuve de leur hardiesse. Car, ayant esté le gros corps de bataille, où ils estoient renversé à la première (charge) et leur bataillon mesme fort endommagé par l'esquadron de M. le prince de Condé, pour cela ils ne laissèrent de demeurer fermes en la place où ils avoient esté rangés bien qu'ils fussent seuls, abandonnez de leur cavalerie et assez loin de l'avant-garde. Trois ou quatre cents arquebusiers huguenots les attaquèrent, les voyant si à propos, et en tuèrent beaucoup, mais ils ne les firent déplacer. Puis un bataillon de lansquenets les alla attaquer qu'ils renversèrent tout aussitôt et les menèrent battant plus de deux cents pas. On leur fit ensuite une recharge de deux cornettes de reîtres et François ensemble, qui les fit retirer et avec un peu de désordre, vers leurs gens, qui avoient esté spectateurs de leur valeur. Et combien que leur collonel et quasi tous leurs capitaines demeurassent morts sur la place, si rapportèrent-ils une grande gloire d'une telle résistance. »

D'après les rapports officiels suisses, vingt et un officiers et trois cents soldats restèrent morts sur la place; le nombre des blessés qui moururent de leurs blessures fut si grand que peu de temps après il fut nécessaire d'envoyer de Suisse au régiment un complément de deux mille hommes. Charles IX écrivit aux cantons une lettre pour donner témoignage de la vaillance et des bons services des Suisses, « il ne se peult

dire que gens de guerre ayant jamais rien faict de mieulx [1] ».

Le troisième jour après la bataille, les Suisses, suivant leur habitude, se rangèrent sur le champ de bataille, se mirent à genoux et adressèrent une prière à Dieu. Puis ils formèrent le cercle, et les officiers survivants nommèrent Ludwig Pfyffer colonel du régiment.

Après la bataille de Dreux, Coligny avait pris la direction d'Orléans, sans être poursuivi. Le duc de Guise ne bougea pas avant le 26 décembre ; il était le 9 janvier près de Beaugency, où il laissa les Suisses, qui y demeurèrent jusqu'au 3 février. Mais Orléans ne put être investi avant que Coligny, laissant d'Andelot dans les murs de la ville, eût avec quatre mille cavaliers pu se rendre à marches forcées en Normandie et s'unir aux Anglais, qui lui apportaient au Havre de l'argent, des troupes et des munitions. Le duc de Guise garda les Suisses auprès de lui pendant le siége d'Orléans. On a sur ce siége non-seulement les rapports de Pfyffer, mais les dépêches de Petermann de Clery, qui, avec le bourgmestre de Fribourg, Jacob de Praroman, était venu en France pour se rendre compte des pertes subies par le régiment suisse à Dreux et pour régler avec la cour de France les questions relatives aux arriérés de solde et à la solde de bataille, questions qui n'étaient jamais résolues à la satisfaction des cantons. Cléry se rendit devant Orléans; il trouva le régi-

[1] L'original de cette lettre est aux archives de Lucerne.

ment suisse fort diminué; la cour demandait des renforts avec insistance, car elle s'effrayait des nouvelles qu'elle recevait de Coligny et des Anglais, et le duc de Guise écrivit lui-même aux cantons catholiques. On sait comment il tomba, le 18 février, sous la balle de Poltrot de Méré. Dans une lettre écrite le 28 février (conservée aux archives de Fribourg), Cléry accuse les prédicants huguenots d'avoir été les instigateurs du meurtre. Trois jours avant de mourir, le duc de Guise prit congé des commandants suisses et serra encore une fois leur main. Il était l'idole des cantons catholiques; lui mort, la guerre était presque terminée, et l'on ne chercha plus que les moyens de négocier. Condé, raconte Cléry, avait trois fois tenté de s'échapper de sa prison, et l'on avait dû lui donner des gardes suisses, en qui l'on avait pleine confiance.

Dans les événements qui suivirent, le rôle des Suisses fut assez effacé : protestants et catholiques firent ensemble le siége du Havre : les cantons envoyèrent à Pfyffer des ordres répétés pour lui enjoindre de ne point permettre à ses troupes de servir sur mer; les Suisses ne prirent part à aucun engagement pendant le siége et perdirent seulement quelques hommes par les maladies. Le siége fini, on renvoya beaucoup de monde, et le 22 octobre, le roi licencia la plupart des enseignes suisses. Il ne garda que deux mille hommes environ, « qui est plus pour la recoignoissance du bon et fidelle service que nous avons receu d'eulx et pour le témoignage de la seureté et fiance que nous avons en leur fidelité, que pour besoing que nous en ayons ».

II

Le traité d'union qui avait été conclu entre le roi de France et les cantons (à l'exclusion de Zurich et Berne) expirait en 1564 et fut renouvelé dans cette année; les négociations ne laissèrent pas que d'être assez difficiles, à cause des engagements des cantons avec l'Espagne, avec la Savoie et avec le Saint-Père, qui faisaient, si le mot était permis, une sorte de concurrence à la France pour avoir des hommes de pied bien organisés. La France toutefois avait quelques avantages dans les cantons; outre que les Suisses étaient attachés à la couronne française par des services déjà anciens, la diplomatie française pouvait toujours obtenir beaucoup des cantons catholiques en les menaçant de favoriser les cantons protestants : quand les cantons catholiques faisaient mine de trop se jeter du côté de l'Espagne, la France appuyait quelques prétentions de Zurich et de Berne. Les divisions religieuses de la Suisse servaient ainsi notre politique et nous ménageaient les moyens d'assurer et d'étendre notre influence. Le 19 décembre 1566, l'envoyé français, M. de Bellièvre, demanda aux cantons une levée de six mille hommes. Veut-on savoir quels prétextes il invoquait? Il ne parlait que « des grandes et puissantes armées qui se dressent tant par mer que par terre, non-seulement en païs et royaumes qui sont proches à ceux du Roi Très-Chré-

tien, mais aussi en toutes les provinces et dominations du Turcq ». Il n'est question, dans la dépêche, que des intérêts de la chrétienté : ce qu'on voulait en réalité, c'était se préparer à une nouvelle guerre religieuse : la lutte était, en effet, imminente. Après la mort du duc de Guise, la paix avait été bâclée à Amboise; mais malgré l'entreprise patriotique de la reprise du Havre, la paix n'était pas rentrée dans les cœurs, et l'on s'adressait toujours à la « belliqueuse nation » quand on sentait venir l'heure de nouveaux périls. Coligny aurait voulu tourner sur l'Espagne les armes de la France, pour empêcher le retour de la guerre civile; mais Catherine de Médicis penchait pour l'Espagne et redoutait l'amitié de la reine Élisabeth : elle se laissa conduire par les Guise à Bayonne (juin 1565), et conféra avec le duc d'Albe. Le bruit se répandit dans toutes les Églises protestantes que la reine de France et l'envoyé du roi d'Espagne avaient préparé dans cette entrevue la complète extermination de tous les hérétiques. La reine caressait pourtant encore Condé; elle lui permit peu après de se marier à la cour suivant le rite protestant; elle accorda le prêche à tous les princes et à toutes les princesses de la religion, dans l'intérieur de leurs châteaux. On sait en effet depuis quelques années, car la vérité historique est tardive, que l'entrevue de Bayonne n'avait abouti à aucun résultat; et l'on dut se préparer à la guerre en France quand on vit le duc d'Albe sortir d'Italie avec une belle armée, passer le mont Cenis, et se diriger par le Dauphiné, la Franche-Comté et la Lorraine vers les Pays-Bas; nos frontières étaient pour

ainsi dire insultées; on fit mine de rassembler des troupes, et Condé en demanda le commandement avec l'épée de connétable : Catherine lui fit d'abord une réponse évasive; il était difficile de ne pas donner une armée au premier prince du sang quand tout semblait annoncer la guerre. « Le duc d'Anjou prit le prince à part et lui demanda fort haut de quel droit il voulait usurper une charge qui ne devait appartenir qu'à lui; puis, après quelques phrases débitées sur le ton de la menace, il se retira sans attendre la réplique. Le duc d'Anjou sortait à peine de l'enfance, et, quoiqu'il fût déjà l'objet des funestes prédilections de sa mère, rien n'avait révélé chez lui une ambition si vive et si précoce. Évidemment la leçon lui avait été faite. Condé, surpris et irrité de cette sortie inattendue, demanda quelques explications; mais déjà on avait jeté le masque; il n'était plus question de guerre contre l'Espagne, ni d'armée à former : « Que ferez-vous donc « des Suisses? demanda-t-il. — Nous trouverons bien à « les employer », lui répondit-on. Le prince quitta immédiatement la cour [1]. »

La marche du duc d'Albe le long de la frontière française avait-elle été un acte prémédité devant servir de prétexte à la cour pour rassembler des forces qui devaient ensuite être tournées contre les protestants? Tout semble aujourd'hui prouver le contraire; la cour était en réalité très-mal préparée pour une lutte, même très-mal gardée. Mais les huguenots crurent à un com-

[1] *Histoire des princes de Condé*, par le duc D'AUMALE.

plot, et prenant les devants, ils se résolurent à en empêcher le développement par une action énergique.

Les Suisses, dont Condé parlait à la reine dans la conversation que nous avons rapportée plus haut, avaient été lents à se réunir : les six mille hommes demandés par la France formaient vingt enseignes de trois cents hommes, et Pfyffer en était le colonel. Il traversa Genève et se rendit à Châlons-sur-Saône, où toutes les enseignes furent réunies le 11 août. Pfyffer estimait d'abord que sa mission consisterait à observer les Espagnols, mais il comprit bien vite qu'on aurait besoin de ses services contre les huguenots. Les Suisses furent dirigés sur Chaumont; ils passèrent par Beaune, Nuits, Is-sur-Tille près de Dijon et Longeau. Ils reçurent à ce moment l'ordre de se rapprocher du roi et d'aller à Château-Thierry. Ils arrivèrent dans cette ville le 19 septembre.

La cour était à Monceaux, inquiète des mouvements des huguenots. Condé, Coligny, d'Andelot avaient été mandés, mais n'avaient pas reparu à la cour. La marche des Suisses précipita leurs résolutions. Le plus profond secret couvrait encore leurs desseins; tous trois étaient dans leurs terres, et la reine mère ne voulait pas encore croire à une prise d'armes; les conjurés avaient résolu de réunir secrètement leurs forces, de se jeter entre la cour et les Suisses, de livrer bataille s'il le fallait à ces derniers, de s'emparer du jeune roi et de chasser les Guise. Rozay en Brie était le lieu du rendez-vous. Aux premières nouvelles du rassemblement de Rozay, le roi et la reine mère quittèrent Monceaux et se rendirent à

Meaux; ils appelèrent les Suisses et envoyèrent François de Montmorency, le fils du connétable, auprès des huguenots pour les amuser de quelque négociation.

Le 25 septembre, entre neuf et dix heures du soir, le colonel Pfyffer reçut une lettre où on lui enjoignait de se rendre rapidement à Meaux avec toutes ses forces. Les Suisses partirent le même soir à minuit. Ils arrivèrent à Meaux le lendemain dans la matinée, et la rapidité de cette marche, faite en moins de douze heures, déjoua les projets des huguenots. Comme une partie de la bourgeoisie de Meaux avait adopté la nouvelle foi, dix enseignes prirent la garde de la ville et des postes, le colonel lui-même fit la garde avec son enseigne auprès du roi pendant la nuit du 26 au 27; les dix autres enseignes campèrent dans un faubourg. On répète généralement, d'après de Thou et la Popelinière, que les Suisses ne restèrent que trois heures à Meaux; ils y passèrent deux jours.

Le connétable et le chancelier de l'Hospital étaient d'avis que le roi s'enfermât à Meaux, sous la garde des Suisses; ils craignaient de le livrer au hasard d'un combat; on n'avait point de cavalerie, et la marche sur Paris leur semblait, dans ces conditions, trop hasardeuse. « M. de Nemours débatit fort et ferme qu'il faloit gagner Paris pour beaucoup de raisons, — et pour ce fut il crû, disant que sur la vie il mèneroit le roi sain et sauf dans Paris. » (La Popelinière.) Tous les Guise s'étaient retirés de la cour, pour ôter à ceux de la religion le prétexte de se servir de leur nom et de représenter le roi comme leur prisonnier. La marche sur

Paris ne fut donc pas décidée sur leur conseil, mais uniquement sur le conseil du duc de Nemours. Davila raconte que le connétable ne se résolut au départ qu'après que le colonel des Suisses eut demandé à parler au roi et lui eut dit qu'il se faisait fort de le ramener à Paris avec ses piques. Les relations des officiers suisses ne mentionnent point cet épisode dramatique; il est à croire cependant que l'on prit l'avis de Pfyffer avant de se résoudre au départ. Laissant dix enseignes, la moitié du régiment, à Meaux pour couvrir la retraite, le colonel partit à minuit, dans la nuit du 27 au 28 septembre, avec les dix autres enseignes et avec la cour; à une petite distance de la ville, il rangea la phalange en bataille et se mit en route vers l'aube. A ce moment, les dix autres enseignes quittèrent la ville; elles le rejoignirent, et se mirent aussi en ordre de bataille. Le régiment formait ainsi pendant la marche deux grands rectangles, comme à Dreux. Les seigneurs catholiques, à cheval, entouraient le roi. On avait déjà fait la moitié du chemin, quand on aperçut un gros de neuf cents ou mille cavaliers huguenots dans le vallon où sont Lagny et Chelles. Condé et d'Andelot, suivant les rapports suisses, avaient environ deux mille chevaux; les écrivains protestants ne parlent que de cinq cents hommes. Pfyffer fit arrêter les Suisses; il mit le roi et la famille royale au centre d'une phalange unique et plaça les arquebusiers aux sommets du grand rectangle. Les Suisses mirent genou en terre et firent leur prière pour se préparer au combat. Ils voulaient marcher à l'ennemi, mais Pfyffer donna l'ordre d'attendre l'attaque

et fit défense aux arquebusiers de tirer avant d'être sûrs de leur coup. Cette prudence n'était pas dans les habitudes des Suisses, qui, une fois formés en phalange, marchaient toujours en avant, soit contre l'infanterie, soit contre la cavalerie ; mais le connétable avait un dépôt qu'il ne voulait pas exposer inutilement aux risques d'un combat. La fière mine et le grand nombre des Suisses en imposèrent peut-être moins à la brave cavalerie huguenote que la présence du jeune roi; les protestants se contentèrent de tourner autour de la phalange, qui se remit bientôt en marche. A Lagny, on crut un moment à une attaque, au passage d'un ruisseau; mais les arquebusiers couvrirent les Suisses pendant le passage; aussitôt après, le roi, la reine, le frère du roi, sa sœur, Madame Marguerite, le duc de Bouillon, encore enfant, les dames et les seigneurs de la cour prirent le chemin le plus court pour aller à cheval à Paris. Le connétable et les Suisses les couvrirent et leur donnèrent le temps de prendre de l'avance; le soir, ils firent une halte au Bourget, et, à une heure du matin, ils firent leur entrée dans Paris. Les escadrons huguenots n'avaient fait qu'insulter l'escorte du roi, sans en venir véritablement aux prises, et Charles IX n'oublia jamais cette journée où on l'avait fait marcher plus vite que le pas.

La retraite de Meaux donna un grand renom aux Suisses et leur fut comptée à l'égal d'une victoire. On admira comment des enseignes nouvellement levées avaient une si forte discipline, et combien elles étaient promptes dans leurs mouvements. Paris les considéra

comme les sauveurs du jeune roi, et l'on se fit une fête d'aller les voir dans leurs quartiers du faubourg Saint-Honoré. Les conséquences politiques de la retraite de Meaux, et surtout de la marche des Suisses de Château-Thierry sur Meaux, étaient de la plus haute importance. Si le roi fût devenu le prisonnier du prince de Condé et des Châtillon, toute notre histoire nationale eût peut-être changé de face. La monarchie ne courait aucun danger, et aucun des deux partis en lutte ne songeait à séparer sa cause de la cause royale; mais tous deux voulaient avoir le roi, comprenant que, sans lui, ils ne pouvaient conserver ou gagner le cœur du peuple.

Le lendemain de l'arrivée des Suisses, le roi alla remercier le colonel Pfyffer et ses officiers pour le service qu'ils avaient rendu à sa couronne. On a raconté que, pendant la marche de Meaux, Charles IX passa au cou de Pfyffer l'ordre de Saint-Michel et lui permit de mettre les fleurs de lis dans ses armes. Les rapports suisses, qui auraient certainement mentionné ce fait, n'y font aucune allusion. La famille Pfyffer possède, il est vrai, un fort beau collier en or du temps de Henri II, mais ce collier n'est pas celui de Saint-Michel. Elle conserve aussi le Saint-Michel du petit ordre (l'image de saint Michel pendue à un ruban noir), mais il ne fut apparemment donné à Pfyffer qu'après la bataille de Moncontour.

Le roi était si content des Suisses que, peu de jours après son retour à Paris, il fit demander par son ambassadeur une nouvelle levée de quatre mille hommes : neuf enseignes furent immédiatement envoyées à Nantua

et de là partirent tout de suite pour Paris. De graves événements avaient lieu pendant ce temps; Condé avait entrepris le blocus de Paris et en occupait les principales approches. Il y avait dans la capitale, outre les Suisses, les troupes de Strozzi qu'on avait fait revenir de la Picardie, et celles de Brissac, revenues de Lyon. Le 10 novembre, le connétable sortit avec toutes ses forces, occupa la plaine de Saint-Denis et offrit la bataille aux huguenots, qui se tenaient entre Aubervilliers et Saint-Ouen.

Pendant la bataille dite de Saint-Denis, les Suisses avaient à leur droite quatorze pièces de canon et un peu plus loin la cavalerie de Cossé, de Biron, de Damville et d'Aumale; à leur gauche, se tenait le connétable, qui avec un corps de cavalerie occupait le centre de la ligne de bataille. La bataille de Saint-Denis fut surtout une affaire de cavalerie, car les huguenots n'avaient presque pas d'hommes de pied. Les Suisses n'eurent donc qu'un rôle à peu près passif, et Pfyffer écrivit dans son rapport qu'il n'avait pas perdu un seul homme; la phalange empêcha sans doute les huguenots d'user des avantages qu'ils avaient obtenus au début et permit à la cavalerie royale de se reformer. L'ambassadeur de France dit aux cantons « que le régiment de la nation des ligues n'a rien oublié de sa générosité accoutumée, s'estant très-vaillament présenté en bataille, si que les ennemys ne les auserent attaquer et ne s'est perdu ung seul homme des leurs ». Pfyffer écrivit : « Si le jour eût été plus long, nous en eussions fini avec eux. »

Les huguenots firent encore très-bonne contenance

le lendemain, mais ils levèrent le blocus de Paris. Le vieux connétable de Montmorency était mort à la bataille de Saint-Denis : en le tuant, écrivait Pfyffer dans son rapport, les huguenots « ont tué un ennemi qui leur était bon ». Le connétable avait, en effet, toujours cherché à s'interposer entre les deux partis; allié aux Châtillon, il était l'ennemi de la maison de Lorraine. Catherine de Médicis fit nommer lieutenant général du royaume le duc d'Anjou, le jour où il entrait dans sa quinzième année; ce jeune prince devenait ainsi le commandant de l'armée royale, et le 19 décembre, le roi écrivait au colonel Pfyffer :

« Sieur colonel, vous scavez assez de longue main la fyance que j'ay en vous et ceux de vostre natyon, dont je ne pouvois faire plus ample ny meilleur tesmoynage qu'en vous baillant mon frère vous commander en mon armée. » Il lui explique ensuite qu'une « certaine entreprise doit se fere avec ung bon nombre de cavallerie, laissant derryere les Suisses, gens de pied francoys et l'artillerie, employez a ung autre effect »; mais que le duc d'Anjou ne doit point se joindre à cette cavalerie et doit demeurer avec les Suisses.

Pendant la campagne qui suivit, l'armée royale fut pour ainsi dire énervée par les négociations de la reine, qui ne désespéra jamais de ramener à elle le prince de Condé; mais celui-ci ne fit qu'amuser la reine mère et opéra sa jonction avec Jean Casimir, qui lui amenait de grands renforts allemands. L'armée de Condé, très-faible au début, s'éleva bientôt à trente mille hommes; cette armée était toutefois fatiguée de la guerre, et les nobles

huguenots auraient voulu en finir dans une bataille rangée qu'on leur refusait toujours.

Le régiment suisse s'était accru de quatre mille hommes qu'on avait trouvés à Vitry le 28 décembre 1567. Il resta dix jours immobile dans cette ville. On n'a aucun rapport suisse entre le commencement de l'année 1568 et le mois de mars; la cavalerie huguenote tenait la campagne et arrêtait tous les courriers. Le 5 mars, Pfyffer rapporte que l'armée royale était repartie pour Paris, où elle était rentrée le 19 février. Pendant cette marche d'hiver, le régiment avait eu beaucoup de malades, et un grand nombre d'hommes avaient déserté. Le séjour à Paris n'avait pas arrêté la désertion, et les malades étaient toujours en très-grand nombre. On a une curieuse lettre du conseiller de Lucerne, où il se plaint que les officiers de Lucerne n'aient pas encore envoyé d'argent à leurs familles, comme avaient déjà fait ceux de Fribourg et de Soleure. Pfyffer et les officiers de Lucerne répondent qu'on n'a rien envoyé parce que les routes ne sont pas sûres et que l'argent tomberait aux mains des huguenots. La paix de Longjumeau mit fin à une campagne où les Suisses n'avaient pu recueillir aucune gloire. Parmi les causes qui déterminèrent la paix, Pfyffer fait sonner très-haut la conduite des reîtres allemands de l'armée royale. Beaucoup de ces reîtres, dit-il, étaient de la nouvelle religion, et toutes sortes d'intelligences s'étaient établies entre eux et les soldats du Palatin qui avait grossi l'armée de Condé. Reîtres royaux et reîtres de Condé avaient à l'envi saccagé le royaume, et si la guerre eût duré plus longtemps, la

famine eût été universelle. Le régiment suisse cantonné à Villeneuve-Saint-Georges fut décimé par les maladies jusqu'au moment où on le licencia. Dix enseignes seulement restèrent en France.

III

La paix de Longjumeau, imposée par la fatigue et le dégoût, ne pouvait être qu'une courte trêve : Condé et la reine avaient donné au royaume le temps de respirer, mais les meneurs des deux partis étaient mécontents. Coligny n'avait pas déguisé sa mauvaise humeur. Le roi de France demanda quatre mille hommes aux cantons pour faire un gros régiment; un peu plus tard il demanda que l'on fît non plus un seul régiment suisse de dix mille hommes, mais deux régiments de six mille hommes chacun. On se contenta cependant de porter à ce chiffre le régiment Pfyffer, et avec quatre mille hommes de nouvelles levées, on fit un second régiment qui fut commandé par Cléry, de Fribourg.

Condé s'était retiré à Noyers, en Bourgogne, une forteresse placée au centre de quantité de maisons huguenotes. D'Andelot était à peu de distance, dans son château de Tanlay. Condé et Coligny partirent ensemble de Noyers, le 23 août, pour recommencer la guerre; ils se dirigèrent sur la Rochelle, où ils arrivèrent le 20 septembre. On attendait des renforts de la reine Élisabeth et du duc des Deux-Ponts. La reine de Navarre

s'était jointe aux insurgés, et la lutte devait cette fois avoir pour théâtre le pays au sud de la Loire. Dès le 10 août, trois enseignes du régiment suisse avaient été envoyées à Orléans; peu de jours après, le reste suivit, et l'armée royale se concentra autour de cette ville. Le duc d'Anjou, qui la commandait, passa par Blois et Amboise; il rencontra à Chatellerault l'armée de Condé, forte d'environ trente mille hommes; l'armée royale avait vingt-sept mille hommes, dont vingt mille hommes de pied.

Condé voulait s'assurer un passage sur la Loire et aller soulever le nord de la France, tandis que le duc d'Anjou cherchait à le tenir enfermé dans la Saintonge. Une bataille eut lieu à Jazeneuil (près de Lusignan), bataille hasardeuse et confuse, sans résultats tactiques: l'avantage stratégique appartint à Condé, car pendant que l'armée royale restait sous les armes et rectifiait ses positions, Condé prenait l'avance sur le chemin de la « France »; c'est ainsi qu'on appelait encore le pays au nord de la Loire. Les Suisses, avec l'armée royale, quittèrent les environs de Poitiers et suivirent Condé à Mirebeau et Loudun. Un froid terrible ayant imposé une sorte de trêve aux deux armées, Condé prit ses cantonnements autour de Loudun, et le duc d'Anjou à Chinon. La campagne de 1568 était finie; celle de 1569 devait être une des plus sanglantes de nos guerres civiles. Condé tenait les villes principales du Poitou; les royaux gardaient les affluents de la Loire et de la Vienne, pour empêcher la jonction de Condé avec les secours allemands qui d'ordinaire longeaient les sources de la

Seine et de ses affluents, pour arriver dans la vallée de la Loire. On reprit la campagne dès la fin du mois de janvier, on manœuvra beaucoup des deux parts, et les deux armées ne se trouvèrent en présence que le 13 mars à Jarnac. Le duc d'Aumale a donné une brillante description de la grande bataille qui s'y livra, et les rapports suisses permettent seulement d'ajouter quelques touches au tableau qu'il a tracé.

A la faveur de la nuit et d'un brouillard épais, l'armée royale traversa la Charente sans être aperçue. Le duc d'Anjou, qui avait communié de bon matin avec tous les princes, la rejoignit sur la rive droite, à neuf heures du matin. L'avant-garde était commandée par Guise, Martigues et Montpensier. Elle était suivie des Suisses, avec l'artillerie et la cavalerie allemande; ensuite venait le duc d'Anjou avec la bataille; l'armée déboucha ainsi en une seule colonne. Elle ne fut aperçue qu'à ce moment par les patrouilles huguenotes. On sait comment Coligny et d'Andelot furent accablés, comment les appels de Coligny empêchèrent Condé de faire la retraite en bon ordre qu'il commençait déjà et l'amenèrent sur le champ de bataille, où il trouva la mort d'un héros.

Les Suisses étaient, comme toujours, à peu près au centre de la ligne de bataille des royaux; Pfyffer dit positivement dans son rapport que ses hommes n'en vinrent pas aux mains pendant les principales attaques; quand la bataille était déjà perdue pour les huguenots, ils tombèrent seulement sur les hommes de pied de l'armée de Condé qui cherchaient à passer la Charente sur des ponts. Quand Condé fit sa charge avec la

noblesse française, il se jeta sur les gardes rouges de Monsieur; les Suisses ne pouvaient être loin du duc d'Anjou. Dans la lettre que le roi écrivit au colonel après la bataille, il dit : « M'ayant plus particulièrement mondict frère mandé le bon devoir que vous y avait fait, ayant par votre moien obtenu la victoire, que Dieu luy a donnée. » Il n'y a peut-être là qu'une forme de la phraséologie toujours un peu emphatique du seizième siècle. Voici ce que dit Pfyffer de la mort de Condé : « Le prince de Condé est arrivé au milieu des nôtres, mais ils l'ont tué. J'ai entendu dire du duc lui-même qu'il leur avait offert 12,000 couronnes s'ils voulaient lui garder la vie sauve, mais ils ne l'ont pas voulu. Aussi le duc se montre-t-il très content d'eux; on dit qu'il veut leur faire présent de 10,000 couronnes. »

Un officier suisse, Hoffner, écrit au sujet de cette mort : « Que Dieu tout puissant soit miséricordieux pour le pieux prince de Condé,... car il étoit un prince pieux et droit, mais il a été honteusement abusé par l'amiral Gaspard de Colony (Coligny)... » Un autre officier suisse appelle Condé, « ce grand abimeur de pays et de gens et faiseur de malheurs » (*grossen land und lütverderber unglühmacher*).

Les protestants ne voulaient pas, ne pouvaient pas séparer leur cause de la cause royale; leur ambition était de mettre leur foi sur le trône, et à défaut du roi, il leur fallait du moins un prince du sang. Condé mort, ils s'empressèrent de reconnaître comme leur chef Henri de Navarre, mais pour un temps Coligny devint le véritable maître du parti.

Pendant qu'on se battait sur la Charente et la Vienne, les troupes allemandes du duc des Deux-Ponts faisaient une puissante diversion dans l'est de la France. On leur avait opposé le duc d'Aumale avec mille chevaux, huit mille hommes de pied, le régiment suisse de Cléry et cinq mille Allemands et Wallons envoyés par le duc d'Albe. La cour crut un moment que le prince d'Orange joindrait ses efforts à ceux du duc des Deux-Ponts et se tournerait avec ce dernier sur Metz pour reprendre cette ville à la France; l'inquiétude avait été si vive que le roi se rendit à Metz en personne. Le duc des Deux-Ponts avait réuni ses troupes en Alsace; il passa en revue, le 15 mars, près de Haguenau, une armée composée de sept mille cinq cent quatre-vingt-seize cavaliers et six mille hommes de pied, outre six cents seigneurs français et allemands. Le prince d'Orange et ses deux frères Louis et Henri de Nassau étaient dans son état-major. Il prit à peu près la route que d'Andelot avait suivie en 1562, il entra en Bourgogne, et le 24 mars il se trouvait à Beaune. L'armée allemande manœuvra avec une telle rapidité qu'elle put passer sans obstacle du bassin de la Saône dans celui de la Loire, et franchir ce fleuve à la Charité et à Pouilly.

Coligny pouvait reprendre la campagne : il fit sortir son armée des forteresses et s'unit, le 12 juin, aux Allemands sur la Vienne, près de Limoges. Le duc des Deux-Ponts, qui avait dû être transporté pendant la marche de son armée, était mort la veille, et le commandement des Allemands avait été pris par le comte de Mansfeld (les Allemands n'avaient pas voulu reconnaître

le prince d'Orange pour chef). Le colonel Pfyffer se lamente dans ses lettres sur les fautes de l'armée royale de l'est, qui avait laissé les Allemands traverser toute la France sans obstacle et permis ainsi à Coligny de sortir des griffes de Tavannes, le conseiller militaire du duc d'Anjou. Le champ de bataille des deux partis se trouvait maintenant en Limousin, « pays de châtaignes et de montagnes », pauvre et sans ressource. Les deux armées étaient à peu près d'égale force, car si Coligny avait les Allemands de Mansfeld, l'armée de Tavannes avait été renforcée de celle du duc d'Aumale. Un combat eut lieu le 25 juin, à Roche-Abeille, près de Saint-Yrieix. « Ç'a été un jour sauvage, écrit Pfyffer, avec pluie et brouillard. » Il se plaint que la nature boisée du terrain ait empêché ses hommes de bien travailler, comme ils en avaient envie. L'amiral réussit à surprendre à l'aube l'avant-garde des royaux; Strozzi, qui commandait l'infanterie, se porta à l'aide de l'avant-garde avec les hommes de pied; mais n'ayant point de cavalerie, attaqué par des forces supérieures, il fut repoussé et fait prisonnier; ses troupes se replièrent sur les Suisses et ne se reformèrent qu'à l'abri de leur phalange. La pluie tombait à torrents, et l'amiral ne continua point la lutte. Ne pouvant plus vivre en Limousin, il passa avec le gros des siens dans le Périgord, où il entreprit divers siéges.

Les Suisses prirent le chemin de la Touraine; Pfyffer tomba malade en route, mais nous le retrouvons le 1er septembre au camp de Courcey, près de Tours. Les maladies causaient de grands ravages dans les deux

armées : les Allemands mouraient en grand nombre, les Suisses du régiment Cléry étaient décimés. Coligny avait fini par porter tous ses efforts contre Poitiers, où s'était jeté le jeune duc de Guise, âgé seulement de dix-huit ans. Le sige avait déjà duré six semaines, quand le duc d'Anjou résolut de quitter son camp près de Tours et d'aller au secours de Poitiers. Il se mit en route avec environ trente-deux mille hommes (douze mille hommes de pied, quatre mille cinq cents cavaliers noirs, trois mille Italiens, quatre mille deux cents chevaux français, huit mille Suisses). Il alla mettre le siége devant Châtellerault, où Coligny avait envoyé ses malades. En apprenant cette nouvelle, l'amiral leva le siége de Poitiers et marcha sur Châtellerault. Guise, qui avait montré pendant les épreuves de ce siége la bravoure de sa race, sortit de Poitiers et alla rejoindre le duc d'Anjou. Celui-ci avait aussi levé le siége de Châtellerault; on tournait le dos aux murailles et l'on allait encore une fois en venir aux mains en bataille rangée. Les Suisses disaient tout haut qu'ils ne voulaient pas servir pendant un nouvel hiver si on ne leur accordait la bataille; les Allemands de Coligny, qui n'étaient point payés, la demandaient aussi; les gentilshommes étaient las. Le 25 septembre, Pfyffer écrivait de Chinon : « Que Dieu et sa sainte mère Marie fassent cette grâce à notre jeune prince et à nous, que nous puissions en finir d'une fois, car cette guerre coûte cher à bien des pauvres gens de toutes nations, et il y a dans ce pays de tels gémissements et une telle misère que cela fait mal au cœur. » Ce même jour, le duc d'Anjou passait

la Vienne avec son armée et se mettait en marche sur Loudun. Les Suisses partaient en tête avec l'artillerie et six mille hommes de pied; la cavalerie suivit le lendemain. Coligny avait fait mine de prendre la direction de Châtellerault, puis se retournant brusquement, il arriva le 30 septembre de bonne heure à Saint-Clair, près de Moncontour, avec six mille cavaliers français et allemands et douze mille hommes de pied. Il commandait lui-même l'avant-garde; Ludovic de Nassau était avec la bataille.

Le 3 octobre, les deux armées se trouvèrent en présence, ayant chacune à dos un pays hostile, dans la plaine qui sépare Moncontour de Mirebeau. L'armée royale, lit-on dans les Mémoires de Tavannes, était ainsi formée : « Il range les bataillons et escadrons d'un front, celui des Suysses aucunement advancé, duquel il avoit couvert les flancs d'arquebusiers et chariots entremeslé les nations; sur le flanc droit un régiment de gens de guerre françois, un de reistres et un autre d'Italiens; sur la gauche deux de cavalerie françoise, et au milieu un de reistres, fait un ost de réserve, conduict par M. de Cossé, qu'il met derrière les Suisses, l'artillerie advancée sur les deux coings, proche laquelle étoit l'infanterie, l'aisle droite en forme d'avant-garde, conduict par M. de Montpensier, la gauche, qui étoit la bataille, par Monsieur... L'armée des huguenots étoit de mesure estendue, les lansquenets et les arquebusiers au milieu, l'amiral conduisoit l'avant-garde sur le flanc droict, et le comte Ludovic commandoit à la bataille au flanc gauche. »

Le régiment de Cléry, réduit à deux mille hommes, était à l'aile droite, avec deux régiments d'arquebusiers, la cavalerie allemande et un peu de grosse cavalerie française sous Guise et Martigues; le régiment de Pfyffer, au grand complet, était dans la bataille avec le duc d'Anjou, en deux phalanges dont l'une servait de réserve à l'autre. La première phalange était renforcée de deux mille chevaux allemands et des hommes de pied espagnols et flamands; la seconde, de quatre régiments français d'hommes de pied. Le duc d'Anjou était entre les cavaliers du margrave de Bade et les Suisses de Pfyffer, flanqués de deux régiments d'arquebusiers et de la cavalerie du maréchal de Cossé. Au moment critique, le duc d'Anjou se jeta dans la mêlée avec le margrave de Bade, qui fut tué à ses côtés; à ce moment, Tavannes fit avancer le régiment Pfyffer au pas de course et fit charger la cavalerie royale pour dégager le duc d'Anjou : quinze cents cavaliers vinrent charger les Suisses en flanc pendant qu'ils couraient en avant. Mais ils ne purent entamer la phalange, même en marche, et s'en retournèrent « en faisant leur limaçon accoutumé ». Le régiment suisse tomba sur un régiment d'arquebusiers français de deux mille hommes, abandonné de sa cavalerie, et le mit en pièces. Pendant ce temps, le régiment Cléry luttait contre ce qui restait de la cavalerie huguenote, rompue par le duc d'Anjou. La bataille fut singulièrement courte et cependant très-meurtrière, car tout le monde avait donné; les pertes des huguenots s'élevèrent à dix mille, quelques-uns disent même quatorze mille tués et prisonniers; celles

des royaux furent très-faibles. Les Suisses ne donnèrent point de quartier à Moncontour et tournèrent surtout leur furie sur les lansquenets allemands; le régiment Cléry fut seul engagé avec ces derniers; Pfyffer n'eut affaire qu'aux reîtres allemands et à l'infanterie française. « Il ne faut pas oublier, dit M. de Segesser, que la coutume du temps était de ne faire prisonniers que ceux qui pouvaient payer rançon, et qu'on ne pouvait laisser la vie sauve à l'ennemi que sur ordre supérieur. » Le duc d'Anjou fit grâce à ce qui restait des lansquenets et à mille arquebusiers français, qui mirent bas les armes après le combat. Cléry mourut le 19 octobre; Pfyffer alla en Suisse immédiatement après la bataille et ne prit point de part aux opérations qui la suivirent, notamment au siége de Saint-Jean-d'Angely, pendant lequel les Suisses eurent à repousser une sortie. « Comme, dit la Noue, l'assiègement de Poitiers fut le commencement du malheur des huguenots, aussi fut celui de Saint-Jean-d'Angely l'arest de la bonne fortune des catholiques. Et s'ils ne se fussent amusez là et eussent poursuivi les reliques de l'armée rompue, elles eussent été du tout anéanties. »

Les deux régiments suisses furent ramenés aux environs de Tours; mais le duc d'Anjou ayant quitté l'armée, ils refusèrent de servir plus longtemps. On ne leur donnait point d'argent, et ils réclamaient en vain leur solde de bataille. On se décida à les licencier, et le 19 mars 1570 ils étaient à Dijon, en route pour la Suisse.

LES GUERRES DE RELIGION

AU SEIZIÈME SIÈCLE

L'histoire des luttes religieuses en France au seizième et au dix-septième siècle a été longtemps presque oubliée; pendant le règne de Louis XIV on laissa tomber un voile sur les époques troublées qui avaient précédé le triomphe définitif de la monarchie catholique. L'oubli, volontaire au dix-septième siècle, devint complet au dix-huitième; les huguenots n'étaient aux yeux des philosophes que de simples fanatiques dignes de pitié. L'école historique moderne a donc pu faire de véritables découvertes en fouillant dans les nombreux documents du seizième siècle; elle a rendu la vie à une foule d'acteurs, rectifié bien des jugements consacrés; toute une littérature longtemps méprisée a été remise en lumière; les témoignages des vaincus de nos guerres civiles ont été recueillis avec autant de soin que ceux des vainqueurs. L'histoire de la Réforme française a été pour ainsi dire refaite; sur ce grand événement, on en était

resté depuis le dix-septième siècle au jugement porté par Bossuet dans son *Histoire des variations des Églises protestantes*, comme s'il n'y avait eu rien d'autre en jeu au seizième siècle que des dogmes et des doctrines. Car il faut remarquer que la théologie victorieuse avait, pour ainsi dire, usurpé la place de l'histoire. L'âge héroïque durant lequel les passions religieuses se doublaient de passions et d'ambitions aristocratiques fit place à de misérables controverses, et l'on affecta de ne voir que l'œuvre de l'hérésie dans les émotions et les luttes d'un siècle entier.

L'histoire de nos luttes religieuses peut se diviser en deux grandes périodes de guerres civiles, dont chacune fut terminée par une pacification; car il n'y eut que deux pacifications véritables, et le noble mot de paix s'attache mal à tant d'instruments qui furent signés par des partis fatigués et qui ne marquèrent en réalité que des trêves. La première pacification fut celle de Henri IV, qui ferma l'ère des guerres du seizième siècle : ce fut la pacification par la justice. La seconde fois, la pacification fut imposée par Richelieu; celle-ci fut définitive, ce fut la pacification par la force, l'écrasement définitif du protestantisme; le vainqueur n'anéantit pas tout à fait son adversaire, mais il le laissa si affaibli que toute résistance armée lui devint désormais impossible.

Nous ne reprocherons pas à M. de Meaux, qui a publié les *Luttes religieuses en France au seizième siècle*, de n'avoir traité que la première partie d'un si vaste sujet et de s'être arrêté à la pacification de Henri IV; son titre même l'y autorisait, l'y obligeait. Mais il nous

semble qu'il est difficile de bien comprendre le grand drame de la réforme française si l'on n'en étudie les derniers actes aussi bien que les premiers. Si la pacification de Henri IV, celle que j'ai appelée la pacification par la justice, avait été définitive, si la tolérance avait pu entrer dans les mœurs de la nation dès le commencement du dix-septième siècle, nous serions tentés d'être plus sévères pour ceux qui tant de fois, pendant le siècle précédent, eurent recours à la guerre civile; certains événements s'éclairent par ce qui les suit autant que ce qui les a précédés. L'histoire des années qui suivirent le règne de Henri IV démontre abondamment que la tolérance imposée pendant quelques années par la puissance royale était précaire et hasardeuse; la force n'avait pas encore accompli toute son œuvre, et la force devait avoir plus de part que la justice et que la foi dans la solution définitive des grandes questions soulevées par la réforme. On niera peut-être que la seconde pacification, celle de la persécution et de la force, contînt en germe la révocation de l'édit de Nantes; mais on ne pourra guère nier que cette révocation excuse ceux qui, pendant le cours de nos terribles guerres civiles, n'avaient jamais compté que sur Dieu et sur leur épée.

Même en écartant les luttes religieuses qui remplirent le commencement du dix-septième siècle, le sujet est encore si vaste qu'on peut s'étonner de voir un écrivain entreprendre de raconter une histoire si confuse, si tourmentée, si féconde en péripéties. Ce qui nous a touché particulièrement dans l'ouvrage de M. de Meaux, c'est un effort extraordinaire vers la justice et l'impar-

tialité, effort d'autant plus méritoire que l'écrivain est un catholique fervent, je dirais volontiers passionné : il est clair qu'il regarde les protestants moins comme des hérétiques que comme des chrétiens; il sent mieux ce qui les unit à lui que ce qui les en sépare; il souffre de ce grand déchirement religieux, qui fut aussi un déchirement national. L'écrivain ne cherche pas seulement à être équitable, il veut être généreux, il est pris d'une noble pitié pour tant de martyrs et de héros qui ont confessé leur foi dans les supplices ou dans les combats. Comme il effacerait, s'il le pouvait, tant de taches sanglantes! comme il rougit de tant de trahisons! comme il voudrait expier tant de criantes injustices!

L'historien catholique qui veut juger impartialement les acteurs de nos guerres religieuses se donne une tâche bien difficile. Quand on ne veut pas tromper les autres, on peut encore se tromper soi-même. On a beau se dire que la vérité religieuse est à des étages si élevés qu'elle ne peut être éclaboussée par le sang humain, comment peut-on ne pas être invinciblement enclin à chercher pour les fautes des siens ce que l'on nomme de nos jours les « circonstances atténuantes »? Comment peut-on s'empêcher de confondre quelquefois les doctrines et les défenseurs des doctrines? M. de Meaux ne s'en cache point : il laisse voir partout son zèle catholique; et comment pourrait-on l'en blâmer? Si sévère qu'il puisse être pour les hommes, a-t-il le droit de l'être pour la passion qui les animait et qu'il sent remuer dans son propre cœur? Nous pardonnons à d'Aubigné ses colères huguenotes, nous pouvons bien pardonner

quelque chose à l'ardeur royaliste et catholique d'un Montluc. Il y eut chez les uns et chez les autres des bourreaux et des victimes. Sans doute le cœur de l'historien généreux s'émeut surtout pour les causes vaincues, mais nous ne pouvons trouver mauvais que M. de Meaux vante sans cesse la fidélité naïve, tenace, patiente du peuple français à son ancienne foi, et qu'il ose être juste, même pour la Ligue.

Si le récit de nos guerres de religion est de nature à remplir de pitié les âmes les plus dures, il s'y trouve pourtant toujours quelque chose de fortifiant, de noble et de grand. Des deux côtés en effet on se battait pour une cause que l'on croyait sainte : on s'enrégimentait pour un roi plus grand que tous les rois de la terre. On suivait sans doute en même temps qu'une cause idéale toute sorte d'intérêts terrestres : la guerre entre Rome et les Églises était aussi la guerre entre la monarchie absolue et la monarchie féodale, entre les parlements et les grands, entre la robe et l'épée, entre les villes et les châteaux; mais tous ces intérêts terrestres, qui n'avaient que confusément conscience d'eux-mêmes, s'effaçaient devant l'intérêt religieux. Les ambitions avouées des deux partis étaient si hautes qu'elles allaient jusqu'à dominer le sentiment national : on ne songeait pas à conquérir des villes et des provinces, on voulait faire des conquêtes pour la vérité.

I

Les grandes révolutions sont pareilles aux forces naturelles inconscientes; elles produisent des effets qui n'étaient point attendus de ceux qui leur donnent le branle. La liberté des cultes est sortie des guerres de religion, et les soldats de ces guerres ne respectaient cette liberté ni les uns ni les autres : « Je voudrais rechercher, dit M. de Meaux dans l'introduction de son livre, comment dans notre patrie un culte reconnu pour faux par la puissance publique a pu être pratiqué librement par les citoyens, comment la vérité religieuse a cessé d'être munie d'une sanction civile et pénale. Aux yeux de la plupart de mes contemporains, je ne l'ignore pas, c'est la question inverse qu'il conviendrait de poser. Ils trouvent des cultes divers établis et pratiqués parmi eux. Comment les lois humaines ne se sont-elles jamais occupées d'en prescrire ou d'en proscrire aucun? Comment ce qu'ils se sont habitués à voir n'a-t-il pas été toujours? Voilà de quoi ils s'étonnent et sont disposés à s'indigner. Pourtant il est certain que le droit ancien, l'intolérance, est demeuré non-seulement en vigueur, mais unanimement incontesté jusqu'au jour où le protestantisme est parvenu à couper en deux la chrétienté; que, même après ce partage, le droit nouveau, la tolérance, n'a été professé ni au nom de l'un ni au nom de l'autre culte, que l'un et l'autre au contraire ont con-

tinué à revendiquer chacun à leur profit le droit de la vérité de bannir et d'extirper l'erreur, et que, s'ils en sont venus enfin à se supporter, c'est après avoir réciproquement et vainement essayé de s'anéantir. La tolérance ne s'est pas introduite dans le monde comme une règle de justice; elle a d'abord été subie comme une nécessité. »

C'est donc l'avénement de la tolérance que veut raconter M. de Meaux et la façon dont cette nécessité tour à tour disputée et subie a pris dans les âmes le caractère d'un principe ou d'une habitude. Il prend beaucoup de peine pour montrer comment l'intolérance du monde antique s'était glissée dans le christianisme; comment l'union du pouvoir civil et du pouvoir religieux, qui avait paru chose indispensable aux païens, continua, l'ère des persécutions passées, à sembler désirable aux chrétiens et finit par leur paraître nécessaire. Il saisit, par exemple, chez saint Augustin, la contradiction entre les doctrines de l'Église des martyrs et celles de l'Église triomphante. Saint Augustin écrit en parlant aux manichéens : « Que ceux-là sévissent contre vous qui ignorent avec quel labeur se découvre la vérité... » Il dit ailleurs : « Que les rois de la terre servent le Christ même en faisant des lois pour le Christ. » Ce retour invincible des idées romaines dans la religion du Christ est analysé avec beaucoup de finesse et de vérité par M. de Meaux; l'invasion des Barbares, suivie de leur conversion au christianisme, contribua à confondre encore plus complétement la puissance civile et la puissance religieuse. Sortir de l'Église fut se mettre

hors la loi. Les longs développements que donne M. de Meaux à cette partie de son introduction lui ont semblé nécessaires pour expliquer, je ne dis pas pour justifier l'intolérance qui était devenue la loi du monde chrétien, comme elle avait été celle du monde romain; ils font mieux comprendre la violence et la durée des efforts qui furent nécessaires pour amener le règne de cette tolérance à laquelle nous sommes aujourd'hui si accoutumés.

Il y eut, chose étrange, au commencement de la Réforme en France, une heure de tolérance, une sorte d'aurore charmante, embellie à la fois par la religion, par les arts et par les lettres. Les adversaires ne s'étaient pas encore reconnus; ils ne se connaissaient pas bien eux-mêmes; la Réforme n'avait pas encore pris la figure de l'hérésie, de la révolte. Ce moment unique a une sorte de grâce et de fraîcheur matinales; partout, en France, en Allemagne, en Italie, on rêve une grande réforme de l'Église, mais une réforme catholique. On suit avec une sorte de joie ce qu'on nomme vaguement les idées nouvelles. On n'aperçoit pas de danger à traduire les Livres saints en langage vulgaire : la poésie, la musique même ont une grande part à cette fête des esprits. On traduit les psaumes de David avant de traduire le Nouveau Testament. Lisez ce curieux extrait d'un petit pamphlet, d'une rareté insigne, une lettre adressée par un gentilhomme huguenot à Catherine de Médicis [1] : « Ce père plein de miséricorde meit au cœur

[1] Cette pièce a été réimprimée dans le recueil connu sous le nom de *Mémoires de Condé*. Ces mémoires servent d'éclaircissements et de preuves à l'*Histoire* de M. de Thou. La pièce a pour titre : *Copie des lettres*

du feu roi François d'avoir fort aggréables les trente psalmes de David avec l'Oraison dominicale, la Salutation angélique et le Symbole des apostres que feu Clément Marot avoit translatés et traduits et dédiés à sa grandeur et majesté. Laquelle commanda audict Marot présenter le tout à l'empereur Charles le Quint, qui reçut benignement ladicte translation, la prisa et par parolles et par présent de deux cents doublons qu'il dona audict Marot, luy donnant aussi courage d'achever de traduire le reste desdicts psaulmes, et le priant de luy envoyer le plustost qu'il pourroit *Confitemini Domino quoniam bonus,* d'autant qu'il l'aimoit.

« Quoi voyans et entendans, les musiciens de ces deux princes, voire tous ceux de notre France, meirent à qui mieux mieux lesdicts psalmes en musique, et chacun les chantoit. Mais si personne les aima et embrassa estroictement et ordinairement, les chantoit et faisoit chanter, c'estoit le feu roi Henry; de manière que les bons en bénissoient Dieu, et ses mignons et sa meretrice les aimoyent, ou faignoyent ordinairement les aimer; tant qu'ils disoyent, monsieur, cestuy-ci ne sera-t-il pas mien? Vous me donnerez cestuy-là, s'il vous plaist, et ce bon prince alors estoit à son gré empesché à leur doner à sa fantaisie. Toutesfois il retint pour luy, dont il vous peult bien et doist souvenir, Madame, cestuy,

Bien heureux est quiconques
Sert à Dieu volontiers, etc.,

feit luy mesme le chant à ce psaulme, lequel chant

envoyées à la reine mère par un sien serviteur, après la mort du feu roi Henri deuxième.

estoit fort bon et plaisant et bien propre aux parolles; le chantoit et faisoit chanter si souvent qu'il montroit évidemment qu'il estoit poinct et stimulé d'estre béneict, ainsi que David le descrit audict psaulme...

« Je n'oubliai aussi le vostre que demandiez estre souvent chanté, c'estoit :

> Vers l'Éternel, des oppressés le père,
> Je m'en iray...

« Quand madicte roine de Navarre vit ces deux psaulmes et entendit comment ils estoyent fréquentement chantés, mesme de monseigneur le Dauphin, elle demeura toute admirative, puis me dict : Je ne sçay où madame la Dauphine a pris ce psaulme : *Vers l'Éternel,* il n'est des traduicts de Marot... »

La Dauphine, Catherine de Médicis, lisait la Bible en français, comme la grande sénéchale, comme presque toutes les dames de la cour. Les idées nouvelles reçurent surtout bon accueil chez les grands, chez les femmes, chez quelques évêques lettrés; elles remuèrent ce qu'il y avait de plus aristocratique dans la nation, et l'on n'aperçut pas tout d'abord l'abîme qui se creusait entre la Réforme et le catholicisme.

L'espoir d'une grande réforme catholique avait été caressé ailleurs qu'en France. L'empereur Charles-Quint s'y était appliqué ; le cardinal Granvelle l'avait recommandée au Saint-Siége; ce qu'on nomme l'*intérim* d'Augsbourg était une sorte de compromis qui, dans la pensée de Charles-Quint, devait empêcher le déchirement de la chrétienté. Beaucoup de catholiques,

et dans le nombre des évêques, désiraient l'abolition du culte des images, le rétablissement de la communion sous les deux espèces, l'emploi de la langue vulgaire dans les prières liturgiques; toutes sortes de transactions théologiques furent tentées. On ouvrit des colloques où l'ancienne et la nouvelle foi purent se mesurer comme en champ clos. Ces débats ne firent que mieux apercevoir le néant des espérances pacifiques. Ce n'était pas seulement sur des matières de discipline ecclésiastique, sur la tenue des conciles, sur les rapports entre l'Église et l'État, que l'on ne pouvait s'entendre. La Réforme avait pris rapidement la caractère de l'hérésie; Calvin lui avait donné sa véritable figure. Quel pape, quel concile catholique pouvait se réconcilier avec les doctrines de l'*Institution chrétienne?* François Ier, à qui Calvin osa dédier son livre, ne put longtemps regarder les adversaires de la Réforme comme des scolasticiens arriérés; il avait d'abord encouragé les novateurs, il finit par les laisser condamner par les parlements. Le Nouveau Testament en français, de Lefèvre d'Étaples, imprimé à Paris, porte la date de 1523; l'*Institution chrétienne* parut en 1536. « Quand les hommes, écrit Bossuet dans son *Histoire de France* pour le Dauphin (règne de Henri III), ont commencé à se laisser gagner par l'appât de la nouveauté, les supplices les excitent plutôt qu'ils ne les arrêtent. » Après tant de supplices que Crespin a racontés dans ses *Martyrs,* Théodore de Bèze évalue à quatre cent mille le nombre des protestants français; et ces quatre cent mille hérétiques étaient organisés en Églises, ils formaient des groupes,

des congrégations qui choisissaient elles-mêmes leurs ministres, élisaient leurs anciens, leurs diacres ; ils avaient des consistoires, des synodes. Calvin avait tracé les règles de cette association, qui ressemblait si peu à celle de l'Église romaine. Chaque Église était comme un foyer de vie indépendante. Il y avait toujours une autorité doctrinale, mais cette autorité n'était plus qu'une autorité idéale. C'était celle des Livres saints et de la confession de foi, commune à toutes les Églises. Les âmes s'enfermaient dans cette confession de foi comme dans une citadelle, bravant les conciles, bravant les papes, défiant toutes les puissances terrestres. Le nombre des Églises était indéfini ; partout où quelques chrétiens pouvaient s'assembler en commun, pour lire les Écritures saintes, une nouvelle Rome était opposée à Rome, une Rome mystique, défiant dans sa nudité et insultant dans sa solitude la ville aux sept collines, la Babylone nouvelle, condamnée comme une sentine d'abominations. Cette savante organisation, si simple, si souple, était capable d'une expansion indéfinie ; elle permettait à la foi nouvelle les retraites les plus promptes, les marches en avant les plus rapides ; elle contenait un principe de vie, de propagande active, qui expliquent les conquêtes rapides faites sous le règne de Henri II, en dépit de toutes les persécutions. « Quand je considère, dit M. de Meaux, ce qu'ont fait en France les protestants, j'admire d'abord leur petit nombre. » Mais ailleurs il dit avec beaucoup de raison : « Le nombre seul n'a jamais fait triompher aucune cause. Hors de France, le nombre était encore du côté des catholiques,

dans la plupart des contrées de l'Europe d'où leur culte était chassé, et dans le moment même où on le chassait sans retour ; ils avaient pour eux le nombre en Béarn, quand Jeanne d'Albret foulait aux pieds les persistantes réclamations des états ; ils l'avaient en Angleterre, même après Henri VIII et sous Élisabeth, des écrivains anglais catholiques et protestants l'ont constaté. » La minorité huguenote était servie par trois forces puissantes. Elle était servie par l'organisation des Églises, qui lui permettait de couvrir le pays de foyers de propagande toujours actifs, lumières qui pouvaient à volonté s'éclipser ou luire d'un vif éclat, qui attiraient toutes les âmes passionnées qui voulaient sortir de la nuit de la tradition et de l'obéissance ; elle l'était aussi par la théologie de Calvin, qui semblait marquer tous les adeptes de la nouvelle foi du sceau de la prédestination et qui créait un peuple d'élection au milieu des réprouvés, un nouveau peuple juif destiné à triompher des gentils. — La justification par la foi était l'*æs triplex* qui armait les huguenots, la prédestination était la colonne de feu qui les conduisait à travers le désert en aveuglant leurs regards. Enfin, leur cause, pour être soutenue par le petit nombre, avait l'avantage d'avoir été embrassée par la partie la plus aristocratique de la nation. Chaque Église avait été fondée par un grand ou demeurait sous sa protection. Les seigneurs se faisaient une arme des Églises, et les Églises profitaient de tout ce qui restait encore à la noblesse française d'indépendance et de force.

Trois ans après la première paix de religion, obtenue les armes à la main, les députés des Églises, dans un

mémoire présenté à Catherine de Médicis, portaient à deux mille deux cent cinquante le nombre des Églises existant dans le royaume. A quel chiffre de fidèles correspondait ce nombre d'Églises? L'ambassadeur de Venise, témoin généralement très-impartial des événements, estimait dans ses dépêches qu' « à peine la trentième partie du peuple et le tiers de la noblesse était hérétique ». (Jean Correro, 1569.) Coligny se vantait de pouvoir mettre les armes aux mains de deux millions d'hommes, mais ce chiffre est évidemment exagéré.

La proportion indiquée par l'ambassadeur vénitien Correro est très-importante à noter : quand le tiers de la noblesse s'était rallié à la nouvelle foi, le trentième seulement du peuple avait abandonné ses anciens autels. Ce peuple n'avait point de part dans le gouvernement, il donnait peu de soldats aux petites armées qui se disputaient sur les champs de bataille, mais il se montra rebelle aux nouvelles idées ; ici il s'éloigna des Églises, ailleurs il les étouffa pour ainsi dire sous son poids. Il est probable cependant que, si la nouvelle foi avait pu monter sur le trône, si la royauté, au lieu d'isoler le nouveau culte en le protégeant, l'avait ouvertement embrassé, la nation aurait fini par suivre le souverain ; de nature fidèle et poétique, elle ne voulait point briser les monuments de sa vieille foi ; elle ne voulait pas davantage briser le trône. Dans la grande lutte entre le protestantisme et le catholicisme en France, le dernier mot devait forcément appartenir à la royauté. « En rompant l'unité catholique, la secte nouvelle, dit

M. de Meaux, travaillait partout à se constituer en Église nationale. Dans chaque pays, elle se cherchait un centre où était le centre de la nation; elle aspirait à dominer le peuple au moyen de la puissance civile. Dès lors il fallait, au sein des monarchies, ou qu'elle s'emparât de la royauté et s'en fît un instrument, ou qu'elle la brisât; dans les deux cas, qu'elle changeât à fond la constitution de l'État. » Briser la monarchie en France, au seizième siècle, personne n'y songea.

La suprématie de la France en Europe, sa destinée dans le monde, semblaient aux protestants comme aux catholiques, aux philosophes même comme Machiavel et Bodin, indissolublement liées à l'existence de la royauté. Jean Michel, ambassadeur de Venise, signale, comme ce qui fait la force de l'État en France, la puissance du roi, fondée « sur un respect et sur un amour qui va jusqu'à l'adoration ». Il ajoute que c'est là « une chose non-seulement extraordinaire, mais unique, et qui ne se voyait nulle part ailleurs dans toute la chrétienté ». (1561.) La loi salique était regardée comme l'ancre de salut à laquelle était attachée la fortune de la France. Toutes les révoltes des protestants se couvraient d'une fiction; même en combattant les armées royales, les huguenots affectaient toujours de combattre pour le roi, pour la liberté royale, qu'ils représentaient comme entravée, pour les édits royaux; quand ils ne pouvaient avoir le roi dans leurs rangs, il leur fallait des princes du sang.

Mais quand la branche des Valois commença à sécher, on put prévoir qu'une guerre de succession serait greffée

sur la guerre de religion. Si inviolable que parût à tous les yeux le principe de l'hérédité monarchique, il était impossible que la majorité catholique pût voir tranquillement la foi nouvelle s'établir sur le trône. Jeanne d'Albret dans le Béarn avait assez montré à quoi le souverain pouvait réduire ses sujets. La mère de Henri IV, après avoir été d'abord portée à la tolérance, avait fini par « imiter Ézéchias, Josias et Théodose, qui avaient détruit l'idolâtrie ». Les « ordonnances ecclésiastiques de Jeanne, par la grâce de Dieu reine de Navarre, sur le rétablissement du royaume de Jésus-Christ en son pays souverain du Béarn », imposaient à tous les Béarnais la confession de foi des Églises calvinistes de France, exigeaient leur profession publique et leur assistance au prêche sous peine d'amende, de prison et de bannissement.

Dans un temps où les grandes unités nationales n'étaient pas encore solidement fondées, où les familles princières étaient des centres de cristallisation nécessaires, si l'on me permet le mot, où les limites des États n'étaient fixées ni par la race, ni par la langue, mais par le droit héréditaire, et où la conquête et la force seules pouvaient corriger les excès et les égarements de ce droit, il n'était guère possible que la France échappât plutôt que d'autres nations à l'empire de l'axiome : *Cujus religio ejus princeps*. L'émoi de la France catholique n'eut rien que de légitime dès qu'elle put craindre que le vieux droit héréditaire ne mît la couronne sur la tête d'un Bourbon huguenot. Toutes les consciences furent comme déchirées : il sembla aux catholiques

insupportable de voir l'hérésie sur le trône de saint Louis. En même temps il parut aux uns trop dangereux, aux autres impossible de toucher à la loi tutélaire de l'hérédité monarchique. Il devint nécessaire d'examiner si la religion pouvait devenir une sorte d'incapacité pour le souverain.

La Ligue n'eut point de force, tant que les catholiques comptèrent sur le roi. L'orateur du clergé aux états de Blois, Pierre d'Épinac, archevêque de Lyon, que Henri III considérait comme « l'intellect agent de la Ligue » (Journal de l'Estoile), est un royaliste ardent. « Souvienne-vous, Sire, dit-il au roi, que vous portez en main le sceptre du grand roi Clovis, qui premier régla cette monarchie sous la profession publique de cette religion, laquelle est maintenant remise en doute dans ce royaume... Souvienne-vous que vous portez sur la tête la couronne de ce Charles, qui pour la grandeur et la valeur de ses faits a mérité le surnom de Grand, et par la vertu de ses armes avança la religion chrétienne et défendit l'autorité du Saint-Siége apostolique... Souvienne-vous que vous tenez la place de ce célèbre Philippe-Auguste qui avec tant de zèle et d'affection employa ses armes contre les Albigeois hérétiques... Souvienne-vous que vous séez au siége de ce tant renommé saint Louis, lequel n'épargna ses moyens, ses forces et sa propre personne pour la défense et propagation de la foi de Jésus-Christ. » Mais le prélat rappelle aussi au roi le serment de son sacre « de maintenir la religion catholique et de l'avancer selon son pouvoir, sans en tolérer aucune autre ».

Le roi lui-même se déclara, à Blois, le chef de la Ligue, quand déjà la Ligue s'armait et s'organisait partout contre la royauté légitime. « Si Henri de Navarre était appelé au trône par sa naissance, dit M. de Meaux, ne méritait-il pas d'en être exclu pour sa religion? Un protestant pouvait-il être roi de France? La France devait-elle se soumettre à un prince hérétique? Voilà la redoutable et capitale question qui mit les armes aux mains des ligueurs. Pour les prendre, soit prévoyance politique, soit impatience instinctive des partis prêts à la lutte, ils n'attendirent pas la mort de Henri III. Fallait-il laisser en suspens le sort de l'État, et après que le Béarnais aurait pris possession du trône, serait-il temps encore de l'en écarter? » Pendant que le Béarnais, prenant ses précautions, négociait avec l'Angleterre, les Guise négociaient avec l'Espagne et promettaient de lui livrer Cambrai. La Ligue se trouva bientôt si redoutable que Henri III l'abandonna et la décapita dans la personne du duc de Guise, se montrant ainsi plus roi que catholique et plus effrayé de l'usurpation que de l'hérésie. La Ligue, devenue une entreprise révolutionnaire, était maîtresse de presque tout le royaume. M. de Meaux écrit, en parlant de ce grand mouvement: « Plus on regarde la Ligue et sa fortune, plus il est difficile de ne pas voir en elle la manifestation éclatante d'un profond sentiment national. Mais ce sentiment, si puissant qu'il fût, était-il justifié? En repoussant un roi hérétique, les Français cédaient-ils à une passion aveugle, ou faisaient-ils acte de légitime défense? » Il examine longuement cette question et prend hautement

parti pour ceux qui ne voulurent point souffrir un roi protestant. « Lorsque, après avoir excommunié Henri de Bourbon comme hérétique, le pape Sixte V le déclarait déchu de ses droits à la couronne de France, sa sentence, quoi qu'en puissent dire ceux qui la repoussaient, n'était pas sans fondement et sans motifs; elle avait été précédée, elle était confirmée d'avance, elle fut suivie par d'autres sentences rendues en France; elle s'appuyait sur la tradition française autant que sur les maximes romaines. » Suivant lui, le droit public français ne permettait point à un prince hérétique de devenir le souverain légitime de la France. Nous avouons ne pas bien comprendre quel était ce prétendu droit public : la seule sanction de ce droit eût été le choix d'un nouveau souverain; mais la Ligue n'avait qu'un fantôme à mettre sur le trône, elle n'avait rien à offrir à la France, elle barrait le chemin de Henri IV, elle ne pouvait rien mettre à sa place. Son programme était la destruction de l'hérésie dans le royaume : voulant l'anéantir partout, elle ne pouvait la laisser subsister dans la maison royale.

Mais pourquoi parler ici de droit? Il nous semble aujourd'hui aussi étrange de voir un peuple peser sur la conscience de son souverain, que de voir un souverain peser sur la conscience de ses sujets. Même aujourd'hui, on s'attend en tout pays à voir le souverain professer la religion que professe la majorité de ses sujets; il n'y a toutefois dans cette communion qu'une sorte de convenance naturelle. Il semble que le prince ne s'appartienne pas tout à fait, qu'il ait partout un caractère

impersonnel et, pour ainsi dire, représentatif. Il en est autrement dans les pays où il y a une religion établie, le souverain n'y peut appartenir qu'à cette religion ; il possède une domination spirituelle en même temps qu'une domination temporelle. Mais la France n'a jamais eu de religion établie, et Henri IV pouvait, ce nous semble, sans outrager le droit français, tenter de monter sur le trône en conservant sa foi.

Il le tenta : il ne s'amusa pas à de vaines discussions, il n'eut pas le moindre doute sur son droit; il n'en céda jamais une parcelle, il se sentit toujours roi, parla et agit toujours en maître. Henri IV ne renonça jamais à la couronne, mais il finit par renoncer à sa religion; il finit par se convaincre lui-même que la France ne pouvait avoir un roi protestant. M. de Meaux traite fort longuement cette question de l'abjuration de Henri IV, qui nous émeut encore aujourd'hui presque autant qu'elle a ému nos pères. Henri IV fut un si grand homme, et il a tenu une telle place dans notre histoire, qu'il semble qu'il soit encore parmi nous; jamais les protestants ne se consoleront d'un changement de religion d'où leur esprit chagrin fait volontiers découler une suite de conséquences funestes. Il semblerait, à les entendre, qu'en passant du côté catholique Henri IV soit devenu indirectement responsable de l'établissement d'une monarchie absolue, privée de tout frein, de l'irrémédiable décadence de cette monarchie, de la Révolution française et de tout ce qui l'a suivie. Ils voient dans l'abandon de la cause protestante la cause première de cette déviation de notre politique nationale qui, en abaissant trop long-

temps la France devant l'Espagne, a rendu si laborieuse et si précaire la conquête de nos frontières. Il est clair, il est patent que l'abjuration de Henri IV est un de ces grands tournants de l'histoire qui ferment un horizon et qui ouvrent un horizon nouveau. Qui, parmi les protestants, put conserver l'espoir de voir monter la Réforme sur le trône de France, quand le Béarnais, le héros de tant de combats et de batailles, le vainqueur de la Ligue, renonçait lui-même à cet espoir? Pour les huguenots sincères, dans la conscience desquels la foi monarchique n'était que la doublure de la foi religieuse, le coup dut être rude; les plus clairvoyants comprirent que toutes leurs victoires étaient vaines, que la tolérance royale ne serait que la tente d'un jour, et que les luttes qu'on disait finies devaient fatalement recommencer.

On peut poser deux questions au sujet de l'abjuration de Henri IV : fut-elle nécessaire? fut-elle sincère? M. de Meaux se donne beaucoup de peine pour démontrer qu'elle fut complétement sincère, que cette abjuration fut une véritable conversion. Nous avouons que la première question nous intéresse plus que la seconde. Si Henri IV crut nécessaire son retour à la religion catholique pour rendre la paix à son royaume, s'il pensa ne pouvoir vaincre autrement des résistances fanatiques, si son âme humaine et généreuse recula devant la pacification par l'extermination, telle qu'elle était alors pratiquée dans quelques parties de l'Europe; s'il préféra la pacification par la tolérance et les compromis, s'il estima qu'il serait assez fort, une fois le royaume pacifié, pour imposer aux catholiques le respect du culte protestant,

aux protestants le respect du culte catholique ; enfin s'il se crut en droit d'espérer que ses successeurs tiendraient la parole qu'il aurait donnée, nous ne nous occuperions guère de descendre dans la conscience de l'homme pour chercher tous les ressorts d'un si noble dessein ; si même la conversion du roi était nécessaire, nous avouons que, pour avoir été un peu difficile, disons le mot, un peu moins sincère au sens religieux, elle en paraît presque plus méritoire, au point de vue politique, par le sacrifice qu'elle imposait. Que de souvenirs, que de visions terribles, que de justes ressentiments le Béarnais ne dut-il pas arracher de son cœur, comme autant de fibres saignantes, avant de se résoudre à épouser de son plein gré cette foi qu'on lui avait imposée dans la nuit cruelle de la Saint-Barthélemy ! Que d'amitiés loyales et de dévouements ne fallut-il pas blesser ! Ceux qu'il avait tant de fois, parmi les périls, conduits à la victoire pouvaient-ils le voir abjurer sans une inexprimable douleur ? Sous des apparences quelquefois légères, le fils de Jeanne d'Albret était un esprit méditatif et sérieux. S'il changea de religion, c'est qu'il crut ce changement absolument nécessaire. Le mot fameux : « Paris vaut bien une messe », est un mot mensonger. Il y eut autre chose qu'un calcul ambitieux dans la renonciation faite par le roi à la foi qu'il avait si longtemps professée.

Il avait espéré quelque temps pouvoir, en tant que roi protestant, faire régner la tolérance. A peine devenu héritier présomptif de la couronne, il protesta que « son intention n'était nullement de nuire aux catholiques ni de préjudicier à leur religion, ayant toujours

été d'opinion que les consciences doivent être libres ». (Déclaration et protestation du roi de Navarre, de Mgr le prince de Condé et de M. le duc de Montmorency, — 1585.) En 1588, il écrit aux trois états du royaume : « Tout ainsi que je n'ai pu souffrir que l'on m'ait contraint en ma conscience, aussi ne souffrirai-je, ni permettrai-je jamais que les catholiques soient contraints en la leur ni en l'exercice libre de la religion... » A ceux qui le somment de se convertir, il dit dans cette même lettre : « Si vous désirez mon salut simplement, je vous remercie. Si vous ne souhaitez ma conversion que pour la crainte que vous avez qu'un jour je vous contraigne, vous avez tort. Mes actions répondent à cela. La façon de laquelle je vis et avec mes amis et avec mes ennemis, en ma maison et à la guerre, donne assez de preuves de mon humeur. Les villes où je suis et qui depuis peu se sont rendues en feront foi. Il n'est pas vraisemblable qu'une poignée de gens de ma religion puisse contraindre un nombre infini de catholiques à une chose à laquelle ce nombre infini n'a pu réduire cette poignée. Et si j'ai avec si peu de forces débattu si longtemps cette querelle, que pourraient donc faire ceux qui, avec tant et tant de moyens, s'opposeraient puissants contre ma contrainte pleine de faiblesse? » Ici le Béarnais se fait trop modeste : la Ligue pensait juste en estimant que la « contrainte » royale n'était pas, ne pouvait pas en France être « pleine de faiblesse ». Les tolérants, les politiques n'étaient qu'une faible minorité dans la nation. Avec le temps, la religion du peuple ne pouvait pas ne pas devenir la religion du roi.

Henri IV lui-même ne put pas s'y tromper; en venant aux autels catholiques, il dut bien comprendre qu'il rendait le triomphe du catholicisme définitif. Il n'alla que pas à pas, lentement, comme à regret, à ce « fossé » qu'il fallut enfin sauter. Ceux qui triomphèrent de ses scrupules furent moins les théologiens que les royalistes catholiques qui lui restaient imperturbablement fidèles. Si d'Épernon, si Vitry, l'avaient quitté au moment de la mort de Henri III, ceux-là étaient restés auprès de leur roi; ils avaient dit comme Givry : « Sire, vous êtes le roi des braves, et il n'y a que les poltrons qui vous quitteront. » La plupart étaient de petits gentilshommes, pauvres, de noms obscurs; mais ils gagnèrent le roi à leur cause en versant leur sang pour lui; ils le pressaient respectueusement de se faire « instruire », car Henri IV avait repoussé une abjuration immédiate, que lui conseillait Henri III en mourant, comme trop ignominieuse. Il y avait chez le Béarnais plus de religiosité que de vraie religion, des instincts superstitieux : les docteurs catholiques lui prêchaient que hors de l'Église catholique il ne pourrait faire son salut; les protestants, plus généreux, ne lui dirent jamais qu'on ne pouvait faire son salut dans l'Église catholique. Il pensait souvent au diable, à l'enfer, comme tous ceux du seizième siècle. Son esprit n'avait rien de dogmatique : « Ceux qui suivent tout droit leur conscience sont de ma religion; et moi, je suis de celle de tous ceux-là qui sont braves et bons. » (*Lettres missives de Henri IV*, t. I, p. 122.)

Il faut toujours, chez Henri IV, chercher le gentil-

homme dans le roi, je veux dire l'homme qui se conduit surtout par les règles de l'honneur. Relisez dans d'Aubigné les scènes si émouvantes qui suivirent l'assassinat de Henri III, vous verrez que le roi de Navarre, devenu roi de France, songe surtout à défendre son honneur contre les catholiques qui le pressent de changer de religion et les protestants qui veulent qu'il fasse « sauter par les fenêtres tous ceux qui ne le regardent point comme leur roi ». Il ne veut pas changer au prix de l'honneur « les misères d'un roi de Navarre au bonheur et à l'excellente condition d'un roi de France ». A d'O, qui lui parle au nom des catholiques exigeants qui menacent de le quitter, s'il ne change tout de suite de religion, il répond ces admirables paroles : « Me prendre à la gorge sur le premier pas de mon avénement, à une heure si dangereuse me cuider traîner à ce qu'on n'a pu forcer tant de simples personnes parce qu'ils ont su mourir!... Oui, le roi de Navarre, comme vous dites, a souffert de grandes misères et ne s'est pas étonné; peut-il dépouiller l'âme et le cœur à l'entrée de la royauté? J'appelle des jugements de cette compagnie à elle-même quand elle y aura pensé, et quand elle sera complète de plus de pairs de France et officiers que je n'en vois ici. (M. d'O avait rappelé au roi que la succession royale ne pouvait être recueillie qu'avec l'approbation des princes du sang, des pairs de France, des officiers de la couronne, des cours de parlement.) Ceux qui ne pourront attendre une plus mûre délibération, que l'affliction de la France et leur crainte chasse de nous, et qui se rendent à la vaine et brièvе prospérité des ennemis de

l'État, je leur baille congé librement pour aller chercher leur salaire sous des maîtres insolents; j'aurai parmi les catholiques ceux qui aiment la France et l'honneur. » N'avais-je pas raison de dire qu'à ce moment si critique, quand il sent que dans une heure il donnera « bon ou mauvais branle » à tout le reste de sa vie, le roi est surtout gentilhomme? Les catholiques eux-mêmes qui le pressaient d'abjurer l'eussent moins estimé s'il l'eût fait sous l'éperon de leur menace. Pour rester vraiment roi, il fallait qu'il parût vraiment libre; la pensée de la conversion entra sans doute de fort bonne heure dans son esprit, mais Henri IV comprit qu'immédiate, elle servait trop au roi; tardive, elle servait surtout au royaume. La lettre qu'il écrivait à Gabrielle d'Estrées, le 25 juillet, deux jours avant le « saut périlleux », a-t-elle le ton de l'émotion religieuse? L'émoi patriotique, l'amour violent de la paix, voilà ce qui éclate au contraire en mille endroits dans les lettres et dans les discours du roi de Navarre. « N'est-ce pas une misère qu'il n'y ait si petit ni si grand en ce royaume qui ne voie le mal, qui ne crie contre les armes, qui ne les nomme la fièvre continue et mortelle de ces états! et néanmoins, jusques ici, nul n'a ouvert la bouche pour y trouver le remède; qu'en toute cette assemblée de Blois nul n'ait osé prononcer ce mot sacré de paix, ce mot dans l'effet duquel consiste le bien de ce royaume? Notre État est extrêmement malade : chacun le voit; on juge la cause du mal être la guerre civile, quel remède? Nul autre que la paix. »

Ce n'est pas assez pour M. de Meaux : il ne lui suffit pas que Henri ait saisi la conversion comme

l'arme suprême contre la Ligue, contre Philippe II qui « était dans nos entrailles » : il veut la croire religieuse. Le billet à Gabrielle d'Estrées le gêne; « il est triste sans doute qu'en changeant de religion, il n'ait pas changé de mœurs ». Je ne sache pas que la religion protestante autorise le désordre des mœurs, et il est plus naturel de dire que, dans toutes les religions, les hommes du seizième siècle ne se piquaient guère de mettre leur conduite en harmonie avec leur foi. Voici qui a plus d'importance : « La secte dans laquelle il avait été élevé était à ses yeux moins une église qu'un parti. » Il avait entendu les ministres de sa cour lui répéter ce qu'ils avaient avoué à Sully : « Qu'on pouvait faire son salut dans la communion de Rome », et il disait à l'un d'eux qui, devenu plus tard catholique et prêtre, en a rendu témoignage : « Je ne vois ni ordre ni dévotion en cette religion : elle ne gist qu'en un prêche qui n'est autre qu'une langue qui parle bien français. Bref, j'ai ce scrupule qu'il faut croire que véritablement le corps de Notre-Seigneur est au sacrement; autrement tout ce qu'on fait en la religion n'est qu'une pure cérémonie. » (Palma Cayet.) Henri IV conféra surtout avec ceux qu'il appela pour l'instruire sur trois points : l'invocation des saints, la confession auriculaire et l'autorité des papes. M. de Meaux cite quelques paroles de Henri IV qui témoignent de la foi à la présence réelle; mais ces paroles ont été prononcées par le roi devenu catholique. On n'en peut rien conclure, non plus que de la part que Henri IV prit à la conférence de Fontainebleau, où

il s'amusa à mettre aux prises Duperron, l'évêque d'Évreux, le « convertisseur », et Duplessis-Mornay. « le pape des huguenots ». M. de Meaux invoque à l'appui de sa thèse la douleur exprimée par Paul V à l'annonce de la mort de Henri IV : « Prince grand, magnanime, sage et incomparable, vrai fils de l'Église, affectionné à ce Saint-Siége » ; les témoignages de saint François de Sales, dont Henri IV avait goûté le tour d'esprit, et qui tenait le roi comme « l'homme le plus capable de remettre l'état ecclésiastique en son ancienne splendeur et de chasser les hérésies ». Assurément, le roi, pacificateur du royaume, assez fort pour imposer sa volonté à tous, dut voir les choses un peu autrement qu'à la veille de cette journée du xxve juillet 1593, quand il écrivait familièrement qu'on lui ferait « haïr Saint-Denis ». Saint-Denis fut l'église où il fit la confession publique de ses erreurs et entendit la messe pour la première fois. « Le dimanche 25 juillet, j'ai ouy la messe et joint mes prières à celles des autres bons catholiques, comme incorporé en ladite église, avec ferme intention d'y persévérer toute ma vie. » (Lettre du 9 août 1593 au Pape.)

La conversion du roi ne mettait pas Henri IV en règle avec l'Église. Il lui fallait encore l'absolution du Pape. On sait combien elle se fit attendre. La cour de Rome était au fond heureuse d'échapper à la protection tyrannique de l'Espagne et de revoir un « fils aîné de l'Église » sur le trône de France ; mais elle fit traîner les négociations, tantôt par peur de l'Espagne, tantôt pour obtenir quelque chose de plus contre les hérétiques

français. C'est ici que Henri IV se montra vraiment roi; il imposa son édit de tolérance à la cour de Rome, comme il l'avait imposé aux catholiques et aux parlements. Son honneur lui commandait de mettre ceux qu'il avait quittés sous la protection de son sceptre royal; il crut, et ce fut son erreur, que la royauté resterait éternellement fidèle au contrat qu'il avait fait. Il parvint à créer une monarchie forte et redoutée; mais ses successeurs, héritiers de la puissance qu'il avait obtenue en traitant avec des sujets, se laissèrent aisément persuader que le roi ne peut être lié par de tels traités. La conversion du roi, l'édit de tolérance, le maintien des Jésuites dans le royaume, furent en fait comme les articles d'un même traité de paix : plus cette paix rendait la monarchie redoutable, plus il devenait facile d'en enfreindre les articles. Henri IV n'y pensa jamais : mais il eut un sentiment vrai, quand il songea à tourner vers les ennemis du dehors cette force redoutable de la France, qui avait cessé de s'épuiser en se frappant sans cesse elle-même. Il laissa respirer ce pays, épuisé par les guerres civiles, mais il comprit bien que les épées étaient restées trop longtemps hors des fourreaux pour y demeurer toujours; les passions qui avaient agité le seizième siècle ne pouvaient s'éteindre dans une paix sans gloire et dans une prospérité sans honneur. L'édit de Nantes n'était qu'une tente dressée après la bataille; pour assurer la vraie tolérance à la France, il fallait l'assurer à l'Europe; il fallait refaire le monde féodal, créer des États où il n'y avait que des souverainetés, fonder un ordre politique tout nouveau.

Il ne cessait de le dire aux gens des parlements : « J'ai rétabli l'État. » Quelle vaillance respire dans toutes ses paroles! Parlant au parlement de Paris, qui fait des difficultés pour enregistrer l'édit de Nantes, il dit : « Je couperai la racine à toutes factions et à toutes les prédications séditieuses, faisant accourcir tous ceux qui les suscitent. J'ai sauté sur des murailles de villes, je sauterai bien sur des barricades. » A celui de Bordeaux : « J'ai fait un édit, je veux qu'il soit gardé ; et, quoi que ce soit, je veux être obéi. » Il y a bien de la malice aussi dans ses discours aux parlementaires : « Ne m'alléguez point la religion catholique, je l'aime plus que vous, je suis plus catholique que vous. Vous vous abusez si vous pensez être bien avec le Pape ; j'y suis mieux que vous. Quand je l'entreprendrai, je vous ferai tous déclarer hérétiques pour ne vouloir pas obéir... » « Ne parlons point tant de la religion catholique, ni tous les grands criards catholiques et ecclésiastiques! Que je leur donne à l'un deux mille livres de bénéfices, à l'autre une rente, ils ne diront plus mot. » Ici son scepticisme le rend injuste ; n'avait-il pas été forcé de reculer devant les résistances religieuses, les plus tenaces, les plus invincibles qu'il y ait au monde ?

Le dénoûment des guerres civiles assura la tolérance au protestantisme, la prépondérance au catholicisme. M. de Meaux fait très-bien ressortir ce grand fait : il analyse l'édit de Nantes sans dissimuler que les termes de cet édit, les priviléges mêmes qu'il octroyait, consacraient pour ainsi dire l'infériorité du culte protestant; avec la bonne volonté royale, l'édit était quelque chose;

sans cette bonne volonté, il n'était rien. On le vit bien au dix-septième siècle, quand les protestants reprirent trois fois les armes pour en défendre les lambeaux. Si la force assurée aux protestants était précaire et hasardeuse, la force donnée aux catholiques devint définitive et à peu près irrésistible. M. de Meaux étudie avec beaucoup de soin tous les articles de l'édit de Nantes ; il montre que la concession temporaire des places de sûreté ne faisait point partie nécessaire du régime qu'il consacrait : « Le mérite supérieur de l'édit de Nantes et de ses auteurs consista à dégager tout ce que renfermaient ou de nécessaire, ou de légitime, les prétentions opposées, à savoir : d'une part, la tolérance de la religion protestante; d'autre part, la prépondérance de la religion catholique, la tolérance d'une foi dissidente plus sincèrement concédée qu'elle ne l'avait encore jamais été, la prépondérance du culte national plus inviolablement consacrée qu'elle n'avait pu l'être depuis le jour où il avait commencé d'être contesté. Car ce n'est pas seulement par la conversion de Henri IV, par sa politique tout entière, qu'était attestée cette prépondérance du catholicisme; elle était inscrite dans le texte même de la transaction qui garantissait aux protestants leur liberté religieuse. Cette transaction les obligeait en effet à respecter dans leurs actes extérieurs les fêtes et les cérémonies publiques de l'Église romaine, à observer les règles fondamentales posées par elle en matière de mariage, d'où découlait tout l'état des familles; elle interdisait leur culte, non-seulement en dehors des lieux qui lui étaient spécialement assignés,

mais surtout où le roi paraissait et venait tenir sa cour. » L'édit de Nantes mettait en somme les églises protestantes sur une sorte de second plan religieux : cette tolérance était un grand progrès pour la fin du seizième siècle ; elle eût porté les meilleurs fruits, si elle eût toujours eu le soutien de la volonté royale. Mais quand ce soutien lui fut retiré, l'édit s'en alla par lambeaux jusqu'au jour où il parut qu'il devait être révoqué. Ce qui en restait après les dernières guerres de religion du règne de Louis XIII semblait encore comme une offense à la monarchie, devenue presque sacerdotale : c'était comme un reste de féodalité, un pacte conclu entre le roi et des sujets; mais toute trace de féodalité avait disparu dans la définition et dans l'exercice du pouvoir royal. Il est inutile de le nier : au point de vue de cette fatalité historique qui fait sortir les faits les uns des autres avec une force impérieuse, la révocation de l'édit de Nantes était en germe dans cet édit lui-même, comme la guerre est en germe dans tout traité.

La vraie tolérance devait s'établir d'autre façon : elle devait sortir d'un mouvement philosophique qu'eussent réprouvé et les vaincus et les vainqueurs des luttes terribles du seizième siècle. Elle devait se fortifier par des luttes communes; elle devait entrer dans les lois, non par la faveur royale, mais comme l'effet naturel de théories entièrement nouvelles sur le caractère même de la royauté et sur les devoirs des gouvernements. Du haut de notre tolérance moderne, qui ressemble bien souvent à de l'indifférence, ne soyons pas plus sévères qu'il ne faut pour nos pères : c'est le mérite de M. de

Meaux de sortir des banalités qui ont cours sur le seizième siècle; il essaye de comprendre quelles passions devaient agiter notre pays pendant cette longue révolution qui le laissait incertain sur sa foi, sur ses institutions, sur ses alliances, sur sa politique, enfin sur l'ordre de succession monarchique. Notre temps a vu d'autres révolutions, d'autres guerres, *plus quam civilia bella;* il a connu l'intolérance sous des formes nouvelles, mais il l'a poussée, tout comme le seizième siècle, jusqu'à la persécution, jusqu'à la proscription, jusqu'à l'assassinat, jusqu'au massacre. Notre puritanisme reproche aux catholiques comme aux protestants du seizième siècle d'avoir demandé à l'occasion et accepté les secours de l'étranger; sur ce point même, notre temps n'est pas tout à fait sans reproches. L'homme « naturel » est toujours le même; il s'enflammait au seizième siècle pour des objets qui n'étaient point sans grandeur ni sans noblesse; mais il mettait jusque dans les sentiments les plus sacrés ce je ne sais quoi de méchant et de cruel que souffle sans cesse le « moi haïssable »; il était cruel au nom de Dieu; il l'est aujourd'hui ou au nom d'un parti, ou au nom de l'humanité.

Si, d'une façon générale, M. de Meaux sait être juste pour les hommes du seizième siècle, s'il entre même avec quelque complaisance dans les sentiments qui les animaient, cette facilité même lui ôte quelquefois l'impartialité à laquelle il aspire comme historien. Les écrivains protestants pourront lui chercher chicane sur une foule de points; ils trouveront qu'il fait mal le partage

des responsabilités, qu'il est trop porté à blanchir les catholiques, à noircir les huguenots; ils le trouveront trop indulgent pour le peuple de Paris, ils s'étonneront de le voir nier toute préméditation dans le crime de la Saint-Barthélemy [1]. La droiture des intentions, qui éclate à chaque page de l'ouvrage de M. de Meaux, ne l'a pas préservé de certaines erreurs. Non, le crime de la Saint-Barthélemy ne fut pas le résultat d'un complot longuement ourdi entre les cours de France, d'Espagne et de Rome; mais Catherine de Médicis doit-elle seule en porter la responsabilité dans l'histoire? « Italienne vindicative et ambitieuse, écrit M. de Meaux, elle a porté sur le trône de France les sentiments d'un aventurier investi par hasard d'un pouvoir usurpé, tel qu'était son cousin Côme par exemple. » Les dépêches du duc d'Albe démontrent, suivant M. de Meaux, que l'extermination des huguenots n'avait pas été convenue entre Philippe II et Catherine de Médicis dans la fameuse entrevue de Bayonne; mais il cite la dépêche chiffrée datée de Madrid du 5 août 1572 (publiée par le Père Theiner dans les *Annales ecclesiastici*), dans laquelle Philippe II prescrit à son ambassadeur de pousser Charles IX au massacre des huguenots réunis à Paris, d'achever l'œuvre commencée par le duc d'Albe. Philippe II, d'ordinaire très-secret, communiqua cette instruction au nonce du pape à Madrid, et c'est par la dépêche du nonce à sa cour que nous en avons connaissance. L'idée de l'extermination, du massacre des hérétiques, était dans l'air

[1] On trouvera la thèse opposée soutenue dans une publication récente de M. Henri Bordier : *la Saint-Barthélemy et la critique moderne.*

au seizième siècle : on voulait purger d'un coup les royaumes des ennemis de la paix publique. M. de Meaux tient beaucoup trop à faire porter tout le poids de la responsabilité du massacre français par une Italienne, Catherine, par un Espagnol, Philippe. Les Guise, le peuple de Paris, le roi, ont-ils donc été des instruments aussi inconscients que les cloches de Saint-Germain-l'Auxerrois?

Il s'obstine trop, à notre sens, dans les questions redoutables des responsabilités. Bossuet l'avait déjà fait dans son *Histoire des variations des Églises protestantes*. Il s'y donne beaucoup de mal pour prouver que les huguenots commencèrent les guerres civiles. En parlant de Calvin : « La rébellion, dit Bossuet, fut le crime de tous ses disciples. » Le début des guerres importe moins que ce qui les a rendues nécessaires : il était bien clair que les réformés ne tireraient pas éternellement leur gloire de leurs martyrs, et qu'aussitôt qu'ils se sentiraient forts, ils opposeraient la force à la force. La conjuration d'Amboise, le massacre de Vassy, l'entreprise de Meaux, ne furent que les étincelles qui produisirent de grands embrasements. La guerre civile était dans les esprits, et les édits de pacification qui suivaient les guerres n'étaient que des trêves arrachées à l'épuisement momentané d'un des partis. M. de Meaux reproche aux protestants d'avoir toujours été prêts les premiers ; il les trouve trop agressifs, trop disposés à recourir à la violence. On ne saurait le nier, mais la noblesse française qui avait épousé la Réforme vivait sous les armes ; elle n'était point avare de son sang, et comme les martyrs

du menu peuple confessaient leur foi sur les échafauds, elle aimait à confesser la sienne sur les champs de bataille. M. de Meaux n'a point de mépris pour cette noblesse, il regrette seulement qu'elle ait usé ses forces dans les luttes religieuses : « Les hommes, dit-il, dont la foi religieuse repousse le protestantisme, et dont le patriotisme aime la liberté sans révolution, ne regretteront jamais assez que les efforts et les ressources dépensés dans le camp des réformés, pour le triomphe de la secte nouvelle, n'aient pas été consacrés parmi nous à maintenir et à développer sans désordre les vieilles franchises nationales. Quels grands noms que Coligny, du Plessis-Mornay, la Noue, d'Aubigné même! quels grands citoyens s'ils n'avaient pas été des sectaires! Hommes d'épée et hommes de plume, chefs d'armée et chefs de parti, publicistes, diplomates, orateurs, ils soutiennent des polémiques religieuses, ils organisent des troupes, ils commandent des batailles et se battent eux-mêmes en soldats; ils dominent par le seul ascendant de l'éloquence et du caractère des assemblées indisciplinées; ils conseillent des princes, ils conduisent des négociations; enfin ils exercent ensemble toutes les facultés de l'intelligence, ils parcourent à la fois toutes les carrières de l'activité humaine, et par-dessus tout, à travers les vicissitudes de la fortune la plus orageuse, leur âme demeure indomptable. » Certes, l'éloge est grand, mais quel était le mobile de cette incessante et courageuse activité? C'était la foi religieuse. Si vous remplacez en imagination cette foi religieuse par quelque autre mobile, l'amour de la liberté

politique, des franchises nationales, vous faites un pur roman. Les choses arrivent à leur heure. Coligny était un grand chrétien, il n'avait rien du philosophe ni même du parlementaire; ce que M. de Meaux appelle un peu vaguement les franchises nationales lui importait fort peu. Il aurait voulu marier la monarchie à sa foi, mais il tenait pour une monarchie très-militaire, très-puissante, et pour un régime où les hommes d'épée étaient les maîtres. Nous ne croyons pas que l'ardeur huguenote aurait pu se détourner vers des réformes politiques; ces réformes étaient prématurées, la France n'avait point de solides frontières; son unité nationale n'était pas assez forte; tout concourait à grandir le rôle de la monarchie. Ni les huguenots ni les catholiques ne voulaient diminuer ce rôle, ils voulaient les uns et les autres mettre le roi dans leur parti. Aussi l'avénement de Henri IV fut-il le nœud de ce grand drame, qui avait duré près d'un siècle. Son règne n'est pas seulement le plus émouvant peut-être de notre histoire à cause des qualités extraordinaires et du génie du souverain; c'est aussi l'un des plus décisifs, si je puis me servir de ce mot, parce qu'il donna, après de longues hésitations, un tour marqué et définitif au caractère de la monarchie française.

LA RÉFORME EN HOLLANDE

J. L. MOTLEY

Les Anglais ont un mot qui nous manque pour exprimer un ensemble de souvenirs qui n'aspire point à la dignité, ni à l'exactitude d'une biographie complète. Le *memoir* n'est pas la même chose que ce que nous appelons les mémoires : dans ceux-ci, le héros se peint lui-même; dans le *memoir,* il est peint par un autre. Heureux quand il peut, comme l'historien Motley, trouver pour tracer son portrait la main délicate et tendre d'un ami, la main habile et spirituelle d'un écrivain comme Oliver Wendell Holmes.[1] C'est chose difficile de parler de ceux que l'on a vraiment aimés; on se croit fort, apaisé : on se croit écrivain assez exercé pour achever tranquillement une tâche qu'on s'est donnée; on a construit un grand édifice idéal qu'on s'apprête à matérialiser pierre à pierre. Tout à coup une image, l'écho d'une voix devenue surnaturelle, un souvenir qui se réveille, jettent l'âme dans un trouble profond : on pose la plume et l'on va achever dans le silence et la nuit du rêve les retours vains et douloureux vers le

[1] *Memoir of J. L. Motley,* by Oliver Wendell Holmes.

passé. Si Motley avait pu choisir son biographe, il n'aurait pu en demander un meilleur que Holmes : celui-ci a été le témoin, pour ainsi dire, de toute sa vie et le confident de toutes ses pensées. Il est de plus lui-même un des membres éminents de cette petite phalange littéraire dont s'enorgueillissent à juste titre les États-Unis et qui compte encore dans son sein Emerson, Longfellow, Lowell. Le nom de Holmes n'est pas aussi universellement connu en Europe que quelques-uns de ceux que nous venons de citer : poëte, il n'est pas aussi poëte que Longfellow, que Bryant, que Lowell; moraliste, il n'est pas aussi moraliste qu'Emerson. Il s'est fait une place à part dans la littérature américaine, ce que j'appellerais volontiers une place frontière; il touche à tout, aux sciences, au roman, à la philosophie, à la physiologie, à la médecine. Ajoutez à des connaissances techniques très-étendues une dose extraordinaire d'imagination, à une exquise délicatesse de cœur un goût de terroir très-prononcé et une sorte de réalisme tout américain, mêlez enfin ce que la poésie a de plus idéal à ce que la science a de plus net et de plus tranchant, et vous aurez les principaux éléments du génie personnel de l'auteur de tant de livres populaires aux États-Unis, *l'Autocrate à déjeuner, le Professeur à déjeuner, Elsie Venner, l'Ange gardien, Courants et contre-courants*. Sous déguisement de la fiction, Holmes a traité les plus graves questions de l'hérédité organique : *Elsie Venner* peut être regardé comme une analyse très-profonde; mais jusque dans le *Professeur à déjeuner* on ne sent jamais le professeur. Il y a dans l'esprit de l'auteur une

sorte d'emportement, un fonds de raillerie inépuisable, une fantaisie charmante qui s'égare en tous sens et n'a rien absolument de dogmatique.

Le plaisir que nous éprouvons à parler du biographe (et que de choses nous aurions à en dire!) ne doit pas cependant nous faire oublier la biographie. Revenons donc à Motley et à ce *memoir* où l'affection d'Oliver W. Holmes fait revivre l'auteur de l'*Établissement de la république hollandaise,* de l'*Histoire des Provinces-Unies* et de la *Vie de Jean de Barneveldt.*

I

John Motley, le grand-père de l'historien, émigra en Amérique au commencement du siècle dernier et s'établit dans l'État de Maine. Un de ses petits-fils, Thomas Motley, fixé à Boston, épousa Anna Lothrop, fille et petite-fille de ministres protestants. Parmi les ascendants de Motley, on trouverait un Lothrop qui avait été emprisonné en Angleterre pour « non-conformité ». Toutes les passions, tous les instincts de la Nouvelle-Angleterre devaient entrer dans son sang. Il naquit à Dorchester, qui est aujourd'hui un faubourg de Boston, le 15 avril 1814. On se souvient encore aujourd'hui à Boston que le père et la mère de Motley avaient dans leur jeunesse la réputation du plus beau couple qui se pût voir. Il n'est pas étonnant si cette beauté se transmit au jeune Motley. Tous ceux qui ont connu Motley me

comprendront si je dis qu'il était véritablement beau : il est rare que notre sexe soit bien sensible à la beauté masculine, mais on ne pouvait voir sans être saisi cette figure aux traits nobles, ces yeux où brillaient la flamme de l'intelligence et l'ardeur du courage; lady Byron disait volontiers qu'elle n'avait jamais rencontré personne qui lui rappelât aussi bien son mari; je n'ai connu Motley que déjà grisonnant : il y avait encore en lui quelque chose du « jeune dieu ». Je sais gré à Oliver Holmes d'avoir parlé, comme il l'a fait, de la beauté, du charme, de l'élégance de son ami; il y a quelque chose de touchant dans son admiration : « Je me souviens qu'une femme d'esprit disait d'un beau clergyman qu'il avait des yeux habillés. Motley habillait si bien tout ce qu'il portait, que si dans un incendie il avait sauté à bas de son lit et s'était enveloppé de sa couverture, il aurait eu l'air d'un prince en négligé. » Ce qu'il y avait de plus frappant dans Motley, selon moi, c'est qu'il n'avait l'air ni d'un Américain, ni d'un Anglais, ni d'un Français, ni d'un Italien; il semblait comme d'une race à part. Je ne l'ai jamais vu entrer dans un salon sans que tout le monde se retournât pour le regarder. Avec toute la simplicité, la modestie de l'homme bien élevé, il avait un je ne sais quoi qui étonnait.

Son éducation américaine terminée, on l'envoya en Europe pour deux ans; il y partagea son temps entre les universités de Berlin et de Gœttingue. Dans cette dernière ville, il fit la connaissance intime d'un jeune étudiant qui était destiné à atteindre une grande célébrité. Holmes raconte que, pendant sa dernière visite

aux États-Unis, Motley lui fit lire un jour une lettre très-gaie, ou quelqu'un lui rappelait les jours déjà lointains de l'université. « Je m'étonnai que quelqu'un en Allemagne pût lui écrire d'un ton aussi aisé et aussi familier. Je connaissais la plupart de ses anciens amis qui pouvaient l'appeler par son nom de baptême, et je fis toutes sortes de conjectures avant d'arriver à la signature. J'avoue que je demeurai surpris, après avoir ri de la lettre si cordiale et presque enfantine, de voir au bas de la dernière page la signature de Bismarck. » Quand Holmes se décida à écrire la vie de son ami, il s'adressa sans hésiter au prince de Bismarck pour lui demander quelques détails sur le séjour qu'avait fait Motley en Allemagne dans ses jeunes années. Le chancelier ne lui répondit pas lui-même : son secrétaire intime, M. Lothair Bucher, écrivit à Holmes que le prince était souffrant et accablé d'affaires, mais qu'il avait pu recueillir de sa bouche quelques détails qu'il était chargé de lui envoyer. Voici textuellement la note de M. L. Bucher :

« Le prince de Bismarck m'a dit : Je fis connaissance de Motley à Gœttingue, en 1832, je ne sais plus bien si c'est au commencement du terme de Pâques ou du terme de la Saint-Michel. Il vivait avec les étudiants allemands, bien qu'il fût plus adonné à l'étude que nous autres membres des corps batailleurs. Bien que peu maître encore de la langue allemande, il attirait l'attention par une conversation petillante d'esprit, d'humour et d'originalité. Dans l'automne de 1833, ayant tous les deux émigré de Gœttingue à Berlin, nous prîmes notre

logis dans la même maison, n° 161, Friedrichstrasse. Nous y vivions dans la plus étroite intimité, prenant ensemble nos repas et nos exercices. Motley était arrivé à parler l'allemand couramment; non-seulement il travaillait à traduire le *Faust* de Gœthe, il se faisait la main en écrivant des vers allemands. Admirateur passionné de Shakespeare, de Byron, de Gœthe, il ne cessait de citer ses auteurs favoris. Dialecticien entêté, jusqu'à guetter quelquefois mon réveil pour continuer quelque discussion sur un point de science, de poésie, de vie pratique, interrompue à l'approche du matin, il ne perdait jamais sa douceur et son amabilité. Notre compagnon fidèle était le comte Alexandre Keyserling, de Courlande, devenu depuis célèbre comme botaniste. Motley était entré dans la diplomatie; nous eûmes souvent l'occasion de renouveler nos rapports amicaux; à Francfort, il restait d'ordinaire chez moi et était un hôte bienvenu de ma femme; nous nous vîmes aussi à Vienne et plus tard ici. La dernière fois que je le vis, ce fut en 1872, à Varzin, à la célébration de mes noces d'argent. Le trait le plus frappant de sa figure belle et délicate, c'étaient des yeux remarquablement grands et beaux. Il n'entra jamais dans un salon sans exciter la curiosité et la sympathie des dames. »

Revenu aux États-Unis, Motley sa maria et fit un roman. Son mariage fut, on peut le dire, le roman de sa vie, roman heureux, plein de douceur et de charme. Miss Benjamin était belle et aussi bonne que belle; de sentiments nobles et élevés, elle épousa toute sa vie les ambitions, les espérances de son mari; elle ne fit véri-

tablement qu'un cœur et qu'une âme avec lui, elle admirait son génie, et savait calmer les orages de cette âme souvent bouillonnante et tourmentée. Pour l'autre roman, le roman écrit, il était franchement mauvais : *Mortons Hope* n'eut aucun succès et n'en méritait aucun; l'intérêt qui s'y rattache aujourd'hui tient à tout autre chose qu'à l'intrigue ou aux passions. Motley n'était pas encore historien; il a pourtant mis dans ce premier livre ses théories sur la manière de comprendre et d'écrire l'histoire. Ces théories méritent quelque attention, aujourd'hui surtout que l'histoire semble définitivement s'écarter de ses traditions et devenir purement documentaire. L'école historique moderne a transporté le positivisme dans l'étude du passé; elle ne veut que des faits, des dates, des textes authentiques; il semble qu'elle recule devant l'appréciation des événements et des hommes. Certes, nous ne contesterons pas l'utilité de tant de travaux où la critique la plus sévère ne trouverait rien à reprendre; mais parfois on n'y sent plus d'autre souffle de vie que celui qui se dégage des lettres jaunies par le temps, des reliques, des monuments en ruine. Parfois aussi la mémoire se sent appauvrie au milieu de tant de richesses, la raison indécise au milieu de données si nombreuses. Voici comment Motley peignait lui-même les embarras de sa pensée : « Je me mis violemment à étudier l'histoire. Avec mon tour d'esprit, je ne pouvais manquer de faire de grosses fautes dans cette branche des connaissances humaines, comme j'en eusse fait dans toute autre... J'imaginai, en commençant, tout un système d'investigation complète et im-

partiale de toutes les sources historiques, et, convaincu de la stricte nécessité de juger par moi-même, je quittai les pages limpides des historiens modernes pour les notes et les autorités du bas de la page. »

L'école moderne ne comprend plus d'autre façon d'étudier l'histoire; elle repousse tout ce qui est de seconde main, elle fait fi de toutes les généralisations et ne croit plus qu'aux témoins, aux acteurs des événements dont elle contrôle les témoignages les uns par les autres. Motley n'approuve pas les excès de cette méthode : « Prodigue de mon temps et de ma pensée, je m'écartais de mon chemin pour réunir des matériaux et pour bâtir moi-même, quand j'aurais dû savoir que de plus vieux et meilleurs architectes s'étaient déjà approprié tout ce qui valait la peine d'être conservé; que l'édifice était bâti, la carrière épuisée, et que je me trouvais par conséquent fouillant au milieu de débris inutiles. »

Morton, car c'est sous ce nom que Motley nous fait ses premières confidences, admet pourtant que cette méthode donne à l'esprit une grande vigueur; un homme robuste entretiendrait ses forces en portant des lingots d'argent d'un endroit à un autre; il n'est pas nécessaire qu'on fonde ces lingots et qu'on les frappe. Une fois enthousiasmé par les découvertes qu'il faisait, et entraîné en quelque sorte, Motley en arriva enfin à cette conclusion qu'il n'y a en réalité qu'une manière de savoir l'histoire, c'est de l'écrire. Et voici comment il devint historien; ce fut moins pour apprendre quelque chose aux autres que pour apprendre quelque chose

lui-même. Cet aveu est précieux; il donne la marque d'un grand esprit. Il y a des états de l'âme qu'on ne comprend vraiment que pour les avoir ressentis et, si j'osais le dire, vécus; l'artiste sait bien que toutes ses imaginations sont vaines tant qu'elles ne sont pas exprimées, fixées dans le marbre ou sur la toile. L'historien crée aussi à sa manière, en ce sens qu'il redonne la vie à ce qui est mort; son œuvre ne peut donc pas être considérée comme achevée tant qu'il n'a fait que recueillir les vêtements, les oripeaux, les reliques matérielles du passé. Motley en était encore à cette période de la préparation historique. « Ainsi essayais-je, dit-il, devenant chaque jour plus savant et par conséquent plus ignorant. Je déjeunais avec une plume derrière l'oreille et dînais avec un in-folio plus gros que la table. Je devins solitaire et morose, par suite d'un travail effréné; je parlais avec impatience de la valeur de mon temps, de l'immensité de mon labeur; je n'avais que du dédain pour la science et pour les connaissances du monde entier, et je jetais des allusions mystérieuses à la grandeur et à l'importance de mes propres projets. » Que de gens pourraient aujourd'hui se reconnaître à ces traits!

Motley ne peint bien que lui-même dans *Morton's Hope;* le futur historien nous y fait assister pour ainsi dire à la fermentation de ses idées; il n'a pas encore de but, de plan arrêté. En 1841, il accepta une nomination de secrétaire d'ambassade à Saint-Pétersbourg, mais il ne fit dans cette ville qu'une courte résidence. Il avait laissé en Amérique sa jeune femme et deux petits enfants, et il lui semblait qu'il fût en exil en

Russie. « Avec mes habitudes de réserve, écrivait-il à un de mes amis, il me faudrait plus de temps ici pour arriver à l'intimité qu'il n'en faut pour fondre la Baltique. Je sais que je n'ai qu'à frapper, et l'on m'ouvrira; mais c'est précisément ce que je déteste de faire... L'homme ici ne me plaît pas, non, ni la femme non plus. » S'il n'eût été seul aux bords de la Néva, Motley n'eût sans doute pas été si sévère : les grandes dames russes, qui, « si elles ne sont pas jolies, sont gracieuses et font d'admirables toilettes », ne lui faisaient pas oublier sa femme qu'il avait laissée à Boston. Il retourna aux États-Unis et apprit en débarquant que son premier-né venait de mourir. Le coup était rude à recevoir; Motley peu après perdit un jeune frère, le favori de toute la famille. Il chercha quelque distraction à son chagrin dans la politique, mais la politique l'assombrit encore, et, d'âme aristocratique, puritaine et fière, il se révolta de voir le peuple donner ses suffrages à ce qu'il appelle « monsieur N'importe qui ». Pendant la campagne présidentielle de 1844, il se jette bravement dans la mêlée, comme pour essayer ses forces ; il fait des discours d'une heure et demie en faveur de Clay, il veut que l'administration soit confiée à des mains « pures, fortes, résolues ». On l'invite à parler dans les villages des environs de Boston. « Si j'avais continué le service actif, dit-il ironiquement, j'aurais pu aspirer à tout, j'aurais pu devenir distributeur de votes, ou *fence-viewer* (inspecteur des haies), ou *selectman* (conseiller municipal), ou *hog reeve* (inspecteur des terrains communaux), ou quelque chose de ce genre. » Il faut mettre

l'accent du mépris dans ces mots à peu près intraduisibles : dans les petites démocraties des États de la Nouvelle-Angleterre, ces emplois sont les plus petites miettes du gâteau politique, ce que Lazare dispute aux chiens. Motley n'avait pas la bonne humeur, la rondeur, l'insensibilité, qui sont nécessaires au *politicien* en Amérique; il était trop nerveux, trop pessimiste, trop délicat. Il se convainquit très-vite que les gens de sa trempe sont condamnés à l'isolement et à la retraite. Cette découverte le jeta d'abord dans une terrible mélancolie; il avait pourtant encore le courage de se moquer de lui-même. Après s'être indigné contre « monsieur N'importe qui », il ajoutait : « Tout cela, pour employer la langue énergique des annonces du baume de Colombie, doit jeter tout jeune homme généreux et pensant dans un état de tristesse profonde, dans une tristesse que la perte de la fortune elle-même ne saurait causer, et qui ne peut être amenée que par la chute des cheveux. » Motley a toujours eu quelque chose d'amer jusque dans la gaieté.

Tournant le dos à la politique active, il se remit à écrire, malgré le peu de succès qu'avait obtenu son premier livre. Il publia des essais sur Pierre le Grand, sur les romans de Balzac, sur les puritains d'Amérique. Ce dernier essai est le seul qui puisse nous intéresser, car Motley tenait aux puritains de la Nouvelle-Angleterre par toute sorte de fibres; on en retrouve l'esprit dans toute son œuvre historique. « Avec tous ses défauts, écrivait Motley en 1849, le système des puritains était un système pratique. Avec leurs défauts, leurs concep-

tions gênantes, tyranniques, arbitraires, les pèlerins (*pilgrims*) étaient amoureux de la liberté en même temps que soutiens de l'autorité... Nous jouissons d'un avantage inestimable en Amérique. On peut être républicain, on peut être démocrate, sans être un radical. Le radical, l'homme qui veut arracher les racines, fait un métier dangereux pour la société. Ici il y a peu de chose à déraciner. Toutes les classes sont de nécessité conservatrices, car aucune ne veut changer la nature de nos institutions... Un pays sans passé ne peut être grisé par la vision du passé des autres pays. C'est l'absence de ce passé qui fait la sécurité de nos institutions. Rien ne trouble le développement de ce que nous sentons être le vrai principe de gouvernement, la volonté populaire exprimée par les voies légitimes. Pour établir ce grand principe, il n'y avait rien à déchirer, rien à déraciner. Il est sorti, dans la Nouvelle-Angleterre, du germe inconsciemment planté par les premiers pèlerins. »

Motley parcourait le vaste horizon de l'histoire, cherchant s'il n'y trouverait point quelque peuple dont l'idéal politique eût été le même à peu près que celui de ses puritains de la Nouvelle-Angleterre, un peuple sérieux, religieux, héroïque, épris d'ordre autant que de liberté, rebelle aux innovations, aux chimères, et prêt à défendre au prix de tout son sang, contre une tyrannie étrangère, quelque chose d'ordonné, de défini, qui valût la peine d'être conservé. Il reste peu de places vides dans ce vaste champ du passé; parler des républiques antiques, Motley n'y pouvait songer; il ne trouvait rien non plus dans les petites républiques ita-

liennes qui répondît bien à ses pensées. L'histoire des guerres de religion en France, en Angleterre, en Allemagne, l'eût séduit; il y eût trouvé, et en grand nombre, de ces figures étranges, terribles, qu'il apprit à peindre d'une touche si large et si ferme; mais dans cette histoire émouvante, il vit partout vaincue la cause dont il voulait le triomphe; enfin ses yeux se tournèrent sur la Hollande, et il poussa son *euréka*. Dès que l'idée d'écrire l'histoire de la lutte des Pays-Bas contre l'Espagne entra dans son esprit, il en fut pour ainsi dire possédé; désormais sa vie avait un but; il ne pouvait plus songer à écrire autre chose. Il se jura de ne plus se donner en monnaie à des libraires, mais de garder comme un avare ce lingot où son imagination frappait d'avance les profils de Philippe II, de Maurice de Nassau, de Barneveldt.

A ce moment de sa vie, quand enfin il avait pris son parti, on peut imaginer quelle fut son émotion quand la nouvelle lui parvint tout à coup que Prescott, l'auteur du *Règne de Ferdinand et d'Isabelle,* l'auteur de la *Conquête du Mexique,* avait l'intention d'écrire une *Histoire de Philippe II,* qu'il avait rassemblé déjà ses notes sur ce sujet. Si le sujet que Motley avait en vue n'était pas tout à fait le même, il y touchait par tous les points. Motley raconta plus tard ce qui se passa à cette occasion. En apprenant à Rome, le 26 février 1859, la mort de M. Prescott, il écrivit une longue lettre à son ami M. William Amory de Boston, qui était le beau-frère de Prescott. Il raconte dans cette lettre comment, douze ans auparavant, il fut informé que Prescott projetait

d'écrire le règne de Philippe II. Il peint l'état de découragement où le jeta cette révélation. « Il me sembla que je n'avais rien à faire qu'à abandonner un rêve chéri et à renoncer au métier d'écrivain; car je ne m'étais pas dit que j'écrirais une histoire, et je n'avais pas été chercher mon sujet. C'était mon sujet qui m'avait pris, qui m'avait attiré et qui m'avait absorbé en lui. Il me semblait nécessaire d'écrire le livre auquel j'avais tant pensé, même au risque de le voir mourir aussitôt imprimé, et je ne me sentais aucune inclination à en écrire un autre. » Quand la pensée lui fut venue qu'il allait marcher sur les brisées de Prescott, il éprouva de véritables angoisses; enfin il se résolut à lui confier ses projets et à lui exposer son embarras. « Je ne le connaissais que fort peu à cette époque. J'étais comparativement un jeune homme et je n'avais droit qu'aux témoignages de cette courtoisie banale que Prescott ne refusait à personne. Mais il me reçut avec une sympathie si franche et si généreuse, avec une ouverture si cordiale, que depuis cette heure j'éprouvai pour lui de l'affection personnelle. Je me souviens de l'entrevue comme si c'était hier. C'était dans la maison de son père, dans sa bibliothèque, qui donnait sur le jardin. » Prescott encouragea Motley dans ses projets; bien loin de vouloir défendre son domaine historique, comme l'ange à l'épée flamboyante, il l'invita à y pénétrer, il lui offrit tous ses livres, ses notes; il lui dit « que jamais deux livres ne pouvaient se faire de mal l'un à l'autre ». — « Si le résultat de l'entrevue eût été différent, écrivait Motley, s'il m'avait dit nettement ou même s'il eût

vaguement insinué que je ferais peut-être bien de choisir quelque autre sujet, ou s'il avait jeté sur moi l'eau froide de l'encouragement banal, je serais sorti de chez lui avec un frisson dans l'esprit et j'aurais, sans aucun doute, mis définitivement ma plume de côté. » Les hommes ne devraient jamais oublier qu'il y a un acteur qui se mêle sans cesse à tout ce qu'ils font : la mort frappa Prescott et Motley avant qu'ils eussent achevé leur ouvrage : *pendent opera interrupta*. Deux historiens d'ailleurs peuvent-ils jamais juger de même façon les événements et ces grands acteurs de l'histoire qui partent en emportant le secret de leurs rôles?

La générosité de Prescott ne fut point stérile : rien n'est plus propre à enfler un jeune génie que l'encouragement d'un de ces hommes dont la voix semble avoir déjà le calme de la postérité. Motley se remit au travail avec une ardeur extrême; il quitta l'Amérique en 1851 avec sa famille, et il s'établit successivement à Berlin, à Dresde, à la Haye, à Bruxelles. Il voulait se sentir vivre dans ces Pays-Bas dont il écrivait l'histoire, éprouver les influences muettes qui rayonnent des monuments, vieillir sa pensée sur les places publiques, dans les rues qui avaient vu passer Egmont, Farnèse, le duc d'Albe et tant d'autres. Son imagination chercha sur les pavés les traces du sang tombé des échafauds, elle revit parmi les foules modernes les costumes sombres ou brillants du passé. Il hantait la grande place de Bruxelles comme un revenant; il était là sur son théâtre, dans ses coulisses, il regardait ce fantastique décor devant lequel il allait faire défiler tant d'acteurs

ou odieux ou sublimes. Les grands morts du seizième siècle étaient ses seuls amis. Il était inconnu; il n'était rien aux princes, aux ambassadeurs vivants. Il travaillait dans les archives, copiait des documents, des lettres inédites; hors des bibliothèques, il ne cherchait guère ses inspirations que dans le monde matériel; il étudiait les gros et lourds nuages venus de la mer du Nord, les canaux dormants, les vieilles demeures en briques rouges, les toits bizarres, les clochers hardis, les vieux hôtels de ville, les salles des états, les foules pressées, bruyantes et bariolées des ports. Il était peintre en effet; on pouvait dire de lui ce que le Guide disait de Rubens : « Cet homme mettait du sang dans son rouge », car il donnait une vie singulière à ses descriptions, à ses portraits, et jamais la placidité hollandaise ne calma complétement la fougue naturelle de son caractère.

Après dix années de travail, les plus heureuses sans doute de sa vie, car la lente création de l'historien a des douceurs mystérieuses comme l'enfantement, Motley se décida à porter son gros manuscrit à un éditeur. On se le figure mal, fier comme il était, subissant ces refus polis et ce dédain mal déguisé que la richesse, faite de la gloire d'autrui, doit avoir pour ce qui est obscur et inconnu. M. Murray refusa de publier la *Fondation de la république hollandaise*. Motley se décida à publier son livre à ses propres frais chez M. John Chapman. Il fut récompensé presque immédiatement de ses sacrifices. Il se trouva dans la presse anglaise un homme qui reconnut un frère dans Motley : c'était Froude; il le

salua historien, et le présenta, avec des éloges presque enthousiastes, à ce grand public anglais, si affairé qu'il a toujours un peu besoin qu'on lui prépare ce qui doit le distraire. M. Guizot, qui avait aussi cette faculté d'admirer qui est le propre des grands esprits, s'éprit tout de suite de M. Motley et fit commencer une traduction de son livre. En Hollande, en Allemagne, en Russie, les traducteurs se mirent à l'œuvre. En Amérique, Everett, Brancoft, Irving, Prescott, n'eurent que des éloges pour l'œuvre de leur compatriote. Le livre devint très-rapidement populaire; il s'en vendit en Angleterre jusqu'à quinze mille exemplaires.

Après une visite aux États-Unis faite pendant l'hiver de 1856 à 1857, Motley retourna en Europe. Il passa une saison à Londres et un hiver à Rome. Il avait goûté les douceurs de la solitude studieuse, il connut celles de la gloire naissante; en Angleterre surtout, où tout Américain retrouve une sorte de patrie, il fut admis d'emblée dans la familiarité de tout ce qui donne à la société anglaise son incomparable éclat. Partout cependant, dans le silence des parcs comme dans le tumulte de Piccadilly, il travaillait en pensée à sa grande œuvre; il cherchait des traits, des images, des souvenirs. Son ambition embrassait toute l'histoire de la république hollandaise; il en avait déjà raconté les débuts; il voulait raconter comment elle avait conquis son indépendance. Cette deuxième époque allait de la mort de Guillaume le Taciturne à la trêve faite avec l'Espagne (de 1584 à 1609); la troisième époque devait être le triomphe définitif, l'indépendance reconnue des États;

elle va de la trêve de douze ans à la paix de Westphalie au milieu du dix-septième siècle.

Pour Motley, l'histoire des Pays-Bas n'était pas l'histoire d'une province. Comme il l'écrivait à un de ses amis, de Rome, le 4 mars 1859 : « C'est l'histoire de la liberté européenne. Sans la lutte de la Hollande et de l'Angleterre contre l'Espagne, toute l'Europe aurait pu devenir catholique et espagnole. C'est la Hollande qui a sauvé l'Angleterre au seizième siècle, et par là qui a assuré le triomphe de la Réforme et placé l'indépendance des divers États de l'Europe sur une base solide. » Je cite à dessein ce passage pour montrer le plan de Motley; il était bien de l'école historique documentaire, de celle qui s'attache aux textes originaux, aux lettres des personnages historiques; il fouillait les archives de toutes les capitales, il cherchait le vrai Philippe II dans les documents copiés à Simancas, la véritable Élisabeth d'Angleterre dans les dépêches des ambassadeurs; mais il n'était point un historien sans passion, il était même trop passionné; il n'apercevait nettement qu'un des termes de la grande contradiction, de l'antinomie qui est au fond de l'histoire. Il était toujours obligé de se défendre contre lui-même. Celui qui saurait tout, qui comprendrait tout, serait peut-être trop enclin à tout excuser, ou du moins à envelopper tout ce que nous appelons l'histoire, ses héros comme ses monstres, dans une souveraine indifférence. Il est impossible de nier que Motley laisse partout percer sous le masque de l'historien le puritain protestant et le républicain. La note puritaine est plus sonore encore que la note républi-

caine; en tout cas, Motley est un républicain à la façon de Washington. Il est conservateur, il est aristocrate; enfant de la Nouvelle-Angleterre, il tient à la vieille Angleterre par mille fibres vivantes et saignantes; il l'aime comme l'enfant grandi, devenu homme, indépendant et libre, aime toujours sa mère; il a pour elle des tendresses touchantes, il chérit dans celle à qui il doit tout jusqu'aux rides, aux cheveux gris, aux faiblesses. Motley n'éprouve pour les vieux noms, pour les illustres familles, pour tout ce qui sort avec quelques rayons de la nuit de l'histoire, que du respect, qu'une admiration presque religieuse; en ce sens il est artiste et poëte. Il n'est pas comme un naturaliste qui ne verrait dans le mont Blanc que des pierres et de la neige. Pour lui le mont Blanc est le mont Blanc. Il y a des unités, des figures, qui sortent de l'histoire avec un relief que rien ne peut user ni détruire; et que nous importerait en effet le passé, si nous n'y devions plus voir que des multitudes, des atomes anonymes, les gouttes innombrables d'une mer soulevée et abaissée par des forces inconnues? Il faudra toujours à notre faible esprit, harassé de soucis, quelques grandes figures auxquelles on puisse, comme à des clous, suspendre son respect, son amour, sa terreur. C'est ce qu'avait bien compris Motley; il avait des *clous;* les critiques hollandais ou autres ont trouvé et trouveront peut-être beaucoup à reprendre à son histoire; mais on ne peut nier qu'il nous ait laissé un Charles-Quint, un Philippe II, un cardinal Granvelle, un Guillaume le Taciturne, un Egmont, un prince Maurice, dont la physionomie se fixe et se

grave dans le cerveau, comme ces portraits de Rembrandt qu'on ne peut plus oublier.

La passion puritaine, ai-je dit, est plus forte chez lui que la passion républicaine; la sincérité du puritain, du descendant des proscrits contraints d'aller chercher sur les rives d'un nouveau continent la liberté d'adorer Dieu à leur manière, éclate partout avec une véritable violence; si sincère et si impartial qu'il veuille être, Motley devient quelquefois injuste. Nous ne saurions adopter tout à fait son jugement sur Charles-Quint; il vante bien l'activité, la bravoure du grand empereur, mais que d'ombres ne met-il pas à son portrait! Charles n'avait pas à ses yeux, quand il persécutait les protestants dans les Flandres, l'excuse du fanatisme, car il savait très-bien traiter avec les princes protestants en Allemagne; il tirait plus d'argent des seuls Pays-Bas que de l'Espagne et du Pérou; il était fourbe, il était cruel, il était d'une gloutonnerie bestiale; ses mœurs étaient grossières; son abdication n'était qu'une comédie; il ne renonça jamais complétement à Satan, à ses pompes et à ses œuvres; du fond de son couvent il voulait encore gouverner le monde. Est-ce bien là le vrai Charles-Quint? Motley a-t-il tout à fait compris ce génie étrange, lourd, gauche, mais qui conquit la gloire à force de sérieux? Charles-Quint fut un empereur; il eut un idéal : il rêva l'ordre politique et religieux dans un monde livré à tous les désordres. Il ne peut être mesuré à nos mesures : il se sentit, il se crut responsable pour l'humanité. Il voulut porter un monde, mais comme on porte une croix. Il alla du nord au sud, de l'orient

à l'occident, luttant contre les Turcs, discutant ou bataillant avec l'hérésie; son abdication fut un acte sublime; elle démontra à tous les rois et princes de l'Europe que l'empereur n'avait pas seulement cherché le vain orgueil de l'empire, qu'il avait poursuivi autre chose que ce qu'ils voulaient eux-mêmes; elle fut une leçon pour le Pape, en lui montrant le descendant de Charlemagne, le roi des rois, plus humble que le vicaire de Jésus-Christ. Charles-Quint prouva que le gouvernement des hommes est une tâche dont la tristesse peut atteindre presque aux limites de la sainteté.

Le jugement de Motley sur Philippe II, si sévère qu'il soit, est plus près de la vérité. Après avoir montré tous les défauts de Philippe, sa timidité cruelle, l'extraordinaire petitesse de son esprit, sa prolixité, sa manie d'écrire, de vouloir tout régler avec des protocoles, d'envelopper d'un nuage de mots son absence ordinaire de desseins arrêtés, Motley ose ajouter : « Malgré tout, il apparut comme l'incarnation de l'esprit chevaleresque espagnol, de l'enthousiasme religieux espagnol, dans sa forme dernière et corrompue. Il fut entièrement Espagnol. Les éléments bourguignons et autrichiens de son sang semblent s'être évaporés, et ses veines n'étaient pleines que de l'antique ardeur qui dans les siècles héroïques avait enflammé les Goths de l'Espagne. Ce terrible enthousiasme pour la Croix qui, pendant la longue guerre contre le Croissant, avait été le trait romanesque et caractéristique du caractère national, avait dégénéré en bigoterie. Ce qui avait été l'orgueil de la nation devint la honte du souverain. »

Si la passion fait parfois trembler la plume de Motley quand il s'occupe de personnages comme Charles-Quint ou Philippe, sa main est merveilleusement habile à peindre les personnages de second plan; il y a dans son portrait d'Egmont le mélange le plus heureux de dédain et de pitié : « Nous l'avons suivi pas à pas, et jamais nous n'avons découvert en lui le germe des éléments qui font le champion national. Il n'avait point de sympathie pour le peuple, mais il aimait à être, en qualité de grand seigneur, regardé et admiré par une foule ébahie. Il était catholique décidé, tenait les sectaires en abomination, et après le brisement des images, il prit un véritable plaisir à pendre les ministres, avec leurs congrégations, et à pousser aux dernières extrémités les assiégés de Valenciennes. Il donna plus d'une fois une approbation sans réserve aux infâmes édits de persécution et s'efforça maintes fois de les faire exécuter dans sa province. L'impression transitoire faite sur son esprit par la nature élevée d'Orange fut aisément effacée en Espagne par les flatteries de la cour et les présents royaux. En dépit de la froideur, des rebuffades et des avis répétés qui auraient pu le sauver, rien ne put l'arracher enfin à cette fidélité fanatique, où, après quelques hésitations, s'était enfin borné son esprit. » C'est en effet quand Egmont était prêt à faire toutes les besognes de Philippe II, quand il humiliait son orgueil devant le duc d'Albe, qu'on le fit monter sur l'échafaud. Le malheureux ne comprit rien à son propre destin; dans le grand mouvement d'agitation des Pays-Bas, il représentait autre chose que le prince

d'Orange; Egmont était l'image de ces provinces qui devaient rester soustraites à la réforme et qui voulaient pourtant demeurer libres et conserver leur noblesse, leurs institutions municipales et provinciales. Egmont était le héros de Saint-Quentin et de Gravelines; il était Belge, non Hollandais; il fut populaire, parce qu'il avait tous les instincts des peuples des Flandres. Ces peuples se trouvaient assez heureux sous quelque gouverneur ou quelque gouvernante de sang illustre, tant que cette vice-royauté les protégeait contre les armes de la France sans gêner leurs libertés. Il n'y avait au fond aucune affinité entre les provinces qu'une tyrannie odieuse devait pendant quelque temps réunir contre l'Espagnol. Pour soulever ensemble les Flandres et la Frise, Valenciennes et Amsterdam, il fallut pousser la tyrannie jusqu'à la démence; le faisceau qui retint pendant quelque temps réunies les provinces belges et les provinces hollandaises se desserra sitôt que la main de Guillaume d'Orange fut séchée. L'opposition des provinces belges contre Philippe II était plus politique que religieuse, bien que la moitié de ces provinces à peu près fût gagnée à la réforme : la noblesse bruyante et licencieuse de ses villes détestait les régiments espagnols bien plus que les inquisiteurs. Anvers servit quelque temps comme de trait d'union et de centre entre les provinces du midi et celles du nord, mais Anvers fut bientôt détrônée d'un côté par Bruxelles, de l'autre par les ports hollandais.

Guillaume d'Orange, de sang allemand, fut l'instrument providentiel de l'union contre l'Espagne. Motley

a épuisé toutes les ressources de son talent pour le bien peindre et faire comprendre ce génie un peu complexe; Orange est son héros favori, c'est l'artisan principal de la plus grande entreprise du seizième siècle : faire une nation où il n'y avait pas de nation, tenir ensemble les nobles et les gueux, entraîner des villes jalouses les unes des autres, animées d'un patriotisme tout municipal, des provinces presque inconnues les unes aux autres, mettre en faisceau la bourgeoisie marchande et jalouse des ports, une noblesse batailleuse et des peuples où l'Espagne trouvait ses meilleurs régiments et ses plus hardis capitaines, tirer son autorité de sa modestie et ses avantages de ses défaites, paraître au milieu des plus furieuses agitations populaires aussi calme qu'un jour de kermesse, vaincre l'émeute, la trahison, vaincre la victoire même par la force du temps, d'une bonne cause et d'un courage froid, trempé dans le sentiment d'une grande mission; ce fut le rôle d'Orange. Quand il sentit le coup fatal et se vit mourir, son seul cri fut : « Seigneur, ayez pitié de ce peuple. »

Motley, suivant nous, peint Guillaume d'Orange avec une grande fidélité, il fait très-bien ressortir ce qu'il y eut dans son rôle d'inconscient et ce qu'il y eut de conscient; comment il glissa de la fidélité dans la résistance plutôt qu'il ne se précipita dans la révolte, comment il se laissa choir du catholicisme au luthéranisme et du luthéranisme au calvinisme. Motley n'est point de ces historiens qui trouvent pour tous les actes d'un prince l'explication banale de l'ambition; Orange travailla de toutes ses forces à unir les Pays-Bas, mais il

repoussa toujours plutôt qu'il ne chercha les dignités que lui offrirent les provinces : la persistance avec laquelle il travailla pour les unir sous le duc d'Anjou le montre peut-être trop désintéressé.

On ne saurait trop admirer l'art avec lequel Motley a peint cette grande et noble figure. Faut-il croire avec lui que, si Guillaume n'eût pas été assassiné, il eût scellé l'union de tous les Pays-Bas? Cette union ne dura véritablement qu'un instant. La Hollande voulait être tout à fait indépendante; les Pays-Bas espagnols demandaient seulement des maîtres moins cruels que le duc d'Albe. La maison de Nassau ne poussa de racines que dans les provinces de race tout à fait germanique; les provinces belges avaient d'autres mœurs, d'autres visées. « Si Guillaume, écrit Motley, avait vécu vingt ans de plus, il est possible que les sept provinces fussent devenues les dix-sept provinces, et que le titre de propriété espagnole eût été déchiré pour jamais tant dans l'Allemagne du nord que dans la Gaule belgique. » Qui peut le savoir? Assurément Guillaume avait fait beaucoup et avec de petits moyens. Il était arrivé à la victoire à force de défaites. Avec des troupes médiocres, des mercenaires toujours prêts à la révolte, sans autre lieutenant habile que son frère Louis, il avait déjoué les efforts de la première puissance militaire de l'époque et de généraux tels que le duc d'Albe, don Juan d'Autriche, Alexandre Farnèse. Quand il tomba sous les coups de Balthazar Gérard, deux provinces seulement reconnaissaient encore l'autorité de Philippe II : l'Artois et le Hainaut; toutes les autres étaient en pleine révolte. Ses descen-

dants durent se contenter de tenir et de resserrer le faisceau des provinces hollandaises.

Motley publia en 1860 deux nouveaux volumes où il racontait les événements qui suivirent la mort de Guillaume. Il s'arrêta dans ce nouvel ouvrage à l'année de la fameuse *Armada*. L'*Histoire des États-Unis néerlandais* devait comprendre quatre volumes : les deux derniers parurent en 1868, à Londres et à New-York, en même temps. Le dernier ouvrage historique de Motley, qui fait suite au précédent, est la *Vie et la mort de Jean de Barneveldt,* avocat de Hollande, avec une étude sur les causes et les premiers mouvements de la guerre de Trente ans. Ainsi les ouvrages de Motley forment une série non interrompue; il raconte la naissance, la formation, si l'on peut se servir de ce mot, de la nation hollandaise et l'histoire de la maison d'Orange-Nassau. La lutte entre Barneveldt et Maurice de Nassau, lutte à la fois religieuse et politique, pouvait difficilement trouver un meilleur historien qu'un habitant de la Nouvelle-Angleterre : « Dans les maisons des bourgeois, dans les chaumières des paysans, dans les arrière-boutiques, sur les bateaux de pêche, les canaux, les vaisseaux des Indes, dans les comptoirs, les fermes, les auberges, à la bourse, au jeu de paume, sur le mail, dans les banquets, aux enterrements, aux baptêmes, aux mariages, partout où se rencontraient des créatures humaines, on trouvait la terrible querelle des remontrants et des contre-remontrants, le sifflement de la rhétorique théologique, les textes théologiques qu'on se jetait à la tête. Le forgeron laissait refroidir le fer sur l'enclume, le

rétameur inclinait un pot à demi raccommodé, le courtier oubliait de terminer un marché, le pêcheur en sabots de Scheveningen oubliait son filet. Chacun s'arrêtait pour causer avec un ami ou un ennemi sur le destin, le libre arbitre, la prescience absolue; tous se perdaient dans des labyrinthes sans issue. Province contre province, cité contre cité, famille contre famille, faisaient une vaste scène de jalousie, de dénonciations, d'excommunications mutuelles et de haines. »

Ce passage donne bien l'une des *manières* de Motley, la manière pittoresque, pleine de ressouvenirs de Macaulay, des peintres hollandais, peut-être aussi de Walter Scott, si historien dans beaucoup de ses romans, non par la science, mais par une sorte de divination des hommes, des mœurs et des caractères. Motley n'est pas toujours aussi *romantique*, il est d'ordinaire plus sobre, plus concis, plus sévère. Les historiens néerlandais lui ont reproché le manque d'impartialité. M. Groen Van Prinsterer, le savant éditeur des archives et de la correspondance de la maison de Nassau, a publié un livre où il critique les jugements de Motley sur Maurice de Nassau et sur Barneveldt. Dans le duel entre ces deux personnages, Motley se met du côté de la victime; M. Groen Van Prinsterer prend le parti de Maurice. La querelle des remontrants et des contre-remontrants n'était pas l'éternelle querelle de l'Église et de l'État, c'était au fond une querelle politique. L'avocat de Hollande réclamait pour chaque province le droit de choisir sa religion d'État. Maurice voulait que toutes les provinces eussent la même religion d'État, et que la forme

particulière de cette religion fût déterminée par les états généraux. Barneveldt inclinait personnellement à la tolérance; mais personne autour de lui n'était tolérant : tout le monde voulait une religion officielle; seulement les uns voulaient de petites églises provinciales; Maurice ne voulait qu'une seule église, comme il n'avait qu'une armée. Philosophiquement, il avait tort; historiquement, il avait raison. Il lui était nécessaire de bander toutes les forces de son pays contre l'Espagne, et il ne pouvait laisser durer l'anarchie dans les églises.

M. Groen Van Prinsterer affaiblit singulièrement ses critiques contre Motley en se mettant sur le terrain théologique : « Pour établir, dit-il, la différence, ou pour mieux dire le contraste, entre le point de vue de M. Motley et le mien, entre la croyance *unitaire* et la croyance évangélique, je suis un fils de Calvin... Je suis fidèle à la devise des réformateurs : « La justification « par la foi seule, et le monde de Dieu dure éternelle- « ment. » Je considère l'histoire au point de vue de Merle d'Aubigné, de Chalmers, de Guizot. Je désire être disciple et témoin de notre maître et seigneur Jésus-Christ... M. Motley est libéral et rationaliste. Il devient, en attaquant le principe de la réforme, l'ennemi passionné des puritains et de Maurice, l'apologiste ardent de Barneveldt et des arméniens. Il est entendu, et il n'en fait point mystère, qu'il incline vers la doctrine vague et incertaine des unitariens. » M. Groen Van Prinsterer reproche à Motley de ne s'être pas assez servi de la correspondance intime de Maurice de Nassau avec le comte Guillaume de Nassau, que Maurice consultait

sans cesse et sur les matières religieuses et sur les matières politiques. M. Groen Van Prinsterer conclut de cette correspondance que Maurice n'avait point pour ainsi dire de passion vive, de haine personnelle; qu'il suivait complaisamment l'impulsion de son parent; c'est en quelques mots que Maurice annonça à ce dernier l'exécution de Barneveldt. Dans son journal, il met cet événement à sa date avec ces remarques : « Barneveldt a servi l'État trente-trois ans et cinq jours, depuis le 8 mars 1586; homme d'une grande activité, mémoire et sagesse. — Oui, extraordinaire en tous points. Que celui qui est debout prenne garde de ne pas tomber. »

Motley, au contraire, accuse Maurice d'avoir satisfait, en faisant tomber la tête de Barneveldt, une vieille haine contre celui qui n'avait pas voulu lui laisser changer son titre de stathouder contre le titre de roi. Les historiens hollandais cherchent à le laver de ce reproche; ils ne veulent voir dans Barneveldt qu'une victime religieuse. On peut longtemps fouiller les textes, les correspondances intimes, avant de résoudre de telles énigmes. On croit trouver la pensée intime d'un personnage dans des notes et des lettres; mais les lettres mentent aussi bien que les paroles. On se trompe grossièrement avec des textes; il faut les interpréter, les traduire, les apercevoir dans un certain milieu d'impressions, de traditions, de fatalités historiques. La nécessité des temps portait Maurice de Nassau à fortifier de toutes les façons le pouvoir qui était entre ses mains. Il avait une mission à remplir, et il était de ces hommes qui, devenus les instruments demi-conscients,

demi-inconscients d'un grand dessein, ne se livrent entièrement à personne, pas même à leurs proches. Il devint le défenseur d'une église nationale, d'une église établie; il n'était pas l'apôtre de la tolérance universelle.

II

Nous avons encore à parler de Motley, non plus comme historien, comme diplomate. Ce fut de la façon la plus imprévue qu'il se trouva jeté dans la vie publique. Il avait passé l'hiver de 1859 en Angleterre, pour surveiller la publication des deux premiers volumes de l'*Histoire des Pays-Bas,* quand la guerre civile éclata aux États-Unis. Motley vit avec une surprise mêlée de colère et de douleur que la cause de l'Union n'avait que bien peu de partisans en Angleterre. Au moment de l'affaire du *Trent,* il put même craindre un instant que la guerre n'éclatât entre son pays et l'Angleterre : il écrivit deux lettres au *Times* pour tâcher de faire connaître au juste à l'Europe le caractère du grand conflit qu commençait en Amérique. Il faut se souvenir qu'à ce moment les uns disaient que « le Nord se battait pour l'empire, le Sud pour l'indépendance »; les autres, qu'il n'y avait entre les deux partis du Nord et du Sud que des questions économiques, des questions de tarif. Le respect que le président Lincoln professait pour la constitution permettait encore à tous de dire que la guerre ne pouvait émanciper les esclaves. En somme,

l'Europe était comme toujours suspendue aux événements; elle n'avait pas d'oreilles pour ceux qui comme Motley entreprenaient de les devancer dans leurs jugemens.

Motley retourna le plus vite possible en Amérique; mais peu après son retour, M. Lincoln le nomma ministre plénipotentiaire à Vienne. Il y resta pendant six ans, assistant de loin au grand drame de la guerre américaine : isolé, sans confidents à qui il pût ouvrir les replis d'un cœur facilement traversé de crainte et d'espérance. Vienne est plus loin peut-être de Washington qu'aucune autre capitale d'Europe; les ministres avec lesquels Motley eut ses rapports officiels n'avaient sans doute pour le Nord que les sentiments qu'un vieux gouvernement doit ressentir pour tout gouvernement établi.

La seule affaire d'importance qui occupa Motley pendant sa résidence à Vienne fut l'affaire du Mexique. L'empereur Maxilien demanda des secours à son frère; des volontaires furent enrôlés à Trieste, quand arriva une dépêche de M. Seward qui ordonnait au ministre d'Amérique de demander ses passe-ports, si ces troupes partaient pour Mexico. Le comte Mensdorf empêcha le départ des volontaires, et l'incident n'eut pas d'autre suite.

Pendant son séjour à Vienne, Motley entretenait une correspondance suivie avec Holmes. Celui-ci en cite des passages qui peuvent aujourd'hui être publiés. Motley s'y montre très-désireux de voir adopter la politique d'émancipation. « Le Sud, dit-il, en se mettant en guerre

avec le gouvernement des États-Unis, a mis dans nos mains contre notre gré l'arme invincible dont des raisons constitutionnelles nous avaient jusqu'ici empêchés de nous servir... La question se pose ainsi devant nous : Est-ce l'esclavage qui périra, ou est-ce la grande république?... Si nous sommes vaincus, nous méritons notre sort. Au commencement de la lutte, les scrupules constitutionnels pouvaient être respectables; mais aujourd'hui nous nous battons pour subjuguer le Sud, c'est-à-dire l'esclavage. Nous ne nous battons pas pour autre chose, que je sache. Nous nous battons pour l'Union, et qu'est-ce qui menace l'Union? Le maître d'esclaves, personne autre. Allons-nous dépenser 1,200 millions et lever six cent mille hommes pour *protéger* l'esclavage? »

Toutes ses pensées étaient en Amérique : les salons de Vienne n'avaient que sa personne, il ne s'intéressait guère un peu vivement qu'au pauvre archiduc Maximilien, qu'il peint de disposition aventureuse, poétique, « pareil à son malheureux ancêtre anonyme, le roi de Bohême aux sept châteaux, qui, à en croire le caporal Trim, avait tant de passion pour la navigation et la mer, sans avoir un seul port dans ses possessions ». Les défaites de l'armée américaine le mettent hors de lui; il demande un « homme à cheval ».

L' « homme à cheval » devait venir, et Motley ne prévoyait guère que le vainqueur du Sud le frapperait un jour de disgrâce. Il devait une première fois être frappé par une main assez vulgaire. Andrew Johnson reçut pendant qu'il était président une lettre de Paris datée du 23 octobre 1866, et signée du nom inconnu

de George W. Mac Crackin, de New-York. Dans cette lettre véritablement anonyme, on dénonçait tous les ministres et consuls d'Amérique, et particulièrement Motley. Elle fut envoyée à M. Johnson, à M. Seward, alors ministre d'État, et à tous les diplomates américains. On accusait ces derniers de manquer de patriotisme, et de se faire de plats courtisans dans les pays où ils étaient accrédités. M. Adams, qui était à Londres, reçut cette lettre et la jeta tranquillement au feu. Il n'y avait pas autre chose à en faire. M. Motley eut le tort de s'en émouvoir. Il envoya une dépêche à ce sujet et offrit sa démission sans savoir ni qui était son accusateur, ni comment son gouvernement avait accueilli une accusation aussi méprisable. M. Seward écrivit une lettre pour refuser simplement la démission de M. Motley, mais le président Johnson intervint personnellement; il profita de l'occasion et frappa M. Motley avec l'arme même que celui-ci lui tendait. Motley sortit de son poste avec hauteur : il ne lui déplaisait pas d'avoir subi la disgrâce de M. Johnson; il trouva peut-être aussi que M. Seward ne l'avait pas suffisamment défendu contre M. Johnson. En tout cas, quand il retourna en Amérique, il fit comprendre à tout le monde qu'une réparation lui était due, qu'il la voulait très-éclatante, et Sumner son ami, alors président du comité des affaires étrangères au sénat, déclara bien haut qu'il ne se tiendrait pas pour satisfait tant qu'on n'aurait pas donné à M. Motley le poste de Londres, le plus envié des hommes d'État américains.

M. Sumner avait une influence prépondérante au

sénat, et quand l'élection du général Grant permit de renouveler toute l'administration, M. Fish, nommé secrétaire d'État, désigna Motley pour la cour de Saint-James. Le 16 avril 1869, Motley écrivit à Holmes : « Il me semble qu'on me place plus haut que je ne mérite, en même temps que j'assume de plus grandes responsabilités que je n'en ai encore assumées. » Il y avait en effet à ce moment entre l'Angleterre et les États-Unis une question extrêmement épineuse, la question des dommages dus aux États-Unis par suite des déprédations de l'*Alabama*. Le président Johnson avait fait avec lord Clarendon un traité qui n'avait pas été ratifié par le sénat américain. Sumner, l'ami intime de Motley, avait contribué puissamment à faire échouer les négociations ; il avait rendu l'Angleterre responsable non-seulement des dommages directs causés par les changements de pavillon, l'augmentation des assurances maritimes et des frets, les perturbations dans les échanges et sur les marchés. Le général Grant était décidé à renouer les négociations avec l'Angleterre : il ne voulait ni sacrifier les droits de son pays, ni laisser se perpétuer une cause d'irritation et de discorde entre l'Angleterre et les États-Unis. Il cherchait un moyen terme entre les idées trop impopulaires de M. Johnson et les prétentions excessives de M. Sumner, quelque chose qui fût à la fois une réparation morale et une réparation matérielle. Les questions de droit international les plus délicates et les plus dangereuses étaient soulevées par cette contestation qui durait depuis quelques années déjà : il importait donc de donner à M. Motley des

instructions qui fussent de nature à enfermer son action diplomatique entre des limites tout à fait précises. Ces instructions furent préparées, en réalité, par celui qui devait les recevoir ; Motley y travailla avec M. Sumner, et le projet qu'ils avaient préparé en commun, en s'inspirant des mêmes vues, des mêmes passions, fut soumis au secrétaire d'État et au président très-peu de temps avant le départ de Motley. Le projet ne plut ni à M. Fish ni au général Grant; il leur sembla que ces instructions n'offraient pas assez d'ouverture à l'Angleterre. Arrivé de l'autre côté de l'Atlantique, M. Motley eut toutefois une première conversation à fond avec lord Clarendon. Il en rendit compte à son gouvernement, et on lui fit remarquer qu'il avait un peu trop parlé dans le sens et dans l'esprit des instructions nouvelles. Si le général Grant avait eu quelque animosité personnelle contre Motley, il aurait pu saisir cette occasion pour le forcer d'abandonner un poste où il était si important pour lui d'avoir un représentant absolument fidèle de sa politique. Le général Grant ne témoigna pas même de l'humeur; sans entrer dans un détail qui serait aujourd'hui oiseux, nous dirons seulement que le président, toujours à propos des négociations relatives à l'*Alabama,* aurait plus tard trouvé encore assez aisément dans la correspondance de M. Motley l'occasion d'une rupture.

Motley pouvait donc se croire tout à fait à l'abri : il remplissait ses fonctions de ministre à la cour de Saint-James avec une dignité parfaite, aimé de beaucoup, admiré de tous, goûté par une aristocratie qui s'est tou-

jours piquée d'être l'aristocratie de l'intelligence autant que du nom et de la fortune, et d'ajouter l'éclat des lettres à tout ce qui fait sa force, heureux de voir succéder à d'injustes hostilités, vis-à-vis de son pays, des sentiments de confiance, d'ouverture et presque d'amitié. Motley se croyait assuré de demeurer à son poste jusqu'à la fin de l'administration du général Grant. Il fut cruellement réveillé de son rêve. Sumner, après avoir été l'un des appuis de Grant, s'était graduellement détaché de lui. J'ai raconté ailleurs l'histoire de ce déchirement [1]. Grant fut particulièrement ému de l'opposition que Sumner fit dans le sénat au projet d'acquisition de Saint-Domingue. Ce traité fut rejeté par le sénat le 30 juin 1870; le 1er juillet, M. Fish écrivit à M. Motley pour lui demander sa démission. La coïncidence de ces dates explique suffisamment comment le public américain regarda M. Motley comme la victime de la colère du général Grant contre M. Sumner. Motley lui-même eut le tort, au lieu de donner purement et simplement la démission qu'on lui demandait, d'écrire une longue lettre où il commentait lui-même sa disgrâce et parlait de Sumner, du traité de Saint-Domingue, etc. M. Fish commit des incorrections de son côté; quand M. Motley n'était déjà plus en fonction et ne pouvait plus se défendre, il adressa à M. Moran, le chargé d'affaires américain, une lettre pleine de récriminations contre le ministre démissionnaire.

Quand, regardant les choses d'un peu haut et d'un peu loin, on envisage le rôle joué par M. Motley à Lon-

[1] *Grandes figures historiques*. 1875.

dres, on n'y saurait trouver l'objet d'aucun blâme. Il ne fit rien pour rendre impossible le rapprochement qui a abouti à l'arbitrage de Genève ; il n'était pas bon peut-être que ce rapprochement s'opérât trop vite. On ne gagne rien, avec une nation aussi fière que l'Angleterre, à avoir l'air trop pressé. Le général Grant était habitué à l'obéissance : il conduisit à Washington même, avec le ministre anglais, les négociations qui amenèrent l'arbitrage; il était naturel qu'il redoutât de voir entraver ces négociations à Londres et par son propre ministre; mais, le traité de Washington signé, il aurait pu, sans inconvénient aucun, maintenir M. Motley à son poste. En le frappant sans cause apparente, il s'aliéna un grand nombre de républicains, surtout dans les États de la Nouvelle-Angleterre.

L'histoire servit de refuge à Motley; c'est après sa seconde disgrâce qu'il publia la *Vie et la mort de Jean de Barneveldt*. Nous pourrions citer maint passage dans ce livre où, en parlant de Maurice de Nassau, Motley pense au général Grant, où, en parlant d'Aerssens, l'ambassadeur des États et l'ami de Barneveldt, il pense à lui-même. Aerssens avait été ambassadeur auprès de Henri IV, et, après le crime de Ravaillac, la reine Marie de Médicis voulut en être débarrassée. Barneveldt réussit à déjouer les intrigues ourdies contre Aerssens, au moins pendant quelque temps. Barneveldt était l'homme d'État, Maurice le soldat. « L'histoire montre que le brillant soldat d'une république a chance de l'emporter sur l'homme d'État le plus consommé, s'il s'agit d'obtenir les applaudissements et l'affection

populaires... Les grandes batailles du prince avaient été livrées sur le théâtre du monde, avaient enchaîné l'attention de la chrétienté; de leur issue avait dépendu plus d'une fois ou semblé dépendre l'existence de la nation. Les travaux de l'homme d'État, au contraire, avaient été comparativement secrets. Ses nobles paroles avaient été prononcées, les portes fermées, devant des collègues... » Ces allusions discrètes laissent deviner que la blessure de Motley était difficile à guérir : elle ne guérit en effet jamais. Il n'avait pas l'épiderme épaisse, les muscles robustes, les nerfs insensibles de ceux qui sont propres au service des démocraties : il était irritable; son âme, de tout temps orageuse, s'était pour ainsi dire calmée dans la placidité polie de la vie diplomatique. Elle était jetée hors d'elle-même, dans un monde facile, brillant et en apparence heureux. Quand Motley se retrouva lui-même, victime de ce qu'il considérait comme une injustice horrible, l'étude même ne put plus le tranquilliser. Il arrivait à cet âge où le malheur guette l'homme et lui montre le néant de la vie. Il perdit en 1874 sa femme, celle qui avait été véritablement de tout temps la moitié de lui-même, le charme de sa maison, la consolation de ses maux réels ou imaginaires. Il lui restait des filles, aimables, spirituelles; mais, si empressée et si tendre que fût leur amitié, elle ne le consola point de la perte de sa femme. Il ne fit plus que languir. Son organisation trop nerveuse ne résista pas à ce dernier choc : depuis quelque temps déjà il était malade, il avait été frappé d'une paralysie partielle qui allait lentement en s'aggravant. Il ne pou-

vait plus travailler, bien que l'hémiplégie n'eût pas atteint son intelligence. La mort de madame Motley fut le dernier coup. Il mourut près de Dorchester, en Angleterre, le 29 mai 1877. Il fut enterré dans le cimetière de Kensal-Green, à Londres.

Le « duel entre Marie de Médicis et Richelieu » ne se rattache pas directement aux sujets que nous avons traités jusqu'ici. Toutefois mes éditeurs ont pensé que ce chapitre pouvait être ajouté aux précédents. On y saisit assez vivement le profond changement qui s'opéra en France après les grandes luttes du seizième siècle et après le règne de Henri IV.

A. L.

LE DUEL DE MARIE DE MÉDICIS

ET DE RICHELIEU[1]

Marie de Médicis était fille de François Ier de Toscane et de Jeanne, la fille de l'empereur Ferdinand Ier. Michelet l'appelle une « lourde bête allemande », ailleurs une « Italienne au sang allemand et aux mœurs espagnoles ».

Sa mère Jeanne était morte de chagrin par suite de la passion que son mari éprouvait pour la belle Vénitienne Bianca Capello. La petite princesse eut pour belle-mère l'ennemie mortelle de sa mère; son père même la prit en haine. On lui donna pour l'élever une dame romaine, instruite et cultivée, Francesca Orsini. Son père mort, son oncle Ferdinand devint duc de Toscane. Marie fut un peu plus heureuse, mais con-

[1] *Marie de Médicis dans les Pays-Bas* (1631-1638), par M. Paul Henrard, major d'artillerie. Liége 1877.

tinua à vivre solitaire et occupée de ses études. Elle devint timide, réservée, hypocrite, silencieuse, gauche : la dévotion lui fut de bonne heure une distraction nécessaire.

Elle ressentit, dit-on, les mouvements d'une froide passion pour son cousin, le beau Virginio Orsini, comte de Bracciano; celui-ci n'y répondit point et se maria ailleurs. Marie avait déjà vingt-sept ans qu'elle était encore fille : la fleur de la beauté tombe vite aux pays chauds; elle avait pris de l'embonpoint; ses traits, sans être flétris, n'avaient plus rien de virginal. C'est à ce moment qu'elle fut tirée de la solitude pour épouser le plus grand roi de la terre. Ce roi, il est vrai, était un barbon; il ne promettait pas d'être un mari fidèle; le bruit de ses amours remplissait le monde presque autant que le bruit de ses victoires. Qui serait la véritable reine? Marie de Médicis ou la marquise de Verneuil? Marie put se le demander pendant son long et fatigant voyage en France, et pendant les cérémonies du mariage. Un mois après la noce, Henri IV retourna à madame de Verneuil; il avait déjà assez de sa Florentine.

L'Italienne sans esprit se voyait le centre d'une cour où l'esprit dévorait tout, où ses chagrins étaient un objet de risée, où sa tristesse était insultée par l'universelle gaieté. Elle se défiait de tout le monde et ne se sentait à l'aise qu'avec sa femme de chambre, Leonora Galigaï, et avec le cavalier de la Galigaï, Concino Concini. Ce couple devint tout son univers : elle se fit de ces amitiés basses, cupides et intéressées, comme un

asile et un oratoire. Elle s'ensevelit dans les cabinets, se donna, comme il arrive souvent, à ceux qui lui appartenaient, et qui sans elle n'étaient rien.

Nous ne raconterons pas ici les tristes épisodes d'une union malheureuse : les Mémoires de Sully, les dépêches des ambassadeurs espagnols, des envoyés belges, de l'Anglais Winwood, ont fait assez connaître ce ménage royal, où les brouilles étaient continuelles. Henriette d'Entragues, infidèle, alliée à l'Espagne, avait encore plus d'empire sur le roi que l'épouse légitime. Celle-ci dut subir, l'une après l'autre, Jacqueline de Beuil, comtesse de Moret, — Charlotte des Essarts, faite comtesse de Romorantin, — la sœur de la marquise de Verneuil, la belle Marie d'Entragues; — enfin elle vit le roi s'enflammer pour la princesse de Condé. Nous ne nous appesantirons pas davantage sur les années qui suivirent la mort de Henri IV; il était pour ainsi dire naturel que la régente répudiât toute la politique de Henri IV, qu'elle la contrecarrât, autant du moins qu'elle avait pu la comprendre. Étrangère, nourrie d'humiliations en France, elle ne pouvait guère avoir une politique française. Henri IV avait opposé la France à la maison d'Autriche; elle se laissa tomber dans les filets de la politique espagnole. Elle fit dévier pendant quelques années notre histoire, jusqu'au moment où un grand ministre reprit les desseins de Henri IV et remit la politique française dans son assiette naturelle.

Nous arriverons du coup à ce duel d'une femme et d'un prêtre, qui représentaient, la première humblement et en quelque sorte à son insu, le second avec la

vision claire du génie, les deux grandes forces rivales qui se disputaient la prépondérance en Europe. Marie de Médicis mettait ses instincts de femme au service des héritiers de Charles-Quint; Richelieu mit son intelligence profonde et sa volonté de fer au service d'une politique noble, libérale, libératrice de l'Europe. Il fit lever la moisson dont Henri IV avait semé la graine. Il empêcha l'Empire d'étouffer le monde; il fut le sauveur non-seulement de son pays, de tous les petits États, de tout ce que la tyrannie de l'Empire menaçait de ruine et de léthargie.

Par un caprice étrange du sort, les deux adversaires étaient condamnés tous deux à lutter l'un contre l'autre par des moyens lâches et féminins : le sort du monde fut décidé dans des alcôves; la ruse, l'hypocrisie, la délation, eurent autant de part à l'issue des grandes crises que les armées et les batailles. Le roi de France, âme débile et timorée, oscilla sans cesse entre l'aimant du respect filial et la terreur du ministre. L'histoire devint comme un drame, découpé en tableaux; la pâle figure du roi y revient comme l'image de cette fatalité qui conduit les nations à leur destinée, à travers les larmes, le sang et les murmures des peuples

Nous nous arrêterons seulement à ces années critiques de la brouille de Marie de Médicis et de Richelieu, qui furent des années décisives de notre histoire. M. Paul Henrard, mettant à profit les archives de Bruxelles, a publié sur l'exil de Marie de Médicis un ouvrage riche en documents et en renseignements curieux. Il a parfaitement compris que la fuite de la reine mère et de Gaston

d'Orléans dans les Pays-Bas, les conspirations qui y furent ourdies avec l'aide de l'Espagne, furent parmi les causes déterminantes qui amenèrent plus tard en Belgique et en Hollande les armées françaises : « Si ces deux puissances continentales, rivales depuis plus d'un siècle, et qui, pendant tant d'années, avaient en quelque sorte choisi l'Italie pour y vider en champ clos leurs différends, finirent par prendre pour théâtre de leurs luttes la terre hospitalière, asile de l'ennemie irréconciliable du cardinal de Richelieu, c'est que cette terre était devenue le foyer où se concentraient toutes les haines soulevées par cet illustre homme d'État, et d'où partaient toutes les entreprises hostiles à son autorité et tous les attentats contre sa personne. »

Les haines sont plus vives pour succéder aux longues amitiés. On sait qu'avant d'être l'ennemi de Marie de Médicis, Richelieu avait été son protégé, nous dirions presque sa créature, si ce mot injurieux pouvait s'appliquer aux hommes de sa sorte. Contraint de quitter le ministère après l'assassinat du maréchal d'Ancre, Richelieu continua à entretenir des rapports avec la reine mère, dont les disgrâces avaient commencé. Il fut exilé à Avignon, mais dans son exil il n'était pas uniquement occupé d'écrire son *Instruction du chrétien*. La reine mère, prisonnière au château de Blois, s'évada dans la nuit du 21 au 22 février 1619, par les soins du duc d'Épernon. La cour employa l'évêque de Luçon pour la ramener; Richelieu profita des circonstances pour relever l'édifice de sa fortune; il s'efforça de rendre à la reine mère la première place pour la partager avec

elle. D'Épernon, qui avait traité avec son roi de puissance à puissance, n'obtint ni l'héritage du connétable de Luynes ni même la reconnaissance de la reine mère. Elle ne donna qu'un diamant à celui qui l'avait fait sortir de prison. « Elle a ouï dire, dit le Gascon, que les princes sont ingrats, et veut faire croire que ses ancestres ne sont point des mercadans. » La reine justifia bientôt ce nom de « balourde » qu'on lui donnait volontiers ; elle ne se défia point de Richelieu, elle le fit cardinal et lui ouvrit l'entrée du conseil. Richelieu en fit sortir le surintendant des finances, la Vieuville, qui l'y avait appelé; le 12 août 1624, il était premier ministre. Tant que le connétable de Luynes avait été vivant, Richelieu avait défendu la reine mère pour s'en faire un appui contre le favori : Luynes disparu, il n'eut plus besoin de la reine, et il le lui fit vite comprendre.

La reine ne fut pas longtemps à se plaindre à son fils que Richelieu avait voulu faire d'elle *une marotte;* Richelieu, se défendant contre elle, lui écrivait : « Quant vous considérerez l'estat auquel est une personne à qui on donne le timon d'un vaisseau à tenir en mer orageuse et pleine d'escueils, sans qu'il puisse en aucune façon le tourner, qu'il ne déplaise à ceux mesmes par le commandement et pour le salut desquels il veille perpétuellement, vous jugerez que je ne suis pas sans peine, l'expérience vous faisant cognoistre que, comme je suis maintenant mal avec vous, je suis quelquefois brouillé avec le roy et toujours avec Monsieur, et ce pour nul autre subjet que pour vous servir tous avec sincérité, courage et franchise. » (30 avril 1628.)

Richelieu avait une politique, Marie de Médicis n'avait que des passions; elle tenait pour l'alliance espagnole, parce que Henri IV avait été l'ennemi de l'Espagne. Le mariage de Louis XIII avait été pour elle une sorte de vengeance; dès qu'elle devina dans Richelieu un continuateur de Henri IV, ses haines eurent comme un rajeunissement et se portèrent sur celui dont elle avait si longtemps espéré faire un instrument docile. On voit dans la correspondance de Richelieu que celui-ci fit de grands efforts pour conserver les bonnes grâces de la reine mère; il lui écrit sans cesse, il la prend pour confidente et s'efforce de l'intéresser à tous ses desseins, mais il ne la réduit pas moins par degrés du rôle de régente au simple rôle de mère : il ne lui enlevait pas seulement le gouvernement, il lui enlevait son fils; plus dissimulée que rusée, elle cacha longtemps les sentiments nouveaux avec lesquels elle regardait celui qui s'emparait de la confiance de Louis XIII; les rapports s'aigrirent par degrés, la mésintelligence n'éclata que pendant l'année 1630, durant la campagne de Savoie. En vain Richelieu l'invite à venir voir le roi; elle boude, elle médite sa ruine, pendant qu'il termine, à la gloire de la France, la guerre de la succession de Mantoue. Le moment devait venir où le roi serait obligé de choisir entre sa mère et le ministre; cette crise inévitable est connue dans l'histoire sous le nom de la *journée des Dupes,* bien qu'elle ait duré en réalité plusieurs jours. Nous ne raconterons point la scène fameuse du Luxembourg, quand la reine mère éclata enfin contre Richelieu; le voyage de Richelieu à Versailles, son explica-

tion avec Louis XIII, l'espèce de pacte qui fut conclu entre le cardinal et le roi. Ce moment est solennel dans l'histoire de France, car le cardinal avait des desseins qui ne pouvaient réussir si on ne l'armait d'une autorité incontestée; pour obliger ses sujets à la fidélité, le roi dut promettre fidélité au plus grand de ses sujets. Il fut en somme esclave de sa parole; il eut des murmures et des révoltes, souvent il se cabra, se déroba; il tendit l'oreille aux calomnies, aux injures, aux moqueries des courtisans; il eut des favoris comme pour se venger d'avoir un maître, mais je ne sais quel instinct droit et véritablement royal l'arrêta toujours à temps et lui rendit la vision claire de ses devoirs. Il voulait bien faire souffrir Richelieu, l'alarmer, l'inquiéter; il ne put jamais se résoudre à le perdre.

Jamais amant ne dépensa plus de temps et de ferveur auprès d'une maîtresse que Richelieu ne fut contraint de faire pour arracher son jeune roi à ceux qui le lui disputaient sans cesse. Après la journée des Dupes, il lui écrit : « Je suis la plus fidèle créature, le plus passionné sujet et le plus zélé serviteur que jamais roy et maistre ait eu au monde. » Il ne mentait pas; il aimait son roi d'une amour violente, il détestait tout ce qui pouvait le lui ravir. Après le coup d'État de la journée des Dupes, il chercha pourtant d'abord à adoucir la reine mère; il y employa le Père Suffren, son confesseur; Bullion, ancien serviteur de Henri IV; Rancé, longtemps secrétaire des commandements de la reine; il acheta bien cher et bien inutilement le Coigneux et Puylaurens, les favoris de Gaston d'Orléans, dans l'es-

poir de tenir Monsieur tranquille. « Mondict Monsieur aymera et affectionnera sincèrement ledict sieur cardinal, et ne consentira ny adhérera jamais en rien qui luy soit préjudiciable, mais l'assistera en toutes occasions, mesme auprès de la reine sa mère. » (Accord de Monsieur avec le roy, après la boutade de la reyne.) Monsieur, qui au lendemain de la journée des Dupes avait promis « d'aimer, assister et protéger, selon les intentions du roy, M. le cardinal de Richelieu en tous temps », alla, vers la fin de janvier 1631, trouver le cardinal et lui dit qu'il venait retirer la parole qu'il avait donnée d'être de ses amis, qu'il avait résolu de monter à cheval et de se rendre à Orléans, ce qu'il fit en effet.

Richelieu était inquiet dans son triomphe; il croyait ou affectait de croire qu'il n'y avait pas de sûreté pour sa personne à hanter dans la maison de la reine mère. « On me fera périr quand on voudra, sans que je puisse l'éviter », disait-il à Vautier, le médecin de la reine, qui cherchait à s'entremettre entre sa maîtresse et le cardinal. Il savait qu'après la journée des Dupes Marie de Médicis s'était enfermée secrètement au Val-de-Grâce avec le marquis de Mirabel, ambassadeur d'Espagne; que ce dernier avait offert de l'argent à Monsieur pour lever des troupes. Le roi, sur le conseil de son ministre, alla à Compiègne, où sa mère le suivit; puis il partit précipitamment, en donnant ordre au maréchal d'Estrées de garder toutes les issues du château et de la ville, et de convier Marie de Médicis à prendre la route de Moulins. Le roi, en quittant Compiègne, s'arrêta à Senlis, et de cette ville écrivit à sa mère pour lui

faire connaître ses volontés. Voici dans quels termes Richelieu annonçait cet événement au cardinal de Lyon : « C'est avec un sanglant et indicible regret que je vous donne avis du conseil que le roy s'est trouvé obligé de prendre à Compiègne, de supplier la reyne sa mère d'aller pour quelque temps demeurer à Moulins. Je voudrais avoir peu racheter de mon sang la nécessité de ce conseil... » Richelieu explique longuement que la reine mère n'a pas voulu s'associer aux résolutions qu'on voulait prendre contre Monsieur, et que sa présence, n'étant plus utile à la cour, ne pouvait qu'être préjudiciable. Dans une note écrite de la main même du cardinal, on lit : « On soubçonne non sans grand raison que la reyne est grosse. Si ce bonheur arrive à la France, elle devra recueillir comme un fruict de la bénédiction de Dieu et de la bonne intelligence entre le roy et la reyne sa femme depuis certain temps que personne n'y met plus d'obstacles et que les Espagnols n'ont plus tant de fréquentation en sa maison qu'ils avoyent auparavant », insinuation qui est visiblement dirigée contre Marie de Médicis. Celle-ci avait refusé de quitter Compiègne; elle y était en réalité captive, bien qu'on lui permît de sortir et de se promener. Monsieur, retiré à la cour de Lorraine, écrivait à son frère des lettres où il l'accablait de reproches. Louis XIII ne pouvait vaincre l'entêtement de Marie de Médicis; celle-ci tenait à paraître prisonnière, elle ne voulait pas être trop loin de Paris; on lui envoyait ambassadeur sur ambassadeur : elle refusa le séjour de Nevers comme celui de Moulins, elle refusa le gouver-

nement d'Anjou et le château d'Angers. Pour la calmer, on fit retirer les troupes qui étaient dans Compiègne; elle pleurait, elle se plaignait à son fils qu'on ne fît rien que « pour surprendre une pauvre femme destituée de tout conseil, excepté de celui de Dieu ». Les libelles, répandus à profusion, représentaient le roi tantôt comme un fils dénaturé, tantôt comme la victime et la dupe d'un nouveau Concini. La reine mère écrivait au roi en parlant du cardinal : « Il sçait bien que j'ay trop de courage pour souffrir cette honte publique en cent ou six vingts lieues de chemin qu'il me veult faire faire contre ma volonté, sans y trouver la fin de ma vie qu'il veut sacrifier à la sûreté de la sienne et de ses ambitieux desseins que vous connaîtrez un jour, mais trop tard. » Elle déclara enfin que, si son fils voulait la voir, il ne la verrait qu'à Compiègne, d'où elle ne sortirait que par la violence.

Monsieur, pendant qu'il était en Bourgogne, avait écrit à l'infante Isabelle, gouvernante des Pays-Bas : elle lui avait envoyé un ambassadeur et l'avait invité à passer en Lorraine à la cour de Charles IV ; celui-ci avait fait savoir à sa tante qu'il négociait une ligue entre les gendres de Marie de Médicis pour réclamer sa délivrance, mais que pour le moment il ne voulait pas s'engager plus avant. Le duc de Lorraine, qui se voyait déjà le beau-frère de Monsieur (celui-ci venait de lui demander la main de Marguerite de Vaudemont), qui levait des troupes et était prêt à entrer en campagne, fut peu satisfait de la prudente réserve de Philippe IV. Il chercha un moyen de compromettre et d'en-

gager l'Espagne, et n'en trouva pas de meilleur que de faire passer Marie de Médicis dans les Pays-Bas. Il n'y avait à cela qu'une difficulté, il fallait obtenir le consentement de l'infante Isabelle. Celle-ci demanda des instructions à Madrid; mais la réponse devant être lente à venir, elle fit dire, après avoir pris l'avis de ses conseillers espagnols, qu'elle ferait à la reine mère dans les Pays-Bas l'accueil qui lui était dû.

Marie de Médicis hésitait : elle sentait bien qu'elle se perdrait en se jetant dans les bras de l'Espagne; mais on parvint à lui persuader de chercher un asile dans une place forte du royaume. On détermina le chevalier de Vardes à lui ouvrir les portes de la Capelle. La reine mère, à minuit, couverte d'un voile, quitta ses appartements, avec deux gentilshommes, une dame d'honneur et un aumônier. On raconta au concierge que la dame voilée était une fille d'honneur qui allait se marier secrètement dans un ermitage voisin. On trouva un carrosse, et l'on prit la route de la Capelle. A deux lieues de la ville, on rencontra le chevalier de Vardes tout en émoi, qui expliqua que son père le marquis de Vardes était arrivé à la Capelle le jour précédent, qu'il avait su que la place devait être livrée, qu'il s'était fait reconnaître de la garnison et avait fermé les portes.

La reine mère n'avait plus que le choix entre le retour à Compiègne et le passage de la frontière. Elle continua sa route, et entra le 20 juillet à quatre heures à Avesnes. Elle envoya sur-le-champ un gentilhomme à l'infante pour lui annoncer son arrivée, un autre en Lorraine pour avertir le duc Charles et Monsieur. Le

troisième alla porter à Louis XIII une lettre embarrassée où elle accusait Richelieu de lui avoir fait fermer les portes de la Capelle et de l'avoir contrainte à sortir du royaume, « tout ce qu'il désirait de moy et ce que je craignais le plus ». (*Mercure français.*) Richelieu dicta la réponse de Louis XIII : « Les appréhensions que vous témoignez avoir eues à Compiègne de vostre vie n'ont pas plus de fondement que la poursuite que vous mettez en avant vous avoir esté faite dans vostre retraite et l'intelligence que vous escrivez que l'on a eue avec le fils aîné du sieur de Vardes. » Le cardinal fit en même temps écrire par Balzac, qui était à sa dévotion, un « discours d'un vieil courtisan désintéressé sur la lettre que la reine mère du roy a escrite à Sa Majesté après estre sortie du royaume ». M. Cousin a cité, dans sa biographie de madame de Hautefort, une deuxième lettre que la reine mère écrivit au roi; elle y répète que sa vie était en danger, qu'elle a voulu se couvrir de la persécution du cardinal : « Je ne lui puis relâcher l'intérêt de mon honneur; il faut auparavant, s'il vous plaît, qu'il soit juridiquement condamné; et alors, si vous lui donnez la vie, je lui rendrai aussi volontiers tous mes ressentiments. » Loin de faire juger le cardinal, comme le lui proposait sa mère, le roi avait pris hautement son parti, il avait même convoqué le Parlement au Louvre pour lui donner une marque publique de confiance. « Quiconque l'aymera m'aimera, et je le sauray bien maintenir. »

La petite cour de la reine s'était grossie à Avesne; elle y attendit ses carrosses, ses litières et ses mulets,

« et bientôt, dit M. Henrard, on la vit, comme au Luxembourg, manger en public, entourée de ses gardes le pistolet au poing ». Elle y reçut le marquis d'Aytona, venu pour la complimenter. Marie de Médicis ne voulut pas tout de suite elle-même parler politique, elle dit finement à d'Aytona qu'elle était au pouvoir du roi d'Espagne, qui pourrait faire d'elle ce qu'il voudrait; elle attendait encore un retour de son fils : elle désigna cependant M. de la Vieuville, le surintendant des finances disgracié par Richelieu, qui était venu la rejoindre pour entrer en pourparlers avec le gouvernement espagnol. L'infante, de son côté, désigna Rubens, que Marie de Médicis avait connu familièrement quand il décorait les salles de son palais du Luxembourg. Rubens s'enflamma pour la reine malheureuse, et bâtit de grands projets où il mettait les Pays-Bas, les ducs de Guise et d'Épernon, le duc de Bouillon, maître de Sedan, le duc de Candale, les huguenots français; il demanda à Olivarès la permission pour les émigrés français de lever des troupes dans les Flandres. « A cette époque, dit avec raison M. Henrard, ces pratiques n'étaient pas considérées comme aussi contraires au droit des gens qu'elles le seraient de nos jours, et depuis de longues années déjà, la France, en paix avec l'Espagne, entretenait cependant de ses subsides et même de ses propres soldats, enrôlés sous les drapeaux des Provinces-Unies, la guerre que celles-ci faisaient aux Pays-Bas espagnols. » Et l'Espagne pouvait, sans déclarer la guerre à la France, encourager et aider les émigrés français. « Jamais, écrivait d'Aytona à Phi-

lippe IV, il ne s'est présenté une occasion comme celle-ci d'humilier vos plus grands ennemis : Votre Majesté, ni aucun de ses royaux prédécesseurs, n'a jamais eu comme maintenant entre les mains une reine qui, après avoir longtemps gouverné la France, a obligé tant de gens, et un frère du roi, le seul héritier de la couronne. » Philippe IV, qui avait disputé à Henri IV la primauté politique en Europe, put savourer le plaisir de tenir engagés dans ses liens la veuve et un fils de son grand rival : il comprit toutefois que, pour trop triompher, on perd quelquefois le prix du triomphe ; le scandale qui réjouissait les ennemis de la France assurait la toute-puissance de Richelieu ; de plus petits ennemis du cardinal eussent été plus commodes à l'Espagne. Embrasser ouvertement la cause de la reine mère, c'était déclarer la guerre à la France. « Dès qu'elle sera chez nous, écrivait Olivarès en apprenant que le duc de Lorraine voulait la faire passer dans les Pays-Bas, nous ne pourrons traiter que sur les bases d'une restitution intégrale de tous les honneurs dont elle jouissait... Il pourra même arriver que nous nous trouvions engagés si loin que nous soyons obligés de recourir aux armes. » (5 août 1631.) Quand Philippe IV apprend l'arrivée de la reine mère, il écrit lui-même à l'infante : « Personne ne manquera de croire et ils se persuaderont en France et partout que cette fuite a été exécutée avec mon consentement et mon concours : donner la reine mère comme Espagnole sera un excellent moyen de la discréditer... La France, qui cherche un prétexte pour nous attaquer, pourra s'emparer de

celui-là, et ceux qui sont autant que moi intéressés à soutenir la cause de la reine s'en retireront en la voyant dans mes États et donneront à entendre qu'en l'y recevant j'ai assumé l'obligation de la secourir. » (13 août 1631. Archives espagnoles.) Le roi n'a plus qu'une idée : faire sortir Marie de Médicis de ses États; mais sa fierté ne lui permet pas de donner ouvertement ce conseil, il cherche à le faire venir d'ailleurs, d'Angleterre, de la Lorraine, de Florence, de la Savoie; tout au moins ne veut-il rien entreprendre sans ses alliés, et sans que l'on trouve un corps aux projets de la reine mère et de Monsieur. On ne se fait pas beaucoup d'illusions à Madrid sur les projets des émigrés. Philippe IV, fidèle, en dépit de tout, à son titre de roi catholique, ne voulut pas entendre parler de livrer Calais à l'Angleterre, comme le méditaient quelques-uns des ennemis de Richelieu. « Le roi d'Angleterre étant hérétique et cette place catholique, je pense qu'il ne convient pas de la lui livrer. » Ses conseillers rappelèrent les embarras autrefois causés dans les Pays-Bas par le duc d'Alençon, par la reine Marguerite de Navarre; l'armée du roi de France, ses vieux régiments, sa garde avaient-ils beaucoup à craindre d'une petite armée de mécontents, sans forteresses, qui fondraient comme la neige et seraient perdus après une défaite? Il leur parut qu'on ne pouvait s'embarquer dans l'affaire de la reine mère sans avoir avec soi l'empereur, le roi d'Angleterre, les ducs de Savoie et de Lorraine; si cette ligue n'était formée, la plupart des conseillers exprimèrent le désir que la reine mère fût internée dans quelque

ville et, si c'était possible, envoyée à Aix-la-Chapelle.

Ces résolutions furent communiquées à la gouvernante des Pays-Bas au moment même où elle épuisait pour Marie de Médicis tout le faste et toutes les délicatesses de la plus généreuse hospitalité. La reine mère s'était rendue d'Avesnes à Mons, où elle avait été reçue avec le cérémonial en usage pour les souverains ; elle y passa quinze jours, visitant les églises et assistant à des bals. De la Serre, historiographe de France, a laissé une *Histoire curieuse de tout ce qui s'est passé à l'entrée de la reine mère du Roi très-Chrétien dans les villes des Pays-Bas*. Il raconte comment Marie de Médicis alla au-devant de l'infante, qui venait de Mariemont pour la saluer, comment les deux princesses se rencontrèrent à mi-chemin de Mariemont et de Mons. Le frontispice du livre les montre s'embrassant au milieu de la route, l'infante, vieille, amaigrie, vêtue de la robe des Pauvres-Claires, comme on la voit dans le beau portrait de Van Dyck conservé au musée de Berlin, avec son œil noir, ses grands traits qui rappelaient les Valois plutôt que Charles-Quint. L'infante rentra à Mons avec la reine mère, puis la conduisit par Mariemont à Bruxelles. Elle la mena ensuite à Anvers, lui donnant partout des « entrées » royales. Les deux princesses assistèrent dans cette ville à la procession de la kermesse ; elles se rendirent à la maison de Rubens, à l'atelier de Van Dyck, et visitèrent l'imprimerie de Balthasar Moretus, le petit fils de l'illustre Plantin. Les princesses allèrent ensuite passer en revue la flottille de Jean de Nassau.

Ces stériles honneurs servaient de couvert à la froideur

de l'Espagne. Philippe IV ne songeait qu'à faire la paix avec la Hollande, loin de chercher à commencer des luttes nouvelles contre la France. L'infante, bien qu'elle eût déjà soixante-cinq ans, était plus ardente, plus désireuse de soutenir la reine mère; elle ne voulait pas prendre sur elle de la renvoyer à Aix-la-Chapelle : « Il ne me paraît pas convenable, écrivait-elle à son neveu, que la reine y aille résider, ni dans aucune autre cité impériale; ce n'est ni sûr, ni décent... et quelle honte ne serait-ce pas pour nous! Les Français ne manqueraient pas de publier partout que nous avons eu peur, et la reine, au lieu de reconnaissance, n'éprouverait que du ressentiment contre ceux qui, après l'avoir reçue, l'obligeraient à se retirer dans cette ville étrangère où elle ne trouverait ni commodité, ni protection. Cette semaine, en parlant à la marquise de Mirabel, elle lui disait que, si la chrétienté lui refusait du secours, elle irait en demander au Turc. » (30 septembre 1631.)

L'infatuation de Marie de Médicis nous semble, à la distance de plus de deux siècles, quelque chose d'inexplicable; elle croyait sincèrement à son bon droit, elle prétendait soustraire le roi de France, son fils, à la tyrannie d'un ministre exécrable. Monsieur, de même, dans les patentes distribuées à ceux qui faisaient des levées en son nom dans le comté de Montbéliard, dans le pays de Liége, ne parle que de « l'ambition prodigieuse et l'audace effroyable du cardinal de Richelieu » et de « l'estat auquel il a réduit la personne du roy ». Nous ne parlerons ici des entreprises de Monsieur que dans ce qui touche Marie de Médicis et le gouvernement

des Pays-Bas. Le maréchal de la Force dut livrer un combat contre un régiment liégeois sur le territoire des Pays-Bas; l'agent français à Bruxelles apporta à l'infante les excuses de son gouvernement, et les conseillers de la princesse la décidèrent à s'en contenter. De tels incidents pouvaient faire éclater la guerre, que Philippe IV redoutait. L'infante avait trop encouragé les levées de Monsieur, et ces maigres levées étaient devenues une gêne pour tout le monde. Personne ne bougeait en France : l'empereur n'était occupé que des progrès du roi de Suède; Charles Ier se débattait contre son parlement, le duc de Savoie ne faisait rien pour Marie de Médicis, sa belle-mère. Celle-ci en était réduite à faire imprimer les lettres que son fils ne voulait plus recevoir [1]. Au moment où sa présence dans les Pays-Bas pouvait à tout moment faire éclater la guerre avec l'Espagne, elle accusait Richelieu de chercher à rompre la paix avec la maison d'Autriche. Elle écrit au Parlement : « Vous estes les seuls qui avez donné en ces occasions des preuves de courage et d'amour de vostre patrie; vous avez la gloire d'avoir porté pour le public des souffrances mémorables à la postérité... Dieu vous fera la grâce de sauver le roy et l'Estat. » Étrange langage! cette patrie qu'elle invoquait dans son exil, savait-elle seulement ce que c'était? Ce Parlement qu'elle implorait aurait-il, en d'autres temps, eu autre chose d'elle que des mépris? Quand elle parlait pour l'État, parlait-elle pour autre chose que pour soi? Quand plus tard son petit-fils osa

[1] Lettre escrite au roy par la reyne mère de Sa Majesté, Bruxelles, 20 décembre 1631.

dire : « L'État, c'est moi ! » ce n'est pas seulement l'orgueil qui lui soufflait cette parole : il avait compris qu'il n'appartenait à personne, hormis au roi, de se donner comme le représentant de la France. Après que Louis XIII eut forcé le duc de Lorraine à signer le traité de Vic, le duc d'Orléans fut contraint d'entrer dans les Pays-Bas. Il fut reçu à Bruxelles avec les mêmes honneurs que l'avait été sa mère. L'Espagne était tirée par degrés de sa neutralité, Richelieu avait avoué hautement son alliance avec le roi de Suède, et il n'était plus besoin de le ménager. Le marquis de Mirabel était allé de sa personne au-devant de Monsieur : Olivarès s'était enfin décidé à sortir de l'inaction. Richelieu tenta de faire un accord avec la reine, mais l'arrivée de Monsieur avait rendu celle-ci plus intraitable. Les intrigues de Marie commençaient à porter des fruits en France : Félicie des Ursins, sa parente, ébranlait le duc de Montmorency, son mari; elle était secondée par les d'Elbène, et surtout par l'évêque d'Alby, originaires de Florence. Richelieu, pour terrifier ses ennemis, fit trancher la tête du maréchal de Marillac, qu'il tenait emprisonné depuis un an, malgré les protestations de la reine mère, qui écrivait aux juges de Marillac « qu'ils en répondraient de leurs biens et de leurs personnes, et qu'elle prendrait à partie en leurs propres et privés noms, comme complices du cardinal de Richelieu et adhérents au parti qu'il avait formé contre le roi et contre l'État ». On sait comment Monsieur, avec trois mille chevaux, quitta Bruxelles, comment il passa en Bourgogne, et rejoignit Montmorency dans le Lan-

guedoc, enfin comment la bataille de Castelnaudary mit fin à une lutte inégale. Richelieu avait répondu aux encouragements donnés par le gouvernement des Pays-Bas aux mécontents français en cherchant à soulever les nobles belges; mais le comte Henri de Bergh ne réussit point à soulever les peuples contre l'infante Isabelle, et ses menées restèrent sans résultat. Les Belges désiraient la paix, ils étaient las des guerres inutiles que l'Espagne soutenait depuis un demi-siècle pour remettre la Hollande sous le joug; mais le doux gouvernement de l'infante leur donnait une sorte d'indépendance qui leur était chère.

Richelieu cherchait toutes les occasions qui pouvaient lui permettre de brouiller l'infante avec les états; il demanda l'extradition de deux prêtres attachés à la reine mère, de l'abbé de Morgues de Saint-Germain et du Père Chanteloube, prêtre de l'Oratoire, qu'il accusait d'avoir écrit un libelle intitulé *Question d'État*, où l'on conseillait l'assassinat du cardinal. L'infante répondit qu'elle ne pouvait disposer de personnes qui étaient à la reine mère : là-dessus, l'envoyé français demanda une audience aux états, et l'infante fit signifier aux états qu'ils eussent à refuser de le recevoir. Les députés belges tinrent pour l'infante et ne voulurent pas même recevoir une lettre de l'envoyé français. « C'était bien moins, dit M. Henrard, le caractère des Belges que celui de leurs institutions qui les rendait réfractaires aux dangereuses insinuations de ceux qui voulaient les soulever contre le gouvernement établi; malgré tout ce qu'on a dit de l'intolérance et du despo-

tisme de l'Espagne, les vieilles libertés communales et provinciales qui manquaient à la France étaient encore presque toutes debout dans les Pays-Bas, et, sauf quelques ambitieux dont les visées étaient plus hautes, chacun trouvait, malgré l'absorption du gouvernement central par l'élément étranger, dans la sphère plus étroite de la province ou de la cité, de quoi satisfaire son activité et ses goûts de domination. Une autre cause d'insuccès pour les fauteurs de rébellion était la persistance des vieilles rivalités qui jadis avaient soulevé l'un contre l'autre l'habitant du Hainant et de l'Artois, bien que depuis deux siècles ils vécussent sous le même sceptre. »

La reine mère avait fait tout ce qui dépendait d'elle pour aider aux projets de son second fils; elle avait essayé d'intéresser en sa faveur Ferdinand II, l'empereur d'Allemagne; elle avait appris avec une vive douleur que son nom n'avait pas même été prononcé, non plus que celui d'aucune des personnes qui lui étaient restées fidèles, dans le traité de Béziers, qui avait suivi la défaite de Castelnaudary. Un de ceux qui l'avaient rejointe aux Pays-Bas, le baron de Guesprez, capitaine de ses gardes, fatigué d'un exil dont il ne voyait plus la fin, fut soupçonné d'être entré secrètement en rapport avec le cardinal. La reine le fit arrêter dans son logis et enfermer au château de Vilvorde. Guesprez adressa une requête aux états généraux. On fit des remontrances à Marie de Médicis, et on la supplia de faire élargir le prisonnier. La reine repoussa avec hauteur les observations qui lui furent faites : Guesprez était à elle, et il lui était loisible de le châtier, « vu qu'elle n'avait pas

moins de juridiction sur ses domestiques que les ambassadeurs des souverains ». Le conseil d'État fit interroger Guesprez : l'enquête démontra qu'il n'avait point trahi sa maîtresse, et l'infante le fit relâcher.

A Bruxelles et à Madrid, on désirait que la reine mère fît sa paix avec le roi de France : elle était devenue une gêne ; seule l'infante continuait à la combler de ses égards ; la reine commençait aussi à songer au retour en France, quand Monsieur reparut subitement à Bruxelles. Il n'avait signé le traité de Béziers que le couteau sur la gorge. Peu d'heures avant de mourir, Montmorency avait révélé le secret du mariage de Gaston et de Marguerite de Lorraine. Louis XIII n'avait jamais aimé son frère, il avait à grand regret consenti au premier mariage du duc d'Orléans avec mademoiselle de Montpensier. Gaston n'était-il pas son héritier ? ne pouvait-il pas avoir des enfants ? sa jeune femme était morte après dix mois de mariage, donnant le jour à celle qui fut depuis nommée la Grande Mademoiselle. Marie de Médicis avait songé tout de suite à le remarier ; elle avait eu de la peine à décider Louis XIII à lui permettre de négocier un mariage avec la cour de Florence. Louis n'avait pas vu sans plaisir emprisonner Marie de Mantoue, dont son frère s'était un moment épris ; quand il apprit le mariage lorrain, il en conçut un vif ressentiment. Ce n'est pas que la maison de Lorraine fût indigne de s'allier à la maison de France, mais le duc d'Orléans, héritier de la couronne, ne pouvait se marier sans la permission du souverain. Dès que Monsieur apprit que son secret était connu, il quitta furtivement Tours avec

Puylaurens, qui redoutait particulièrement et à bon droit la colère du roi, et parvint à passer dans les Pays-Bas. Il arriva à Bruxelles le 21 novembre 1632. Sa mère avait quitté cette ville pour se rendre à Malines; elle reçut son fils avec froideur et ne consentit pas à retourner avec lui à Bruxelles. Avant la fin de l'année, elle fixa sa résidence à Gand.

La reine y tomba malade d'une fièvre tierce qui résista à toutes les saignées, et l'infante avertit le roi de France de l'état de sa mère. Louis XIII lui envoya un gentilhomme porteur d'une lettre affectueuse que Richelieu avait dictée : la reine remercia ce gentilhomme, nommé des Roches; mais sitôt que celui-ci tenta de lui offrir les compliments du cardinal, elle l'arrêta court, ne voulant point, dit-elle, recevoir de ses nouvelles ni de ses compliments. Elle envoya elle-même un gentilhomme au roi, avec ordre de ne point visiter le cardinal. Monsieur, pendant ce temps, tout en cherchant à se rendre dangereux, permettait à ses affidés, à Puylaurens, au marquis du Fargis, de négocier avec le cardinal. L'infante le savait comme le marquis d'Aytona, comme Marie de Médicis elle-même, qui sentait s'élargir la blessure que lui avait faite le traité de Béziers. Le cardinal touchait à ses fins, et sa vengeance était complète : après avoir séparé la reine de Louis XIII, il allait la séparer de son second fils, de celui qui avait été jusque-là le favori de son amour maternel, l'objet de ses ambitions et de ses espérances. Les amis de Gaston commençaient à regarder du côté de Richelieu bien plus que du côté de la reine mère; ils vivaient à

Bruxelles dans les plaisirs, étonnant plutôt que charmant la noblesse belge par leur impertinence, leur belle humeur et leur légèreté.

Richelieu voyait ses ennemis divisés ou bien près de l'être; il tira du duc de Lorraine une vengeance éclatante et sommaire. Il fit entrer une armée française en Lorraine sans déclaration de guerre. Nancy fut étroitement investie; le roi de France demanda que la jeune femme de Monsieur lui fût livrée. La princesse réussit à s'évader sous un costume d'homme, en compagnie du cardinal Nicolas François, frère de Charles IV, qui conduisait des négociations avec le roi. Elle suivit à cheval la route de Thionville, où elle arriva si fatiguée, que, roulée dans son manteau, elle s'endormit sur le glacis pendant qu'on parlementait pour lui faire ouvrir les portes. Elle écrivit de Thionville à l'infante et à Puylaurens. Marie de Médicis éprouva, en apprenant son arrivée, « la plus grande satisfaction qu'elle eût reçue en sa vie ». Monsieur permit à sa femme de venir le rejoindre, il ne savait plus ce qu'il avait à espérer de Richelieu; Louis XIII était entré en maître dans Nancy, et le cardinal ne semblait pas plus enclin que de coutume à la générosité. Il redoutait sur toute chose de voir les Provinces-Unies faire la paix avec l'Espagne; il leur faisait les offres les plus séduisantes pour les engager à continuer la guerre; il harcelait partout l'Espagne et ne négligeait aucun moyen de l'affaiblir.

L'infante Isabelle mourut le 1er décembre 1633; ses dernières paroles furent adressées à Monsieur : elle lui tint « de bons et saints propos sur l'amour qu'il est

obligé de porter à sa mère, lui recommandant assez fort la pitié ; enfin elle luy dit que, si en ce monde elle ne luy a peu faire tout ce qu'elle vouloit et eût désiré, qu'allant maintenant vers Dieu, elle le supplieroit particulièrement de l'ayder et consoler madame sa mère [1] ». Philippe IV avait nommé d'avance un conseil de régence, mais la mort de l'infante fut véritablement un jour de deuil pour les réfugiés français. Marie de Médicis perdait l'amie la plus constante, la plus délicate et la plus généreuse ; la petite-fille de Charles-Quint avait toujours eu la main ouverte; pour payer ses dettes, ses pensions et ses legs, il fallut vendre les joyaux du trésor qu'elle avait mis en gage pour le payement de l'armée.

Rien ne séparait plus au fond la reine mère de Richelieu que la haine; l'âge, le froid de l'exil, avaient glacé son ambition; elle n'aspirait plus à régner; son fils aîné n'était plus un enfant, il avait montré de vraies capacités militaires; Monsieur avait des visées trop personnelles, la reine se sentait plus abandonnée chaque jour. On a souvent vu d'ailleurs l'exil creuser des abîmes entre ceux qu'il a d'abord rapprochés; les riens y grossissent et prennent des proportions monstrueuses. L'ennui, la vie fermée, l'espèce d'autophagie de ceux qui sont jetés loin de leur pays, entretiennent des sentiments dont les natures les plus hautes et les plus généreuses peuvent seules se défendre.

Richelieu, qui excellait à diviser les hommes, avait offert au duc de Lorraine de lui rendre Nancy si Gaston

[1] Le secrétaire Della Faille à M. Beuvis, Bruxelles.

lui livrait la princesse Marguerite. Monsieur repoussa cette proposition avec indignation; mais le cardinal ne demandait souvent le plus que pour avoir le moins. Monsieur eut l'offre de la Champagne, de la Bourgogne, avec ses apanages, ses pensions : le cardinal allait très-loin pour le détacher de sa mère et le ramener seul en France.

Dans ces conjonctures, Marie de Médicis prit une grande résolution : son orgueil plia enfin, elle se décida à négocier pour son propre compte; elle espérait qu'il y avait au fond du cœur de Louis XIII quelque remords à son endroit; elle envoya au roi un gentilhomme, M. de Villiers-Saint-Genest. On ne sait au juste ce qui se passa dans les deux audiences données à Saint-Genest. Richelieu s'était promis de ne pas laisser rentrer la reine mère; il la représentait sans cesse au roi comme complice de toutes les tentatives de meurtre, vraies ou supposées, qu'on faisait contre sa personne; s'il faut en croire les *Mémoires* de Richelieu, le roi se serait rendu l'écho de ces accusations; il était notamment convaincu de la culpabilité du P. Chanteloube, qui avait été condamné par le parlement de Metz comme complice d'un certain Alfeston, accusé de complot contre la vie de Richelieu; il aurait remarqué qu'Alfeston, quand on l'avait arrêté, était monté sur un cheval nommé « le grand hongre », qui sortait de l'écurie de la reine mère; il aurait enfin déclaré « qu'il ne pouvait s'accommoder avec sa mère, tant qu'elle aurait auprès d'elle des gens comme le P. Chanteloube et madame du Fargis ». Saint-Genest, revenu à Bruxelles, fit un

récit qui corrobore à peu près le récit de Richelieu; le roi, troublé par ces entretiens, où il avait laissé percer plus de tendresse, de curiosité, de tristesse que n'eût voulu Richelieu, demanda au conseil si, oui ou non, il devait laisser rentrer sa mère. Richelieu fit contre Marie de Médicis un réquisitoire en règle, et le conseil décida que, si la reine voulait délivrer les complices des tentatives d'assassinat dirigées contre le cardinal, elle devait être reçue dans le royaume, et vivre dans une de ses maisons, loin de la cour. Cette première tentative de la reine mère avait échoué, parce qu'elle avait voulu tout obtenir du roi et rien du cardinal.

Il ne faut pas s'étonner si les dissentiments entre la reine mère et le duc d'Orléans s'accentuèrent après que tous deux eurent médité de faire une paix séparée. Ceux que Saint-Simon devait plus tard appeler dans sa langue énergique les « valets intérieurs » faisaient tout ce qui dépendait d'eux pour les aggraver : le marquis du Fargis s'était rendu odieux à la reine mère; Monsieur nomma la marquise du Fargis dame d'honneur de la duchesse d'Orléans, malgré les protestations de celle-ci. Marie de Médicis, dégoûtée et enfin vaincue, comprenant qu'elle n'obtiendrait rien du roi si elle ne s'adressait au cardinal, se décida enfin à une démarche que son orgueil avait jusque-là obstinément repoussée. Résolue à traiter, elle ne fit pas les choses à demi, elle avertit loyalement le roi d'Espagne, elle avertit aussi ses deux gendres, le roi d'Angleterre et le duc de Savoie; elle envoya à Paris un gentilhomme, M. de la Leu, avec des lettres pour le cardinal. Le P. Suffren, qui avait

l'estime de Richelieu, lui écrivit de son côté; Chanteloube, haï du cardinal, consentait à être exclu du traité. La reine ne faisait aucune condition, elle capitulait, tirant encore quelque grandeur de l'excès même de son humiliation.

Richelieu ne se laissa point fléchir : eut-il tort? eut-il raison? L'exil semblait peut-être un châtiment trop doux à celui qui avait fait tomber tant de têtes illustres; il était de ceux qui expriment de la victoire tout ce qu'elle contient et qui ne fournissent jamais d'armes contre eux-mêmes. « Il connaissait trop bien la reine, dit M. Henrard, pour supposer qu'elle renonçait à jamais à la lutte et à l'espoir de regagner un jour l'influence qu'elle avait un moment possédée. Il se souvenait d'avoir assisté, après la mort du connétable de Luynes, à ses patients et persévérants efforts pour ressaisir le pouvoir et pour se rendre maître de l'esprit du roi; il avait été alors son complice, il avait lu jusqu'au fond de cette âme italienne, il savait ce dont elle était capable. Il prévoyait que, rentrée en France, désarmée et vaincue, elle était bien plus à craindre qu'elle ne l'avait jamais été à Paris, révoltée et violente; si éloignée de la cour qu'elle fût, qu'un rapprochement était toujours possible entre elle et le roi, et que, dans toute entrevue entre le fils et la mère, l'émotion d'une telle rencontre, le souvenir d'une mutuelle et ancienne affection, ouvrait la porte à l'inconnu. » Richelieu ne voulut rien modifier au programme qu'il avait eu l'habileté de faire tracer par le conseil; Louis XIII déclara à M. de la Leu que sa mère recevrait tous les contentements qu'elle pouvait

désirer, sitôt qu'elle aurait livré à la justice royale Chanteloube, Saint-Germain; il nomma aussi le Florentin Fabroni, astrologue, qui, « par de vaines prédictions, avait mis sa vie en compromis dans l'opinion publique ». Richelieu osa même écrire à la reine et au P. Suffren des lettres où il faisait clairement comprendre qu'il ne croyait pas à la sincérité de son ancienne protectrice. Son esprit, froid comme un poignard, son cœur, fermé à la pitié, ne servaient point sans doute une haine vulgaire; il ne fut point touché du plaisir qu'un autre aurait pu éprouver en faisant grâce à la mère de son roi; il ne voyait en elle qu'un péril pour sa toute-puissance, qu'il avait mise, comme sa force, sa santé, sa vie, au service de la France. Peut-être cependant exagérait-il ce péril : la reine mère n'était plus ce qu'elle avait été; elle était pareille à un ressort brisé. Nous la voyons plus isolée, vivant avec quelques intimes et presque résignée à un sort qu'elle n'a plus la force de changer. Elle assiste sans émotion aux plus grands événements. Pour les émigrés français, bien qu'engagés avec l'Espagne, ils ne sont pas insensibles aux grands coups de la fortune qui peuvent tomber sur leur pays; ils comprennent que la politique de Richelieu, liée à la ligue protestante, a subi une sensible défaite à Nordlingen, et ils se sentent battus avec les Suédois.

Le courrier qui apporta la nouvelle de Nordlingen à Monsieur le trouva sur l'Escaut, jouant aux cartes sur une galère avec ses gentilshommes. Dans son saisissement, il jeta à la rivière les cartes et l'argent qui étaient devant lui : mouvement de colère dont il faut

savoir gré à ce jeune prince, que de méchants courtisans avaient promené dans un dédale de fautes. Il jura devant sa mère et devant le P. Suffren qu'il ne tirerait pas un coup de pistolet contre son pays avec les gens qu'on levait pour lui.(Lettre du marquis d'Aytona à Philippe IV, Bruxelles, le 11 octobre 1634.) Les Espagnols pensèrent un moment à l'arrêter : les Français tenaient des propos imprudents, et le peuple de Bruxelles commençait à les regarder de très-mauvais œil. Monsieur était plus désireux qu'il ne l'avait jamais été de rentrer en France. Richelieu, de son côté, comprit après Nordlingen qu'il ne fallait pas laisser un fils de France aux mains de l'Espagne. Autant il avait été implacable contre la reine mère, qui n'était rien hors de France, étrangère comme elle était, sans droits à la couronne, autant il se montra conciliant avec Monsieur. Il lui envoya le traité d'Écouen, que Monsieur pouvait très-bien accepter et qu'il accepta en effet. Gaston, pour échapper aux Espagnols, dut garder le secret à tout le monde, même à sa mère et à sa femme; il partit avec quelques gentilshommes pour la chasse au renard; la petite bande sema sa route de chevaux fourbus et réussit à entrer à la Capelle.

La fuite de Monsieur faisait à la reine mère une situation plus difficile : on l'en crut complice; la mauvaise humeur des Espagnols et des Belges dut naturellement se tourner sur sa petite cour; elle ne fit rien paraître de ses sentiments; au fond de son cœur, elle approuva peut-être son fils. Ce n'était plus sa propre volonté qui la tenait hors de France, c'était l'inexorable volonté de Richelieu.

Elle vit arriver dans les Pays-Bas l'un des vainqueurs de Nordlingen, le jeune cardinal-infant don Fernando, qui fit son entrée à Bruxelles à cheval, en soldat, avec l'épée que Charles-Quint avait portée à la bataille d'Elbe. L'infant traversa la ville avec ses gardes tudesques, entouré des gildes; après avoir été à Sainte-Gudule, il se rendit au palais de la reine mère, qui vint le recevoir jusque dans l'antichambre. Elle le complimenta sur « sa singulière et si grande victoire », et se félicita de ce qu'il venait lui rendre tout ce qu'elle avait perdu par la mort de l'infante Isabelle. Le cardinal-infant n'était pas homme à se préoccuper outre mesure des querelles du parti français et du parti lorrain, car la sœur de la duchesse d'Orléans, la charmante princesse de Phalsbourg, était à la tête d'un parti d'émigrés hostile à la reine mère : il se préparait à la guerre contre la France, qui devenait imminente. Richelieu se décida enfin à jeter le gant à l'Espagne; un héraut d'armes, vêtu d'une cotte violette semée de fleurs de lis, et portant les armes de France et de Navarre, vint à cheval à Bruxelles avec une trompette, et apporta la déclaration de guerre : peu de jours après, tous les Français reçurent ordre de quitter Bruxelles, excepté la reine, la duchesse d'Orléans et leurs suites. On pria bientôt Marie de Médicis de retourner à Anvers à l'abbaye Saint-Michel, sous prétexte que ses gens n'étaient plus en sûreté dans la capitale. Pendant la guerre, la reine resta tranquillement à Anvers, protégée par les fortifications de cette place; elle y fut reprise des accès de la fièvre intermittente qui l'avait tour-

mentée à Gand, mais cette fois le roi de France ne dépêcha pas auprès d'elle, bien qu'après la malheureuse campagne de Flandre elle eût écrit à Louis XIII pour s'offrir comme médiatrice. Ayant appris que le Pape avait offert sa médiation et envoyé dans cette intention Jules Mazarin comme nonce à Paris, elle écrivit au Saint-Père la lettre suivante : « Le principal dessein que le cardinal de Richelieu a eu dans la révolte, qu'il tenait infaillible, des Pays-Bas a esté de nous perdre; ce qui fust arrivé, si Dieu ne nous eust préservés de ce péril en favorisant les armes du roy d'Espagne, notre beau-fils, sous le commandement de notre neuveu, l'infant-cardinal, qui, s'estant porté avec tout le courage et la résolution que l'on se pouvait promettre d'un prince si généreux, a forcé ceste armée victorieuse de cinquante mille hommes à se retirer des portes de Bruxelles, et dans sa retraite ayant assiégé Louvain, l'a aussi contraincte de lever le siége, tellement qu'elle est maintenant réduite à un si petit nombre qu'il est impossible qu'elle puisse seulement sortir de ce pays que par mer. Ce succès, si éloigné des attentes du cardinal de Richelieu, nous donne lieu de respirer. Et nous pouvons assurer Votre Sainteté que, nonobstant toutes ces précautions que nous avons souffertes, jusques à cette heure, nous n'avons point diminué l'affection que nous avons pour le roy, notre honoré seigneur et fils. Car la connaissance que nous avons du fond de son âme nous fait croyre que, si l'on ne luy déguisoit point l'estat des affaires, il eust plus tôt consenti à sa mort qu'à une guerre si injuste et qui est au détriment de la reli-

gion[1].» Cette lettre fut portée à Rome par l'abbé Fabroni. Ne recevant point de réponse de la cour de Rome, la reine chargea Mazarin de faire parvenir une autre lettre qu'elle écrivait à Louis XIII. On possède cette étrange missive où Marie de Médicis évoque sans cesse Henri IV et supplie son fils de conclure la paix. Mazarin eut soin de montrer cette lettre au cardinal avant de l'expédier au roi, qui était alors en Champagne. Le roi, peu après, vit Mazarin à Saint-Germain et lui dit que la lettre de sa mère ressemblait beaucoup à un manifeste contre la France, qu'il ne pouvait s'en étonner, parce que la reine mère était encore occupée à chercher des ennemis contre la France et venait précisément, sans y réussir, de tenter de détourner de son devoir le duc de Rohan, occupé dans la Valteline.

L'accusation n'était pas sans fondement; chaque fois que la reine tentait de se rapprocher de son fils, elle fournissait maladroitement à Richelieu quelque moyen de détruire tout l'effet de ses discours. Au reste, elle n'avait pas eu plus de succès dans sa tentative de médiation auprès de l'Espagne et de l'empereur qu'auprès du Pape et du roi de France.

La campagne de 1636 commença de la manière la plus fâcheuse pour la France. La puissante armée du cardinal-infant envahit tout le Nord et fit tomber nombre de places; le comte de Soissons, appelé à la hâte, prit le commandement, mais il dut quitter la Somme et se

[1] Marie de Médicis au pape Urbain VIII, Anvers, 23 juillet 1635. — De la collection de M. Ragemans, publiée dans les *Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique.*

replier sur Compiègne pour couvrir Paris. Nos affaires furent rétablies à la fin de l'année, et le cardinal-infant se vit arracher Corbie par une armée commandée par le duc d'Orléans, ayant sous ses ordres le comte de Soissons, les maréchaux de Châtillon et la Force. C'est pendant le siége de Corbie qu'une nouvelle conspiration fut ourdie contre le cardinal. Le complot ayant avorté, Monsieur et le comte de Soissons prirent la fuite. Cette fois Monsieur resta en France et prit le chemin de la Guienne; le comte de Soissons fit sa retraite à Bruxelles. Monsieur ne tarda pas à faire son accommodement; la reine mère s'accrocha au comte de Soissons, elle lui envoya Fabroni à Sedan, où il s'était enfermé; elle fit pour lui un traité avec l'Espagne, que ce prince refusa de ratifier, car il lui arriva au moment où il venait de se réconcilier avec le roi de France. La méfiance contre les Français était devenue si profonde dans les Pays-Bas, que Marie de Médicis ne sortait plus de ses appartements à Bruxelles; elle ne fréquentait même plus l'église voisine de son hôtel, et faisait dire la messe dans son oratoire. Elle prit enfin le parti de demander l'hospitalité à son gendre Charles Ier; le cardinal-infant, qu'elle avertit de cette résolution, dissimula la joie qu'il en ressentit; les Belges soupçonnaient toujours la reine de vouloir se réconcilier avec son fils, et l'imagination populaire la voyait parcourir la forêt de Soignies pour rencontrer des émissaires du cardinal. Le cardinal-infant se défiait à bon droit des serviteurs de Marie de Médicis, presque tous vendus au cardinal.

Sans attendre la réponse de Charles Ier, Marie de

Médicis se décida subitement à quitter les Pays-Bas. Elle fit mine d'aller à Spa; partant de Bruxelles le 10 août, elle prit, par Louvain et Tirlemont, la route de Liége; elle rencontra les magistrats de Liége qui venaient la saluer, puis, changeant tout à coup de direction, elle alla coucher à Hasselt, et se dirigea ensuite sur Bois-le-Duc, où était le prince d'Orange. Le prince monta à cheval, et, accompagné de sa femme et d'un nombreux état-major, il alla la recevoir à une lieue de la ville. Frédéric-Henri lui rendit tous les honneurs dus à une souveraine; tout le monde remarqua l'air altier avec lequel Marie de Médicis aborda la princesse d'Orange. Que voulait-elle, en sortant d'une province espagnole et en entrant chez les ennemis de l'Espagne? Est-il vrai, du moins quelques-uns l'ont cru, qu'à l'approche de la naissance d'un dauphin, elle ne voulût plus rester chez les ennemis de la France et se préparât par cette sortie à une nouvelle régence, sachant le roi de France de très-chétive santé? Était-elle seulement fatiguée de sa solitude de Bruxelles et irritée des traitements dont elle commençait à souffrir? Avait-elle des raisons de se séparer de la duchesse d'Orléans? le séjour de Spa offrait-il quelque péril? Le choix des Pays-Bas n'était pas si malhabile, car dans ces provinces, le peuple ne vit dans Marie de Médicis que la veuve de Henri IV, et elle fut reçue avec un enthousiasme naïf et reconnaissant. Ces effusions furent telles que Richelieu en fut irrité, et quand les états s'avisèrent de faire une démarche auprès de lui pour demander le retour en grâce de la reine mère, il les trouva fort impertinents :

« Ces bonnes gens parlent de ce qu'ils ne savent pas. »

La reine partit pour l'Angleterre; elle y fut reçue par Charles Ier et s'installa au château de Saint-James. M. de Bellièvre, l'ambassadeur de France, eut défense d'aller la voir plus d'une fois et de recevoir aucun de ses serviteurs. Charles Ier envoya solennellemeut lord Jermyn à Paris pour demander au roi de France « qu'il lui plût de permettre le retour de la reine sa mère dans le royaume et de lui laisser la libre jouissance de tout le bien dont elle jouissait avant sa sortie, ou au moins lui envoyer à Londres de quoi vivre et s'entretenir en sa qualité ». Lord Jermyn portait deux lettres au cardinal, l'une de la reine Henriette, l'autre de Marie de Médicis, très-humble, trop humble; elle promettait d'oublier le passé : « Je veux vous aimer dorénavant, et je serai même bien aise de vous devoir un service aussi grand que celui de mon retour auprès du roi. »

Le conseil fut réuni, et, sur son avis, Louis XIII écrivit à Charles Ier une lettre assez sèche; il refusait de prendre aucune résolution jusqu'au rétablissement d'une bonne paix. Il ne faisait pas même allusion à la demande d'argent faite par lord Jermyn. Charles Ier était embarrassé dans ses finances; la reine mère tomba dans un tel dénûment qu'elle dut prier le cardinal de faire payer ses dettes. Il lui envoya cent mille francs et lui promit que le triple de cette somme lui serait payé aunuellement à Florence, si elle s'y rendait; il lui traçait en même temps un itinéraire pour aller en Italie.

Le vicomte Fabroni travaillait à faire partir la reine mère pour son pays natal; cet aigrefin garda pour lui

presque tout l'argent envoyé par le cardinal, et, voulant tirer de France de plus fortes sommes, il s'avisa de réclamer les arrérages des biens que possédait Marie de Médicis en France. Le cardinal reçut fort mal ces ouvertures, et répondit qu'on avait dépensé les revenus de la reine à mettre en état de défense les places frontières pour les protéger contre les entreprises des ennemis du roi. Charles Ier fut bientôt contraint de renvoyer sa belle-mère : la populace de Londres menaçait le palais de Saint-James, qui était ouvert aux catholiques : la Chambre des communes, le 11 mai 1641, demanda au roi l'éloignement de Marie de Médicis, et vota 9,000 livres sterling pour ses frais de voyage. La reine mère vit mourir en arrivant à Flessingue le vertueux P. Suffren, âgée de soixante-seize ans, son confesseur depuis vingt-six ans; elle s'embarqua à Rotterdam pour Cologne, où elle s'arrêta dans l'espoir sans doute d'obtenir quelque chose des plénipotentiaires qui s'y trouvaient réunis pour répondre à l'appel du pape Urbain. Elle y tomba gravement malade, et mourut le 3 juillet, âgée de soixante-neuf ans. La veuve de Henri IV fut assistée à ses derniers moments par l'archevêque-électeur et par les deux nonces, qui représentaient le Pape au congrès : pendant sa maladie, elle ne vit d'autres figures que celles de l'avide Fabroni, de son neveu Jules de Médicis, qui depuis peu l'avait rejointe, de l'abbé de Saint-Germain, de le Coigneux et de Monsigot, anciens serviteurs de Monsieur, qu'elle avait pris à son service. Ainsi finit, entre quelques familiers infimes, loin du Louvre, loin de son Luxembourg,

pauvre et délaissée, celle qui avait épousé le plus grand roi de son temps. Ses enfants ne recueillirent pas ses derniers soupirs. Richelieu lui avait tout pris; le prêtre avait vaincu la femme.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

	Pages.
Éléonore de Roye.	1
Jeanne d'Albret (la mère de Henri IV).	39
Louise de Coligny.	67
Le duc de Bouillon.	145
Le rôle des régiments suisses dans les guerres du seizième siècle.	229
Les guerres de religion.	275
La réforme en Hollande. — J. L. Motley.	313

Duel de Marie de Médicis et de Richelieu. 355

Paris. — Typographie de E. Plon et Cie, rue Garancière, 8.

BINDING SECT. MAY 19 1970

DC
111
L38

Laugel, Auguste
La réforme au XVIe siècle

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY